



Université d'Oran 2

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat « L.M.D »

En Sciences Economiques

Spécialité : Economie Monétaire et Financière

**DEMANDE DE MONNAIE DIVISIONNAIRE ET MASSE MONETAIRE
SITUATION EN ALGERIE**

Présentée et soutenue publiquement par :

Mme. GHARBI Fatima Zohra EP. BELHADIA

Devant le jury composé de :

M. BOULENOUAR Bachir	Professeur	Université Oran 2	Président
M. LAHLOU Chérif	Professeur	Université Oran 2	Rapporteur
M. FEKIR Hamza	Maître de conférences (A)	Université Oran 2	Examineur
M. CHERIF TOUIL Noureddine	Professeur	Université de Mostaganem	Examineur
M. KATEB Karim	Maître de conférences (A)	Université de Formation Continue	Examineur

Année : 2021/2022

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	III
DEDICACE.....	IV
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE... 6	
INTRODUCTION.....	6
SECTION I : L'EVOLUTION DES SUPPORTS MONETAIRES.....	8
SECTION II : LA CREATION DE LA MONNAIE ET LES AGREGATS MONETAIRES	23
SECTION III : LA MONNAIE EN ALGERIE	44
CONCLUSION	51
CHAPITRE II : BANQUES CENTRALES ET POLITIQUES MONETAIRES.....	53
INTRODUCTION.....	53
SECTION I : ROLE DE LA BANQUE CENTRALE DANS L'ECONOMIE.....	54
SECTION II : THEORIES ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE.....	69
SECTION III : SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN ET POLITIQUE MONETAIRE EN ALGERIE.....	90
CONCLUSION	110
CHAPITRE III : L'EQUILIBRE ET DESEQUILIBRE MONETAIRE	111
INTRODUCTION.....	111
SECTION I : LA DEMANDE DE MONNAIE	113
SECTION II : L'OFFRE DE MONNAIE.....	128
SECTION III : LES EXPLICATIONS DE L'INFLATION.....	151
CONCLUSION	172
CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE	174
INTRODUCTION.....	174

SECTION I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CARACTERISTIQUES DES L'ECHANTILLONS.....	175
SECTION II : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....	195
SECTION III : LES VIABLES MONETAIRES EN ALGERIE.....	226
CONCLUSION.....	238
CONCLUSION GENERALE.....	240
LISTE DES TABLEAUX.....	244
LISTE DES FIGURES.....	247
ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRE POUR LES MENAGES.....	249
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES ENTREPRISES.....	256
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS.....	260
BIBLIOGRAPHIE.....	267

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, tout particulièrement, le professeur LAHLOU CHERIF pour avoir bien voulu diriger mon travail de recherche. Je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour sa patience, sa disponibilité, ses conseils, ses remarques et ses corrections qui m'ont été très précieux pour l'aboutissement de ce travail.

Je remercie aussi monsieur, FELLA AYACHI de m'avoir aidé dans mes recherches.

Mes remerciements vont, aussi à ma très chère maman qui m'a toujours poussé à aller le plus loin possible dans mes études et a toujours cru en moi.

MERCI à mon époux BELHADIA ABDLEKRIM qui a eu la patience de me supporter et encouragé des années durant.

Je remercie aussi mes BEAUX-PARENTS qui m'ont soutenu pour toujours continuer et ne jamais abandonner.

Je m'excuse auprès de tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin, et dont je n'ai pas cité les noms, pardon.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du jury, pour avoir accepté de faire partie de ce jury et pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture et à l'évaluation de ce travail, malgré leurs charges nombreuses.

DEDICACE

A mon cher regretté papa.

A ma maman

A mon cher époux

Et mes enfants ILYES et MERIEM

A ma grande sœur CHAHINEZ et mon petit frère HOUARI

A mes beaux parents

A mon regretté grand père et ma regretté grand-mère perdus récemment

A mes proches.

INTRODUCTION GENERALE

La monnaie joue un rôle primordial dans notre vie quotidienne ainsi que dans le fonctionnement des économies modernes. Toutefois, la valeur intrinsèque de ce bien est pratiquement nulle. On peut détenir une grande quantité de monnaie sans pour autant être riche. Ce qui compte c'est les biens qu'on peut acquérir avec cette monnaie. On peut en déduire que la monnaie tient son pouvoir de la confiance qu'elle inspire à ses utilisateurs, car ils savent qu'ils peuvent l'échanger à tout moment contre des biens.

La monnaie a pris des formes diverses à travers l'histoire, en suivant un processus de dématérialisation. Les formes monétaires sont passées de la monnaie-marchandise à la monnaie virtuelle dans l'ère contemporaine. De nos jours, la monnaie est essentiellement scripturale, c'est-à-dire constitué des avoirs matérialisés par une inscription dans les comptes bancaires ou postaux, et dont les principaux instruments de circulation sont les chèques et les cartes bancaires. Afin d'obtenir une monnaie dans une économie, il faut avoir des ressources répondant aux besoins divers des agents économiques. De ce fait, le mécanisme de création monétaire nécessite des moyens de paiement ainsi que des établissements de crédit.

La première source de création monétaire est la banque centrale qui émet des pièces et des billets de banque. De ce fait, on peut dire que le système bancaire et financier joue un rôle déterminant de soutien à l'activité économique. En Algérie, et à l'image des autres pays du monde, le rôle des banques a une importance capitale dans le développement.

La banque centrale a un rôle primordial dans l'économie car elle est chargée par l'Etat de décider d'appliquer la politique monétaire. Elle se doit de superviser le fonctionnement des marchés financiers, jouer le rôle de prêteur en dernier ressort, de s'assurer de l'émission de la monnaie fiduciaire et contribuer ainsi à fixer les taux d'intérêts. Elle est chargée aussi de contrôler et réglementer la masse monétaire grâce à des indicateurs statistiques appelés aussi agrégats. Ces derniers indiquent le niveau de liquidité de certains agents économiques et sont représentés comme suite :

- l'agrégat M1, regroupe le total des pièces et billets en circulation et des comptes courants.
- L'agrégat M2 est égal à M1 plus le crédit à court terme.

INTRODUCTION GENERALE

- L'agrégat M3 est égal à M2 plus divers placements monétaires.
- L'agrégat M4 est égal à M3 plus les placements des agents non financiers en bon du Trésor et en titres à court et moyen terme émis par les sociétés non financières.

L'ASPECT THEORIQUE

La théorie économique aborde essentiellement l'impact de la politique monétaire sur l'inflation à travers le lien entre l'évolution de la masse monétaire et les prix. D'un point de vu monétariste, l'inflation est un phénomène strictement monétaire. Pour Milton FRIEDMAN, la quantité de monnaie en circulation dans une économie influe sur le niveau des prix sans affecter le niveau de l'activité et ce sur le moyen et long terme.

De ce fait, le choix de la politique monétaire joue un rôle déterminant dans l'équilibre macroéconomique. Avoir une politique monétaire adéquate à la situation économique du pays, conduit à une résolution plus facile des problèmes. En effet, les ressources de la monnaie permettent la réalisation de plusieurs objectifs de la politique économique tels que la croissance économique, le plein emploi et d'autres objectifs fixés par le gouvernement.

L'économie algérienne a connu à partir des années 1990 jusqu'à nos jours une transformation considérable. Afin de pouvoir s'ajuster aux besoins de l'économie de marché et promouvoir la relance de l'économie, les autorités publiques ont dû faire des réformes économiques. Selon les rapports de la Banque d'Algérie, et le rapport de CNES (Conseil National Economique et Social), la situation économique du pays a connu un équilibre macroéconomique considérable particulièrement après l'année 2000. Elle s'est caractérisée par des performances financières à savoir : la viabilité accrue de la balance de paiement ; l'amélioration de la situation des finances publiques, en contexte d'accumulation d'épargne financières par le trésor, qui a permis d'engager à mi 2001 un programme de relance économique à moyen terme (2001-2004). Toutefois, il faut savoir que l'équilibre macro-financier reste dominé par la forte dépendance de l'économie nationale à l'égard des exportations des hydrocarbures. Notamment, la situation monétaire de l'Algérie au cours des dernières années a enregistré une situation de surliquidité qui est due à la monétisation des avoirs extérieurs, ce qui reflète la conduite de la politique monétaire.

L'INTERET DU SUJET

La monnaie a une grande importance dans l'économie, elle reste un instrument qui permet de répondre aux besoins économiques et sociaux. Elle a différents rôles, et elle peut avoir une influence sur l'organisation de la croissance économique ou les crises.

L'intérêt du sujet se concentre beaucoup plus sur la situation monétaire de l'Algérie. Pour cela il est intéressant de faire une étude sur la quantité de pièces de monnaie en circulation en Algérie et la raison qui fait que cette dernière devient de plus en plus difficile à trouver en grande quantité puisqu'il y a peu de travaux scientifiques qui répondent à cette thématique. Il faut souligner aussi que l'Algérie est sous le régime d'une économie de marché mais selon les rapports du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale, l'Algérie suit toujours le régime d'une économie d'endettement, donc il y a des raisons économiques ou/et sociales qui freinent l'Algérie d'adapter les normes d'une économie de marché.

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

L'objet de notre recherche porte sur la monnaie divisionnaire et la masse monétaire.

Le choix du sujet résulte d'une constatation personnelle. Après avoir remarqué le manque de pièces de monnaie en circulation, et l'augmentation de la demande sur celles-ci je me suis posée différentes questions qui étaient comme suit :

- Pourquoi il y a un manque de pièces de monnaie en circulation ?
- Où se trouvent les pièces émises par la banque centrale algérienne ?
- Y a-t-il un manque d'émission de pièces de monnaie par rapport à la demande ?

Partant de ces questions et tenant compte de ma formation j'ai pensé qu'il serait opportun d'orienter ma réflexion sur une thématique qui sera formulé de la manière suivante :

« Quelle sont les raisons de la rareté des pièces de monnaie divisionnaire en Algérie ? »

INTRODUCTION GENERALE

De ce qui précède différentes questions se posent à nous :

- Est-ce qu'il existe un rapport entre la baisse de la valeur du dinar et la disparition des petites pièces ?
- Est-ce que l'émission de grosse coupure a un rapport avec la baisse de la valeur du dinar ?

Pour pouvoir répondre à ces questions et pour des raisons méthodologiques et de gestion de temps imparti pour l'élaboration du travail, il faut impérativement se conditionner par les hypothèses suivantes :

- Il existe une insuffisance au niveau de l'offre de la monnaie divisionnaire.
- Il existe une forte demande sur celle-ci
- L'augmentation des niveaux des prix a fait disparaître les petites pièces de monnaie.

LA STRUCTURE DE LA THESE

Afin de répondre à la problématique, le travail de recherche s'articule autour de quatre chapitres. Chaque chapitre est subdivisé en trois sections.

- Le premier chapitre sera consacré à des généralités sur la monnaie ainsi que les mécanismes de sa création. En premier lieu, on fera un rappel sur l'évolution de la monnaie à travers le temps, ainsi que ses formes et les fonctions principales qu'elle remplit, en sus de la valeur qu'elle représente dans l'économie et la société. Par la suite, dans une seconde section, on abordera les différents mécanismes de la création monétaire ainsi que ces limites. Pour mieux comprendre ce mécanisme, on étudiera aussi la masse monétaire et les agrégats monétaires. Pour finir une troisième section sera consacrée à l'évolution de la monnaie en Algérie ainsi qu'un historique sur la création du Dinar Algérien.
- Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude des banques centrales et la mise en place de la politique monétaire. Il sera subdivisé en trois sections. La première section abordera le rôle et les fonctions de la Banque Centrale au sein de l'économie pour mieux comprendre le fonctionnement du système bancaire. La deuxième section sera consacrée à la compréhension de la conduite de la politique monétaire ainsi que les

INTRODUCTION GENERALE

différents instruments utilisés afin d'atteindre les objectifs voulus. La troisième et dernière section va montrer l'évolution du système bancaire algérien ainsi que la conduite de la politique monétaire de 1962 jusqu'à nos jours.

- Le troisième chapitre portera sur l'équilibre et déséquilibre monétaire. Pour cela, la première section sera consacrée à l'étude de la demande de monnaie selon différents courants de pensée économique afin de mieux comprendre la raison qui poussent les gens à vouloir détenir de la monnaie. La deuxième section sera consacrée à l'offre de monnaie selon les deux principales approches économiques, celle de la base endogène de la monnaie et celle de la base exogène de la monnaie. Pour finir la troisième section sera consacrée à l'étude des différentes explications théoriques de l'inflation, afin de mieux comprendre le phénomène et les conséquences qu'il a sur l'économie.
- Le quatrième chapitre portera sur une enquête de terrain. Pour ce faire, la première section sera consacrée à faire en premier lieu un rappel sur notre démarche de recueil des données et les caractéristiques de l'échantillon. Puis sur le choix de l'échelle, les méthodes d'analyses statistiques utilisées et le logiciel d'analyses. Enfin, nous présenteront les caractéristiques de l'échantillon de notre étude. La deuxième section sera consacrée à l'analyse des questionnaires afin de pouvoir répondre à nos différentes hypothèses de recherches. La dernière section sera consacrée à l'analyse des variables monétaires en Algérie telle que l'inflation et le taux de change durant la période 1990-2021.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

INTRODUCTION

En parlant d'économie, on pense très rapidement à la monnaie, et on l'assimile le plus souvent à la richesse. On va voir ci-dessous que les fonctions de la monnaie vont bien au-delà de la simple présentation de la richesse et qu'elle prend différentes formes qui rend sa quantification de plus en plus complexe.

A travers l'histoire, la monnaie a pris différentes formes d'instruments monétaires et de nature très différentes, tel que le bétail mais aussi sous forme de métaux précieux comme le cuivre, l'argent ou l'or. Par la suite, les agents économiques ont cherché à créer des instruments monétaires plus faciles d'utilisation.

Peu importe les formes que prend la monnaie, elle reste un instrument qui permet de répondre aux besoins économiques et sociaux. L'étude de ses formes et ses fonctions nous renvoie une image de la société. Les rôles joués par la monnaie, l'influence qu'elle peut avoir sur l'organisation de la croissance économique ou les crises, font l'objet de nombreuses controverses.

Au vue de l'importance de la monnaie dans l'économie, il est impératif d'étudier aussi les mécanismes de création de cette dernière qui se trouvent être un processus complexe au sein d'un système bancaire hiérarchisé.

Dans ce chapitre qui sera divisé en trois sections, nous allons aborder en premier lieu dans une première section l'évolution des formes monétaires marquant l'histoire de la monnaie, et nous verrons par la suite les fonctions remplies par la monnaie.

La deuxième section sera consacrée à l'explication du mécanisme de création monétaire avec les acteurs responsables de cette dernière, ainsi que la logique du calcul des agrégats monétaires.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Pour finir la troisième section abordera l'évolution de la monnaie en Algérie et la création du Dinar Algérien.

SECTION I : L'EVOLUTION DES SUPPORTS MONETAIRES

On peut constater à travers le temps une évolution des formes de monnaies. On peut distinguer trois stades : l'économie de troc, où les marchandises s'échangeaient directement contre des marchandises sans intermédiaire des échanges tel que la monnaie ; l'économie à monnaie marchandises, comme dans l'antiquité méditerranéenne, où le bétail et/ou le sel constitué un moyen d'échange ; l'économie à monnaie métallique et monnaies scripturales. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, elle fut la forme essentielle de la monnaie. Ces supports monétaires vont être expliqués dans ce qui suit.

1. Une brève histoire des supports monétaires

En premier lieu, il y a eu les paléo monnaies, qui se trouvaient être des marchandises ou objets divers peu périssables, ils furent utilisés dans certaines sociétés pour effectuer des achats courants, mais aussi pour le paiement des impôts ou même élément d'une dot comme le bétail. On y distingue les monnaies-marchandises consommables et non consommables expliqués dans les points suivants.

1.1. Les monnaies-marchandises « consommables »

Cette monnaie dite « monnaie primitive » pouvait être choisie parmi les biens utilitaires. En générale s'était un bien particulièrement commun et/ou fortement symbolique.

Ainsi, les Aztèques utilisaient les fèves de cacao comme monnaie en sus de leurs usages comme boisson de l'aristocratie. Cette denrée servait à payer les achats quotidiens (comme cette denrée était coûteuse seule quelque fève permettait d'acheter des galettes de maïs et des haricots rouges). Elles étaient même utilisées pour le paiement des impôts. Au Tibet, c'était les briques de thé compressé qui faisaient office de monnaie. A Terre-Neuve s'était la morue tout comme le sucre aux Indes occidentales¹.

Parmi ces monnaies « alimentaires », le sel a connu un large usage dans diverses sociétés telle qu'en Nouvelle Guinée, en Abyssinie ou au Katanga. Il se trouvait sous divers formes : boules

¹ J. L. BAILLY, G. CAIRE, A. FIGLUZZI, V. LELIEVRE, «Economie monétaire et financière », BREAL, 2^{ème} édition, 2006, p13.

ou en barres, grandes ou petites, et soigneusement emballées pour faciliter son transport et sa conservation.

De ce qui précède on constate que la marchandise élue possède alors une double nature. Un usage monétaire, car on l'acceptait, persuadé qu'on pourrait ensuite l'échanger contre un objet voulu et un usage non monétaire, mais plutôt utilitaire, en tant que bien de consommation.

Maintenant on va s'intéresser aux monnaies-marchandises, qui sont des marchandises non consommables

1.2. Les monnaies-marchandises « non consommables »

La paléo monnaie fut aussi constituée de marchandises ou d'objets sans qu'elle ait une valeur d'usage et n'ayant qu'une fonction monétaire.

La plus connu de ces paléo monnaies « non consommables » fut le *cauri*. Il s'agissait d'un petit coquillage d'environ 1 à 2 centimètres récolté dans l'océan indien. Elle devint vite une monnaie d'échange diffusée dans plusieurs régions d'Afrique et d'Asie. On peut prendre l'exemple du Kotogo au Tchad où ils usaient de pièces de terre cuite élaboré spécifiquement dans le but d'un usage monétaire à partir d'argile, sans aucun usage culinaire ou même ornemental².

Par la suite le système économique devint de plus en plus élaborer, et avec les échanges commerciaux internationaux de plus en plus importants, l'usage de la monnaie devint une nécessité.

Les paragraphes qui vont suivre vont tenter d'expliqué ce qu'est une monnaie.

² J. L. BAILLY, G. CAIRE, A. FIGLIUZZI, V. LELIEVRE, Op. cit. p14.

2. La monnaie

Qu'est-ce que la monnaie ? Cette question peut paraître étrange. Quand on dit que telle personne est milliardaire donc qu'il a énormément d'argent, cela signifie qu'il peut se permettre d'acheter à peu près tout ce qu'il désire. Dans ce sens la monnaie peut être désignée comme étant une richesse.

Toutefois, les économistes utilisent ce mot dans un sens bien plus spécifique : la monnaie désigne l'ensemble des actifs de l'économie que les individus utilisent régulièrement pour effectuer des achats de biens et de services auprès d'autres individus. Les liquidités en notre possession nous permettent d'effectuer des achats tels que des vêtements ou des courses. Toutefois, imaginons qu'on possède la majeure partie du groupe Tesla, à l'instar de Elon MUSK, on serai la personne la plus riche du monde, mais ces actifs ne sont pas considérés comme une forme de monnaie. On ne pourrait pas acheter des vêtements avec ni faire nos courses sans avoir au préalable obtenue des liquidités. D'après cette définition, la monnaie inclus les quelques formes de richesse qui sont régulièrement acceptées par les vendeurs en échange de leurs biens et services³.

Cette même monnaie qu'on utilise dans notre vie quotidienne a bien souvent évolué à travers le temps. Passant d'une monnaie métallique dans l'Antiquité, à une monnaie virtuel dans notre temps. Les paragraphes suivants, vont donner une brève histoire de l'évolution de la forme de la monnaie.

3. Les formes de la monnaie

L'unité de compte monétaire est unifiée dans toutes communautés de paiement donnée.

Toutefois, on distingue plusieurs sortes d'instruments de circulation qui sont souvent regroupés dans la littérature économique sous le terme de « forme de la monnaie ».

Il n'y a pas de forme dite privilégiée de monnaie. Pourtant, la monnaie métallique (or ou argent) était considérée comme la seule vraie monnaie et ce jusqu'en 1914. Les autres formes,

³ G. N. MANKIW, M. P. Taylor, « Principes de l'économie », 1^{er} édition DE BOECK, Paris, p759.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

telle que les billets ou comptes en banques n'avaient de valeur que parce qu'ils étaient convertibles en monnaies marchandises⁴.

Les instruments de paiement détenus par les agents non financiers (ménages, entreprises, administration) sont considérés comme monnaie au sens strict.

La monnaie fiduciaire est constituée de billets et pièces. Toutes les catégories de comptes de dépôts à vue sont de la monnaie scripturale.

On va tenter de synthétiser dans les paragraphes qui vont suivre les formes qu'a connues la monnaie depuis sa création. On va commencer par les monnaies métalliques

3.1. Les monnaies métalliques

De l'antiquité au début des temps modernes, des monnaies marchandises ont servi d'intermédiaires des échanges dans toutes les sociétés sauf les plus primitives.

La monnaie marchandise était une marchandise désirable pour elle-même, qui devait être facilement divisible et transportable. Elle devait être acceptée de tous et se conservait bien à travers le temps. Le blé fut utilisé comme monnaie-marchandise ainsi que les métaux précieux⁵.

L'emploi des métaux précieux, or et/ou argent, a donné lieu à la monnaie pesée, à la monnaie comptée et à la monnaie frappée. C'est ce qu'on va expliquer dans les paragraphes qui vont suivre.

3.1.1. La monnaie pesée

Les lingots d'or et/ou d'argent étaient pesés afin de régler une transaction. En Chine, dans l'Egypte ancienne, comme dans l'Antiquité, il existait des peseurs chargés de garantir le poids de métal correspondant à la valeur de la transaction⁶.

⁴ O, HUEBER, « Economie générale », TECHNIP, 2^{ème} édition, Paris, P96.

⁵ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9^e édition, p69-70.

⁶ G. BRAMOULLE, D. AUGÉY, « Economie monétaire », DALLOZ, 1998, Paris, p32.

Vient par la suite ce qu'on appelle la monnaie comptée.

3.1.2. La monnaie comptée

On parle de monnaie comptée lorsque les lingots de métaux précieux sont fragmentés en morceaux de poids prédéfinis. A travers le temps ces morceaux ont pris diverses formes : boules, dont l'intérieur pouvait être « fourré » avec des métaux non précieux ; des disques aplatis, qui sont les plus commodes et les plus sûrs ; pièces. Il y a mention de l'existence de disques et pièces métalliques dès trois mille ans avant J. C (vallées de l'Inde, Chine) grâce à quelques travaux anthropologiques⁷.

Avec le progrès apparaît une monnaie qu'on appela la monnaie frappée. C'est ce qui se rapproche le plus des pièces connus de nos jours.

3.1.3. La monnaie frappée

« C'est des pièces faites de métal précieux, argent ou or, dont la valeur commerciale est proche de son poids métallique »⁸.

La monnaie de bronze est une monnaie fiduciaire dont la valeur est déterminée par l'autorité émettrice, et indiquée par leur diamètre ainsi que leur type monétaire.⁹

La monnaie dans le monde grec à partir du VI^e siècle, se distingue par le fait que c'est une pièce de métal circulaire dans la plupart du temps, elle a un poids fixe qui est garanti par l'autorité émettrice. De ce fait, on ne la pèse plus. On la compte seulement sur la foi de la signature de l'autorité émettrice. Comme le dit Aristote : « Elle porte ce nom de nomisma car elle n'est pas un produit de la nature mais de la loi ».

Pour pouvoir échanger des monnaies sans les peser, un talon, poids de référence accepté de tous est indispensable¹⁰.

⁷ S. BRANA, M. CAZALS, « La monnaie », DUNOS, 1997, Paris, p11.

⁸ Dominique PLIHON, « La monnaie et ces mécanismes », la découverte, ISBN version en ligne : 9782707177407

⁹ Gilles GORRE, « La monnaie de bronze lagide et les temples égyptiens. La diffusion de la monnaie de bronze en thébaïde au III^e siècle av. J.C », Histoire science et sociales 2014/1 (69^e année), p91-113.

L'apparition du papier-monnaie par la suite fut le développement logique dans le paiement numéraire.

3.2. Les billets ou monnaie fiduciaire

Ce sont des morceaux de papier qui servent de moyens d'échange. On pouvait convertir le papier-monnaie en métal précieux car il était garanti par son émetteur pour permettre son acceptation par tous comme moyen de paiement.

Par la suite, les numéraires pièces comme billets, ont évolué vers un statut de monnaie fiduciaire, c'est-à-dire qu'il tire sa valeur de la confiance qu'inspire son émetteur.

L'Etat imposait généralement l'acceptation de ces pièces en paiement, et s'engageait en contrepartie à les accepter en paiement des impôts, ce qui conféra à la monnaie une dimension politique.

Par la suite, les Etats limitèrent le droit d'émission des billets à une ou quelques banques d'émission qu'ils pouvaient aisément surveiller¹¹.

Au début du XIX^e siècle, deux thèses s'affrontent en Grande-Bretagne à propos des conditions de l'émission des billets :

- a. **Le currency principle (école de la circulation) :** Ricardo est le principal représentant de cette école. Lui et ses partisans soutiennent que pour éviter une inflation causée par une émission excessive de billets, le montant de celui-ci doit être réglé d'après celui de l'encaisse métallique de la banque émettrice.
- b. **Le banking principle (école de la banque) :** les défenseurs de cette école parmi lesquels Tooke et Thornton, pensent au contraire qu'il faut qu'il y ait une certaine liberté d'émission monétaire en fonction des besoins de l'économie, sans contrainte de convertibilité¹².

¹⁰ Frédérique DUYRAT, Les étalons monétaires grecs : une introduction, dialogue d'histoire ancienne 2014/supplément 12(s12), p 103-123

¹¹ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9^e édition, p69-70.

¹² Dominique Plihon, « La monnaie et ces mécanismes », la découverte, ISBN version en ligne : 9782707177407

On va passer maintenant la définition de la monnaie scripturale.

3.3. La monnaie scripturale

Il y a une confrontation entre l'offre et la demande de monnaie scripturale. C'est ce qui détermine l'évolution des quantités émises de celle-ci. Les offres de monnaie scripturale sont de nature très différente selon qu'elles émanent des banques centrales ou des autres agents économiques.

Il existe, à l'intérieur d'un même pays une multitude de catégories de signes monétaires qui revient au pouvoir de création de moyens de paiement dont disposent les banques. En dehors de la monnaie « banque centrale », on distingue autant de monnaies que d'institutions gérant des dépôts ayant un caractère monétaire (compte courants postaux, chèques, virements, titres universels de paiement (TUP), ou au moyen de cartes bancaires sous leurs diverses formes, etc.)¹³

De ce fait, il serait judicieux de définir les instruments de circulation de cette même monnaie scripturale, ainsi que leurs développements.

3.3.1. Instruments de circulation de la monnaie scripturale

Le rôle des instruments est de matérialiser l'ordre, donné par le débiteur ou gestionnaire de son compte, de verser une somme donnée à un tiers.

Leur développement s'est déroulé en trois étapes :

a) **Les instruments papiers** : ils prennent quatre formes

- **Le chèque bancaire** : c'est un ordre adressé par le propriétaire du compte, de payer à une tierce personne nommée le montant inscrit sur le chèque.
- **Le titre interbancaire de paiement (TIP)** : appelé aussi avis de prélèvement. C'est un formulaire à remplir qui comporte le montant et les références du paiement ainsi

¹³ P. BERGER, « Le marché monétaire », DAHLAB, 5^{ème} édition, 1993, Alger, p 39-40.

que le numéro de compte et le code de la banque du débiteur. Ce dernier devra le signer, retourner le titre à son créancier qui l'enverra à l'encaissement.

- **Le virement bancaire :** c'est une simple écriture comptable débitant le compte d'un client pour créditer celui d'un autre client. Cette manœuvre peut même être donnée par télex ou fax. De ce fait, elle reste plus simple que le chèque.
- **Les effets de commerce :** titres de crédit interentreprises qui fonctionnent sur les mêmes principes que la lettre de change, sont également un moyen de faire circuler la monnaie scripturale.

b) Les instruments automatisés : ils prennent différentes formes

- **La lettre de change relevé (LCR) :** Elle consiste en un enregistrement des effets de commerce sur support magnétique pour leur traitement sur ordinateur.
- **Le virement automatisé :** c'est un ordre donné à la banque de payer à une date fixe un montant donné (salaire, loyer,...), ou de virer d'un compte à vue un montant donné.
- **Le prélèvement automatique :** c'est une autorisation permanente donnée par le titulaire du compte à la banque d'honorer des factures présentées par un agent désigné.
- **La carte bancaire :** c'est l'instrument le plus connu et utilisé de tous car elle remplit à elle seule simultanément trois fonctions et permet d'effectuer des achats chez tous les commerçants affiliés au réseau. Ce qui fait d'elle un instrument de paiement. Elle permet le retrait de billets des distributeurs automatiques de billet (DAB), donc c'est un instrument de retrait qui permet d'accroître la substituabilité entre scripturale et monnaie fiduciaire. Pour finir, elle peut dans certain cas permettre à son titulaire d'effectuer des achats à paiement différé. Ce qui fait d'elle un instrument de crédit.

Avec l'évolution de la technologie, la monnaie électronique fit son apparition.

3.4. La monnaie électronique

Le concept de monnaie électronique est apparu avec la technologie de la carte microcircuit et son utilisation dans des projets de carte prépayé multi-prestataires. Elle peut être définie

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

comme l'ensemble des techniques informatiques, magnétiques, électroniques et télématiques permettant l'échange de fonds sans support de papier.

Avec le réseau ouvert tel qu'internet, le potentiel de développement de celle-ci a pu être élargi. Il prend deux formes principales :

- **Les paiements sans contrat** : cette technique permet de payer de petites dépenses du quotidien sans saisir un code, seulement en approchant la carte d'un terminal de paiement.
- **Le portefeuille électronique** : celui-ci permet d'effectuer des paiements sur internet sans saisir des numéros sensibles, car ces données sont demandées seulement lors de la création du portefeuille électronique. Par la suite l'utilisateur n'aura qu'à introduire son identifiant et mot de passe et ce afin de réaliser des transactions¹⁴.

Après avoir vu le développement des formes de monnaie à travers le temps, on va s'intéresser aux fonctions de cette dernière.

4. Les fonctions de la monnaie

Chaque courant de pensées attribue à la monnaie différentes fonctions. Du point de vue économique, la monnaie a trois fonctions qui sont : un moyen d'échange, une réserve de valeur et une unité de compte. Mais d'un point de vue sociologique, la monnaie représente aussi un fait social qui permet aux personnes de se sentir appartenir à une même communauté mais aussi un bien public qui génère des liens sociaux et politiques. Les paragraphes qui vont suivre vont synthétiser les fonctions de la monnaie selon chaque courant de pensée.

4.1. Les fonctions économiques de la monnaie

L'approche la plus utilisée est de définir la monnaie par ses fonctions, c'est-à-dire par les services qu'elle rend et par les raisons de l'utiliser. On va commencer par expliquer la première fonction de la monnaie qui est un moyen d'échange.

¹⁴ Dominique Plihon, « La monnaie et ces mécanismes », la découverte, ISBN version en ligne : 9782707177407

4.1.1. La monnaie comme moyen d'échange

La monnaie facilite grandement les échanges.

Il est possible d'échanger sans monnaie, c'est ce qu'on appelle le troc. C'est un mode d'échange bien plus complexe qu'une économie monétaire car il nécessite qu'il y est une double coïncidence des désirs, connaître et comparer un grand nombre de prix relatifs. L'utilisation de la monnaie en tant qu'intermédiaire des échanges efface toutes ces entraves pour faciliter les transactions et satisfaire les besoins de tout un chacun¹⁵.

« L'émergence de la monnaie n'est pas conçue ici comme la création d'une institution ad hoc issue de la loi, mais comme une institution organique, engendrée par le comportement des agents économiques, sans que ceux-ci aient eu la volonté de la créer » (Carl Menger, Principles of Economics, 1871 et dans Origin of Money, 1892).

On va expliquer dans le deuxième point ce qu'on veut dire par la monnaie comme réserve de valeur.

4.1.2. La monnaie comme réserve de valeur

Si on considère que l'une des fonctions de la monnaie est une réserve de valeur, cela voudrait dire qu'on peut la thésauriser pour l'investir ou spéculer plus tard quand l'opportunité sera plus grande.

Or, pour les classiques il n'y a pas de thésaurisation, tout l'argent se doit de circuler, car toute offre rencontrera une demande équivalente, « l'offre crée la demande » c'est la fameuse loi des débouchés. De ce fait la monnaie sert seulement d'intermédiaire des échanges entre acheteurs et vendeurs. Il ne peut y avoir de demande de monnaie pour elle-même. De ce qui précède, pour les classiques cette fonction de réserve de valeur n'a pas lieu d'être.

Quant aux Keynésiens, c'est autre chose. Ils pensent qu'on peut détenir la monnaie pour motif de précaution c'est-à-dire pour se prémunir contre les aléas de la vie, ou pour motif de

¹⁵ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition, p69

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

spéculation c'est-à-dire attendre une meilleure opportunité. Ces deux motifs font de la monnaie une réserve de valeur¹⁶.

Pour finir, on va définir dans le dernier point la monnaie comme unité de compte.

4.1.3. La monnaie comme unité de compte

Appeler aussi étalon de valeur, elle sert à exprimer la valeur de tous les autres biens ce qui facilite les échanges d'une économie. Elle est aussi un rapport social car elle résulte d'un choix collectif. Elle est l'institution à laquelle se référer pour procéder à l'échange.

En l'absence d'une unité de compte, chaque bien aurait un prix relatif, exprimé par rapport à chacun des autres biens existants¹⁷.

Après avoir défini les fonctions économiques de la monnaie, on va passer à ces fonctions sociales.

4.2. Les fonctions sociales de la monnaie

Les fonctions sociales de la monnaie peuvent être définies comme étant un fait social total, comme une appartenance à une communauté et pour finir comme un bien publique.

On va commencer par le premier point la monnaie comme étant un fait social total.

4.2.1. La monnaie « un fait social total » (Marcel Mauss)

La monnaie représente un lien social dont l'indéfectibilité est l'un des gages essentiels de la prospérité collective.

¹⁶ Jézabel Couppey-Soubeyran, « Monnaie, Banque, Finance », Presse Universitaires de France, 2012, P117-118.

¹⁷ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition, p70.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Cette dimension est très importante ; la monnaie n'est pas seulement un pur instrument technique permettant de résoudre au mieux les difficultés du troc elle représente un rapport social. La plupart des théoriciens allemands ont vu juste là-dessus. Cette même idée se retrouve chez d'autres auteurs hétérodoxes comme Marx pour qui la monnaie est inséparable des rapports marchands et de l'exploitation. Pour Marx dont l'étude repose sur l'analyse des rapports marchands ; une économie marchande est une économie où l'usage du travail social repose sur des décisions privées et non sur une coordination collective à priori. De ce point de vue, la monnaie est, un instrument de la « socialisation » des travaux privés¹⁸.

Passons maintenant à la deuxième fonction sociale de la monnaie, une appartenance à une communauté.

4.2.2. La monnaie, appartenance à une communauté

La monnaie représente une forme de « langage commun » utilisé au sein d'une même « communauté » de paiement, c'est le symbole de l'appartenance à cette même communauté humaine sur un même territoire. Elle permet de relier les individus en établissant des règles communes à tous : producteurs et clients. Elle forge l'identité commune et permet de souder une population. On peut voir qu'il existe des communautés monétaires qui ne correspondent pas à des communautés politiques, c'est le cas par exemple des monnaies locales qui constituent des communautés d'échanges sans qu'existe une souveraineté politique à cette même échelle locale. La dimension téléologique de la monnaie se manifeste à travers le projet politique et/ou social partagé par la communauté de paiement. Pour les monnaies locales, il s'agira le plus souvent de développer les « finalités communautaires » telles que l'identité d'une région ou d'une localité, ou bien de promouvoir de nouvelles pratiques de production et de consommation, ce que se donne pour objectif l'association instituant la monnaie¹⁹.

Pour finir, on va expliquer comment la monnaie peut être perçue comme un bien public.

4.2.3. La monnaie, bien publique

¹⁸ M. BASSONI, A. BEITONE, « Monnaie théories et politiques », DALLOZ, 2^{ème} édition, paris, 1997, p29-30.

¹⁹ Document en ligne. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3872>. Consulté le 08/02/2021.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

La monnaie, au-delà de sa fonction économique, est aussi un bien public, générateur de liens sociaux et politiques. Lorsque les agents économiques rejettent une monnaie, cela ne débouche pas sur le "libre fonctionnement des marchés", mais sur un chaos social terrible, qui exige la reconstruction d'une nouvelle monnaie légitime.

La conception "institutionnaliste" de la monnaie s'attache donc plutôt à définir les institutions nécessaires à l'établissement de l'acceptabilité d'une monnaie, de la confiance des agents économiques et de la coopération entre les Etats participants. La confiance dans une monnaie n'est pas un contrat, ménageant un équilibre avantage/coût entre des parties, c'est un rapport social collectif qui signifie la reconnaissance d'une souveraineté²⁰.

Sachant que la monnaie est considérée comme un bien public, il semble opportun de démontrer la relation qui existe entre la monnaie et l'Etat.

5. La monnaie et l'Etat

Il existe une relation très étroite entre la monnaie et l'Etat à travers l'histoire. Une monnaie existerait-elle toujours sans l'Etat ? Qui a besoin de l'autre pour exister est-ce la monnaie ou l'Etat ? La valeur de la monnaie fiduciaire provient-elle de la garantie accordée par l'Etat ? On va tenter de répondre à ces questions par ce qui suit :

Depuis la Mésopotamie, les échanges commerciaux existaient et étaient facilités par l'usage d'une monnaie marchandise à savoir les métaux précieux qui avaient un usage réel et non seulement monétaire, de ce fait une vérification de son poids et sa qualité était nécessaire pour s'assurer de sa valeur. Cette même monnaie n'était pas fournie par l'Etat mais ça ne l'a pas empêché de circuler. Il existe des cas similaires dans le commerce à grande distance et ceux jusqu'à l'époque moderne, car même les pièces frappées par les Etats étaient le plus souvent utilisées pour leurs poids de métal.

Afin que cette monnaie se diffuse largement et soit acceptée par tous, l'intervention de l'Etat est devenue une nécessité, mais aussi pour empêcher les abus et unifier la monnaie dans le

²⁰ Document en ligne. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/05/31/la-monnaie-est-aussi-un-bien-public-generateur-de-lien-social-et-politique_1365309_3234.html. Consulté le 09/02/2021.

territoire. Voilà pourquoi on va expliquer dans le prochain point la nécessité de l'intervention de l'Etat.

6. Pourquoi l'intervention de l'Etat

Comme on a pu le voir dans les paragraphes précédents, au vue de l'importance des coûts de vérification de ces monnaies marchandises, elles ne purent jamais se diffuser largement. De ce fait, certains agents économiques se sont proposés pour émettre de la monnaie tout en apportant des garanties sur sa qualité.

C'est ainsi qu'autrefois les banques d'émission promettaient la convertibilité de leurs billets en métal précieux et que les banques d'aujourd'hui la promettent en monnaie « banque centrale ».

Toutefois, dès lors que la masse de la population fut concernée, un contrôle étatique a dû être mis en place et ce pour trois raisons principales :

- En premier lieu, l'importance des risques d'abus. Cela fut constaté aux Etats-Unis, dans les milieux du XIX^e siècle, où régnait un régime de « banque libre », et où chaque banque pouvait émettre des billets à volonté : même si ces abus ne furent pas nombreux, ils eurent un impact retentissant, ce qui a conduit à l'intervention régulatrice de l'Etat. Aujourd'hui encore, l'une des conditions de la confiance dans la monnaie, vient de la régulation du système bancaire, ce qui permet de dire que la monnaie tire sa valeur en partie de la surveillance que l'Etat exerce sur les banques.
- En second lieux, la monnaie est un bien pour lequel les effets de réseau sont importants, et sa production est une activité à rendement d'échelle. L'intervention de l'Etat en vue d'unifier monétairement son territoire se justifie par le fait que chaque usager doit avoir accès au plus grand nombre de partenaires. Par ailleurs, ces économies d'échelle peuvent conduire au monopole, ce qui justifie traditionnellement une intervention de l'Etat²¹.
- Pour finir, si on parle de monopole, alors forcément on pense au profit, donc matière imposable. Les Etats, recherchant toujours plus de ressources, considère que fournir ce

²¹ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition, P 74-75

bien indispensable et d'avoir le monopole leur fourniraient un revenu couramment nommée seigneurage qui correspond au revenu procurer à l'Etat grâce à son pouvoir de battre la monnaie²².

Contrairement à ce que tout le monde pense, ce ne fut pas le cas en temps normal, à l'époque de la monnaie métallique, il prélevait de l'ordre de 1% du métal destiné à la frappe, et plus récemment par la production de billets à bon marché. De ce fait les recettes de seigneurage ne représentent une part substantielle des ressources publiques que très rarement. La raison était que les Etats pendant un certain temps n'arrivaient pas à imposer l'usage d'une seule monnaie dans leurs pays. Les agents économiques utilisaient les pièces et billets de pays voisins. Le fait de pouvoir payer l'impôt dans la monnaie nationale fut un argument décisif pour la diffusion de celle-ci, et fut la première étape vers le cours légal. En effet, cela a diminué l'intérêt de production de la mauvaise monnaie par l'Etat²³.

²² Ntagoma Kushinganine, « Economie politique », J-B. L'ARMATTAN, Paris, 2013, P 258.

²³ Frederic Mishkin, op cit, P 76.

SECTION II : LA CREATION DE LA MONNAIE ET LES AGREGATS MONETAIRES

La gestion de la monnaie est, depuis des millénaires, un exercice d'équilibre difficile. Elle fut autrefois émise exclusivement par les princes. De nos jours, elle est émise par les banques, ce qui rend la valeur de la création monétaire inconnu.

La création de la monnaie bancaire met en question le pouvoir des banques centrales. Lorsqu'elle est bien gérée, leur légitimité n'est pas contestée. Dans le cas contraire, elle devient un redoutable ennemie, allant jusqu'à provoquer leur chute. Elle possède en fait une caractéristique unique : la confiance. Sa gestion, laissée à l'initiative exclusive de l'une des parties donne lieu à des abus.

En vue de cette importance, on va expliquer dans un premier lieu ce qu'on entend par la création monétaire.

1. La création monétaire

Dans toutes les économies, il existe à un moment donné, un stock de monnaie. Celui-ci vient de différents flux qui pour l'essentiel, résultent du pouvoir de création monétaire des banques. Avec l'indépendance des économies, ce pouvoir franchit les frontières que ce soit nationales ou internationales. Ce pouvoir entraîne des responsabilités pour ses détenteurs, et une volonté de réguler pour leurs tuteurs²⁴.

Les paragraphes qui vont suivre expliquent les différents mécanismes de la création monétaire, ainsi que les limites de ce pouvoir.

1.1. Le pouvoir de création monétaire

C'est les banques qui exercent ce pouvoir complexe voilà pourquoi il faut impérativement imposer des limites afin d'empêcher les possibilités d'abus.

1.2. Les mécanismes de création

²⁴ C. OTTAVI, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette Supérieur, 3^{ème} édition, Paris, 2007, p 59.

Le quasi-monopole de la création monétaire vient des banques. Toutefois, en constatant qu'une grande partie de cette monnaie leur échappe il en devient difficile d'appréhender la réalité du mécanisme.

Voilà pourquoi on va commencer tous d'abord par expliquer ce qu'est la réalisation économique de la création monétaire.

1.2.1. La réalisation économique

Les banques monétisent des créances contre la mise à disposition de crédits. On peut constater cette création dans la pratique de l'escompte. Le banquier crédite le compte de son client d'un montant équivalent à celui de l'achat d'une créance. De ce fait, celui-ci dispose d'un solde créditeur qui accroît le stock monétaire.

De ce qui précède, il y a accroissement de la masse monétaire par la mise à disposition d'un crédit d'escompte ou par caisse. C'est ce phénomène qui est caractérisé chez les Anglo-Saxons par l'adage : « loans make deposits » (les crédits font les dépôts)²⁵.

Maintenant essayons de voir comment cette création se fait dans la pratique.

1.2.2. L'appréhension pratique

La principale préoccupation du banquier est de collecter en permanence des dépôts à l'extérieur. De ce fait, il est manifestement inconscient qu'il crée de la monnaie.

Ce paradoxe peut tenir du fait que la monnaie créée lui échappe en partie par le jeu des compensations dans l'espace. Elle s'échappe par retrait de billets (sous forme de monnaie manuelle) et par virement de paiement chez les confrères (sous forme de dépôts).

Le caractère collectif du pouvoir de création rend difficile l'appréhension du phénomène, car l'addition de monnaie nouvelle au stock existant ne peut être constatée réellement qu'au niveau du système bancaire dans sa globalité²⁶.

²⁵ M. BIALES, R. LEURION, J-L. RIVAUD, « Notions fondamentales d'économie », FOUCHER, 5^{ème} édition, Paris, 2004, p 147.

Pour finir, on va voir la dimension de ce phénomène et pour cela on va s'intéresser en premier lieu aux facteurs de création

1.3. Dimension du phénomène

L'origine de la création monétaire vient des flux de créances offertes aux banques par les demandeurs de monnaie. En contrepartie de ces facteurs de création, va se constituer une masse monétaire dont les composants se modifient en fonction de l'infrastructure économique et sociale.

1.3.1. Les facteurs de création

On constate différents facteurs de création. Le plus important d'entre eux vient de la monétisation des créances nées ou à naître, détenues par les clients des banques du fait de leur activité sur le marché intérieur. Le crédit par escompte, les crédits de compagne, les facilités de caisse, sont les illustrations les plus significatives²⁷.

Les créances sur l'étranger comme les activités exportatrices de biens ou des services, correspondent à des entrées de devises dont la cession aux banques entraîne une création monétaire.

Enfin, les besoins de financement de la trésorerie publique s'alimentent de la création monétaire lorsque les créances sur l'Etat se retrouvent dans le portefeuille des banques. A ce moment-là, elles correspondent aux emplois bancaires, au même titre que les crédits à l'économie ou les crédits sur l'étranger²⁸.

Passons maintenant à une autre dimension du phénomène de la création monétaire, les agrégats monétaires qui sont impactés par cette création.

²⁶ V. LELIEVRE, « Macroéconomie (la monnaie) », BREAL, Tome 2, Paris, 1999, p 45.

²⁷ B. GENDRON, A. SAKER, « Economie », LEXTENSO, Paris, p 228.

²⁸ Macroéconomie (la monnaie), V. LELIEVRE, BREAL, Tome 2, Paris, 1999, p 45.

1.3.2. Les agrégats de la masse monétaire

Dans le stock monétaire, né de ses différents flux de demandes de crédit, l'on y trouve les soldes créditeurs de la banque, appelé communément dépôts ou monnaie de banque et ils sont inscrits au passif des banques.

Ces dépôts, dont une partie est convertie en billets ou monnaie manuelle, constitue une autre composante de la masse monétaire dont l'institut d'émission a le monopole de la création et ceux afin de pouvoir répondre aux besoins courants des leurs titulaires.

Et pour finir, il y a l'apparition de ce que l'on appelle la quasi-monnaie, lorsque les avoirs à vue auprès des banques sont transformés en dépôt à terme.

Les signe M1, M2 et M3 sont utilisés dans les statistiques monétaires, afin d'identifier les différentes composantes de la masse monétaire au sens large²⁹.

Après avoir abordé les mécanismes de la création monétaire, il est impératif d'expliquer les limites de celle-ci, car elle ne peut se faire à l'infini.

1.4. Les limites du pouvoir

La monnaie, contrepartie de l'économie, comme celle citée ci-dessus ne peut avoir une croissance exponentielle. Car une création illimitée de monnaie signifierait la fin d'une économie et se traduirait par un choc dans l'ordre économique. On constate, que les facteurs de création portent en eux-mêmes leurs propres facteurs d'annulation. Et il appartient aux pouvoirs publics de la réguler si l'expansion monétaire est trop forte.

Prenons tout d'abord les limites naturelles de la création monétaire et tentons de les expliquer.

²⁹ C. OTTAVI, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette supérieur, 3^{ème} édition, Paris, 2007, p 52.

1.4.1. Les limites naturelles

Elles sont intrinsèques aux mécanismes monétaires. Le niveau de la masse monétaire est déterminé par une compensation permanente entre les flux créateurs et les flux destructeurs. On constate qu'il y a destruction monétaire à l'échéance d'un crédit, et une création à sa naissance.

Il existe aussi une limite naturelle qui est inhérente à la gestion monétaire. Même si les banques le souhaitent et y étaient autorisées, elles ne peuvent pas créer indéfiniment des soldes créditeurs en accordant des crédits. Il y a des limites physiques à leurs pouvoirs de création.

Les banques doivent s'approvisionner à la banque centrale et lui céder des actifs lorsque la clientèle procède à des retraits de billets. Donc il y a transfert du pouvoir de création monétaire à l'institut d'émission qui dispose d'un pouvoir de cette nature au second degré.

De plus les banques sont contraintes de détenir d'une façon permanente des encaisses de précaution et ce de par leurs fonctions, sous forme de billets ou de soldes créditeurs auprès de la banque centrale. Ce sont autant de signes monétaires qui sont hors circuit des échanges et, par-là non comptabilisables dans la masse monétaire³⁰.

En plus des limites naturelles de la création, il y a ce qu'on appelle les limites artificielles qui sont fixées par les autorités monétaires. C'est ce qu'on va voir dans le prochain point.

1.4.2. Les limites artificielles

Elles sont fixées par les autorités monétaires en fonction de la politique monétaire. Elles peuvent résulter du prix de l'accès aux ressources de l'institut d'émission c'est ce qu'on appelle la dissuasion par les taux de réescompte ou d'intervention.

Les autorités monétaires peuvent aussi limiter le pouvoir de création monétaire des banques en imposant une politique sélective qui consiste à, soit imposer un minimum de réserves obligatoires, soit limiter les catégories d'actifs susceptibles d'être éligibles au réescompte.

³⁰ J. LONGATTE, P. VANHOVE, « Economie générale », DUNOD, Paris, 2001, p 159.

Après avoir expliqué les différentes limites de la création monétaire, passons maintenant à un acteur très important dans ce mécanisme et qui est la responsabilité monétaire des banques.

2. Les responsabilités monétaires des banques

Pour l'essentiel, elles naissent des mécanismes de la transformation monétaire, dont les effets appellent à une politique de régulation de la part des autorités monétaires.

Les banques ont différentes responsabilités monétaires, qu'on va présenter en deux points. La première est la transformation monétaire et le second est la régulation monétaire. Le premier point est expliqué dans le paragraphe qui va suivre.

2.1. La transformation monétaire

Ce mécanisme est inhérent à la fonction bancaire. Mais celui-ci a des limites malgré ses avantages économiques. Il a aussi des filets de sécurité qui sont pour l'essentiel les ressources du marché monétaire au sens large.

On va tenter d'expliquer dans ce qui va suivre le mécanisme de la transformation monétaire.

2.1.1. Le mécanisme et ses limites

Il s'agit de la transformation qui résulte de l'affectation des ressources courtes en emploi long.

La transformation monétaire a pour conséquence de mobiliser les encaisses inactives, c'est-à-dire l'épargne monétaire en faveur du développement économique³¹.

Après avoir expliqué comment se fait la transformation monétaire, passons maintenant aux filets de sécurités dont dispose les banques pour éviter tout dérapage.

³¹ J. LONGATTE, P. VANHOVE, Op. Cit, p 159.

2.1.2. La soupape du marché monétaire

Les banques disposent d'une série de filets de sécurité. Toutefois dans le cas où elle n'aura pas pris des précautions, ou si celles-ci n'ont pas suffi, une banque peut emprunter en blanc des devises dans le marché interbancaire via des courtiers de banques ou solliciter ses consœurs directement.

Et pour finir, si tout ce qui précède ne suffit pas, elle peut emprunter en cédant des actifs c'est-à-dire contre papier. Il faudra que ceux-ci soient acceptés par la place. De ce fait, un certain nombre d'instruments standardisés d'échange dans le marchés car ils sont réescomptables auprès de la banque centrale.

On a expliqué dans les précédents paragraphes la première responsabilité monétaire des banques, passons maintenant à sa deuxième responsabilité la régulation monétaire expliquer dans ce qui va suivre.

2.2. La régulation monétaire

Elle a un double contenu : celui de protection dont la finalité est de protéger les avoirs des déposants, ce qu'on va expliquer dans le point suivant, et de contrôle dont les ambitions sont de contrôler l'émission de monnaie, présenté dans le deuxième point.

2.2.1. La protection des déposants

Le législateur a accordé aux banques le monopole de la collecte des dépôts du public, mais il s'efforce de sélectionner l'accès à cette profession car les enjeux pour l'économie au quotidien sont trop grands.

Les déposants à vue ou à terme doivent pouvoir disposer de leur avoirs « ad nutum ». De ce fait, les autorités monétaires veillent à ce que les banques soient en permanence potentiellement liquides au quotidien et à court terme prolongé. Elles doivent à tout moment être capables de présenter un coefficient de liquidité prévisionnel au moins égal à 100% entre les éléments de l'actif réputé liquide et les éléments du passif considéré comme exigible.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

La banque peut devenir insolvable voilà pourquoi dans la plupart des législations, il y a un capital minimum requis pour les banques et les établissements financiers, qui sert à endosser les pertes sur les crédits non absorbés par la marge brute des banques. Il s'agit d'un rapport fixe entre le capital et les crédits, et ce afin de limiter l'effet levier³².

2.2.2. La défense de la monnaie

Il y a une politique traditionnellement utilisée afin de dissuader à une création excessive de la monnaie qui réside dans une politique dite d'argent cher. En premier lieu pour les banques emprunteuses auprès de la banque centrale, et ce, par la hausse du taux d'intervention, ou le prix auquel les banques peuvent y monétariser leurs créances³³.

La défense de la monnaie n'est pas seulement une protection des avoirs des déposants mais c'est aussi la protection de la valeur relative d'une monnaie et une protection au plan collectif³⁴.

Après avoir expliqué les mécanismes de la création monétaire, il nous semble impératif de citer et détailler les différents agrégats monétaires que l'Etat utilise afin de pouvoir calculer la masse monétaire.

3. Les agrégats monétaires

3.1. Les agrégats théoriques

De ce qui précède on ne peut plus dire que la monnaie se résume seulement aux moyens de paiements (essentiellement, l'agrégat M1). Toutefois, même à ce niveau, il y a des « formes de monnaies » susceptibles de servir rapidement de moyens de paiement et qui ne sont pas enregistrées dans les statistiques, tels que les chèques de voyage, les billets et devises étrangères (pouvant être convertis à tout moment en argent liquide), ainsi que la possibilité de

³² S. DIATKINE, « Institutions et mécanismes monétaires », ARMAN COLLIN, 2^{ème} édition, Paris, 1996, p 67.

³³ S. BRANA, M. CAZALS, « La monnaie », DUNOS, 3^{ème} édition, Paris, 2014, p 68.

³⁴ Bruno Moschetto et Jean Roussillon, « La banque et ses fonctions», Presses Universitaires de France, 2003, P59-74.

tirage offertes par certains établissements de crédit à une partie de leurs clientèle (permettant à celle-ci des découverts momentanés et gratuits)³⁵.

Les dépôts rémunérés font partie logiquement de l'offre de monnaie même s'ils ne sont pas de la monnaie au sens où ils ne peuvent pas être transférés directement d'un agent à un autre. Mais en raison des possibilités de transfert, souvent quasi-automatique, des dépôts rémunérés vers les dépôts à vue et inversement. Au vue de la facilité de leurs conversions en monnaie, les autorités monétaires se doivent de ne pas les ignorer lorsqu'elles étudient la capacité des agents économiques à pouvoir disposer de ressources en termes de pouvoirs d'achat global.

Voilà pourquoi « toute définition large de la masse monétaire est arbitraire : elle est toujours entourée d'une nébuleuse « d'actif liquide » qui n'en font pas partie mais qui en sont de proches substituts. » (N. KALDOR, 1982).

De ce qui précède, on a une définition théorique des agrégats monétaire, maintenant essayons de voir la logique qui constitue ces mêmes agrégats.

3.2. La logique de construction des agrégats monétaires

3.2.1. Monnaie et épargne liquide

Si l'on prend la définition la plus simple de la monnaie et la plus restrictive, la monnaie est constituée par l'ensemble des moyens de paiement. Toutefois, si l'on a de la monnaie, ce n'est pas seulement pour effectuer les dépenses courantes de la semaine ou du mois, mais aussi pour avoir une épargne disponible, et pour pouvoir régler, dans un futur plus ou moins éloigné, les achats qu'on avait projeté et les dépenses imprévues. Donc l'on peut déduire que la monnaie joue un rôle de réserve temporaire de pouvoir d'achat.

Les Banques et les Caisses d'Epargne proposent aussi à leurs clientèles une multitude de placements qui peuvent jouer le rôle de réserve de valeur temporaire. Prenons l'exemple du

³⁵ C.OTTAVI, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette supérieur, 3^{ème} édition, 2007, Paris, p52.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

carnet d'épargne, qui a l'avantage de procurer un revenu, tout en restant disponible si l'on souhaite effectuer des dépenses³⁶.

L'appellation épargne liquide représente l'ensemble des placements financiers qui, à côté des moyens de paiement, constituent des réserves temporaires de pouvoir d'achat. Pour pouvoir être qualifié de « liquide », le placement doit pouvoir être disponible avec un coût nul ou faible, sans risque ou avec un faible risque de perte en capital.

Après avoir expliqué la relation entre la monnaie et l'épargne liquide, on va démontrer la relation entre cette même épargne et les agrégats monétaires.

3.2.2. Epargne liquide et agrégats monétaires

Les banques centrales cherchent à mesurer au mieux la quantité de monnaie en circulation. Pour y arriver, elles utilisent différents agrégats monétaires. Depuis les années 1980, leur définition est devenue plus difficile du fait des nombreuses innovations financières et la plupart des banques centrales ont modifié, parfois à plusieurs reprises, leurs mesures de la monnaie³⁷.

L'enjeu est de pouvoir connaître la capacité de dépense des agents économiques, qui est donné par le montant de leurs avoirs rapidement mobilisables pour l'acquisition des biens ou des services.

Dans une optique monétariste cette dépense est susceptible d'agir sur les prix ou dans une perspective Keynésienne sur l'activité économique.

Il faut alors opérée une délimitation de ce qui est considéré comme monnaie au sens strict ou pouvant le devenir facilement, et ce qui n'est pas monnaie.

Voilà pourquoi quatre agrégats monétaires ont été retenus afin de mesurer les actifs à caractère monétaire du secteur de monnaie. Ces agrégats sont obtenus à partir du passif consolidé des IFM (institutions financières monétaires) et sont inclus les uns dans les autres,

³⁶ D. MARTINA, M. FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDOU, I. RABOUD, « Economie générale », NATHAN, France, 1995, p139.

³⁷ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9^{ème} édition, P76.

comme des poupées russes, et s'élargissent progressivement des moyens de paiement vers les placements imparfaitement liquides³⁸.

Les paragraphes suivants vont définir chaque agrégat monétaire ainsi que ses composants.

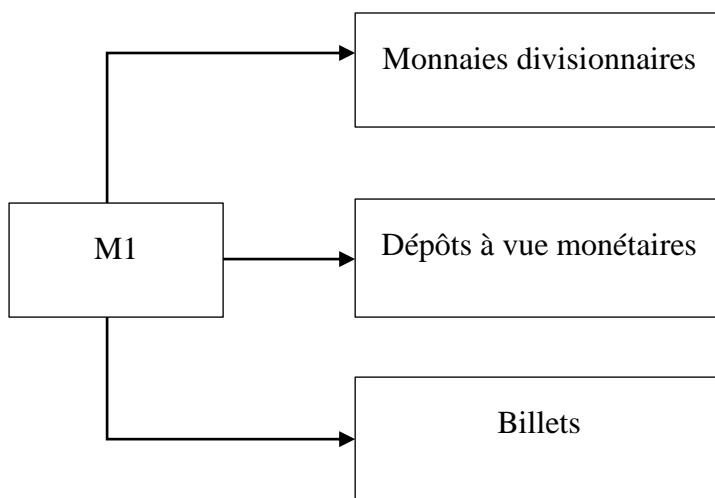
3.2.2.1. L'agrégat M1

M1 est l'agrégat le plus étroit. Il regroupe tous les moyens de paiement directement utilisables émis par les établissements de crédits, les CCP et le Trésor. Ce sont essentiellement les monnaies divisionnaires (pièces), les billets et les dépôts mobilisables par chèque gérés par les établissements de crédit, le Trésor et la poste (CCP)³⁹.

M1 = ensemble des moyens de paiement.

C'est l'agrégat qui représente l'ensemble des moyens de paiement. Il constitue la masse monétaire au sens strict

Figure 1 : Le contenu statistique de l'agrégat M1



Source : fait par l'auteur

³⁸ D. MARTINA, M. FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDOU, I. RABOUD, « Economie générale », NATHAN, France, 1995, p140

³⁹ B. Bernier, S. Yves, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 8^{ème} édition, Paris, 2008, P283-284.

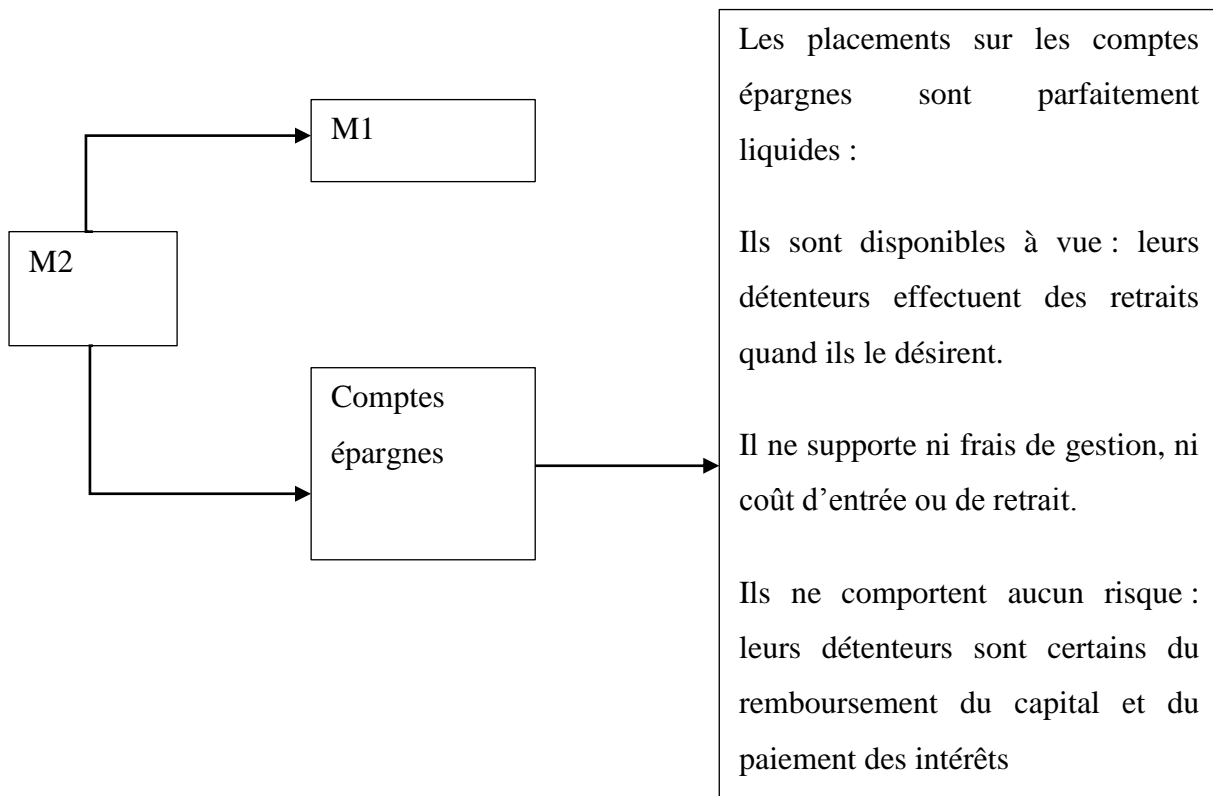
3.2.2.2. L'agrégat M2

Cet agrégat englobe M1 et incorpore en plus deux autres types de dépôts assimilés à la monnaie :

- Les dépôts effectués auprès des banques, qui ne sont pas disponibles immédiatement mais remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois.
- Les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans, dont la conversion en monnaie n'est disponible qu'à cette échéance⁴⁰.

M2 = M1 + placement parfaitement liquides (disponibles sans coût, à vue et sans risque).

Figure 2 : le contenu statistique de l'agrégat M2



⁴⁰ Jézabel Coupey-Soubeyran, « Monnaie, Banque, Finance », presses universitaires de France, 2012, P135

Source : Macroéconomie, D. BEGG, F. STANELY, D. RUDIGER, DUNOS, 2^{ème} édition, Paris, 2002, p135.

3.2.2.3. L'agrégat M3

Il représente l'agrégat le plus important car il sert de base à la politique monétaire unique, en particulier à la fixation d'une norme de progression de la masse monétaire⁴¹.

C'est l'agrégat le plus large. Il englobe les deux premiers agrégats et inclut des instruments négociables de trois types :

- Des accords de pension (convention par laquelle une valeur est cédée à un prix donné, tandis que le débiteur obtient simultanément le droit et l'obligation de racheter à un prix déterminé et à un terme fixé à l'avance sur sa demande) ;
- Des titres d'OPCVM monétaire (organismes de placement collectif en valeurs mobilières)
- Des titres de créance d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans, émis par les institutions financières monétaires (IFM)⁴².

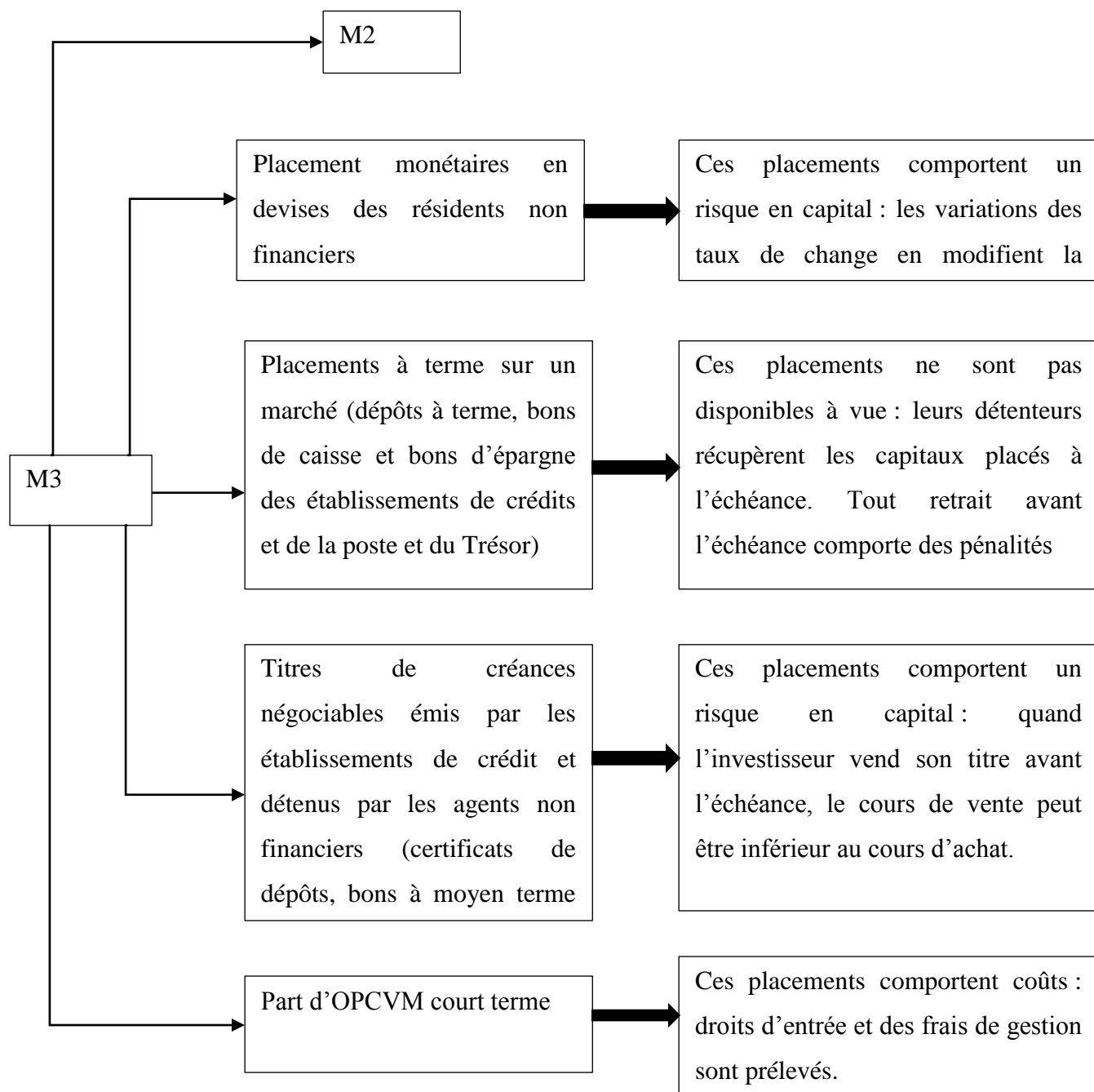
M3 = M2 + placement effectués auprès d'institutions financières et imparfaitement liquides (présentant des coûts de transformation en moyens de paiement, et/ou assortis d'une échéance, et/ou affectés d'un risque de perte en capital).

L'agrégat M3 constitue la définition officielle de la masse monétaire.

⁴¹ D. Begg, S. Fisher, R. Dornbusch, « Macroéconomie », DUNOS, 2^{ème} édition, Paris, 2002, P 135.

⁴² Jézabel Couppéy-Soubeyran, « Monnaie, Banque, Finance », presses universitaires de France, 2012, P137.

Figure 3 : le contenu statistique de l'agrégat M3



Source : D. MARTINA, M. FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDU, I. RABAU,
« Economie générale », NATHAN, France, 1995, p141.

3.2.2.4. L'agrégat M4

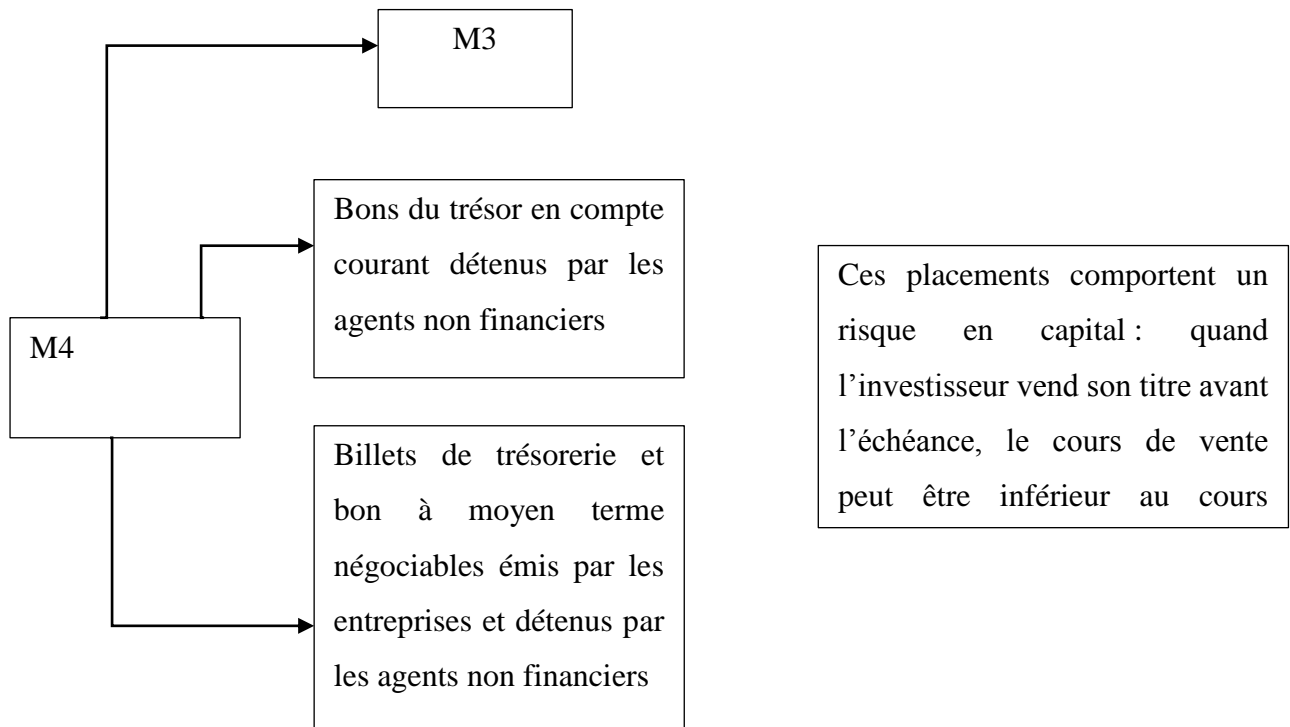
M4 s'obtient en ajoutant à M3 les titres de créances négociables émis par les agents non financiers et qui sont :

- les bons de Trésors négociables (BTN) qui représentent l'instrument principal de refinancement à court terme de l'Etat,
- les billets de trésorerie sont des titres émis par les entreprises pour leur financement à court terme.
- Les bons à moyen terme négociables sont émis également par les firmes pour leurs besoins de financement plus long⁴³.

M4 = M3 + placements des agents non financiers en bon du Trésor et en titres à court et moyen terme émis par les sociétés non financières.

⁴³ D. BEGG, S. FISCHER, R. DORNBUSCH, « Macroéconomie », DUNOS, 2ème édition, Paris, 2002, P 135

Figure 4 : le contenu statistique de l'agrégat M4



Source : D. MARTINA, M. FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDU, I. RABAU, « Economie générale », NATHAN, France, 1995, p142.

Les quatre agrégats monétaires cité ci-dessus servent à mesurer la masse monétaire voilà pourquoi, dans les prochains points on va s'intéresser à celle-ci et tenter de comprendre son importance dans l'économie ainsi que ces différentes contreparties.

Commençons d'abords par donner une définition de la masse monétaire.

4. La masse monétaire

Le calcul de ces agrégats monétaires nous permet de mesurer la masse des moyens de paiement dont disposent les agents non financiers. Jusqu'à récemment, il était facile d'en délimiter le contenu.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Au sens strict, la monnaie ne comprenait que les disponibilités monétaires : billets, monnaies divisionnaires, dépôt à vue ; en y ajoutant les disponibilités quasi-monétaires telle que les dépôts à terme dans banques, bons de caisse, on obtient un ensemble communément appelé masse monétaire, et pour finir les liquidités de l'économie étaient déterminées en ajoutant des avoirs à court terme. Leurs caractères étaient très proches de ceux de la quasi-monnaie, mais n'étaient pas détenue par les banques.

La simplicité de ce classement a disparu sous l'effet d'une triple évolution qui consiste en la déspecialisation des intermédiaires financiers et l'effacement de la distinction entre établissements bancaires et non bancaires, le décloisonnement des marchés de capitaux et pour finir l'innovation financière créant une gamme continue de produits de placement, du très court terme au long terme.

Au vue de la complexité de donné une définition simple de la masse monétaire et afin de mieux la comprendre on va d'abord tenter de la délimiter.

4.1. Délimitation de la masse monétaire

La masse monétaire regroupe l'ensemble des formes de monnaies donc les moyens de paiement : pièces, billets, dépôts à vue, qui permettent de régler des dettes immédiatement. Mais elle inclut aussi les actifs liquides, qui répondront à la fonction réserve de valeur de la monnaie. De ce fait la frontière entre actifs liquides et actifs financiers est devenue flou d'où la difficulté de la délimitation de la masse monétaire.

Le prochain point qu'on va aborder, permet de comprendre l'évolution de la masse monétaire.

4.2. L'évolution de la masse monétaire

On constate qu'il y a une monté des actifs monétaires au détriment des formes plus liquides en étudiant l'évolution de la masse monétaire sur le long terme. Mais à court terme, la masse monétaire varie en fonction de l'activité économique. On constate une relation à double sens :

une plus grande quantité de monnaie est nécessaire pour les transactions importantes, et une monnaie abondante permet un montant de transaction plus important⁴⁴.

Après avoir délimité la masse monétaire et compris son évolution, passons maintenant au point le plus important, les contreparties de celle-ci.

4.3. Les contreparties de la masse monétaire

Le calcul des agrégats monétaires se fait sur la base des placements des agents ou sur la détention d'actif. Toutefois, il faut signaler que ces actifs ont été émis et souscrits en contrepartie de demandes de financement qui peuvent provenir de différents agents. L'origine de la création monétaire vient de ces demandes de crédits entre les différents agents agréés de l'économie et donne une information importante sur l'état d'ensemble de l'économie. Elle révèle l'évolution du solde de financement des agents d'une période à une autre, qu'il soit en amélioration ou en détérioration.

On peut distinguer trois contreparties de la masse monétaire :

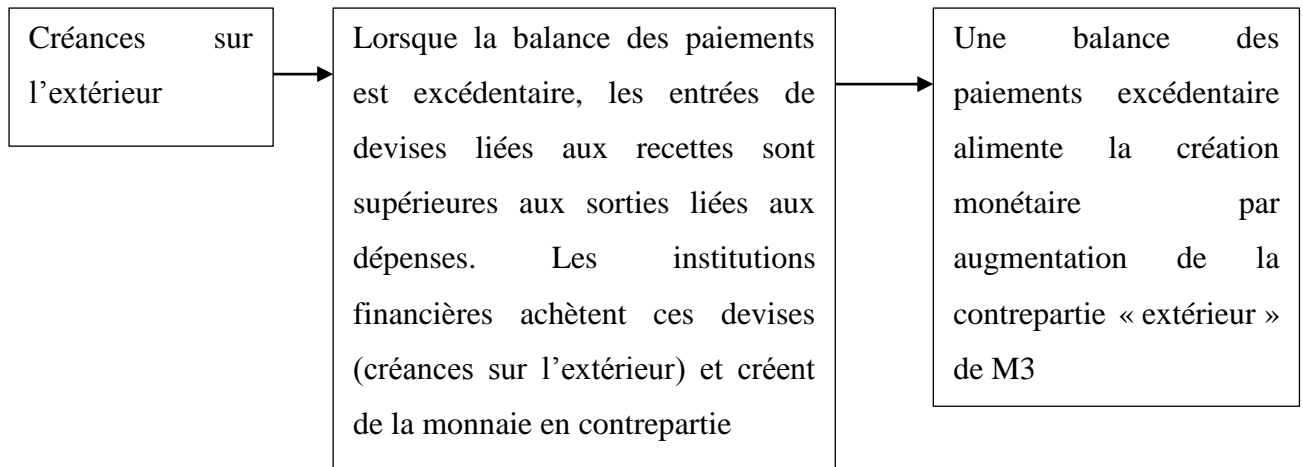
4.3.1. Les créances sur l'extérieur

Elles se mesurent par la variation nette des engagements financiers de la nation vis-à-vis du reste du monde, suite aux échanges extérieurs. Cette transaction est l'origine d'une création monétaire⁴⁵.

⁴⁴ J. LONGATTE, P. VANHOVE, « Economie générale », DUNOS, Paris, 2006, p54.

⁴⁵ H. KEMPF, « Macroéconomie », DALLOZ, 2^{ème} édition, Paris, 2006, P145-146.

Figure 5 : les créances sur l'extérieur



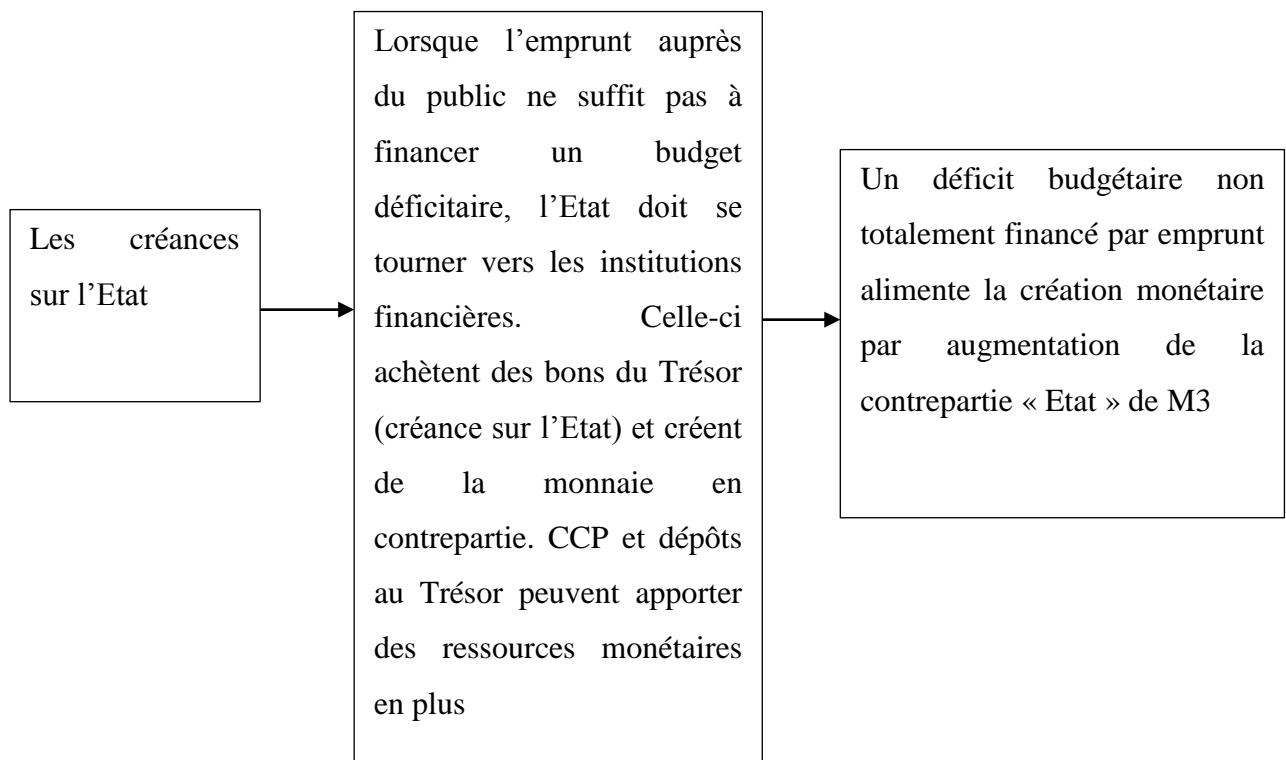
Source : D.MARTINA, M.FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDU, I. RABAU, « Economie générale », NATHAN, France, 1995, p143.

4.3.2. Les créances sur l'Etat

Leur contrepartie recense les financements monétaires obtenus par l'Etat auprès des établissements de crédits pour le financement de son éventuel déficit. On peut y distinguer les crédits à l'Etat, où on y trouve trois catégories citées comme suit : les crédits de la Banque centrale, les crédits des autres établissements de crédits et les crédits des agents non financiers. Les titres émis par l'Etat sont les titres émis par le Trésor et souscrits par les intermédiaires financiers sur le marché monétaire « bons du Trésor négociables » ou financier telle que les obligations d'Etat, obligations assimilables du Trésor qui sont souscrits et accordés par les intermédiaires financiers⁴⁶.

⁴⁶ Macroéconomie, H. KEMPF, DALLOZ, 2ème édition, Paris, 2006, P147.

Figure 6 : les créances sur l'Etat



Source : Economie générale, D.MARTINA, M.FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDU, I. RABAU, NATHAN, France, 1995, p144.

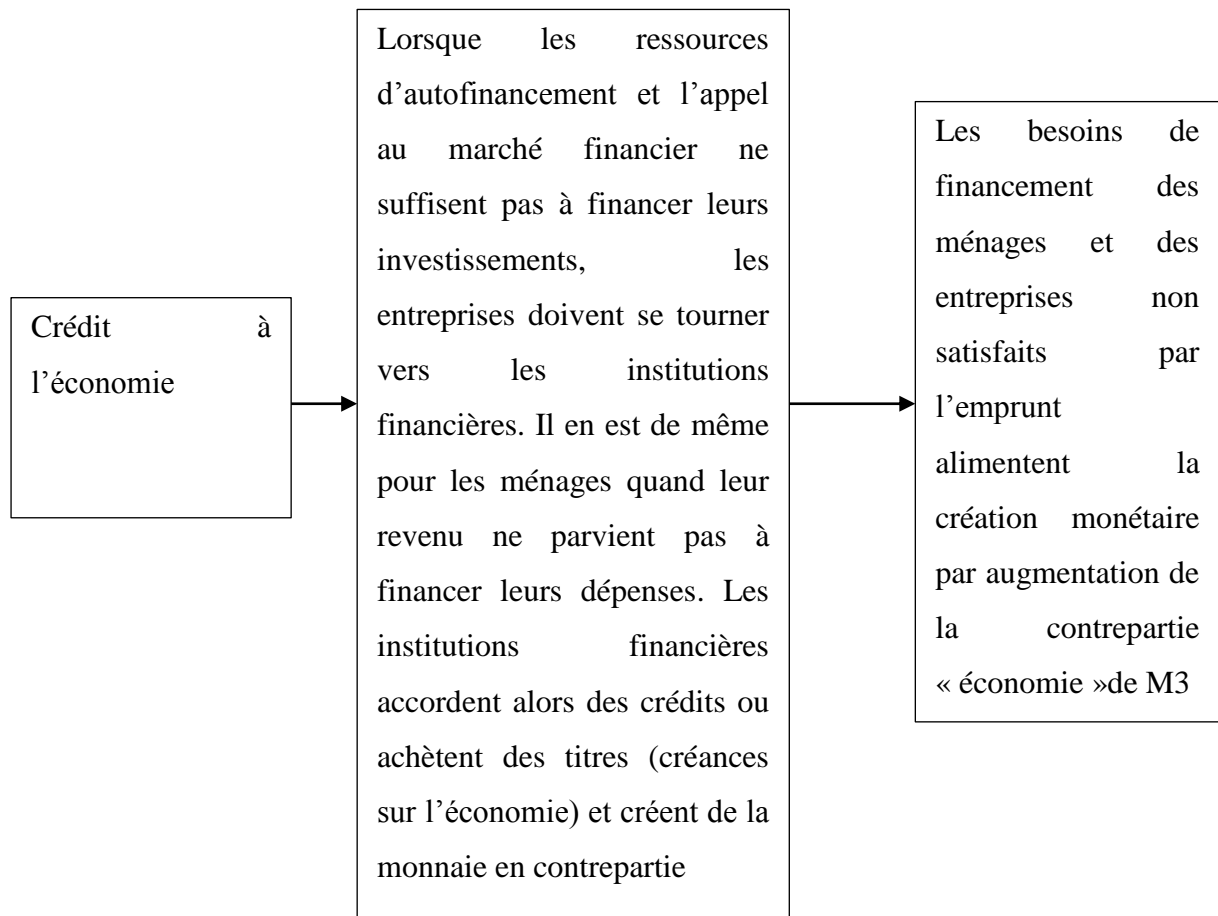
4.3.3. Les crédits à l'économie

Cette partie recense les financements monétaires obtenus par les agents privés auprès des institutions financières. Ils occupent une partie importante dans la place des contreparties de la masse monétaire, et cette place c'est renforcée au fil des ans. Ils représentent la source première de la création monétaire par les intermédiaires financiers, et de ce fait, considérés comme la principale source d'inflation potentielle.

Cette contrepartie rassemble les financements accordés par les intermédiaires financiers (IF) aux agents non financiers résidents (ANFR). Elle inclut les crédits accordés par les établissements de crédit et les titres de créances émis par les ANFR⁴⁷.

⁴⁷ V. LELIEVRE, « Macroéconomie », tome 2, la monnaie, BREAL, Paris, 1999, p 40.

Figure 7 : le crédit à l'économie



Source : D. MARTINA, M. FAVREAU, T. FORGEAT, M. HOUDU, I. RABAU, « Economie générale », NATHAN, France, 1995, p145.

SECTION III : LA MONNAIE EN ALGERIE

Il est important de retracer l'histoire de l'un des symboles de la souveraineté nationale, en l'occurrence le dinar. La création d'une monnaie propre à l'Algérie a été l'une des préoccupations majeures des instances au lendemain de son Indépendance. La création du dinar, est un événement qui devait compléter le triptyque de la souveraineté nationale : le sol, l'armée, le sceau de l'État et la monnaie. C'est dans ce contexte que fut créée en 1963 la Banque centrale d'Algérie dont la principale mission, en plus de celles de l'achat et vente ainsi que de réguler les réserves de changes, était de préparer la confection des billets de banque, une opération qui concrétisera l'esprit du dinar algérien une année plus tard.

Rappelons les circonstances de l'appellation du dinar, dérivant pour certains du *dinarius* romain, d'Abou Mouhadjir Dinar, général arabe conquérant qui s'était emparé en l'an 55 de l'Hégire de l'empire de Byzance qui occupait en ce temps-là l'ensemble du Maghreb.

Deux ans durant, de 1962 à 1964, l'Algérie indépendante a vécu dans la zone Franc, pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques. En Avril 1964, l'État algérien promulguait la loi qui donnera naissance au dinar algérien. Après 1965, aucun billet de banque algérien n'est confectionné à l'étranger. L'Algérie est de ce fait le premier pays africain et arabe à frapper sa monnaie. S'agissant de sa monnaie métallique, ce n'est qu'à partir de 1987 que les premières pièces sont frappées en Algérie. Le volet régime de change et système monétaire algérien a été développé par l'ancien adjoint du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed-Cherif Ilmane. Cet économiste, qui a exercé deux mandats au sein de cette institution, a rappelé les quatre étapes traversées par notre monnaie. De 1964, qui correspond à la création du dinar, jusqu'à 1970, qui correspond à la période dite de parité avec le franc français en passant par celle du remplacement de la monnaie nationale du franc. La deuxième étape (1971-1987) est liée au rattachement du dinar à un panier de devises et où la valeur du dinar se détermine en fonction des variations des devises. La troisième étape (1988-1994) est celle qu'on appelle des changements, considérant que les événements d'Octobre 1988 ont fait basculer l'Algérie vers l'économie de marché. La dernière étape, enfin, se caractérise par la loi sur la monnaie et le crédit. Il faut savoir qu'au début de 1963, deux milliards de dinars étaient en circulation. Actuellement, plus de trois mille milliards sont émis en différentes coupures, soit plus de deux millions de billets par jour.

1. Historique du Dinars Algérien

Depuis le 1^{er} Avril 1964 l'unité monétaire de l'Algérie est le Dinar Algérien représenté par le signe DZ. Il remplaça le nouveau Franc français par la loi 64-111 du 10 Avril 1964, il est divisible en centimes représentés par l'abréviation CT⁴⁸.

Jusqu'en 1970, le dinar Algérien équivaut à plus au moins 1 Franc Français ou 180 milligrammes d'Or, donc 1 dollars Américaine équivaut à 4.94 DZ. Après 1974, et avec les accords de Bretton Woods qui sont devenus caduques, la valeur du dinar Algérien est désormais fixée suivant l'évolution d'un panier regroupant les 14 principales monnaies mondiales.

A travers les années le Dinar Algérien a connu différents épisodes de dépréciation. Entre 1986 et 1990 il passe de 4.82 DA à 12.191 DA pour un Dollar Américain soit une hausse de 153%, puis une seconde dépréciation en 1991 de l'ordre de 22%, par la suite le 10 Avril 1994 une dévaluation de 40.17% agréé par le FMI. De ce fait on constate que durant la période 1986-2002 le cours du Dinar Algérien est passé de 4.82 DA à 79.92 DA pour un Dollar Américain soit une hausse de 1558%. Pour finir on constate qu'en 2021 le change pour un Dollar Américain est équivaux à 135 DA⁴⁹.

Après une présentation de l'évolution de la valeur du Dinar Algérien nous allons nous intéresser aux pièces et billets de banques émis par la Banque d'Algérie depuis 1962 jusqu'à nos jours.

On peut constater que depuis 1962 la Banque d'Algérie a mis en circulation différentes pièces et billets de banques et certains d'entre eux ne sont plus disponibles de nos jours. Nous allons voir ça dans ce qui suit :

⁴⁸ Loi 64-111 du 10 Avril 1964. Consultable sur le site : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

⁴⁹ Causes et conséquences de la dépréciation du dinar Algérien, Merim Lebsaira, La Revue des Sciences Commerciales, Volume 16, Numéro 2, Pages 236-249. Disponible sur : <file:///C:/Users/Asus/Downloads/CAUSES%20ET%20CONSEQUENCES%20DE%20LA%20DEPRECIATION%20DU%20DINAR%20ALGERIEN.pdf>

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Commençons par les billets de banques, depuis la création du dinar par le décret 64-111 du 10 Avril 1964 la Banque d'Algérie a mis en circulation différents coupants de billets allant de 5 DA jusqu'à récemment celui de 2000 DA.

Les billets de 5, 10, 50 et 100 DA ont été mis en circulation respectivement le 21 Décembre et le 11 Avril 1964 selon le décret 64-346 du 11 décembre 1964 et celui de 64-113 du 10 Avril 1964. Ces mêmes billets ont été retirés de la circulation le 31 Décembre 1998 selon le règlement n° 98-01 de Juin 1998⁵⁰ et reste échangeable 10 ans.

Le 31 Octobre 1973 l'Algérie met en circulation un nouveau billet d'une valeur de 500 DA selon l'ordonnance n° 73-56 du 01 Octobre 1973 mais celui-ci fut vite retiré de la circulation le 10 Avril 1982⁵¹. Et c'est seulement qu'en 1996 qu'un autre billet de 500 DA fut mis en circulation selon le règlement n° 96-01 du 13 mars 1996.

Le 15 Janvier 1983, elle met en circulation un billet de 20 DA selon le décret n° 83-668 du 8 Janvier 1983 et fut retiré de la circulation officiellement en 31 Décembre 2014. Cette même année un billet de 200 DA voit le jour. Il fut mis en circulation le 23 Mars 1983 et retiré de la circulation à la même date que celui de 20 DA cité ci-dessus.

Le 8 Juillet 1995 un billet de 1000 DA fut mis en circulation selon le règlement n° 95-05 du 8 Juillet 1995⁵².

Et pour finir la série, un billet de 2000 DA fut mis en circulation le 28 Avril 2011 selon le règlement n° 11-01 du 24 Mars 2011⁵³.

De ce fait, on constate que depuis 1964 l'Algérie a mis en circulation neufs billets de différentes valeurs. Toutefois, de nos jours plus que cinq billets restent toujours en circulation d'une valeur respective de : 100, 200, 500, 1000 et 2000 DA.

⁵⁰ Règlement n°98-01 du 10 juin 1998 portant retrait de la circulation du billet de 5 DA, 10DA, 50 DA, 100DA, de 1964

⁵¹ www.djazair50.dz [archive] 10 avril 1982 : La Banque Centrale d'Algérie annonce le retrait de la circulation du billet de 500 DA.

⁵² REGLEMENT N°95-05 DU 8 JUILLET 1995. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/1995/F1995049.pdf>

⁵³ Règlement n° 11-01 du 24 mars 2011.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Passons maintenant aux pièces de monnaie que la Banque d'Algérie a mise en circulation depuis 1964.

Selon l'ordonnance 65-179 du 29 Juin 1965 les pièces 1 Centime, 2 Centimes, 5 Centimes, 10 Centimes, 20 Centimes, 50 Centimes et 1 DA furent créées et mises en circulations. Toutefois le législateur Algérien a plafonné l'émission de ces pièces. Les données sont dans le tableau ci-dessous⁵⁴ :

1 CT	2 CT	5 CT	10 CT	20 CT	50 CT	1 DA
350 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000	6 000 000	7 500 000	30 000 000

En 1970 selon l'ordonnance n° 70-54 du 1^{er} Août 1970 la Banque d'Algérie a mis en circulation une nouvelle pièce de 5 centimes. Son plafond d'émission a été fixé à 2 000 000 DA. Elles furent mises en circulation le 1^{er} septembre 1970 et circulent en économie avec les séries de pièce de 1964. Une autre pièce de 5 centimes fut créée et mise en circulation par l'ordonnance n° 74-13 du 20 Janvier 1974. Le plafond de celle-ci fut fixé à 1 000 000 DA.

En 1971 une nouvelle pièce de 50 Centime fut mise en circulation par l'ordonnance n° 71-77 du 3 décembre 1971. Son plafond fut fixé à 5 000 000 DA.

En 1972, trois nouvelles pièces ont été mises en circulation par l'ordonnance n° 72-25 du 7 Juin 1972 d'une valeur de 2 Centimes, 1 DA, 5 DA. Leurs plafond a été fixé comme suit : 25 000 000 DA pour la pièce de 5 DA, 20 000 000 DA pour celle de 1 DA et 4 000 000 DA pour celle de 20 Centimes.

Par la suite la Banque d'Algérie promulgue une ordonnance 74-14 du 30 Janvier 1974 afin d'augmenter le plafond d'émission des pièces de 5 centimes, 50 centimes et 1 DA émise en 1970, 1971, 1972. Le plafond de la pièce de 5 centimes fixé initialement à 2 000 000 DA passe à 2 500 000 DA, celui de la pièce de 50 Centimes passe de 5 000 000 DZD à 8 000 000 DA et enfin celui de 1 DA passe de 20 000 000 DA à 25 000 000 DA et sera par la suite plafonné à 75 000 000 DA par l'ordonnance n° 75-88 du 30 Décembre 1975.

⁵⁴ <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/1995/F1995049.pdf>

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

L'ordonnance n° 74-13 du 30 Janvier 1974 crée une nouvelle pièce de 5 Centimes. Son plafond d'émission sera à 1 000 000 DA.

Le 18 Juin 1974, une autre pièce d'une valeur 5 DA fut mise en circulation. Elle fut créée par l'ordonnance n° 74-66 du 10 Juin de cette même année. Son plafond d'émission fut fixé à 50 000 000 DA. Une autre pièce d'une même valeur fut créée par l'ordonnance n° 74-98 du 30 Octobre 1974 et mise en circulation le 1^{er} Novembre de la même année. Son plafond d'émission fut fixé à 75 000 000 DA.

Le 28 Décembre 1974 le législateur Algérien promulgue deux ordonnances afin d'élever le plafond d'émission de la pièce de 20 Centimes et celle de 5 Centimes. L'ordonnance n° 74-110 élève le plafond d'émission de la pièce de 20 Centimes fixé initialement à 4 000 000 DA par l'ordonnance n° 72-25 cité ci-dessus et passe à 6 000 000 DA puis passera par la suite à un plafond de 10 000 000 DA par l'ordonnance n° 75-36 du 29 Avril 1975, et l'ordonnance n° 74-111 élève le plafond d'émission de la pièce de 5 Centimes fixé initialement à 1 000 000 DA par l'ordonnance n° 74-13 cité ci-dessus à 4 000 000 DA.

Le 29 Avril 1975 une nouvelle pièce de 50 Centimes consacré au 30^{ème} anniversaire du 8 Mai 1945 fut créée par l'ordonnance n° 75-38 et mise en circulation le 8 Mai 1975. Son plafond d'émission fut fixé à 9 000 000 DA.

Le décret n° 78-30 du 18 Février 1978 porte sur la mise en circulation d'une pièce de monnaie de 20 Centimes, son plafond sera fixé à 8 000 000 DA.

Une nouvelle pièce de monnaie d'une valeur de 1 DZD sera mise en circulation le 31 Mars 1983 par arrêté ministériel du 28 Mars. Son plafond d'émission sera fixé à 40 000 000 DA.

Le 7 Mai 1985 plusieurs nouvelles pièces de monnaie seront mises en circulation par le législateur Algérien d'une valeur de 5 DA selon le décret n° 85-114 plafonnée à hauteur de 100 000 000 DA, une autre d'une valeur de 10 Centimes par décret n° 85-115 plafonné à 3 000 000 DA, et une autre de 5 Centimes par décret 85-116 plafonné à 1 000 000 DA⁵⁵.

⁵⁵ <http://www.joradp.dz/Jo8499/1985/021/Fp428.pdf>

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

Les pièces citées ci-dessus ne sont plus en circulation de nos jours. Toutefois d'autres pièces ont vu le jour entre 1992 et 2012 que nous allons voir dans ce qui suit et seule ces pièces de monnaies sont de nos jours en circulation :

Le 6 Avril 1994 et selon le règlement n° 94-01 qui porte sur la création d'une série de nouvelles pièces de 50 DA, 20 DA, 10 DA, 5 DA, 2 DA, 1 DA, 1/2 DA (50 centimes), 1/4 DA (25 centimes). Les pièces de 50 DA et 20 DA seront mise en circulation le 24 Mai 1994⁵⁶, et de 1/2 DA⁵⁷ et 1/4 DA seront mises en circulation le 28 Juin 1994⁵⁸ quant à celle de 10 DA, 5 DA, 2 DA et 1 DA seront mises en circulation plus tard le 21 Novembre 1994⁵⁹.

Une nouvelle pièce de 100 DA fut mise en circulation le 24 Octobre 2002 au vu du règlement n° 02-02.

La dernière pièce émise par le législateur Algérien est une pièce d'une valeur de 200 DA créée et mise en circulation au vu du règlement n° 12-02 du 30 mai 2012.

Le plafond d'émission de ces pièces ne fut pas cité par le législateur Algérien. De nos jours seuls ces pièces sont en circulation.

Toutefois, il faut signaler que de nos jours et avec l'augmentation des prix les pièces de 1/4 DA, 1/2 DA, 1 DA et 2 DA se font plus rare car il n'y a plus de produit à ce prix-là, et le coût de production dépasse l'opportunité d'usage.

En partant des données que nous venons de citer, nous pouvons en tirer quelques conclusions qui coïncident avec la politique monétaire employée par l'Algérie à ces moments.

Prenons par exemple l'augmentation des plafonds d'émissions des pièces monétaires, qui s'est fait dans les années 1970, ceci coïncide avec une politique monétaire employée dans ces années-là et qui était centrée sur la construction de l'Etat ainsi que le développement économique et social. De ce fait la monnaie durant cette période servait uniquement comme instrument permettant de réaliser des plans d'investissements.

⁵⁶ <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994056.pdf?znjo=56>

⁵⁷ <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994080.pdf?znjo=80>

⁵⁸ <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994057.pdf?znjo=57>

⁵⁹ <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994069.pdf?znjo=69>

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

En ce qui concerne les nouvelles pièces émises depuis 1994, ceci coïncide avec l'ajustement structurel qu'a connu le pays en 1993 suite à la crise économique ainsi que l'augmentation de l'inflation dans le pays, ce qui a rendu les pièces de petites valeurs tel que les pièces de 1 Centime inutile. Voilà pourquoi le législateur a mis en circulations des pièces de 25 Centimes allant jusqu'à 50 DA alors qu'avant 1994 les pièces qui se trouvaient en circulation étaient d'une valeur de 1 Centime allant jusqu'à seulement 5 DA.

La politique monétaire que suivait l'Algérie durant cette période était une politique tournée principalement sur la maîtrise du rythme de l'inflation au moyen d'un contrôle prudent de l'expansion monétaire.

CONCLUSION

A la fin de ce chapitre, on peut en déduire différentes conclusions. Tous d'abord la monnaie joue un rôle particulier dans l'économie à travers les fonctions qu'elle remplit. Elle a vu au cours du temps sa forme évoluer vers une dématérialisation croissante, ce qui a pu rendre la notion de la masse monétaire plus simple à comprendre et facile de mesurer la quantité de monnaie dans une économie.

On a pu constater que la forme de monnaie est passée par trois grands stades d'évolutions, l'économie de troc, où les marchandises s'échangeaient directement contre les marchandises sans cet intermédiaire des échanges qu'est la monnaie. Par la suite, ce fut l'économie à monnaie marchandise, comme dans l'Antiquité méditerranéenne, où le bétail constitua assez longtemps, en tant que moyen d'échange. Pour finir l'économie à monnaie métallique, qui fut un stade assez vite atteint de l'économie à monnaie marchandises : les métaux précieux, notamment l'or et l'argent parce que rare et facilement divisible en petites quantités, la monnaie métallique fut la forme essentielle de la monnaie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁶⁰.

Chez les économistes il existe deux conceptions principales de la monnaie. Pour certains, la monnaie est considéré comme un bien économique comme un autre, un simple instrument qui permet de résoudre les problèmes techniques de l'échange. Alors que pour d'autre, la monnaie est un rapport social et il y a une différence de nature entre une économie monétaire et une économie de troc.

De nos jours, on distingue trois formes principales de la monnaie : la monnaie divisionnaire, ce sont des pièces fabriquées par le Trésor ; la monnaie fiduciaire figure par les billets de la banque centrale et pour finir la monnaie scripturale représente les comptes courants des agents économiques.

On a pu voir que la monnaie remplit plusieurs fonctions : celle d'intermédiaire d'échanges car cette dernière est un bien accepté par tous ; unité de compte car elle permet la mesure des valeurs des biens ce qui permet de déterminer une échelle générale des prix et pour finir une

⁶⁰ POULON. F, « Economie générale », 5^{ème} édition, DUNOS, Paris, P168.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE

réserve de valeur puisque la monnaie peut être conservée pour réaliser un achat dans une période ultérieure.

On a aussi pu voir en termes de création monétaire les sources et la manière de contrôler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie qui est bien évidemment le rôle de la Banque Centrale.

La quantité de monnaie disponible dans l'économie peut être mesurée à travers ce qu'on appelle les agrégats monétaires, elles sont classées du plus liquide au moins liquide. Pour commencer on a l'agrégat M1 qui regroupe la monnaie divisionnaire, fiduciaire et les dépôts ; par la suite on a l'agrégat M2 qui est la somme de M1 plus les comptes sur livrets et les comptes épargne ; l'agrégat M3 est composé de M2 auquel on ajoute les placements à terme et pour finir l'agrégat M4 est la somme de M3 auquel on ajoute les placements des agents non financiers en bon du Trésor et en titres à court et moyen terme émis par les sociétés non financières.

On a pu voir aussi les contreparties de cette monnaie, qui sont généralement de l'ordre de trois : d'abord on a le crédit à l'économie puis le crédit à l'Etat et finalement les avoirs extérieurs.

La dernière section nous a permis de voir l'évolution de la monnaie en Algérie depuis la création du dinar jusqu'à nos jours.

CHAPITRE II : BANQUES CENTRALES ET POLITIQUES MONETAIRES

INTRODUCTION

Les banques centrales jouent un rôle important dans l'économie. Comme on a pu le constater précédemment elles constituent l'organisme conduisant à la création monétaire à fin de rendre le système bancaire normalisé.

On peut voir aussi que la mise en œuvre de la politique monétaire relève du ressort de la banque centrale.

Au vue de cette importance, le deuxième chapitre sera consacré au rôle de la banque centrale dans l'économie ainsi que la mise en place de la politique monétaire.

Le déroulement de ce chapitre, sera subdivisé en trois sections. La première va être consacrée au rôle joué par la banque centrale dans le circuit bancaire, principalement par ces fonctions et ces modes d'interventions sur le marché monétaire afin de garder l'équilibre au sein du système bancaire.

La deuxième section sera consacrée à la compréhension de la conduite de la politique monétaire en termes de fixation d'objectifs et choix d'instruments.

La dernière section abordera l'évolution du système bancaire algérien et la mise en place de la politique monétaire en Algérie.

SECTION I : ROLE DE LA BANQUE CENTRALE DANS L'ECONOMIE

La mise en œuvre des activités économiques donne lieu à des recettes et des dépenses dans les comptes des différents agents. Certains d'entre eux seront excédentaires, alors que d'autres seront déficitaires. L'existence du système financier s'explique par ce déséquilibre des comptes individuels. L'épargne des agents non financiers diffère généralement de leur investissement en actifs physiques. De ce fait, les agents ayant une capacité de financement vont chercher un emploi pour l'excédent de leurs revenus sur leurs dépenses alors que les agents ayant un besoin de financement désireront au cours d'une période de dépenser plus qu'ils ne gagnent.

L'existence de marchés de capitaux, où prêteurs et emprunteurs peuvent se rencontrer directement, ainsi que l'existence d'intermédiaires financiers spécialisés dans la satisfaction conjointe de ces besoins via une intermédiation bancaire traditionnelle ou une intermédiation de marché qui participe à l'essor des marchés financiers vient de la complémentarité des besoins expliqués ci-dessus. De ce fait, il n'y a pas de conflit entre intermédiation financière et développement des marchés financiers, il n'y a pas de concomitance entre développement des marchés et extension de la finance directe. Au contraire, la globalisation financière est soutenue par l'intermédiation de marché⁶¹.

Afin de mieux comprendre les différents points cités ci-dessus, il est impératif de donner un petit aperçu historique sur la création du système bancaire.

1. L'émergence du système bancaire

Avant de pouvoir parler de système bancaire, il faudrait comprendre l'origine de celui-ci. Commençons d'abord par l'origine de l'apparition des banques.

⁶¹ L. SCIALOM, « Economie bancaire », La Découverte, Paris, 1999, P8.

1.1. La banque, gardienne des espèces métalliques

Les premiers banquiers étaient au départ des gardiens des monnaies métalliques. De ce fait, on peut dire que les premières banques ne sont autres que des coffres forts. De peur de se faire voler, les individus ne laissaient pas leurs épargnes chez eux. Ils la remettaient à des personnes, dont la fonction était d'assurer la sécurité. En contrepartie, les « banquiers » se faisaient rémunérer en remettant à leurs clients des certificats attestant de la valeur des dépôts reçus.

La suite logique est la transformation de ces certificats en billets de banque. La procédure est expliquée dans le paragraphe suivant.

1.2. La transformation des certificats en billets de banque

Les clients des « banques » font peu à peu circuler les certificats afin de régler leurs dettes. Progressivement, la conversion de ces certificats commence à être assurée entre banques. Pour éviter la circulation des métaux et faciliter les paiements, pour des raisons de sécurité, les « banques » vont émettre en contrepartie des certificats émis, des billets de montant différents. Ce sont ces billets qui circulent pour les paiements, et la banque doit s'assurer de leurs conversions.

Par la suite, les banquiers se rendent compte qu'ils peuvent prêter de l'argent, on va tenter d'expliquer cela dans ce qui va suivre.

1.3. Le banquier prête de l'argent

Les banquiers se rendent compte que la demande de conversion des billets en monnaies métalliques se faisait épisodiquement, du fait que les déposants se contentaient de faire circuler les billets pour les paiements. Ils comprennent qu'ils peuvent prêter de l'argent, sans pour autant disposer d'une couverture métallique à 100%, mais seulement d'une couverture de 25%. Cette action est révolutionnaire, car elle va permettre aux banquiers de créer de la monnaie et dynamiser l'activité économique en ayant une couverture métallique minimum. Ce crédit qui est accordé sera pour une activité économique future. De ce fait, l'argent ne sert

plus seulement à faire circuler des productions existantes et faciliter les échanges. Sa création va permettre d'anticiper les richesses futures⁶².

C'est cette action qui va permettre par la suite la création des banques modernes ainsi que des banques centrales.

2. Une présentation générale des banques centrales

De nos jours, quasiment tous les pays du monde ont leurs banques centrales, qui exercent les mêmes grandes fonctions. Toutefois, il existe des différences importantes entre elles qui résultent de l'histoire monétaire et politique. En particulier, leur degré d'autonomie est variable. Il existe deux grands modèles de banque centrale : la banque centrale sous tutelle – placée sous l'autorité directe de l'Etat – et la banque centrale indépendante – qui ne reçoit aucune instruction du gouvernement⁶³.

Commençons d'abord par un petit aperçu historique sur la création des banques centrales.

2.1. La création et l'évolution des banques centrales

Presque tous les Etats sont dotés d'une banque centrale et ce depuis près de trois siècles. On peut distinguer trois grandes phases :

- Les premières institutions furent créées en Europe et au Japon entre la fin du XVII^e et la fin du XIX^e siècle.
- Une vague de création de banque centrale a vu le jour entre le début du XX^e siècle et 1950, initiée aux Etats-Unis en 1913.
- La plupart des Etats indépendants sont dotés d'une banque centrale depuis 1950.

⁶² Philippe Narassiguin, « Banques et Banques Centrales dans la zone euro », De Boeck Supérieur « Monnaie », 2004.

⁶³ F. MISHKIN, « Monnaie, banque et marchés financiers », PEARSON EDUCATION, 8^{ème} édition, France, 2007, P425.

Après avoir donné un petit aperçu historique sur la création des banques, on va démontrer d'une façon non exhaustive les missions de cette dernière ainsi que son rôle au sein d'une économie.

3. Les missions d'une banque centrale moderne

L'attribution de l'expression « banque centrale » revient parfois à l'économiste François Léon Aucher⁶⁴. La banque centrale⁶⁵ est généralement définie par ses fonctions dans les économies modernes. Pour Denise Flouzat « la banque se définit comme l'institution qui se situe au centre des systèmes de paiement pour garantir les règlements et contrôler l'expansion de la masse monétaire. C'est l'institution considérée comme apte à préserver la confiance dans la monnaie des pays. »

Pour Michel Albert « une banque centrale est l'autorité publique chargée :

- De contrôler le financement de l'économie en assurant l'émission des billets de banques et en octroyant des crédits aux banques commerciales dans le cadre de la politique monétaire ;
- De surveiller et gérer les systèmes de paiements liés en particulier à la compensation des chèques et des virements interbancaires ; et, dans certains pays, de surveiller la solidité du système bancaire et financier. »

De ces deux définitions, il en sort une trilogie des fonctions de la banque centrale :

- Définir et mettre en œuvre une politique monétaire ;
- Surveiller et gérer les systèmes de paiements ;
- Règlementer et surveiller le système bancaire.

La banque centrale est un acteur majeur du système financier. Elle joue généralement le rôle de prêteur en dernier ressort, à travers le refinancement. Elle prête des liquidités aux banques,

⁶⁴ Selon Pierre TABATONI cité par Michel Albert, « les banques centrales », communication présenté au colloque Quel avenir pour les entreprises publiques, organisé par l'Académie des sciences morales et politiques, disponible à l'adresse suivante : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/wp-content/uploads/2019/01/albert.pdf>

⁶⁵ Différents termes sont employés. On parle non seulement de banque centrale mais aussi de banques ou d'institut d'émission, parfois de banque de réserve, de banque nationale, ou encore de Banque de (suit le nom du pays).

veille à la supervision et la réglementation de l'activité bancaire, facilite le fonctionnement du système de paiement et régule la masse monétaire et les taux d'intérêt afin d'atteindre des objectifs macroéconomiques relatif à la croissance, à l'inflation, au chômage, au taux de change et à la balance des paiements.

De ce fait, elle représente un acteur majeur du système financier. Tout au long de leur histoire, les banques centrales ont vu leurs fonctions évoluer en relation avec les transformations des systèmes financiers. Il est donc important de souligner que cette définition donnée parce qu'elle est fonctionnelle, n'est ni précise ni immuable⁶⁶.

Après avoir vu les différentes missions d'une banque centrale, on va passer maintenant à son rôle au sein d'un pays.

4. Le rôle de la banque centrale

La banque centrale est un organisme public ou parapublic légalement mandaté, de façon explicite ou exclusive, pour réguler la monnaie et les conditions de crédit⁶⁷. Elle est appelée souvent « la banque des banques » : pour les banques commerciales c'est un intermédiaire qui leur permet de compenser les engagements et créances qu'elles ont les unes envers les autres, ainsi que les chèques tirés par leurs déposants.

Elles ont souvent le rôle de banquier de l'Etat car elles rassemblent, traitent et analysent les informations relatives aux marchés financiers et à l'économie réelle. Mais son rôle le plus important est de garantir la valeur de la monnaie en s'attachant à maintenir la stabilité des prix. Elle le fait en émettant une des composantes de M1, les espèces, pièces et billets en circulation.

Son rôle est aussi de créer les réserves bancaires, créances sur la banque centrale détenue par les banques commerciales⁶⁸.

⁶⁶ F. MISHKIN, « Monnaie, Banque et marché financiers », PEARSON EDUCATION, 8^{ème} édition, 2007, France, P426.

⁶⁷ De sa fondation en 1694 à sa nationalisation en 1964, la banque d'Angleterre était un organisme privé, tout comme la banque de France, fondée en 1800 et nationalisée en 1945.

⁶⁸ M. BURDA, C. WYPLOSZ, « Macroéconomie à l'échelle européenne », DE BOECK, 4^{ème} édition, 2006, Paris, p227.

Même si de nos jours, tous les pays du monde ont leur banque centrale et que celles-ci exercent les mêmes grandes fonctions, il y a une différence importante entre elles qui résultent de l'histoire monétaire et politique. En particulier, leur degré d'autonomie. Il existe deux modèles de Banque Centrale qui s'opposent : la Banque Centrale sous tutelle c'est-à-dire placée sous l'autorité directe de l'Etat et la Banque Centrale indépendante qui ne reçoit aucune instruction du gouvernement⁶⁹.

Après avoir abordé le rôle de la banque centrale au sein d'une économie, et au vue de l'importance de celle-ci, il semble important de savoir si cette banque centrale est une banque indépendante du gouvernement ou non, voilà pourquoi on va d'abord expliquer dans ce qui suit ce qu'on veut dire par une banque centrale indépendante.

5. L'indépendance de la banque centrale

On peut dire qu'il y a beaucoup de controverse entre les partisans de l'indépendance de la banque centrale et les partisans de la banque centrale sous tutelle et ce vers la fin des années 1980 et au début des années 1990. Chacun d'entre eux a avancé ses arguments que ce soit sur le plan économiques, mais aussi politiques.

Différents travaux réalisés (Cukierman, Kalaitzidakis, Summers, Webb (1993), Grilli-Masciandaro-Tabellini (1991), Hetzel (1990), Cukierman, Neyapti (1992), Alesina-Summers (1993))⁷⁰ ont insisté sur les inconvénients d'une politique monétaire laissée à la discrétion du gouvernement. Certains ont insisté sur la « notion d'incohérence temporelle » : si les agents économiques ne jugent pas la politique monétaire crédible et qu'ils pensent que les autorités monétaires auront un intérêt à renier leurs engagements alors la politique monétaire optimale ne sera jamais atteinte.

⁶⁹ F. MISHKIN, « Monnaie, banque et marchés financiers », PEARSON EDUCATION, 8^{ème} édition, France, 2007, p425.

⁷⁰ Effets internes et internationaux de l'indépendance des banques centrales, Patrick Artus, Revue économique, 1995, P 857-867. https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1995_num_46_3_409699#xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA= ~ consulter le 17/05/2021.

Une étude empirique d'Alésina et Summers en 1993 a montré que l'indépendance de la Banque Centrale favorise la stabilité des prix⁷¹.

Essayons maintenant de voir quels peuvent être les critères qui définissent l'indépendance des banques centrales.

5.1. Les critères de l'indépendance

Pour pouvoir parler d'indépendance d'une banque centrale, il faudrait garantir les trois conditions suivantes :

- ✓ **L'indépendance opérationnelle** : il faudrait que la banque centrale soit libre pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique monétaire.
- ✓ **L'indépendance des dirigeants** : son évaluation se fait sur l'examen de ces dirigeants, plus particulièrement son président, en examinant si leurs nomination se fait par le seul exécutif ou si celui-ci ne dispose que d'un droit de proposition à cet égard, s'il possède un pouvoir de révocation (avec ou sans obligation de justification). Si le renouvellement des mandats est possible ou pas, et enfin si les représentations du gouvernement peuvent siéger et disposer d'un droit de vote au sein des organes de décisions.
- ✓ **L'indépendance financière** : elle peut être assurée dans le cas où l'Etat n'a pas la possibilité de financer ses dépenses en ayant un recours direct ou indirect aux crédits de la banque centrale ou si celle-ci reste possible mais très limitée.

Quand on parle d'indépendance des banques centrales et comme toute chose il y a les partisans de cette indépendance et il y a ceux qui y sont contre. On va donner dans ce qui suit les arguments de chaque point de vue. Commençons d'abord par les arguments à l'encontre de l'indépendance des banques centrales.

5.1.1. Les arguments à l'encontre de l'indépendance de la banque centrale

Les arguments que font valoir ceux qui sont opposés à l'indépendance de la banque centrale relèvent de l'économie et de la politique et ajoutent d'autres arguments techniques :

⁷¹ G. BLIEK, « Macroéconomie en fiches », ELLIPSES, Paris, 2002, p 47.

- **Arguments économiques** : l'un des arguments avancé à l'encontre de l'indépendance de la banque centrale et que celle-ci pourrait privilégier exagérément la lutte contre l'inflation, au détriment de la production et de l'emploi. Comme il n'existe pas à long terme d'arbitrage possible entre inflation et croissance, la portée de cet argument reste limitée. De ce fait, mieux vaut donc privilégier la stabilité des prix. Il y a un autre argument en défaveur de l'indépendance de la banque centrale qui est difficile à réfuter : l'apparition de déficits budgétaires structurels plus importants pourrait être favorisée par le fait de savoir que la banque centrale est chargée de lutter contre l'inflation.
- **Arguments politiques** : une des principales critiques à l'encontre de l'indépendance de la banque centrale est la crainte de confier la monnaie, donc le pouvoir à des banquiers centraux indépendants, donc une organisation libre de toute directive et exempte de tout contrôle politique réel. On pourrait se retrouver face à des contradictions coûteuses entre la politique monétaire menée de façon indépendante, et les politiques suivies dans d'autres domaines, notamment les finances publiques et le régime des changes.
- **Arguments techniques** : Milton Friedman avance trois arguments techniques à l'encontre de l'indépendance de la banque centrale :
 - Pour lui, une banque centrale indépendante ne se verra jamais confier l'intégralité du pouvoir monétaire. Elle devra partager ce pouvoir avec d'autres institutions. Ceci pourrait conduire à une dilution des responsabilités pour tout ce qui pourrait aller mal avec un refus d'accepter sa part de responsabilités.
 - L'indépendance de la banque centrale pourrait nous pousser à accorder trop d'importance à la personnalité des banquiers centraux. Dans ce cas tout changement de ces derniers pourrait être source d'incertitudes et d'instabilité.
 - Une banque centrale indépendante accorderait une trop grande importance au point de vue des banquiers. Ce qui pourrait l'amener à accorder une trop

grande attention sur l'incidence de sa politique sur les marchés financiers et à négliger les autres effets⁷².

Après avoir donné les arguments de ceux qui sont contre l'indépendance de la banque centrale. Voyons maintenant les arguments de ceux qui sont faveurs de celle-ci.

5.1.2. Les arguments en faveur de l'indépendance de la banque centrale

Une très grande majorité d'économistes avance des arguments pour l'indépendance de la banque centrale et ce pour l'intérêt économique du pays. Leurs arguments sont fondés sur des observations relevant de la politique ainsi que sur les conclusions de travaux théoriques et empiriques.

Le contrôle politique de la masse monétaire conduit à des cycles monétaires politiques. En effet, pour exemple, le gouvernement ne souhaitant pas être impopulaire à la veille des élections ne relèveront pas les taux d'intérêts, même si la situation économique l'exige. La hausse de celui-ci se fera au lendemain des élections.

Son impact sera plus fort, car il n'a pas eu lieu au bon moment et risque d'engendrer une surévaluation de la monnaie. En outre, dans une démocratie, la politique économique comporte un biais inflationniste pour deux raisons :

- Le « seigneurage », il s'agit de l'enrichissement de l'Etat par le fait de battre la monnaie. C'est un impôt implicite qui correspond à la taxation du capital monétaire qui a été généré par l'inflation – et tend à être sollicité à l'excès. L'histoire est riche d'exemples de « dévalorisations délibérées de la monnaie » ou de tentatives de financement du déficit budgétaire par la création monétaire.
- Il y a aussi « l'incohérence temporelle », il s'agit du fait que les dirigeants politiques ont tendance à revenir sur leurs promesses.

⁷² A. BEITONE, Y-J. BELOEIL-BENOIT, J-P. NORECK, M. NOUSCHI, P. PASQUIER, G. THORIS, M. VOISIN, « Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines », ARMAN COLIN, Paris, 2000, p 203.

Afin de supprimer ces deux causes d'inflation, il faut impérativement une rupture du lien entre le gouvernement et la création monétaire qui se fait à travers l'indépendance de la banque centrale⁷³.

5.2. Le choix du degré d'indépendance de la banque centrale

Depuis les années 1990, le modèle de banque centrale s'est largement imposé. Mais on s'accorde pour dire que :

- L'indépendance exige en contrepartie de la banque centrale responsabilité et transparence qui se traduisent par un ensemble de caractéristiques :
 - un mandat légal de la banque centrale, la publication des données économiques ;
 - la divulgation des modèles et des prévisions utilisés par la banque centrale afin d'aboutir à ses décisions ;
 - des annonces faites dans les délais, une stratégie politique monétaire explicite ;
 - de l'information sur le processus de décision ;
 - des exposés sur la nature des perturbations économiques et des erreurs de politiques économiques qui affectent la transmission de la politique monétaire⁷⁴.

- C'est l'organisation politique qui détermine le choix du modèle de la banque centrale.

Maintenant qu'on a pu voir les arguments des partisans de l'indépendance de la banque centrale, il faut choisir le degré de cette indépendance. Voilà pourquoi on va expliquer dans ce qui suit ce qui détermine le choix du modèle de banque centrale ainsi que les conditions imposées à elle.

⁷³ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition, P507.

⁷⁴ D. SZPIRO, « Economie monétaire et financière », De Boeck, 1^{ère} édition, Paris, 2009, p 199.

5.2.1. Le rejet d'une indépendance totale : responsabilité et transparence de la banque centrale

La banque centrale n'opérant pas dans un vide politique se doit de trouver un équilibre entre indépendance qui se trouve être une condition nécessaire pour assurer la stabilité des prix et la responsabilité qui est une condition fondamentale pour assurer le contrôle démocratique. On ne doit pas concevoir l'indépendance de la banque centrale de telle sorte qu'elle pourrait agir à sa guise et échapper au respect de deux exigences : la responsabilité et la transparence.

« Dans une société démocratique, le statut d'indépendance pour les institutions à qui on confie une fonction publique telle que la gestion de la monnaie dans le cas de la banque centrale se doit d'être assortie de l'obligation de rendre des comptes. Cette obligation donne une reconnaissance au pouvoir politique le droit de nommer les membres des organes de direction de la banque centrale, de pouvoir être suffisamment informé de leurs activités, ainsi que de participer à leurs réunions et de les écouter périodiquement. »

L'indépendance d'une banque centrale renforce son obligation de rendre compte de ses actions. « Une banque centrale indépendante se doit d'avoir une communication appropriée sur ses objectifs et ses résultats, ainsi que de rendre compte au parlement, à l'exécutif et à l'opinion publique »

5.2.2. L'indépendance de la banque centrale et l'organisation politique

Le choix du degré d'indépendance de la banque centrale se fait en fonction de l'organisation de l'Etat. On peut trouver les principaux exemples de banques centrales indépendantes dans les pays à structure fédérale tel que les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suisse.

A l'inverse, les banques centrales sous tutelle, se trouve dans les Etats à structure centralisée.

Avoir une banque centrale sous tutelle ne veut pas forcément dire que l'Etat renonce à l'objectif de stabilité des prix, mais peut avoir recours à d'autres solutions pour l'assurer, tel que le maintien d'un taux de change fixe de la monnaie nationale avec la monnaie d'un pays dont la banque centrale à une bonne réputation. Une autre solution envisageable est que le

gouvernement et la banque centrale établissent un contrat, au terme duquel la banque centrale s'engage à atteindre un objectif de stabilité des prix⁷⁵.

Maintenant qu'on a vu les différents points de vue qui portent sur l'indépendance ou non des banques centrales ainsi que son rôle dans l'économie, et au vu de son importance, on est en droit de se demander comment les agents économiques et les marchés financiers peuvent avoir confiance en cette institution. Qu'est-ce qui rend cette banque centrale crédible ? Au vu de la complexité de cette question on va expliquer dans ce qui suit les différentes notions données à travers le temps par différents courants de pensées économiques à la crédibilité de la banque centrale.

6. La crédibilité de la banque centrale

La notion de crédibilité a fait l'objet de recherches approfondies dans les revues spécialisées d'économie au cours de ces dernières années. Elle revêt un intérêt de haute importance pour les banquiers centraux. Jusqu'à nos jours il n'existe pas de définition unifiée sur la crédibilité de la banque centrale et ce en dépit de la masse de la littérature qui porte sur cette notion.

Pour Stanley Fisher (1994)⁷⁶ la notion de crédibilité est assez insaisissable.

La crédibilité est associée à la confiance. Autrement dit, il est possible de considérer qu'une banque centrale crédible est une banque centrale en qui les agents économiques et les marchés financiers ont confiance. Cette confiance renvoie à l'efficacité de la politique monétaire. La banque centrale doit par conséquent annoncer ses objectifs et les moyens qu'elle va utiliser pour les réaliser, et s'y tenir. Elle doit dire ce qu'elle fait et faire ce qu'elle dit. Dans ce cadre, elle a en charge la politique monétaire alors que le gouvernement conduit la politique budgétaire du pays si bien que, selon l'analyse monétariste, une banque centrale crédible doit à la fois opter pour une politique de règle et être indépendante du pouvoir politique. Cette répartition des fonctions, remise en cause dans une certaine mesure aujourd'hui, n'a pas toujours existé et consacre la victoire de l'analyse monétariste au début des années 1980.

⁷⁵ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9^e édition, P512-514.

⁷⁶ Stanley Fisher (1994), « modern central banking », in caple Forrest, Goodhart Charles, Fisher Stanley, Schmadt Norbert, The futur of central Banking, Cambrige University Press.

Ainsi, le fondement théorique central des tenants de l'indépendance de la banque centrale consiste à affirmer que dans ce cadre, la politique économique est beaucoup plus efficace, en particulier les politiques monétaire et budgétaire. Le point de départ théorique est attribué à Lucas Robert (1976)⁷⁷. Il montre en effet que les anticipations des agents économiques s'adaptent à la politique menée, laquelle s'adapte en retour. Par conséquent, la réussite de toute politique discrétionnaire menée par un gouvernement est conditionnée par le comportement des agents économiques et leurs anticipations. À la suite de ses travaux, l'analyse théorique s'est alors centrée sur la question de l'efficacité de la politique monétaire autour de deux grands axes, à savoir le choix entre une politique de règle ou une politique discrétionnaire et celui de l'indépendance de la banque centrale⁷⁸.

Plusieurs économistes ont donné les définitions de la crédibilité de la banque centrale on va en citer quelques-unes :

Pour Fisher A.M.⁷⁹ (1994), il existe un possible conflit d'intérêt entre politique monétaire qui vise la stabilité des prix, et le rôle actif de la banque centrale dans la supervision bancaire en soutenant qu'en cas d'intervention lourde pour sauver des institutions financières en difficulté, sans ce cas la stabilité des prix peut se trouver menacée. De ce fait la crédibilité monétaire ne peut être réduite à la seule cohérence temporelle⁸⁰.

Les premières utilisations « économiques » de la notion de crédibilité trouvent leur origine dans les travaux de Kydland et Prescott (1977) et Calvo (1978). Dans ces modèles canoniques, la confrontation entre le « biais inflationniste », qui désigne l'écart entre le niveau d'activité jugé optimal par les autorités et le niveau « naturel » correspondant à l'équilibre des marchés, et le degré d'aversion de ces mêmes autorités pour l'inflation, décide de l'inflation

⁷⁷ Lucas Robert, *Econometric policy evaluation : A critique*. Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, Volume 1, 1976, Pages 19-46.

⁷⁸ <https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/119-monnaies-et-globalisation-financiere/3337-credibilite-de-la-banque-centrale-et-soutenabilite-de-la-politique-budgetaire>. visité le 02/03/2021

⁷⁹ Fisher A.M. « Crédibilité de la politique monétaire et incertitude concernant les prix : l'expérience néo-zélandaise en matière d'inflation, revue de l'OFCE, n° 22.

⁸⁰ <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/291/1/TH2762.pdf>. Visité le 02/03/2021

d'équilibre rationnellement anticipée par les agents, aux chocs aléatoires près qui suscitent des déviations et des corrections transitoires⁸¹.

Barro et Gordon (1983a, 1983b)⁸² privilégient plutôt la notion de règles, qu'ils opposent aux décisions discrétionnaires. De ce fait, pour passer d'un équilibre de « third best » (la discrétion) à un équilibre de « second best », il faut se lier les mains en adoptant une règle de pré-engagement. Pour y arriver il faut avoir construit une réputation, ce qui permet à la banque centrale d'atteindre un taux d'inflation inférieur qui élimine le biais inflationniste qu'incorpore encore l'équilibre de « second best ». De ce fait, la notion de la crédibilité utilisée par ces deux auteurs est assimilée à l'adoption d'une règle et à la bonne réputation.

D'autres auteurs comme Rogoff considèrent que la crédibilité de la banque centrale peut être assurée si un banquier central ayant une forte aversion à l'inflation et en qui les agents économiques peuvent avoir confiance est choisi ou bien si le banquier central est pénalisé si l'inflation est supérieure à l'objectif fixé (Walsh, 1995). Il montre que le gouvernement peut inciter le banquier central à choisir un niveau d'inflation égal au taux d'inflation socialement optimal⁸³.

Une dernière définition de la crédibilité fait intervenir les contrats incitatifs (Walsh, 1995). Ceux-ci doivent permettre de rendre crédibles, aux yeux de la société, les annonces de politique monétaire faites par le banquier central. Pour ce faire, il faut s'assurer qu'il est dans l'intérêt de celui-ci de ne pas revenir sur sa parole. Un moyen d'y parvenir consiste à spécifier une amende proportionnelle à l'écart entre le taux d'inflation et sa cible. Ce mécanisme contractuel est supposé inciter le banquier central à respecter ses objectifs et à tenir parole. Sa mise en œuvre est cependant quasiment impossible : l'incertitude portant sur la mesure de l'inflation, sur les mécanismes et les délais de transmission de la politique monétaire vers

⁸¹ <https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-de-l-ofce-2002-5-page-211.htm>. Visité le 02/03/2021

⁸² Barro R.J et Gordon D.B, 1983a : « A positive theorie of monetary policy in a natural-rate model », Journal of Political Economy, août.

Barro R.J et Gordon D.B, 1983b : « Rules, discretion and reputation in a model of monetary policy » Journal of Political Economy, Juillet.

⁸³ https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-d-economie-financiere-2015-3-page-303.htm?xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA&contenu=bibliographie.

Visité le 02/03/2021

CHAPITRE II : BANQUES CENTRALES ET POLITIQUES MONETAIRES

l'inflation, ainsi que sur les chocs pouvant frapper les économies est telle qu'on ne peut prétendre juger le banquier central comme seul responsable des écarts à l'objectif⁸⁴.

⁸⁴ <https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-de-l-ofce-2002-5-page-211.htm>. Visité le 02/03/2021.

SECTION II : THEORIES ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

La politique monétaire peut être définie comme étant toutes les actions mises en œuvre par les autorités monétaires pour pouvoir procurer à l'économie la quantité de monnaie nécessaire pour poursuivre la croissance économique et réaliser le plein-emploi en préservant la stabilité de la valeur de la monnaie au niveau interne c'est-à-dire le niveau général des prix et au niveau externe c'est-à-dire le taux de change. De ce qui précède, on en déduit trois points :

- La quantité de monnaie en circulation impact l'économie de ce fait affecte l'activité économique
- Les politiques monétaires sont les objectifs généraux de la politique économique. Toutefois un ou plusieurs objectifs peuvent être privilégiés. C'est aux autorités monétaires que revient le choix de la politique monétaire à privilégier.
- Des actions peuvent être mises en place par les autorités monétaires afin d'atteindre les objectifs qu'elles se sont assignées⁸⁵.

De ce qui précède et au vu de l'importance de la politique monétaire, on va d'abord définir le cadre théorique de celle-ci.

1. Le cadre théorique de la politique monétaire

Les théories monétaires se séparent en deux familles, celles qui regroupent les théories dites dichotomiques, l'autre constituée de théories non dichotomiques, qu'on peut qualifier d'intégrationnistes car elles intègrent la monnaie dans l'analyse économique du monde réel.

1.1. Les analyses dichotomiques et les analyses non dichotomiques

Commençons tous d'abord par l'analyse dichotomique de la politique monétaire.

1.1.1. L'analyse dichotomique

⁸⁵ Marie DELAPLACE, « Monnaie et financement de l'économie », édition DUNOD, 5^{ème} édition, 2017, p142.

Cette analyse recouvre un ensemble d'auteurs car elle englobe les classiques et néoclassiques. Ils partagent tous l'idée que la monnaie doit être étudiée à part et que l'analyse dont elle relève procède de la théorie quantitative, dans l'une ou l'autre de ses nombreuses formulations.

David Ricardo estime que l'analyse réelle de la production est régie par la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say. Quant à l'analyse monétaire, elle rend compte du niveau général des prix à l'aide de la théorie quantitative et de l'hypothèse d'une variation indépendante des besoins de la production. « Les produits s'achètent avec des produits et le numéraire reste l'agent qui permet à l'échange de s'effectuer »⁸⁶.

Pour les néoclassiques, l'analyse monétaire est toujours séparée de l'analyse réelle. Dans les analyses dichotomiques, on constate que la monnaie n'affecte pas en profondeur l'équilibre préétablie de l'économie. Ils ont une image, qui décrit la monnaie comme un voile, c'est-à-dire que la monnaie recouvre les phénomènes économiques mais ne les modifie pas.

Comme précédemment cité dans le premier chapitre, le concept de neutralité de la monnaie est très important dans la théorie économique. Il énonce qu'une monnaie est neutre lorsqu'une variable dans les variables monétaires ne change ni le système de prix d'équilibre, ni les variables réelles de l'économie. La neutralité de la monnaie, signifie que toute impulsion monétaire se traduit par des évolutions de prix, par des évolutions d'inflation. De ce fait l'analyse dichotomique aboutit à l'inefficacité de la politique monétaire, car la monnaie ne peut rien faire. Il en revient alors que les Banques Centrales se doivent d'avoir pour seule tâche la limitation de l'inflation et donc la progression de la masse monétaire⁸⁷.

Passons maintenant au deuxième point de vu, la non dichotomie de la politique monétaire.

1.1.2. L'analyse non dichotomique

⁸⁶ D. RICARDO, « Les principes de l'Economie et de l'impôt », 1817, traduit de l'Anglais par Francisco SOLANO CONSTANCIO et Alcide FONTEYRAUD, 1847 à partir de la 3^{ème} édition Anglaise de 1821.

⁸⁷ O. HUBER, « Economie générale », TECHNIP, 2^{ème} édition, Paris, 2012, p 124.

De la théorie quantitative de la monnaie et leur séparation tranchée entre la sphère monétaire et la sphère réelle naît l'analyse non dichotomique.

Le Traité sur la monnaie de Keynes (1930), est un ouvrage dirigé explicitement contre la théorie quantitative de la monnaie. Keynes affirme que le fait que l'équation quantitative considère (T) comme le niveau d'activité de plein emploi est une erreur. Car si tel n'est pas le cas, alors les effets de la politique monétaire diffèrent.

La mise en œuvre d'une politique monétaire entraîne à la fois une augmentation de la production et des prix. Lorsqu'il y a augmentation de la monnaie en circulation, il y aura augmentation de la demande de bien et, les prix ne s'ajusteront pas instantanément. De ce fait, le pouvoir d'achat des agents augmentera temporairement, et tirera ainsi la production. Pour Keynes, c'est quand le niveau de la production (T) a atteint son niveau de plein emploi que la théorie quantitative de la monnaie se vérifie⁸⁸.

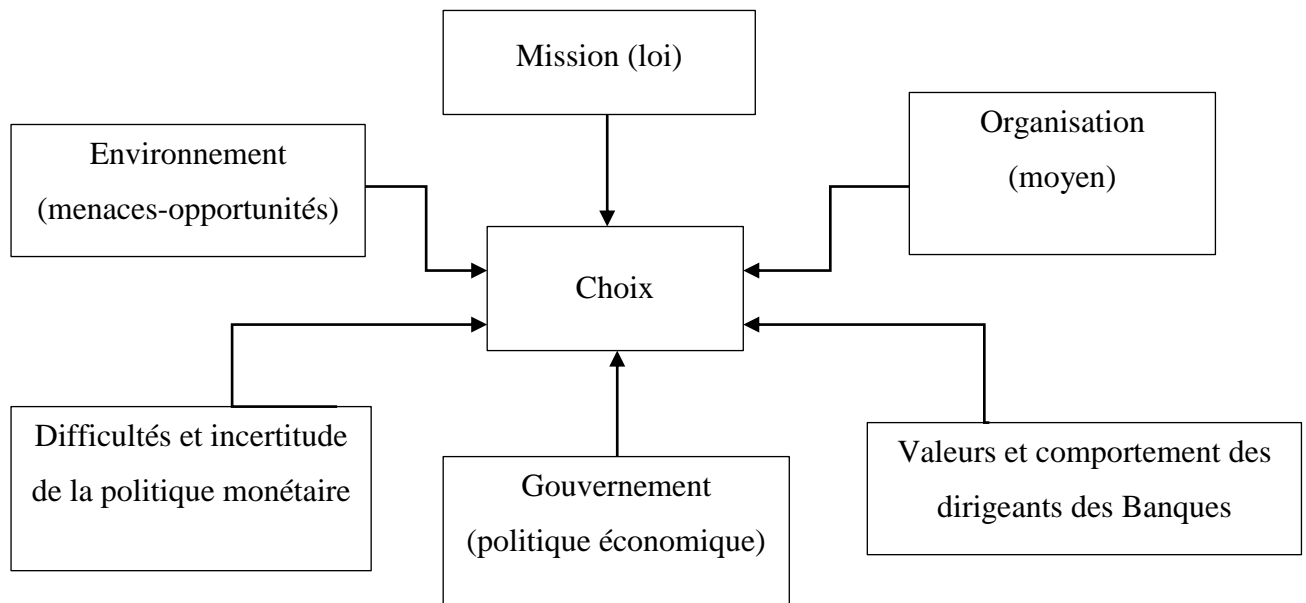
Après avoir abordé l'aspect théorique de la politique monétaire, on va passer maintenant à la formulation de celle-ci.

⁸⁸ Monnaie et financement de l'économie, M. DELAPLACE, DUNOS, 2^{ème} édition, Paris, 2006, p 119.

2. Formulation générale de la politique monétaire

On peut prendre cette représentation pour faire une formulation de la politique monétaire :

Figure 8 : formulation de la politique monétaire (dispositifs)



Source : P. GAUDRON, « Economie monétaire et financière », ECONOMICA, 6^{ème} édition, Paris, 2011, p 292.

Une fois que la banque centrale ait défini les missions, elle se doit d'utiliser les moyens mis à sa disposition afin de formuler le dispositif monétaire : les objectifs intermédiaires ainsi que les modalités d'utilisation des instruments et les procédures. La formulation doit tenir compte de plusieurs analyses :

- L'analyse de l'environnement : elle se fait en étudiant les menaces et les opportunités. Le taux de croissance peut subir des fluctuations, des menaces, c'est-à-dire des tensions à surveiller et à anticiper. De ce fait, ce taux ne se fixe pas irrémédiablement et peut subir des chocs qui affecteront son sentier instable⁸⁹.

⁸⁹ P. GAUDRON, « Economie monétaire et financière », ECONOMICA, 6^{ème} édition, Paris, 2001, p 293.

- L'analyse de la politique monétaire menée par le gouvernement : dans le cas d'une banque centrale dépendante du gouvernement, cela conduit celui-ci à faire les choix d'une politique monétaire selon ces besoins⁹⁰.

L'analyse des valeurs et des comportements des banquiers centraux fait entièrement partie du processus de détermination de la formulation. Un banquier central peut être considéré comme conservateur s'il n'a pas « d'objectif d'emploi plus ambitieux que le taux de chômage naturel⁹¹ ».

Pour qu'une politique monétaire soit efficace, elle se doit d'être crédible. Mais alors que veut-on dire par crédibilité de la politique monétaire ?

3. Crédibilité de la politique monétaire

Elle se définit comme le degré de confiance des agents privés dans la détermination de la banque centrale et sa capacité à prendre des décisions qui lui permette d'atteindre ses objectifs. Elle agit sur le comportement courant des agents privés : plus la crédibilité est élevée, plus son « levier » sur le comportement des agents sera important.

On peut distinguer deux situations majeures dans laquelle la question de la crédibilité se pose :

- ✚ Le premier cas se pose dans une situation où le taux d'inflation a dépassé un certain seuil et que les autorités décident de le réduire. La perte de leur crédibilité se fait au moment où ils n'ont pas pu empêcher la situation de se détériorer. De ce fait, elles se doivent de montrer qu'elles ont la détermination et la capacité à opérer les redressements qui s'imposent.
- ✚ Le second cas se pose dans la situation où l'inflation a été maîtrisée et que les autorités s'efforcent à la maintenir à l'intérieur d'une fourchette ou proche d'un point cible donné. La capacité de la banque centrale a été démontrée en maîtrisant l'inflation mais le problème de crédibilité se pose à l'égard du maintien de ce taux à l'intérieur de la fourchette ou du point cible annoncé. Une crédibilité élevée aide au maintien de

⁹⁰ M. AGLIETTA, « Monnaie, banque et marché financier », LA DECOUVERTE, 4^{ème} édition, Paris, p 68.

⁹¹ J. COUPPEY-SOUBEYRAN, « Monnaie, banques, finance », PUF LICENCE, 2^{ème} édition, Paris, 2012, p231.

l'inflation près du taux visé lorsque qu'il y a des imprévus qui viennent perturbés l'évolution des prix.

Maintenant que l'on sait ce qu'est une politique monétaire et quel est son degré de crédibilité reste à savoir quels sont les objectifs de la politique monétaire ?

4. Les objectifs de la politique monétaire

L'objectif principal de la politique monétaire est de faire en sorte que l'économie dispose des liquidités nécessaires à son bon fonctionnement et à sa croissance équilibrée. De ce fait les autorités monétaires se doivent d'essayer d'atteindre le plein-emploi ainsi que l'équilibre de la balance des paiements, tout en préservant la stabilité des prix et du taux de change de la monnaie nationale⁹².

Commençons d'abord par voir les objectifs généraux de la politique monétaire.

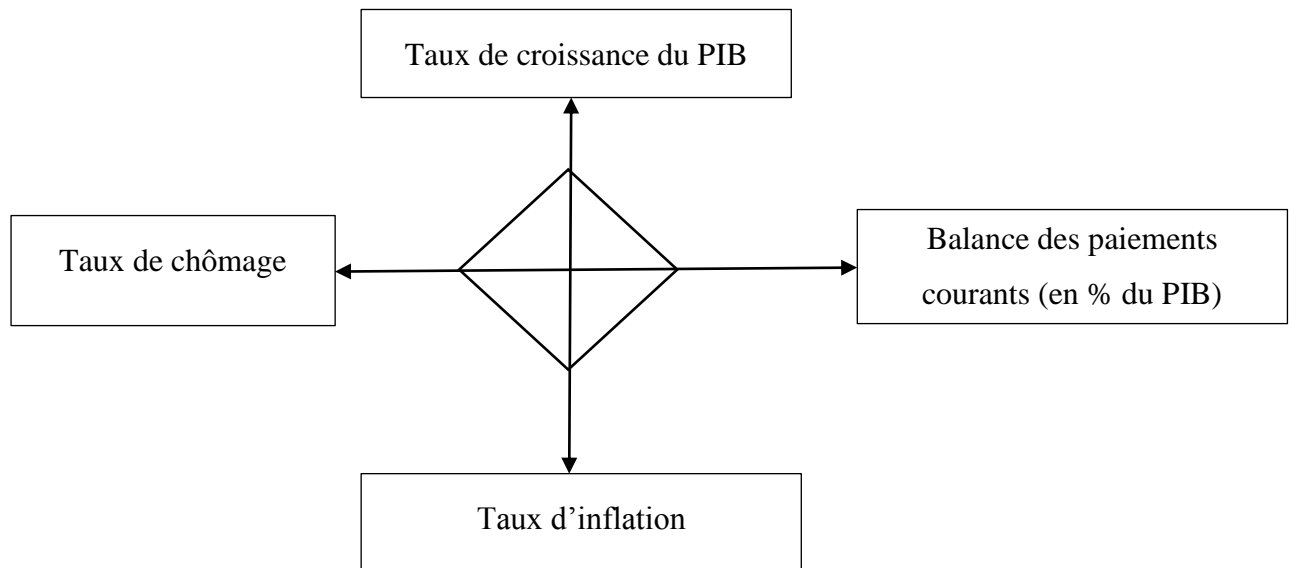
4.1. Les enjeux et objectifs généraux

4.1.1. Le carré magique

Il est formulé par l'économiste britannique Nicholas Kaldor (1908-1986), le « carré magique » représente les objectifs dévolus à la politique conjoncturelle de manière générale : une croissance soutenue, un chômage faible, une inflation maîtrisée, un excédent extérieur sinon au moins un équilibre du solde extérieur.

Figure 9 : le carré magique de N. Kaldor

⁹² Jean-Luc Bailly et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 217.



Source : J. COUPPEY-SOUBEYRAN, « Monnaie, banques et finance », PUF LICENCE, Paris, 2010, p 231.

On en convient qu'il est difficile d'imaginer pouvoir confier ces quatre objectifs à un seul et même instrument de politique économique, en l'occurrence la politique monétaire. L'économiste Jan Tinbergen (1903-1993, prix Nobel d'économie en 1969) avait insisté sur une règle qu'il énonçait comme étant une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'une politique monétaire soit efficace, à savoir qu'il y a autant d'instruments indépendants que d'objectifs à atteindre⁹³.

L'économiste Robert Mundell (né en 1932, prix Nobel d'économie en 1999) s'est penché aussi sur ce type de question, il défend la nécessité au sein d'une économie ouverte sur l'extérieur, d'un partage qui vise à affecter la politique monétaire à la recherche d'équilibre externe en stabilisant le taux de change et l'équilibre interne avec la politique budgétaire en visant la croissance, emploi et la lutte contre l'inflation.

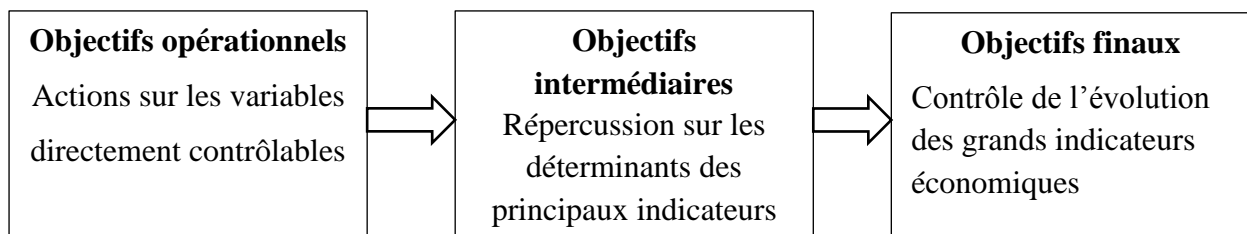
De ce fait, chaque instrument doit être affecté à l'objectif pour lequel il est le plus efficace. Cela signifie qu'il convient selon lui de pratiquer une politique budgétaire expansive en situation de sous-emploi, mais restrictive dans une situation d'inflation et, parallèlement, une

⁹³ J. COUPPEY-SOUBEYRAN, « Monnaie, banque, finance », PUF LICENCE, 2^{ème} édition, Paris, 2012, p 231.

politique monétaire restrictive face à un déficit extérieur (élévation des taux d'intérêt pour attirer les capitaux étrangers), expansive en cas d'excédent⁹⁴.

Il existe des raisons supplémentaires de séparer les objectifs, même si on suppose qu'il n'y a aucun obstacle à ce qu'un seul et même instrument de politique conjoncturelle puisse atteindre plusieurs objectifs à la fois. La plus forte d'entre elles est que les quatre objectifs ne sont pas conciliables. Les instruments à la disposition des autorités politiques ou monétaires permettent de faire jouer les effets produits par certaines catégories de variables sur d'autres catégories⁹⁵.

Figure 10 : les trois catégories d'objectifs de la politique monétaire



Sources : G. JACOUD, « L'Europe monétaire », ARMAND COLIN, Paris, 2006, p 154.

En matière monétaire, les trois catégories d'objectifs renvoient à des opérations visant les variables reprises dans le tableau⁹⁶ suivant :

Figure 11 : les variables monétaires des trois catégories d'objectifs

⁹⁴ G. JACOUD, « L'Europe monétaire », ARMAND COLIN, Paris, 2006, p 154.

⁹⁵ BAILLY Jean-Luc et co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 219.

⁹⁶ G. JACOUD, « L'Europe monétaire », ARMAND COLIN, Paris, 2006, p 154.

Objectif opérationnels	Objectifs intermédiaires	Objectif finaux
<ul style="list-style-type: none"> • Taux du marché interbancaire • Monnaie centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers taux d'intérêt • Agrégats de monnaie • Agrégats de crédit • Taux de change 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de croissance • Taux d'inflation • Niveau d'emploi • Equilibre extérieur

Source : G. JACOUD, « L'Europe monétaire », ARMAND COLIN, Paris, 2006, p 154.

Sachant que l'activité bancaire a une grande importance dans l'économie celle-ci doit être contrôlée. C'est l'un des objectifs de la politique monétaire.

4.1.2. Le contrôle de l'activité bancaire

Afin de mieux contrôler l'activité bancaire, il faut mettre en place un certain nombre de comités dont le rôle est de surveiller ou de conseiller les institutions financières et bancaires afin de fournir une fiabilité des institutions bancaires et financières. Ils sont, aussi, chargés de mettre en place de règles définies par les autorités monétaires pour faire en sorte que les institutions bancaires et financières ne se mettent pas en difficulté spontanément ce qui risque d'occasionner des perturbations grave dans le fonctionnement de l'économie. La traduction de ces règles et recommandations se fait par des ratios prudentiels, qui limitent les risques que les institutions financières pourraient prendre pour satisfaire les demandes de leurs clients et qui pourraient impacter toute la collectivité. Ce qui donne un autre objectif de la politique monétaire qui est le contrôle de la quantité de monnaie.

4.1.3. Le contrôle de la quantité de monnaie

Il faudrait une adéquation entre la quantité de moyens de paiement disponibles et les besoins des agents économiques, consommateurs et producteurs pour avoir une croissance équilibrée.

Une insuffisance de monnaie se traduit par un ralentissement de la croissance, ce qui empêche les entreprises de développer leurs investissements. Si on a une offre insuffisante de liquidité

face à une demande soutenue, cela va entraîner une hausse des taux d'intérêts. De ce fait, le coût des emprunts étant plus élevé, on va assister à une baisse de la demande de crédit.

Dans le cas contraire, l'excès de monnaie dans l'économie nuit à son bon fonctionnement et perturbe les grands équilibres. Une politique dite « d'argent facile » tend à faire augmenter la demande intérieure, sans que pour autant l'offre puisse y répondre. Il en découle une tendance à l'inflation et à la hausse générale des prix.

On verra dans le troisième chapitre la demande et l'offre de monnaie plus en détail.

Dans ce cas-là, l'enjeu principal de la politique monétaire est de réguler le volume des moyens de paiements utilisables sur les marchés des biens et des services. Pour ce faire, la banque centrale agit sur les contreparties de la masse monétaire, ce qui lui permet d'influencer les variations de la masse monétaire de manière beaucoup plus souple. En partant de ces observations, elles se sont efforcées de contrôler l'évolution des trois catégories de contreparties de la masse monétaire : or et devises, créances sur le Trésor, crédits à l'économie.

Le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie ainsi que la stabilité des prix reste l'objectif général des banques centrales, pour y parvenir elles interviennent de façon diversifiée quotidiennement et se fixent un certain nombre d'objectifs particuliers dont la réalisation leurs permet d'atteindre l'objectif final fixé⁹⁷.

Après avoir vu les différents objectifs généraux de la politique monétaire, passons maintenant à ces objectifs intermédiaires et opérationnels.

4.2. Les objectifs intermédiaires et opérationnels

Les autorités monétaires agissent sur un certain nombre de variables afin de réaliser leurs objectifs finaux. Pour ce faire, ils passent par une action qui s'appuie sur des objectifs opérationnels qui, à leur propre tour, permettent d'atteindre des objectifs intermédiaires.

⁹⁷ D. PLION, « La monnaie et ses mécanismes », CASBAH EDITION, Alger, 2004, p 87.

Les objectifs opérationnels concernent les taux d'intérêt du marché interbancaire et l'évolution de la base monétaire. Ils s'inscrivent dans une perspective courte et accompagnent les choix de politique conjoncturelle.

Quant aux objectifs intermédiaires ils concernent les taux d'intérêt à court et long terme, le crédit bancaire, les agrégats monétaires et le taux de change. Ces variables sont susceptibles de modifier l'offre et la demande globale et par là-même d'influencer le niveau de l'activité économique⁹⁸. On va expliquer chaque point dans ce qui suit.

4.2.1. Les taux d'intérêt

Le contrôle du taux d'intérêt par la Banque Centrale est très important car le niveau de celui-ci et son évolution a une influence directe sur les comportements des agents économiques, en matière de consommation et d'épargne, et entre investissement et placement pour les détenteurs de capitaux.

On distingue trois grandes catégories différentes du taux d'intérêt citées comme suit :

A. Les taux d'intérêt des marchés de capitaux

On peut les classer suivant les marchés correspondant. Nous y trouverons, le taux du marché monétaire c'est le taux auquel les institutions financières et certaines entreprises obtiennent des liquidités ; le taux du marché obligataire qui correspond au rendement des obligations mises nouvellement sur le marché primaire ; et pour finir le taux du marché hypothécaire qui donne le rendement des titres à plus de dix ans représentatifs de créances sur l'habitat.

B. Les taux des crédits bancaires

Chaque banque est libre de déterminer un taux de crédit bancaire, mais tient à partir d'un taux de base qu'elle se donne et en tenant compte du taux du marché interbancaire et du taux d'inflation.

⁹⁸ D. PLIHON, « La monnaie et ses mécanismes », La Découverte, Paris, 2008, p 86.

C. Les taux administrés

Ils font l'objet d'une réglementation et sont directement fixés par les autorités monétaires et financières ou par le gouvernement, on distingue les taux créditeurs et les taux débiteurs⁹⁹.

4.2.2. Le contrôle des agrégats monétaires et de la vitesse de circulation de la monnaie

L'objectif ici est quantitatif. Supposant que la quantité de monnaie a une action sur l'économie, l'autorité monétaire se donne comme objectif intermédiaire le contrôle d'un ou de plusieurs agrégats monétaires.

Elle se doit, en premier lieu de choisir sur quel agrégat agir. Elle peut s'intéresser à la monnaie au sens strict, M1. Par la suite elle devra trouver le moyen de contrôler celui-ci en utilisant un objectif opératoire, la base monétaire ou le rationnement du crédit. Pour le premier cas l'autorité monétaire contrôle l'offre de sa propre monnaie afin d'influencer l'ensemble de la création monétaire. Il doit être susceptible d'agir sur M1 et sur M3 pour être pleinement efficace. Le deuxième cas, c'est un contrôle direct du crédit, il permet de limiter directement la source essentielle de la création monétaire et reste le procédé qui permet d'obtenir les meilleurs résultats.

Toutefois, il faut savoir que l'action sur les agrégats monétaires serait inopérante si elle était contrariée par la variabilité de la vitesse avec laquelle ces agrégats circulent et sont utilisés dans les paiements. Il faut donc impérativement déterminer de façon empirique ses caractéristiques de courtes et de longue période¹⁰⁰.

4.2.3. Niveau et stabilité du taux de change

Dans une économie ouverte, il y a forcément des mouvements de capitaux à travers les frontières qui sont à même de modifier le cours des monnaies nationales et ainsi perturber les échanges des pays avec l'extérieur et de ce fait d'influencer plus ou moins l'activité intérieure.

⁹⁹ Bailly Jean-Luc et co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 220.

¹⁰⁰ D. PLIHON, « La monnaie et ses mécanismes », La Découverte, Paris, 2008, p 86.

Pour éviter cela, la Banque Centrale doit intervenir pour stabiliser le cours de la monnaie nationale en ayant une action sur le taux de change.

Il faut une certaine maîtrise du taux de change de la monnaie nationale et une stabilité de celui-ci à un niveau qui corresponde à l'activité réelle de l'économie et permet d'atteindre l'objectif de stabilité intérieure des prix et de maîtrise de la liquidité de l'économie¹⁰¹.

Voilà pourquoi l'objectif interne de la politique monétaire reste la lutte contre l'inflation.

4.3. L'objectif interne majeur de la politique monétaire : la lutte contre l'inflation

Une insuffisance des moyens de paiement aboutit à une augmentation des taux d'intérêt qui s'avère préjudiciable tant à l'activité qu'à l'emploi ; et une abondance monétaire retombe sur la demande interne et l'inflation ne peut être qu'entretenu.

L'action monétaire de lutte contre l'inflation par la demande nécessite de freiner la création monétaire ; c'est l'effet liquidité. Cet effet mesure les répercussions d'une variation de la masse monétaire sur la demande globale¹⁰².

Pour les monétaristes c'est un effet de liquidité direct. Tout accroissement de la masse monétaire se traduit par une augmentation des dépenses en biens et services et en placement, et toute diminution de celle-ci par une baisse des dépenses. Pour les Keynésiens, l'effet liquidité est plus incertain.

On peut accroître le taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation. Cela se traduira par une limitation de la demande de crédit par les ménages et les entreprises et favorisera en revanche, les placements. La gestion du portefeuille varie à travers l'effet revenu, l'effet richesse et l'effet substitution.

La baisse ou la hausse des taux d'intérêt modifie la répartition des revenus entre prêteurs et emprunteurs ; c'est l'effet de revenu qui se répercute sur la structure de la demande globale selon les propensions à consommer et à investir des agents considérés.

¹⁰¹ Jean-Luc BAILLY et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 223.

¹⁰² Michel Voisin, « Comprendre la monnaie et les politiques monétaires », Edition Bréal, 3^{ème} édition, p 86.

Les variations du taux d'intérêt vont aussi modifier la valeur du patrimoine des agents, notamment en ce qui concerne les titres de créance à long terme à taux fixe. Il y a accroissement des valeurs des obligations émises antérieurement s'il y a baisse des taux d'intérêt ce qui peut inciter les agents à dépenser plus c'est l'effet richesse, encore appelé effet de patrimoine¹⁰³.

Pour que ces objectifs de la politique monétaire cités ci-dessus soient atteints, il faut utiliser différents instruments selon l'objectif choisi ainsi que les canaux de leurs transmissions. On va expliquer dans ce qui suit tout d'abord ce qu'on veut dire par instruments de la politique monétaire et par la suite définir les différents instruments de celle-ci et leurs canaux de transmission.

5. Les instruments de la politique monétaire

Les autorités monétaires cherchent à contrôler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. La politique monétaire se doit d'agir sur la capacité qu'ont les banques à créer de la monnaie et la rendre selon les circonstances plus ou moins aisée. Les instruments de la politique monétaire servent à contrôler cette quantité à travers des instruments directs qui agissent directement sur le crédit en le contingentant. Mais aussi en agissant plus largement sur la liquidité bancaire et cela ne peut se faire qu'indirectement, en faisant varier le taux des opérations de refinancement auprès de la banque centrale ou les volumes de liquidité que les banques peuvent se procurer auprès d'elle¹⁰⁴.

5.1. Les instruments de contrôle direct

L'« encadrement du crédit » est le mode de régulation monétaire le plus direct. Il consiste au contrôle de la quantité de crédit octroyé par les banques. De ce fait, on alloue à chaque banque du secteur une enveloppe de crédit à ne pas dépasser, à un niveau plus ou moins élevé selon la politique monétaire employé. Et les banques pourront avoir une amende sur leur compte en

¹⁰³ C. SOBRY, J-C. VEREZ, « Eléments de macroéconomie une approche empirique et dynamique », ELLIPSES, Paris, 1996, p 265.

¹⁰⁴ Jézabel Couppey-Soubeyran, « Monnaie, banques, finance », Press Universitaires de France, 2012, p 246.

monnaie centrale comme exiger davantage de réserve dans le cas du non-respect de la norme fixée¹⁰⁵.

5.2. Les instruments de contrôle indirect de la liquidité bancaire

Le contrôle indirect du crédit peut passer par divers instruments dont la souplesse d'utilisation et l'efficacité sont variables au vu des objectifs poursuivis. Le contrôle indirect est principalement axé sur le refinancement des banques.

5.2.1. L'escompte

Cette politique repose sur une procédure de refinancement direct des banques auprès de la banque centrale sans passer par le marché monétaire. Il s'appuie sur deux instruments le plafond de l'escompte qui vise un effet quantité et le second le taux de l'escompte qui a un effet prix¹⁰⁶.

5.2.2. Open market

C'est l'instrument de politique monétaire qui est aujourd'hui privilégié dans l'ensemble du monde. Il consiste en diverses interventions de la banque centrale sur le marché monétaire selon l'objectif donné en matière de liquidité et de taux d'intérêt. De ce fait, la banque centrale se porte acheteuse ou vendeuse de titres privés ou publics sur le marché monétaire. Elle augmente la liquidité en achetant les titres et qui fait baisser les taux et l'effet inverse se produit lorsqu'elle vend des titres¹⁰⁷.

5.2.3. Les réserves obligatoires

A l'origine, les réserves obligatoires constituaient un fond dont les banques devaient conserver afin de faire face à d'éventuelles demandes massives de retraits de billets par leurs clients. De nos jours, elles servent comme instrument de la politique monétaire qui permet de réguler l'émission de monnaie par les banques commerciales.

¹⁰⁵ M. BASSONI, A. BEITONE, « Monnaie théories et politiques », édition DALLOZ, 2^{ème} édition, Paris, 1997, p 154.

¹⁰⁶ M. de MOURGUES, « La monnaie, système financier et théories monétaire », ECONOMICA, 2^{ème} édition, Paris, p 71.

¹⁰⁷ J. E. STIGLITZ, « Principes d'économie moderne », DE BOECK, 2^{ème}, Paris, 2000, p 639.

Les autorités monétaires fixent le taux des réserves obligatoires imposées aux banques. Celles-ci doivent détenir un certain montant de monnaie banque centrale sous forme de billets dans leurs caisses, ou sous forme de dépôts auprès de la banque centrale.

La constitution de réserves s'applique aux différents dépôts dont bénéficient les banques et leur taux peut être variable suivant la nature de ces dépôts¹⁰⁸. Elles ne sont pas rémunérées et coûtent aux banques puisqu'elles doivent être alimentées par des liquidités acquises sur le marché monétaire. Ceci rend donc certaines opérations très peu rentables et les banques sont ainsi conduites à limiter leurs crédits puisque « les crédits font les dépôts » et que les dépôts servent de base de calcul aux réserves obligatoires¹⁰⁹.

5.3. Les mesures non conventionnelles

Dans certains cas de crises, il faut aller au-delà de la politique monétaire conventionnelle, en modifiant certains des instruments et procédures pour pouvoir faciliter l'injection de liquidité nécessaire pour la reprise d'un fonctionnement normal du marché monétaire.

Lorsque le taux d'intérêt nominal est au plancher, il faut la constitution d'un levier d'action. Les banques centrales peuvent opter pour trois types de mesures non conventionnelles ainsi que le préconisaient Ben BERNANKE et Vincent REINHART dans un article de 2004¹¹⁰ :

- La première mesure, chère aux nouveaux keynésiens et théorisée par Michael Woodford consiste à communiquer pour piloter les anticipations. Cette stratégie fondée sur la théorie des anticipations de la courbe des taux et sur le canal de transmission des anticipations vise à influencer les anticipations pour contrôler l'inflation courante ou les taux d'intérêts de long terme.
- L'assouplissement quantitatif (quantitative easing) c'est la mesure la plus connue, elle est recommandée par Milton Friedman. Dans cette situation la banque centrale a pour objectif d'assouplir ses octrois de liquidité en facilitant les conditions de refinancements octroyés aux banques commerciales et d'élargir l'éventail des titres exigés en garantie.

¹⁰⁸ Jean-Luc Bailly et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 229.

¹⁰⁹ C. SOBRY, J-C. VEREZ, « Eléments de macroéconomie une approche empirique et dynamique », ELLIPES, Paris, 1996, p 260.

¹¹⁰ https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2004/06/2004b_bpea_bernanke.pdf. consulté le 19/02/2021.

- L'assouplissement qualitatif (crédit easing ou qualitative easing) c'est la troisième mesure possible. Elle consiste en des achats de titres réalisés par les banques centrales auprès des banques ou directement sur les marchés de titres pour soutenir la liquidité de ces derniers et le prix des titres qui s'y forme. Son objectif final est d'éviter le rationnement des financements de marché mais d'en augmenter le prix et donc de baisser leur rendement : les taux longs baissent, ce qui doit permettre de relancer l'économie¹¹¹.

Après avoir cité les différents instruments de la politique monétaire, passons maintenant aux canaux de transmission de celle-ci.

6. Les canaux de transmission de la politique monétaire

La transmission de la politique monétaire désigne le mécanisme par lequel les modifications de taux directeurs de la banque centrale agissent sur l'économie. Les économistes s'accordent généralement sur le fait que la politique monétaire affecte de manière significative l'économie réelle, il subsiste des interrogations sur les canaux par lesquels cette influence s'exerce.

De manière générale, on peut dire que le mécanisme de transmission de la politique monétaire est un processus complexe affecté d'incertitude quant aux délais d'action et à l'importance relative des différents canaux de transmissions¹¹².

6.1. Le canal des taux d'intérêt

Ce premier canal consiste en l'effet des variations des taux d'intérêt sur la demande finale, à travers les dépenses de consommation et d'investissement des agents non financiers. Une hausse des taux d'intérêt aura pour conséquence d'inciter les agents à épargner ou à faire des placements sur les marchés financiers plutôt qu'à consommer ou à investir c'est ce qu'on appelle l'effet de substitution.

Sachant que les prix des actifs sont exprimés en fonction du taux d'intérêt, toute variation de celui-ci entraînera une modification de la valeur des actifs détenus par les agents. De ce fait,

¹¹¹ Jézabel Couppey-Soubeyran, « Monnaie, banques, finance », Presses Universitaires de France, 2012, P 265-266.

¹¹² Françoise Drumetz et co, « Politique monétaire », édition de Boeck, 2^{ème} édition, p 194.

une hausse des taux va faire baisser le prix des actifs, alors qu'une baisse va opérer l'effet inverse. C'est ce qui est appelé l'effet de richesse.

Pour finir, on sait que toute variation du taux directeur a des répercussions sur les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux emprunts et aux placements financiers. De ce fait, il y aura répercussion de cette variation sur la dépense des agents dans l'achat de biens de consommation ou d'investissement. C'est ce qui est communément appelé l'effet de revenu¹¹³.

6.2. Le canal des anticipations

L'influence que peut avoir la politique monétaire sur les taux d'intérêt réels à moyen-long terme dépend des anticipations que forment les agents quant à l'évolution future des taux d'intérêts à court terme. C'est ce qui est appelé théorie des anticipations de taux.

On peut y distinguer deux situations. La première est que l'action de la Banque Centrale est claire et prévisible, de ce fait les inflexions de taux auront été anticipées par les agents. C'est donc la crédibilité et la transparence des autorités monétaires qui entrent en jeu. La deuxième situation, est dans le cas où les agents n'eurent pas anticipé et seraient surpris par les variations des taux directeurs. Dans cette situation, tout va dépendre des anticipations qu'ils font quant à la poursuite de la politique monétaire¹¹⁴.

6.3. Le canal du crédit bancaire

La banque centrale souhaite que son intervention se répercute sur la demande et sur celle de l'offre de crédit bancaire.

Pour se faire répercuté sur l'offre, la banque centrale se fait payer son argent plus ou moins cher. Ce qui se répercute sur le coût que les banques facturent à leurs clients emprunteurs.

¹¹³ Bailly Jean-Luc et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 263.

¹¹⁴ Jézabel Couppey-Soubeyran, « Monnaie, banques, finance », Presses Universitaires de France, 2012, P 269

Pour se faire répercuter sur la demande, les banques centrales vont baisser le coût de leur refinancement. De ce fait, les banques vont abaisser le taux du crédit, ce qui incitera les ménages et les entreprises à demander davantage de crédit et investissent davantage¹¹⁵.

6.4. Le canal de la monnaie

La banque centrale va baisser son taux directeur, pour inciter les banques à créer plus de monnaie, ce qui donnera lieu à une augmentation des liquidités disponibles dans l'économie. De ce fait, les agents économiques vont ajuster le niveau de leurs encaisses au niveau qu'ils souhaitent, et toutes les liquidités jugées excédentaires seront dépensées, ce qui accroîtra la demande globale¹¹⁶.

6.5. Le canal des bilans

Ce canal trouve son origine dans l'existence de problème d'asymétrie d'informations sur les marchés des prêts. Il met l'accent sur la plus ou moins grande solidité des emprunteurs pour la propagation des chocs monétaires et réels par le crédit. Les bilans des firmes sont en effet l'image d'une situation financière dont le caractère plus ou moins sain ou dégradé commande la facilité d'obtention externe¹¹⁷.

6.6. Le canal des taux de changes

Dans une économie ouverte, les mouvements de capitaux influent directement sur l'activité intérieure. De ce fait, le choix de la politique monétaire influence aussi les flux de capitaux qui, eux-mêmes, vont influencer le cours de la monnaie nationale. Une variation intérieure des taux d'intérêt engendrera des flux de capitaux qui modifieront le taux de change. De ce qui précède, on déduit, qu'une hausse du taux directeur améliorant le rendement anticipé des produits financiers libellés en monnaie nationale doit provoquer une appréciation de la monnaie¹¹⁸.

¹¹⁵ Bernard LANDAIS, « leçons de politiques monétaire », DE BOECK, Paris, 2009, p 88.

¹¹⁶ Jézabel Couppey-Soubeyran, Op. Cit, p 269.

¹¹⁷ B. LANDAIS, Op. Cit, Paris, p 88.

¹¹⁸ BAILLY Jean-Luc et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000, p 263.

Une baisse de celui-ci diminue l'attrait des placements en monnaie nationale. Cela suscite des mouvements de capitaux qui provoquent une dépréciation de la monnaie nationale avec pour conséquences¹¹⁹ :

- Une hausse des prix des importations et une accélération directe de l'inflation.
- Une amélioration de la compétitivité des produits nationaux, une augmentation de la demande globale (les exportations nettes), un effet positif sur l'activité économique et sur les prix à l'instar des autres mécanismes de transmission.

6.7. Le canal de la prise de risque (Risk Taking Channel)

Issu de travaux empiriques récents menés pour la plupart à la Banque des règlements internationaux¹²⁰, ce canal établit un lien entre le niveau des taux directeurs et la prise de risque des banques. Lorsque les taux sont trop bas (par rapport à un taux de référence qui varie selon les études mais souvent se ramène à un taux de Taylor standard), les banques prennent d'avantages de risque et leur probabilité de défaut augmente. Une politique monétaire trop accommodante peut ainsi contribuer à l'instabilité financière¹²¹.

Pour conclure, selon ce qu'on a vu sur la conduite de la politique monétaire, on peut dire que cette dernière consiste beaucoup plus à contrôler la monnaie afin de lutter contre l'inflation, cet objectif est devenu prioritaire de la Banque centrale. Toutefois, pour atteindre les objectifs cité précédemment, la Banque centrale met en évidence différentes actions directe sur le crédit, action indirect sur la liquidité bancaire. L'action de la politique monétaire va se transmettre à l'économie réelle à travers un ensemble de canaux appelés canaux de transmission de la politique monétaire, parmi les canaux les plus actifs on trouve : canal du taux d'intérêt, canal des anticipations, canal du crédit bancaire, canal de la monnaie, le canal des bilans, le canal des taux de changes et enfin le canal de la prise de risque.

L'importance de ces canaux varie en fonction de la Banque centrale en question, de sa crédibilité mais aussi des objectifs fixés et des caractéristiques de l'économie de pays.

¹¹⁹ C. BORDES, « La politique monétaire », LA DECOUVERT, Paris, 2007, p 28.

¹²⁰ T. ALTUNBAS, L. GAMBACORTA et D. MARQUES-IBANEZ, « Does monetary policy affect bank risk-taking? », Bis Working Papers, mars 2010, N° 298.

¹²¹ Sophie Brana, Michel Cazals, « La monnaie », édition Dunos, 1997, p 36.

Pour finir, l'indépendance de la Banque centrale est un point très important pour l'équilibre du secteur bancaire en matière de prise de décision, ce caractère renforce la crédibilité de la politique monétaire et rend le système bancaire solide et plus équilibré.

SECTION III : SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN ET POLITIQUE MONETAIRE EN ALGERIE

I. Système bancaire Algérien

Le système bancaire Algérien a connu depuis l'indépendance plusieurs changements à travers les réformes économiques, notamment la période du passage de l'économie nationale d'une économie de gestion administrative à une économie du marché qui a vraiment poussé le secteur bancaire vers un changement radical.

Après l'indépendance du pays en 1962, le système bancaire Algérien fut constitué de l'héritage des institutions et des structures existantes pendant la période coloniale.

L'objectif premier de l'Etat à cette époque était l'indépendance économique, ce qui a poussé l'Algérie à prendre certaines mesures et ce afin de transformer et donner une identité au secteur bancaire Algérien.

Il ne faut pas non plus oublier que l'Algérie a connu un changement radical sur le système politique qui est le passage du socialisme au libéralisme.

Après avoir abordé dans les sections précédentes la présentation d'une banque centrale, ses missions, son rôle et son degré d'indépendance, les paragraphes qui vont suivre vont tenter de d'expliquer l'évolution du système bancaire Algérien ainsi que les changements les plus importants depuis la création de la banque centrale.

1. L'évolution de la structure du système bancaire algérien

Les réformes économiques, initiée en 1988, se sont concrétisées par la promulgation de plusieurs lois dont la loi 90-10 du 14-04-90 relative à la monnaie et au crédit. Pour mieux situer le système qui est en place aujourd'hui, il est utile de retracer rapidement les différentes étapes qui se sont succédées durant son évolution.

Durant la période (1966-1970) le système bancaire Algérien se composait de la Banque centrale d'Algérie, créés par la loi n° 62-144 du 13-12-1962, fixé au 01-01-1963 la date d'entrée en fonction de la nouvelle institution : la BCA (Banque Centrale d'Algérie). Il

importe de souligner que cette loi, a été accompagnée d'un exposé des motifs où est déclinée la doctrine à laquelle sont adossés les statuts de la BCA : il s'agit de statuts d'une banque centrale répondant largement aux normes de l'économie de marché. L'angle par lequel on lira ces textes est la politique monétaire : ses objectifs, ses instruments et le degré d'autonomie de la BCA quant à la formulation de sa conduite.

Selon l'article 36 de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962 des statuts qui définit les missions de la BCA : « la Banque Centrale a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie.¹²² »

On l'appelle la « BCA » c'est-à-dire la banque des banques car elle est chargée du refinancement des banques primaires et instituts d'émission¹²³.

1.1. Un système bancaire national

Dès Décembre 1962, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaires à l'établissement de sa souveraineté monétaire. Cela se traduit par la création de la Banque Centrale d'Algérie¹²⁴.

Afin de financer le développement économique du pays, l'Algérie opère progressivement une série de changement afin de faire en sorte que tout le secteur bancaire et financier soit Algérien sachant que jusqu'à la fin des années 1960, ce même système était composé largement d'opérateurs privés et étrangers. Au terme de la période, le secteur devient exclusivement public et spécialisé.

1.1.1. Le monopole de l'Etat

¹²² L'article 36 de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962.

¹²³ H. Benissad, « Restructuration et réformes économiques », OPU, Alger, 1994, p 131.

¹²⁴ Succédant à la Banque de l'Algérie, la Banque Centrale d'Algérie fut créée au terme de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962. Journal officiel N° 16 du 18 Avril 1990, p 450. Disponible sur : <http://www.bank-of-algerie.dz>.

La nationalisation du secteur bancaire s'opère progressivement soit par la création d'établissements publics (la CAD¹²⁵ et la CNEP¹²⁶), soit par la création de banques nationales, comme c'est le cas pour

- La Banque Nationale d'Algérie (BNA) créée par l'ordonnance du 13 juin 1966. Elle avait pour mission de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de crédit à court terme, à moyen terme et à long terme (en coopération avec d'autres institutions de l'Etat.)
- Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) créé le 29 décembre 1966 et qui a repris les activités gérées auparavant par certaines filiales de banques étrangères, ayant pour mission principale, la promotion et le développement de certaines activités spécialisées.
- La Banque d'extérieure d'Algérie (BEA) : créée le premier octobre 1967, chargée du développement des relations financières entre l'Algérie et le reste du monde.

Puisqu'on est dans un système de monopole, la gestion du secteur revient au Trésor Public et à l'organe de planification ce qui inclut aussi bien la Banque Centrale que les Banques primaires. La détermination du taux d'intérêt bancaire revient à l'Etat.

Ce qui va caractériser cette période c'est le fait que les banques et les établissements financiers sont des instruments qui servent exclusivement le développement économique et les Entreprises publiques en particulier et se concrétise par leurs soutient.

En lisant le rapport du CNES (2005), on peut en déduire ce qui suit : « la BCA serait constituée sous forme d'établissement public national doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Ce choix entièrement justifié, puisque l'Etat délègue à la Banque Centrale un de ses droits régaliens (entendre le privilège de battre la monnaie, article 37). Il importe que cette délégation soit assortie de garanties visant d'une part, à réglementer les opérations permises à la Banque Centrale et à donner au gouvernement les moyens de contrôle requis et d'autre part, à assurer à la direction de la Banque, la stabilité et l'indépendance indispensable à l'exercice de sa mission et ces objectifs, tout en organisant

¹²⁵ Caisse Algérienne de Développement à laquelle succédera en 1972 la Banque Algérienne de Développement (BAD)

¹²⁶ Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

une liaison permanente et une collaboration active entre les pouvoirs publics et l'institut d'émission. »

La direction de la Banque est assurée par un gouverneur assisté d'un Directeur Général, tous les deux sont nommés par décret du Chef de l'Etat, mais sans fixation de durée pour l'exercice de leurs prérogatives. De ce fait, le respect du principe de stabilité de la direction n'était pas assuré, bien que dans la réalité le premier Gouverneur de la BCA a enregistré un record historique de longévité avec dix-huit ans de service. Son administration est assurée par un Conseil d'Administration que préside le Gouverneur et pouvant être de huit à dix-huit membres choisis en raison de leurs hautes fonctions, de leur expérience professionnelle dans l'agriculture, le commerce et l'industrie ou représentant le monde du travail. Tous ces conseillers sont nommés par décret du Chef de l'Etat pour une durée de trois ans. Cette composition du Conseil est envisagée pour assurer une large confrontation des grands intérêts économiques nationaux¹²⁷.

La Banque Centrale d'Algérie devait être, en principe et à titre exclusif, la « Banque des banques » ou la « Banque de réserve » c'est-à-dire en tant que prêteur en dernier ressort. Ceci implique que le système bancaire est hiérarchisé en deux niveaux avec :

- La banque centrale, en tant que prêteur en dernier ressort, au sommet
- Les banques commerciales et autres établissements de crédits, assurant la fonction d'intermédiaire, à la base.

Cette position devait lui permettre de guider l'activité bancaire. Depuis, la porte est laissée grande ouverte au financement monétaire du déficit budgétaire avec ses conséquences inflationnistes inévitables. Un dernier fait, et pas des moindres, a consisté dans le non renouvellement du conseil d'administration lorsque le mandat des premiers conseillers était arrivé à échéance. De ce fait, l'Exécutif, par le biais du Ministère des Finances et de l'Organe de planification, s'est substitué de facto au conseil d'administration de la BCA¹²⁸.

¹²⁷ BENRABAH H et BENREMILA L, « Essai d'analyse de l'efficacité de la politique monétaire en Algérie : 1970-2010 », mémoire de master en sciences économiques université A. Mira Bejaia, 2012, p 26.

¹²⁸ Conseil national économique et sociale, « regard sur la politique monétaire en Algérie », 26^{ème} session plénière, Alger, 2005.

Après que tout le secteur économique soit devenu public vers le début des années 1970, vient ce qu'on appelle la spécialisation détaillée dans ce qui suit.

1.1.2. La spécialisation

La spécialisation s'organise par branche d'activité (agriculture, industrie, artisanat, hôtellerie, tourisme, BTP, Energie, le commerce extérieur) et spécialisée par entreprises. Cette spécialisation fut introduite au terme de la loi de finance pour 1970 qui impose alors aux sociétés nationales et aux établissements publics de concentrer leurs comptes bancaires et leurs opérations auprès d'une seule et même banque¹²⁹.

Durant cette période, l'offre de monnaie est considérée comme une variable endogène, cette variable doit répondre aux besoins de l'économie, réduisant ainsi une vraie conception de la politique monétaire¹³⁰. Toutefois, la demande de monnaie est directement liée au financement des besoins des investissements et du cycle d'exploitation des entreprises publiques. De ce fait, la politique monétaire employée consiste à ajuster l'offre de monnaie centrale en fonction de la demande de cette même monnaie. L'ajustement de la Banque Centrale est effectué par le biais de crédits aux banques commerciales et des avances au trésor public¹³¹.

En revanche, le processus de la planification centralisée appliqué durant cette période a tenu à l'écart le rôle de la monnaie et avait privilégié le financement par endettement de l'économie. De ce fait, l'économie planifiée est caractérisée par une fixation administrative des taux d'intérêt et l'absence de la finance directe¹³².

¹²⁹ Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, 2014. Disponible sur : <http://www.kpmg.dz>

¹³⁰ Thèse pour l'obtention de doctorat d'état, N. Menaguer, la demande de monnaie en Algérie, Université de Tlemcen 2009-2010, p 56. Disponible sur : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/1251/1/Menaguer.Noureddine.Doc.pdf>. Consulter le 22/06/2020.

¹³¹ A. Naas, « Le système bancaire algérien », MAISONNEUVE ET LAROSE, Paris, 2003, p 77.

¹³² M. Boumghar, « La conduite de la politique monétaire en Algérie : un essai d'examen », CREAD, Octobre 2004, p 8.

1.2. La loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit

Jusqu'à la loi ci-dessus référencée, le secteur bancaire est régi par des textes épars dont nous allons citer quelques-uns :

- ✓ La loi n° 62-144 portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale d'Algérie ;
- ✓ Les lois de finances pour 1970 et pour 1971 ;
- ✓ La loi n° 80-05, modifiée et complétée, relative à l'exercice de la fonction de contrôle par la Cour des comptes ;

Quant à la loi de 1986 relative au régime des banques et du crédit, est le premier texte qui a pour objet d'encadrer l'activité bancaire et financière. Cette première réglementation n'apporte que peu d'innovation. En effet, la loi reconduit le principe selon lequel le système bancaire constitue un instrument de mise en œuvre de la politique arrêtée par le gouvernement en matière de financement de l'économie nationale. Dans cette perspective, il a pour mission de veiller à l'adéquation de l'affectation des ressources financières et monétaires dans le cadre de la réalisation du plan national de crédit avec les objectifs des plans nationaux de développement¹³³.

La Banque Centrale d'Algérie et les établissements de crédit sont des entreprises publiques. En termes d'innovation, la réglementation définit l'établissement de crédit : aux termes de la loi, par établissement de crédit, il faut entendre les établissements de crédit à vocation générale et les établissements de crédits spécialisés¹³⁴.

Selon BADOU Chérif, sur la période 1982-1986, la restructuration du système bancaire a pour principal objectif « de renforcer la spécialisation des banques en créant de nouvelles qui se chargent de secteurs précis. Elle vise aussi à faire baisser le pouvoir de certaines, celles qui se sont retrouvées avec un poids financier considérable¹³⁵ ».

¹³³ Loi n° 86-12 du 19 août 1986, relative au régime des banques et du crédit, article 10. Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990, p 450. Disponible sur : <http://www.joradp.dz>

¹³⁴ Loi N° 86-12 du 19 août 1986, modifiée et complétée relative au régime des banques et de crédit, article 14, Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990.

¹³⁵ C. Badou, « Le système bancaire algérien : un système au service de la planification », Revue Banque et Management, 1985.

Vient par la suite les réformes de l'année 1988 qui ont permis l'ouverture du secteur bancaire aux privés.

2. Privatisation du secteur bancaire : (les réformes de l'année 1988)

En 1988, l'Etat procède à une vaste restructuration des grandes entreprises publiques, banques comprises¹³⁶. Ces dernières sont transformées en sociétés par actions, soumises aux règles du Code du commerce. La libéralisation du secteur en marche est concrétisée par la loi relative à la monnaie et au crédit¹³⁷, abrogeant la loi sur le régime des banques de 1986 modifiée et complétée. La nouvelle loi traduit l'orientation résolue du gouvernement pour l'économie de marché. Le législateur entend ouvrir largement le secteur bancaire aux investissements privés, nationaux et étrangers.

La période précédente a connu une série de réformes économiques, touchant le secteur bancaire, mais malheureusement, ces derniers n'ont pas eu les résultats escomptés en matière de croissance économique pour l'Etat Algérien. Selon le rapport du CNES, les conséquences sont citées comme suit :

- Le recours à la monnaie centrale est automatique en cas d'insuffisance de ressources ;
- Refinancement automatique auprès de la Banque Centrale : le monobanque ;
- Relâchement de la contrainte budgétaire des entreprises publiques en matière de dépenses d'investissement et développement du crédit à court terme et des découverts automatiquement refinancés auprès de la BCA ;
- La restructuration financière et organique des entreprises publiques en 1982-1983 a engendré une aggravation du déficit budgétaire financé par la BCA¹³⁸.

Dans ce cas, il est impératif de dire que le système bancaire nécessite une restructuration répondant aux besoins du marché monétaire algérien ainsi aux changements économiques

¹³⁶ Loi n° 88-01 du 12 Avril 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques. Entre autres dispositions, les entreprises publiques économiques sont restructurées sous la forme juridique de société par action ou à responsabilité limitée. Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990.

¹³⁷ Loi n° 90-10 du 14 Avril 1990, modifiée et complétée, Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990, P 450, Abrogée par l'ordonnance N° 03-11 du 26 août 2003.

¹³⁸ Conseil National Economique et Sociale, Rapport sur regards sur la politique monétaire en Algérie, 2005

internationaux. Dans ce contexte, le législateur algérien a introduit la loi 90/10, qui va constituer la clef de voûte du nouveau système bancaire algérien.

3. Loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

La loi relative à la monnaie et au crédit constitue une loi majeure dans l'histoire de l'économie Algérienne, en raison des aménagements qu'elle a apportés. C'est un dispositif d'aide aux réformes économiques engagées depuis 1988. Visant l'organisation et le bon fonctionnement du système bancaire et monétaire à fin de rétablir les meilleures conditions de transition vers une économie de marché et la libéralisation du commerce extérieur¹³⁹.

Les mesures les plus déterminantes sont, sans aucun doute, l'ouverture de l'activité bancaire au capital privé national, mais aussi étranger, et la libre détermination des taux d'intérêt bancaire par les banques sans intervention de l'Etat. La réforme porte sur l'organisation même du système. Le législateur pose le principe d'agrément des banques en mettant en avant la qualité des actionnaires, la relation des actionnaires, la relation entre les différents actionnaires et la notion d'actionnaire de référence. Les principes posés par la loi sont applicables à tous les organismes bancaires, qu'ils soient la propriété de l'Etat ou du privé.

La loi réhabilite la Banque Centrale dans ses missions, réorganise les relations entre cette dernière et le Trésor, redéfinit le rôle des banques et introduit des standards internationaux dans la gestion de la monnaie et du crédit. La loi crée des organes nouveaux autonomes et érige le principe de commercialité comme mode de gouvernance des banques.

On peut en déduire les principes comme suit :

- L'autonomie de la Banque centrale qui devient la Banque d'Algérie ;
- La régulation du système bancaire par les autorités administratives indépendantes ;
- La séparation entre l'autorité de réglementation et d'agrément des banques et l'autorité de supervision ;
- Le monopole des banques sur les opérations de banque.

¹³⁹ Benissad Mohamed Elhocine, « Economie de développement de l'Algérie 1962-78 : sous-développement et socialisme », ECONOMICA, 1979, volume 1, p 132.

Le point le plus important dans la loi sur la monnaie et le crédit est l'indépendance de la banque centrale, qui fait du conseil de la monnaie et de crédit un organe indépendant du pouvoir exécutif. Cette même loi instaure un Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC) dont la composition et les prérogatives sont différentes de celles du Conseil d'Administration (CA) de la Banque d'Algérie stipulé dans l'alinéa 1 de l'article 44¹⁴⁰.

La loi dispose également des missions et rôles de la Banque Centrale et de ses organes (Conseil de la monnaie et du crédit, organe de supervision bancaire), ainsi que des règles de gestion des banques primaires mais aussi des opérations de banque (octroi de crédit, moyens de paiement et réception des fonds du public), des catégories juridiques des entités bancaires ou encore des infractions spécifiques à l'activité bancaire.

La loi permet aux autorités de procéder à l'organisation du marché monétaire ainsi qu'à la libéralisation des conditions de banque¹⁴¹.

Toutefois, il faut savoir que la composition du Conseil de la Monnaie et du Crédit est significative de l'indépendance que la loi relative à la monnaie et au crédit accorde à la banque centrale. De la composition du conseil, il en ressort, en effet, un déséquilibre, en défaveur du gouvernement puisque les représentants nommés par la présidence de la république sont majoritaires (quatre membres sur sept).

L'indépendance de la base manifeste également par le fait que les décisions du CMC peuvent être prises par les seuls représentants de la Banque d'Algérie, en l'absence des représentants de l'exécutifs puisque la présence de quatre conseillers suffit pour la tenue des réunions du CMC. Il est à souligner également que les décisions du CMC sont prises à la majorité simple des voix¹⁴².

¹⁴⁰ Ouchichi. M, « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014, p 172.

¹⁴¹ Journal officiel d'Algérie. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

¹⁴² L'article 35 de la loi 90-10 du 10 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

4. Le système bancaire et l'ajustement structurel (1994-1998)

Suite à la crise économique qu'a connue le pays en 1993, l'Algérie était dans l'incapacité de rembourser sa dette extérieure et le service de cette dernière prend l'essentiel du produit des exportations. Les recettes pétrolières diminuent à cause de la dégradation des cours du pétrole.

L'élargissement des déséquilibres financiers internes et des déficits de la balance des paiements rendent inévitable le retour à un programme de stabilisation macroéconomique qui est engagé en Avril 1994. Il est soutenu par un accord Stand-By d'un an, signé avec le FMI, suivi par un mécanisme de facilités élargies de crédit pour 3 ans.

Ce programme ouvre la voie à un rééchelonnement et rend la politique monétaire plus active dans la volonté stabilisatrice de l'économie. Les mesures de stabilisations et de réduction du service de la dette extérieure (qui passe de 86% en 1993 à 47% en 1994 et à 40% en 1995) sont alors accompagnées d'un programme systématique de réformes structurelles et de libération de l'économie, en particulier, la poursuite de la réforme du système des prix, la libéralisation plus forte du Commerce Extérieur et des changes ainsi que l'assainissement, la restructuration des entreprises¹⁴³.

5. Le système bancaire Algérien actuel

L'article 13 de l'ordonnance 01-01 du 27-02-2001 abroge les dispositions de l'article 22 de la (LMC) relatives aux mandats du Gouverneur et Vice-gouverneur et aux conditions de mettre fin à leurs fonctions. Tandis que l'article 10 de la même ordonnance ajoute, aux sept membres du CMC, trois membres externes mettant ainsi la Banque d'Algérie en situation minoritaire.

Il convient de remarquer que, concrètement, le choix de ces trois personnalités a été sur deux grands professeurs d'économie et le secrétaire général (SG) de l'association des banques et des établissements financiers (ABEF). Si, on accepte une certaine indépendance d'opinion pour les premiers, ce n'est pas le cas pour le secrétaire général de l'association des banques et des établissements financiers. En effet, ce dernier représente la corporation, composée quasi

¹⁴³ F. Z. Oufriha, « Ajustement structurel, stabilisation et politique monétaire en Algérie », Cahier de CREAD n° 46-47, 4^{ème} trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999, pages 177-194. P 3-4. Disponible sur : <http://revue.cread.dz/index.php/les-cahiers-du-cread/article/download/807/636> consulter le 25/05/2021.

exclusivement des banques publiques (dont l'Assemblée générale est le ministre des finances)¹⁴⁴.

L'objectif de l'ordonnance n° 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit est de consolider le système et abroge la loi sur la monnaie et le crédit de 1990. La nouvelle Banque Centrale perd, un peu de son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique, tous les membres du Conseil de la monnaie et du crédit et du conseil d'administration de la Banque d'Algérie sont nommés par le Président de la République. Aussi, le SG d'ABEF est reconduit dans la nouvelle composition du CMC.

Le régime établi par la loi de 1990 est consolidé par cette même ordonnance, qui introduit de nouveaux principes et/ou en les définissant plus précisément tels que le secret professionnel, les changes et les mouvements de capitaux, la protection des déposants.

Son objectif est de « renforcer la sécurité financière, l'amélioration du système de paiement ainsi que la qualité du marché¹⁴⁵. »

Cependant, l'alinéa 3 de l'article 46 dispose ce qui suit : « La Banque d'Algérie est autorisée, également, à consentir exceptionnellement au trésor public une avance destinée exclusivement à la gestion active de la dette extérieure ».

Cette disposition a permis le financement par l'impôt d'inflation, du déficit budgétaire qui pourrait apparaître lorsque les ressources budgétaires ne suffisent pas à couvrir les dépenses ordinaires et le service de la dette publique interne¹⁴⁶.

II. La politique monétaire en Algérie

¹⁴⁴ Article 13 de l'ordonnance 01-01 du 27-02-2001. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

¹⁴⁵ Examen de la politique de l'investissement, Algérie, Conférences des nations unies sur le commerce et le développement, Nation Unies, 2004, P60.

¹⁴⁶ Journal officiel d'Algérie. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

La politique monétaire suivie par la Banque d'Algérie depuis 1990, s'inscrit dans le cadre de réformes de fonds qui ont été mises en œuvre à travers la promulgation de la loi 90-10 relatives à la monnaie et au crédit. Cette loi a été modifiée en 2001 par l'ordonnance n°01-01, ensuite remplacée par l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 puis par l'ordonnance n° 10-04 d'août 2010.

1. La politique monétaire durant la période de 1962-1989

A cette période, le système bancaire devait répondre aux besoins de l'économie planifiée (industrialisation). Elle a été obligée de répondre aux grandes difficultés de financement. Cette période est caractérisée par la répression financière (la centralisation financière). Cette longue période peut être coupée en deux sous période :

- La période 1962/63- 1969 : caractérisée par la récupération du pouvoir monétaire, l'algérienisation du système bancaire et l'introduction de la planification.
- La période 1970- 1989 : caractérisée par la systématisation de la planification centralisée impérative accompagnée de la réforme financière consacrant la prédominance du plan sur la monnaie, le système bancaire et la politique monétaire.

Durant la période 1962/63 jusqu'à 1969 les objectifs de la politique monétaire sont contenus dans l'alinéa premier de l'article 36 de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962 des statuts qui définissent les missions de la Banque Centrale d'Algérie citées auparavant.

La finalité de l'Etat est de garantir un développement ordonné de l'économie nationale. La Banque Centrale doit y contribuer, en matière de monnaie, du crédit et des changes, à travers la réalisation de deux objectifs :

- Le plein emploi des facteurs de production
- La stabilité des prix et du taux de change.

Selon un rapport du CNES (2005), les instruments de la politique monétaire prévus dans les statuts sont de types indirect et consistent principalement dans :

- le réescompte et la prise en pension des effets privés et publics (article 43-45, et 47) ;
- Des avances gagées sur l'or ou devises étrangères (article 48) ;

- L'open market : c'est-à-dire l'intervention sur le marché monétaire interbancaire, appelé alors « marché libre », dans le but de réguler la liquidité des banques en leur achetant ou en leur vendant des effets publics ou privés (article 51)¹⁴⁷.

Les prérogatives du Conseil d'Administration, en matière de politique monétaire sont en fait très réduites ; elles se limitent essentiellement à :

- Etablir les normes et les conditions générales des opérations que la Banque Centrale est statutairement autorisée à effectuer ;
- Arrêter la liste des effets publics susceptibles de faire l'objet de réescompte, de prise en pension ou de mise en gage ;
- Déterminer les taux d'intérêt et les commissions.

En dehors de cette dernière prérogative qui pouvait constituer un objectif intermédiaire important de la politique monétaire, la formulation de cette dernière échappe donc à la BCA. Même pour la conduite de la politique monétaire, la BCA n'avait pas les mains libres puisque l'alinéa 2 de l'article 36 dispose que cette dernière « ... est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler par tous les moyens appropriés la distribution du crédit, dans le cadre de la politique définie par les pouvoirs publics ».

Les premiers travaux de planification ont été entrepris en 1966 lors de l'élaboration des perspectives septennales, qui ont servi de cadre pour la préparation du plan triennal 1967-1969, appelé pré-plan, parce qu'il n'était pas à proprement parler un véritable plan. C'était alors l'introduction à la planification. Mais la remise en cause totale du rôle et du statut de la Banque Centrale, des banques commerciales, de la monnaie, du crédit et de la politique monétaire, et donc de toute l'économie monétaire allait se réaliser avec l'adoption définitive de la planification centrale impérative à partir de 1970 et la réforme financière de 1971 qui l'avait suivie.

Quant à la période de 1970 jusqu'à 1989, elle s'est caractérisée par la priorité accordée à la construction de l'Etat, d'une part, et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de développement économique et social fondée sur le renforcement du secteur d'autre part. Au

¹⁴⁷ BENRABAH H et BENREMILA L, « Essai d'analyse de l'efficacité de la politique monétaire en Algérie : 1970-2010 », mémoire de master en sciences économiques université A. Mira Bejaia, 2012, p 26.

plan économique, cela s'est traduit par l'étatisation des moyens de production et la création de sociétés nationales publiques¹⁴⁸.

Durant cette période appelé aussi période planifiée, la monnaie sert comme instrument permettant de réaliser les plans d'investissements. L'acteur principal de la politique monétaire est la banque centrale, et puisque cette dernière est dépendante du pouvoir public, donc on ne peut pas parler de la politique monétaire durant cette période de planification.

La logique d'ensemble qui gouverne cette planification consiste fondamentalement dans ce qui suit : une fois que le plan, en termes « physiques », est élaboré et approuvé, il reste à lui adapter un « plan » de financement qui permet sa réalisation. Il s'agit non seulement de rendre les ressources nécessaires disponibles, mais également de les centraliser pour les répartir ensuite, via le système bancaire, sur les différentes entreprises du secteur public en charge des investissements planifiés et surtout, contrôler à priori et à posteriori leur réalisations. De cette logique vont découler un certain nombre de principes dont l'application aura des conséquences lourdes sur les catégories concernées : le système bancaire, la monnaie et la politique monétaire :

- Le premier principe consiste en la centralisation des ressources financières. C'est le Trésor public qui est chargé de cette collecte¹⁴⁹.
- Le deuxième principe est le cheminement de ces ressources pour financer la partie long terme des investissements planifiés des entreprises publiques se fera obligatoirement par l'intermédiaire des banques. Ces dernières doivent financer la partie moyen terme, le refinancement est automatique auprès de la BCA. En effet, l'article 7 de la loi de finance pour 1971 dispose que le financement des investissements planifiés des entreprises sera assuré dans des proportions déterminées par le ministère des finances¹⁵⁰.
- Le troisième principe consiste dans la domiciliation obligatoire de chacune des entreprises publiques auprès d'une seule banque ; c'est le principe de l'unicité de

¹⁴⁸ BENAOUA H, « Système Productif Algérien et Indépendance Nationale », tome 2, Algérie, 1983.

¹⁴⁹ L'article 6 de l'ordonnance n ° 70-93 du 31-12-1970.

¹⁵⁰ L'article 7 de la loi de finance pour 1971.

domiciliation ou de spécialisation des banques stipulé dans l'article 18 de la loi de finance pour 1970¹⁵¹.

- Le quatrième principe fait obligation à ces entreprises d'effectuer tous leurs règlements excepté quelques opérations minimales, par mouvements de leurs comptes bancaires. Ce principe implique que les entreprises publiques utiliseront quasi exclusivement la monnaie scripturale, laissant l'usage de la monnaie fiduciaire aux ménages et aux entreprises privées.

La mise en pratique de ces principes a transformé de manière radicale le statut de la monnaie, du système bancaire et de la politique monétaire par rapport aux normes, pour leur en adapter un nouveau qui soit compatible avec les exigences de la planification centralisée impérative.

En ce qui concerne la monnaie, l'obligation faite aux entreprises publiques d'effectuer quasiment tous leurs règlements par mouvements de leurs comptes bancaires introduit le système dit du double circuit monétaire :

- Le circuit de la monnaie scripturale pour les entreprises du secteur public ;
- Le circuit de la monnaie fiduciaire pour le secteur des ménages.

Concernant le système bancaire, il est appelé à accomplir un double rôle :

- Assurer la distribution de crédits aux entreprises publiques à partir de leurs ressources et de celles collectées par le Trésor Public.
- Assurer, par le même biais, le suivi de la réalisation, par ces entreprises, des projets planifiés mis à leur charge.

Lorsque les ressources collectées par le Trésor et par les banques ne suffisent pas, le recours à la monnaie centrale (la planche à billet) est automatique, comme le stipule le paragraphe 3 de l'article 7 de la loi de finance pour 1971 suscitée. L'automatisme légalisé du refinancement des banques auprès de la Banque Centrale élimine la structure hiérarchique qui caractérise le système bancaire d'une économie de marché. Elle supprime, ce faisant, l'autonomie de la Banque Centrale vis-à-vis des banques primaires, après qu'elle l'ait été vis-à-vis du trésor public.

¹⁵¹ L'article 18 de la loi de finance pour 1970.

Le rôle dévolu à la banque centrale consiste à assurer la liquidité des banques sans qu'elle n'ait la possibilité de refuser le refinancement entraînant ainsi une importante croissance des crédits à l'économie, et assurer aussi la liquidité du trésor. Ainsi, durant cette période, « la politique monétaire en Algérie, est réduite à sa plus simple expression : le plan fait de l'offre de monnaie une variable devant s'adapter impérativement aux besoins de l'économie ¹⁵²».

Le financement de l'économie (secteur public) repose sur la monnaie centrale qui engendre des conséquences inflationnistes. La période de la planification financière a connu surtout une stabilité des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs avec un niveau très bas. La gestion des taux d'intérêts entre alors, dans le cadre de la logique de financement, qui consiste à mettre à la disposition des entreprises, en particuliers les entreprises publiques, des financements à moindres coûts¹⁵³.

Durant la période de 1980-1990, il y a eu réorganisation de l'économie, afin d'atteindre différents objectifs. Nous en citerons ceux qui portent sur l'économie, la monnaie et la politique monétaire.

La loi de 1986 portant le régime de crédit des banques a donné au système bancaire son autonomie de décision en matière d'octroi de crédit. Selon l'article 40 : « les banques doivent définir après avoir étudié la rentabilité financière des projets d'investissements, le montant maximum de leur contribution à l'ensemble du financement de chaque projet ». ¹⁵⁴ L'objectif de cette loi est la décentralisation du système bancaire (exclusion de l'Etat de ce système) et pour finir le rôle de chaque banque, ainsi que l'ouverture de ce système.

La loi complémentaire de 1988, modifie et complète la loi de 1986, relative au régime des banques et du crédit. Elle confère à la banque centrale et aux établissements financiers le statut d'entreprises publiques économiques « EPE » qui jouissent de la personnalité morale et soumises aux règles de la commercialité et bénéficient ainsi d'une autonomie financière.

¹⁵² Benissad Mohamed Elhocine, « Economie de développement de l'Algérie 1962-78 : sous-développement et socialisme », *ECONOMICA*, 1979, volume 1, p 121.

¹⁵³ BENRABAH H et BENREMILA L, « Essai d'analyse de l'efficacité de la politique monétaire en Algérie : 1970-2010 », mémoire de master en sciences économiques université A. Mira Bejaia, 2012, p 35.

¹⁵⁴ L'article 40 de la loi de finance pour 1986.

Cette loi renforce les statuts de la BCA en donnant plus de liberté dans la gestion des instruments de la politique monétaire du pays y compris la détermination des plafonds de réescompte, selon les principes édictés par le conseil de crédit.

2. La politique monétaire à l'ombre de la promulgation de la loi relative à la monnaie et le crédit de 1990

Les objectifs de la politique monétaire sont définis dans l'alinéa premier de l'article 55 de la loi 90-10. Ce texte stipule ce qui suit : « la banque centrale a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie »¹⁵⁵.

De cette mission très large, on peut extraire les objectifs suivants :

- Le développement ordonné de l'économie nationale constitue une sorte de fonction de préférence ou une finalité du décideur politique formulée par le législateur. Il s'agit d'un objectif stratégique de long terme pour la réalisation duquel, la Banque Centrale doit contribuer par la création et le maintien, dans son domaine (la monnaie, le crédit et les changes) et à l'aide de son outil (la politique monétaire), les conditions les plus favorables. Ces conditions sont contenues dans les deux objectifs finaux suivants :
 - ✚ La mise en œuvre de toutes les ressources productives qui correspondrait à l'objectif de plein emploi ;
 - ✚ La stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie qui correspondrait à la stabilité des prix et du taux de change

Ces deux derniers objectifs finaux, qui sont concurrentiels, peuvent être hiérarchisés dans le temps en fonction de la conjoncture et des objectifs de la politique économique globale. C'est ainsi que durant la période de stabilisation et d'ajustement structurel, la lutte contre l'inflation a eu la primauté sur le plein emploi et plus précisément, sur le chômage.

¹⁵⁵ L'article 55 de la loi n° 90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

Afin d'atteindre ces objectifs plusieurs instruments ont été prévus par la loi 90-10 tel que :

- Le réescompte d'effets publics et privés.
- L'open market : vente et achat d'effets publics et privés.
- La prise en pension d'effets publics et privés.
- La réserve obligatoire.

Toutefois, il faut savoir que ces instruments n'ont pas été mis en œuvre en raison de l'absence d'effets publics et privés négociables sur le marché (pour les trois premiers instruments) et la non-fixation d'un taux de réserve obligatoire. Dans la pratique, ce fut donc d'autres instruments de nature directe qui ont été « utilisés : l'encadrement du crédit bancaire, la fixation de plafonds de réescompte, plafonnement des taux débiteurs et plafonnement des marges bancaires.

3. La politique monétaire durant la période du programme d'ajustement structurel 1994-1998

L'objectif de la politique monétaire durant cette période est défini dans l'instruction n° 16-94 du 09 Avril 1994, relative aux instruments de la politique monétaire et au refinancement des banques. Le paragraphe 5 de cette instruction stipule que : « l'objectif principal de la politique monétaire est, de facto, la maîtrise du rythme de l'inflation au moyen notamment d'un contrôle prudent de l'expansion monétaire et du crédit relativement à l'objectif d'inflation et de croissance. A cet effet, un plafond de croissance des avoirs intérieurs nets du système bancaire et un plafond de croissance des avoirs intérieurs nets de la Banque d'Algérie sont mis en place. »¹⁵⁶

D'après cet article, il est possible de comprendre que l'objectif final de la politique monétaire à partir de 1994 est la maîtrise de l'inflation. Pour atteindre cet objectif, un double objectif intermédiaire est mis en avant à savoir la limitation de la croissance de la masse monétaire et celle du crédit. Mais l'atteinte de ce double objectif intermédiaire n'est pas évident, il fallait

¹⁵⁶ Instruction n° 16/24 du 09 Avril 1994 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire et au refinancement des banques. <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

définir l'objectif opérationnel consistant dans le plafonnement de la croissance des avoirs intérieurs de la Banque Centrale (les crédits à l'Etat et aux banques) et de ceux des banques (les crédits à l'Etat et à l'économie).

Dans cette période, le principal objectif confié à la politique monétaire demeure la lutte contre l'inflation. Il s'agissait de réduire son rythme à un niveau acceptable, soutenable et maîtrisable, c'est-à-dire un taux à un chiffre comparable à ceux des principaux pays partenaires de l'Algérie¹⁵⁷.

4. La politique monétaire durant la période actuelle (1999 à nos jours)

Avec l'adoption de la loi sur la monnaie et le crédit, la Banque d'Algérie intervient souverainement dans la définition de la politique monétaire du pays dans un contexte de mise en place des conditions de l'offre et de la demande ainsi que de la concurrence. Cependant, les modifications apportées par les ordonnances n° 01-01 du 27 février 2002 et n° 03-11 du 26 août 2003, ont réduit sensiblement l'indépendance de la Banque d'Algérie.

Des aménagements ont été apportés à la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit afin de la compléter et d'apporter des modifications, à savoir, la promulgation de l'ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit qui a redéfini les objectifs de la politique monétaire. L'alinéa 1 de l'article 35 de cette ordonnance stipule : « la Banque d'Algérie a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie ». ¹⁵⁸

A partir de ce texte, on peut dégager deux modifications de fond par rapport à celui de la loi 90-10 :

¹⁵⁷ Ilmane Mohamed Chérif, « Regard sur la politique monétaire en Algérie », conseil national économique et social, Mai 2005.

¹⁵⁸ Ordonnance du 26 Août 2003 relative à la monnaie et le crédit, article 35. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

- La substitution du terme « ordonné » par le terme « rapide » du développement de l'économie nationale.
- La suppression du segment : « en promouvant la mise en place de toutes les ressources productives du pays », c'est-à-dire de l'objectif de plein emploi.

L'Algérie a adopté depuis 2003, l'approche des règles pour la conduite de la politique monétaire en ciblant un niveau d'inflation plafonné à 3%, ce qui est une bonne chose surtout, dans la mesure où les agents économiques auront une bonne visibilité de l'avenir et sauront par conséquent, à quoi s'en tenir.¹⁵⁹

Au vue de ce qu'on vient de voir ci-dessus on peut en conclure que l'évolution de la politique monétaire a suivi les mutations de l'économie algérienne. En effet, durant la période de planification, caractérisée par la centralisation des décisions, la politique monétaire s'inscrivait dans le cadre d'une politique économique centralisée, les instruments de la politique monétaire étaient, du coup, inopérants puisque la Banque Centrale n'a aucun pouvoir sur les banques commerciales.

Avec l'instauration de la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 et l'adoption d'un plan d'ajustement structurel à partir de 1994, la banque centrale retrouve son autonomie et une politique monétaire a été définie avec une instrumentation. Cette politique a permis de réaliser des résultats satisfaisants dans le domaine de la maîtrise de l'inflation notamment à partir de 1996.

A partir de 2000, l'autonomie de la banque centrale est remise en cause. En effet, les modifications apportées par les ordonnances n° 01-01 du 27 février 2001 et n° 03-11 du 26 août 2003, ont réduit sensiblement l'indépendance de la Banque d'Algérie.

¹⁵⁹ Imane Mohamed Chérif, « Regard sur la politique monétaire en Algérie », conseil national économique et social, Mai 2005.

CONCLUSION

Ce deuxième chapitre nous a permis une meilleure compréhension de l'importance du système bancaire ainsi que le rôle primordiale de la banque centrale et la conduite de la politique monétaire.

On a vu en premier lieu l'émergence du système bancaire, on a pu voir que le privilège d'émission des billets appartient à la Banque Centrale. On a abordé certains points comme le choix du degré d'indépendance de la banque centrale en matière de prise de décisions. Ce point renforce la crédibilité de la politique monétaire et rend le système bancaire solide et plus équilibré.

Au vue de l'importance de la création monétaire, cette dernière nécessite un contrôle régulier. Ce contrôle se fait par le biais de la politique monétaire. Cette politique est un ensemble d'instruments ajustant un nombre d'objectifs dont le but d'assurer l'équilibre économique.

La politique monétaire est un instrument de la politique économique qui sert s'atteindre un ensemble d'objectifs. Ces objectifs ont été représentés par le carré magique de N. KALDOR et qui sont comme suit : la croissance économique ; une faible inflation ; l'équilibre des changes extérieurs et un minimum du taux de chômage.

Pour finir on a pu voir dans la dernière section, l'évolution du système bancaire Algérien ainsi que la conduite de la politique monétaire depuis l'indépendance de l'Algérie.

CHAPITRE III : L'EQUILIBRE ET DESEQUILIBRE MONETAIRE**INTRODUCTION**

L'étude de la monnaie nous amène évidemment à poser d'autres questions que celles sur l'importance de la neutralité ou non de la monnaie qui renvoie au socle et aux concepts les plus abstraits de la théorie économique, tout autant qu'aux opposants de la doctrine. Et d'ailleurs la théorie de l'équilibre général reste de ce point de vue une référence obligée : parce qu'elle irrigue tous nos instruments d'analyse, et parce qu'elle constitue un véritable défi à la prise en considération de la monnaie¹⁶⁰.

La vision classique voit dans le niveau des prix la variable qui s'ajuste aux mouvements de la monnaie. Quelques auteurs en ont développé les premières idées ; mais c'est à travers la théorie quantitative de la monnaie que s'impose cette approche, renforcée par l'analyse de la demande de monnaie de l'école de Cambridge¹⁶¹.

Bien qu'il existe une demande de monnaie « de fait », mesurée par la quantité de monnaie en circulation, les motifs de détention sont multiples et indépendants. La demande de monnaie devient ainsi, non seulement difficile à expliquer, mais également instable.

L'analyse de l'offre de monnaie mettant en scène les principaux distributeurs de monnaie : banques commerciales, banque centrale et l'état, on pourrait attendre de l'examen de la demande de monnaie qu'elle mette en scène, par symétrie, les principaux agents à besoin de financement : les entreprises. Il n'en est rien puisque le comportement des firmes est relégué à l'arrière-plan dans l'étude de la demande de monnaie.

L'analyse de la demande de monnaie se pense, pour l'essentiel, sur les agents à capacité de financement : les épargnants. Elle cherche à savoir pourquoi ceux-ci choisissent de détenir des encaisses liquides et dans quelle mesure ces motifs les incitent à préférer la monnaie aux autres actifs qui s'offrent à eux. En d'autres termes, il s'agit de répondre à la question de

¹⁶⁰ Anne Lavigne, Jean-Paul Pollin, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997, p 3. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/les-theories-de-la-monnaie--9782707127679-page-3.htm>.

¹⁶¹ Sophie Brana, Michel Cazals, « La monnaie », édition Dunod, 1997, P36.

savoir pourquoi les individus détiennent-ils de la monnaie plus qu'ils n'en ont besoin pour assurer leurs paiements et pourquoi acceptent-ils un actif sans rémunération ? Ainsi si l'on peut déterminer un ensemble de facteurs qui expliquent, avec assez de constance, une mesure de la demande de monnaie, on pourra conclure que cette dernière est stable.

Les principaux motifs (ceux sur lesquels sont construites presque toutes les fonctions de demande de monnaie) sont les motifs de transaction, de précaution, de spéculation et de financement déterminés par J.M. Keynes et de diversification du patrimoine, défini par M. Friedman.

Relativement ancienne, la notion de demande de monnaie est devenue une notion essentielle de l'analyse monétaire. De sa confrontation avec l'offre émergent les causalités qui permettent de comprendre l'incidence des phénomènes monétaires sur l'économie¹⁶².

Au vue de l'importance de ces deux points la première section de ce chapitre sera consacrée à l'analyse de la demande de monnaie selon les différents courants de pensée économique. Quant à la deuxième section nous allons abordée l'offre de la monnaie selon ces même courants de pensée économique.

Pour finir la troisième section sera consacrée à l'étude de l'inflation. Qui nécessite d'abord de voir les différentes explications théoriques données par les économistes, dans le but de connaître les différentes sources d'inflation, et on s'intéressera par la suite aux conséquences de cette dernière et comment la mesurer. Nous verrons quelles sont les causes et les conséquences de l'inflation sur l'économie et la société d'une part. Et d'autre part, quels sont les coûts procurés par ce phénomène.

¹⁶² M. Ruimy, C. Dembik, « La monnaie », édition ellipses, 2017, P106-107.

SECTION I : LA DEMANDE DE MONNAIE

On pourrait se demander la raison qui pousse les gens à vouloir détenir une part plus ou moins grande de leur richesse sous forme de monnaie. Quels sont les variables qui déterminent cette décision. On devrait avoir deux réponses différentes selon si la monnaie est considérée dans sa dimension transactionnelle (la monnaie est un actif liquide), ou sa dimension patrimoniale (la monnaie est un actif sans risque). En définitive, les théories de la monnaie retiennent deux déterminants principaux, une variable d'échelle et une variable de rendement¹⁶³.

1. Premières idées, premières conceptions

La hausse des prix connu dans l'Europe au XIVe siècle a suscité quelques explications qui donnent à la monnaie un rôle important.

M. de Malestroit (1566) pense qu'il n'y a pas de véritable renchérissement des marchandises ; mais une dépréciation de la valeur de l'unité de compte par rapport au métal précieux ce qui nous pousse à dépenser plus pour acquérir une même quantité de biens.

Pour J. Bodin (1568), il y a renchérissement des marchandises dû au métal qui provient du nouveau monde, il relie la hausse des prix à un supplément de monnaie métallique mis en circulation.

D. Hume, en 1752, aboutit à l'idée importante que la monnaie est neutre et n'a pas d'incidence sur l'économie en expliquant que s'il y a diminution de la quantité de monnaie les prix baisse dans la même proportion. Elle ne fait que modifier, de façon proportionnelle à ses propres variations, le niveau des prix.

Ce même mécanisme sera par la suite précisé par R. Cantillon (1755). La monnaie additionnelle, provoque un supplément de demande qui entraîne une hausse des prix des biens demandés, l'offre ne s'ajustant pas immédiatement. Cette hausse se fait par degrés et n'affecte pas uniformément tous les produits et le niveau général des prix. Il propose alors la notion de vitesse de circulation de la monnaie (V) qui exprime le nombre de paiement qu'effectue la

¹⁶³ Anne Lavigne, Jean-Paul Pollin, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997, p 43. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/les-theories-de-la-monnaie--9782707127679-page-43.htm>

monnaie ou le crédit dans un temps donné. Donc ce n'est pas le stock de monnaie (M) qui est important mais le flux circulant qui en découle sur la période (MV).

Les premières formulations sont proposées par deux auteurs dont l'analyse convergent et se complètent : J-B. Say (1803) et D. Ricardo (1817). Leur vision de la monnaie s'appuie sur deux grands principes : la loi des débouchés et la neutralité de la monnaie¹⁶⁴.

Plusieurs courants de pensées ont abordé le sujet de la demande de monnaie, voilà pourquoi on va expliquer dans ce qui suit le point de vue de chaque courant de pensée d'une façon non exhaustive.

2. La théorie quantitative de la monnaie

Fisher transforme l'équation des échanges en théorie quantitative de la monnaie en se basant sur l'idée que la vitesse de circulation est à peu près constante à court terme. Le revenu nominal y est déterminé uniquement par les variations de la quantité de monnaie.

Pour les économistes classiques, la théorie quantitative de la monnaie est une explication des mouvements du niveau général des prix. Ces derniers seraient déterminés uniquement par les variations de la quantité de monnaie¹⁶⁵.

On va d'abord commencer par voir l'équation de Fisher.

2.1. L'équation de Fisher

I. Fisher va réactualiser la théorie quantitative de la monnaie en formalisant l'idée d'une liaison entre la quantité de monnaie en circulation et le niveau des prix, dans ce qu'on appelle l'équation quantitative de la monnaie¹⁶⁶.

Cette équation exprime qu'il y a une égalité entre le flux de monnaie en circulation sur une période et la valeur à prix courant des transactions effectuées sur cette période¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Sophie Brana, Michel Cazals, « La monnaie », DUNOS, 1997, p 36-38.

¹⁶⁵ Frederic Mishkin, « Monnaie, banque et marchés financiers », édition PEARSON, 9^{ème} édition, p 765.

¹⁶⁶ Marie Delaplace, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 2017, p 53.

¹⁶⁷ Sophie Brana, Michel Cazals, *ibid*, p 42.

$$M \cdot V = P \cdot T$$

Où M est la quantité de monnaie en circulation, P le niveau générale des prix, T le volume de transactions et V la vitesse de circulation de la monnaie (elle représente le nombre de paiements qu'effectue la monnaie durant une période donnée.)

L'idée est la suivante : « dans le total de l'ensemble des échanges d'une année, la valeur totale de la monnaie payée est égale à la valeur totale des biens achetés.¹⁶⁸ »

Fisher s'inscrit dans l'optique néoclassique, et pense que le volume de transaction est exogène par rapport à M , P et T ; et dépend de facteurs institutionnels, des évolutions des agents.

Cette équation n'exprime pas la quantité de monnaie que les agents économiques souhaitent détenir mais seulement une égalité entre valeur des transactions effectuées sur une période et le montant des moyens de règlement nécessaire pour ces transactions.

Dans ce cadre, M est également exogène et laissé à l'initiative de la banque centrale. Les prix P vont s'ajuster immédiatement aux variations éventuelles de M et T voir même de V .

Il existe une formule plus large qui prend en compte les billets de banque centrale et pièces en circulation mais aussi la monnaie scripturale mais ne modifie en rien les mécanismes sous-jacents :

$$MV + M'V' = PT$$

Où M' est la quantité de monnaie scripturale en circulation, et V' une vitesse de circulation spécifique à la monnaie scripturale¹⁶⁹.

Admettons ainsi que l'économie soit composée de n biens x_i , avec i variant de 1 à n , ayant des prix respectifs p_i . La valeur globale des échanges dans cette économie $\sum_{i=1}^n p_i \cdot x_i$

Les x_i échangés correspondent en fait à Y , le volume des transactions. Les prix p_i , peuvent être synthétisés dans un indicateur P représentant le niveau général des prix. Le total de la

¹⁶⁸ Marie Delaplace, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 2017, p 53.

¹⁶⁹ Sophie Brana, Michel Cazals, « La monnaie », DUNOS, 1997, p 43.

monnaie payée dépend de la quantité de monnaie (M), mais une même unité de monnaie pouvant servir plusieurs fois, il convient de prendre en compte également sa vitesse de circulation (V), soit $M.V$

V dépendant des habitudes de paiement et du fonctionnement des institutions financières est stable sur le court terme. Y ne dépend pas de la quantité de monnaie (vision dichotomique) mais de l'emploi des facteurs de production. Par conséquent, pour Y donné, si M s'accroît, P s'accroît. Un accroissement de la quantité de monnaie en circulation est donc lié à un accroissement des prix. Le stock de monnaie ne fait que modifier le niveau des prix sans avoir d'influence sur l'économie réelle¹⁷⁰. Elle est donc neutre¹⁷¹.

Même en prenant en compte la quantité de monnaie en circulation utilisée dans les échanges, il n'y a pas vraiment une demande de monnaie qui apparaît de façon explicite. Ce qui a été traité est l'équation des échanges et non celle des comportements des agents.

C'est l'école de Cambridge qui va apporter cet apport.

3. La demande de monnaie de l'école de Cambridge

Les principaux auteurs de l'école de Cambridge sont A. Marshall (1842- 1924)¹⁷² et A.C. Pigou (1877-1959)¹⁷³. Selon eux la demande de monnaie naît de la volonté des individus de détenir des liquidités qui leur permettent d'effectuer des transactions. Pour eux la monnaie est exclusivement transactionnelle¹⁷⁴.

Ils interprètent l'équation quantitative non pas comme une équation des transactions, soit l'échange bien contre monnaie, mais comme une équation d'équilibre sur un marché : égalité de l'offre de monnaie et de la demande de monnaie¹⁷⁵.

¹⁷⁰ Comme cité ci-dessus R. Cantillon (1755) a mis en évidence la liaison entre la monnaie et prix.

¹⁷¹ Marie Delaplace, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 2017, p 53-54.

¹⁷² Dans Money, crédit ans commerce paru en 1922 mais reprenant un raisonnement développé en 1899.

¹⁷³ Dans un article intitulé « the value of money » paru en 1917 dans le Quarterly Journal of Economics

¹⁷⁴ Marie Delaplace, ibid, p 54.

¹⁷⁵ Alain Béraud, Gilbert Faccarello, « Nouvelle histoire de la pensée économique », Vol.2, la Découverte, 1993, P 574. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/nouvelle-histoire-de-la-pensee-vol-2--2707132241-page-572.htm>.

Dans cette analyse, la demande de monnaie Md est une fonction du PIB en volume Y et du niveau des prix P ainsi que d'un coefficient k soit $Md = k \cdot P \cdot Y$ ou $\frac{Md}{P} = k \cdot Y$

$\frac{Md}{P}$ étant défini par Pigou comme les encaisses réelles¹⁷⁶. Ces encaisses réelles dépendent de Y et du coefficient k .¹⁷⁷

Pigou va montrer que si le niveau des prix augmente, les agents vont chercher à maintenir leurs encaisses réelles de façon à ce que leur pouvoir d'achat ne varie pas, la demande de monnaie va donc s'accroître. Les agents vont ainsi accroître la part de leur revenu qu'ils détiennent en encaisses monétaires : c'est l'effet d'encaisse réelle ou effet Pigou. Ces agents rationnels ne sont pas victimes de l'illusion monétaire¹⁷⁸.

Md est une encaisse de monnaie désirée, ou demandée par les agents. On doit donc se préoccuper de l'offre de monnaie. Notons que, contrairement à l'équation de Fisher et à la logique de Walras, on ouvre ici la possibilité qu'il y ait inadéquation entre la quantité de monnaie offerte (M_s) et la quantité de monnaie demandée (M_d) et donc qu'il y ait un déséquilibre. En particulier, dans le cas où la quantité de monnaie mise en circulation (M_s) est trop forte ($M_s > M_d$), les agents ne conservent pas cet excédent sous forme d'encaisse mais l'utilisent dans des dépenses supplémentaires qui vont accroître le niveau des prix (P) et donc diminuer la valeur des encaisses réelles en dessous du niveau désiré. Il en résultera un accroissement de (ΔM_d) de la demande d'encaisses, qui se manifestera tant que subsistera le déséquilibre, autrement dit jusqu'à ce que soit rétablie l'égalité $M_s = M_d$. Si à l'équilibre la monnaie n'a d'incidence que sur le niveau général des prix, on perçoit déjà qu'en situation de déséquilibre elle puisse en avoir d'autre variable, notamment ici les dépenses¹⁷⁹.

Nous avons vu jusqu'ici que la demande de monnaie, la détention d'une encaisse, dépendait du niveau des prix (P) et du volume des transactions (T) ou du niveau du revenu réel (Y).

¹⁷⁶ Les encaisses réelles représentent les encaisses déflatées du niveau général des prix, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de ces encaisses.

¹⁷⁷ Marie Delaplace, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 2017, p 55.

¹⁷⁸ L'illusion monétaire est le comportement qui consiste à confondre l'accroissement des encaisses monétaires et l'accroissement du pouvoir d'achat. En effet, en période de hausse des prix, l'accroissement des encaisses monétaires n'implique pas un accroissement du pouvoir d'achat.

¹⁷⁹ Sophie Brana, Michel Cazals, « La monnaie », édition Dunos, 1997, 43.

Keynes proposera une analyse beaucoup plus large de la demande de monnaie, mais surtout il s'opposera au principe même de sa neutralité.

4. La demande de monnaie chez KEYNES

Dans « la théorie générale » publiée en 1936, Keynes marque un complet désaccord avec l'analyse monétaire de ses prédécesseurs. Pour Keynes, il existe une demande de monnaie en soi, et pas uniquement pour compenser le décalage temporel entre recettes et dépenses. C'est ce désir de détention de monnaie pour elle-même qu'il qualifie de préférence pour la liquidité. Ce concept donne lieu à la construction d'une demande de monnaie liée au revenu et au taux d'intérêt, voie d'intégration de la monnaie dans la détermination de l'équilibre macroéconomique qui peut donner l'opportunité de relancer l'économie par une politique monétaire approprié¹⁸⁰.

Pour Keynes, il existe quatre motifs qui poussent les gens à vouloir détenir de la monnaie. Ses motifs vont être détaillés dans ce qui suit.

4.1. Les quatre motifs de détention de la monnaie

Dans la « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » (1936), Keynes montre que la monnaie peut être désirée pour elle-même et faire l'objet d'une demande spécifique. Il y distingue trois motifs de détention de la monnaie. En effet, intuitivement, la monnaie est détenue soit pour effectuer des transactions, soit pour prévoir des achats ultérieurs, soit pour spéculer. Il existe donc, deux types d'encaisses : des encaisses actives constituées à des fins de transactions (encaisse de transaction) ; et des encaisses oisives ou thésaurisées, formé pour prémunir contre d'éventuelles pertes de revenu (encaisse de précaution) ou encore pour pouvoir ultérieurement investir sur les marchés financiers pour acquérir des titres quand ceux-ci présenteront des perspectives de gains en capital importants (encaisse de spéculation)¹⁸¹. Un an après la publication de la théorie générale, Keynes distinguera un quatrième motif de détention de la monnaie : le motif de financement¹⁸².

¹⁸⁰ J-L. Bailly, G. Caire, A. Figliuzzi, V. Lelievre, « Economie monétaire et financière », BREAL, 2^{ème} édition, 2006, p 102.

¹⁸¹ M. Ruimy, C. Dembik, « La monnaie », édition ellipses, 2017, P107.

¹⁸² Jean Marie LE PAGE, « Economie monétaire », édition CUJAS, 1995, P 173

4.1.1. motif de transaction

La détention d'encaisses actives correspond ainsi à une demande de monnaie en vue de transactions, de paiements. Elle existe parce que seule la monnaie permet d'effectuer des transactions, sans coûts de transformation, ce qui n'est pas le cas pour d'autres actifs (immobiliers, titres, ...).

La demande de monnaie est une fonction croissante de revenu global. En effet, si le revenu augmente, la demande de monnaie s'accroît. Ceci a été montré par de nombreux travaux économiques, même s'ils diffèrent sur la valeur de l'élasticité de la demande de monnaie par rapport au revenu. Mais elle dépend aussi de la synchronisation entre les recettes et les dépenses et du laps de temps entre la perception de deux revenus. En effet, si nous sommes payés tous les jours, notre encaisse moyenne en vue de transactions sera moins importante dans la mesure où nous ne détiendrons en moyenne que ce que nous gagnons¹⁸³.

Cette analyse est valable pour le consommateur (on l'appelle parfois motif de revenu »). Dans le cas des entreprises, il est appelé « motif professionnel ». Ces derniers doivent posséder de la monnaie afin de combler l'intervalle qui sépare le montant où sont engagés les frais professionnel (mise en œuvre du processus de production) et le moment où l'on encaisse le produit de la vente¹⁸⁴.

4.1.2. motif de précaution

L'encaisse de précaution est constituée en raison de l'incertitude pesant sur les revenus et les dépenses futurs. Comme pour l'encaisse de transaction, elle dépend du revenu et du laps de temps s'écoulant entre la perception de ces revenus : plus le revenu augmente plus la période s'écoulant entre la perception de deux revenus est importante et plus l'encaisse de précaution augmente.

¹⁸³ Marie DELAPLACE, « Monnaie et financement de l'économie », édition Dunod, 5^{ème} édition, 2017, P 56.

¹⁸⁴ Jean Marie LE PAGE, « Economie monétaire », édition CUJAS, 1995, P172

Ainsi, pour un degré d'incertitude donné sur les revenus et les dépenses et pour un degré de confiance donnée dans les prévisions relatives à l'avenir, la demande de monnaie de précaution est fonction du revenu¹⁸⁵.

4.1.3. motif de spéculation

En raison des incertitudes des variations futures du taux d'intérêt et des conséquences en termes d'arbitrage entre détention de monnaie et détention de titre le motif de spéculation apparaît. L'agent économique va préférer conserver de la monnaie, qui ne rapporte rien mais dont la valeur nominale est constante dans le cas où il anticipe une future hausse des taux d'intérêt, qui se traduit mécaniquement par une baisse future du prix des titres. Dans le cas inverse, s'il prévoit une diminution des taux d'intérêt, il va préférer acheter des titres dont la valeur devrait augmenter dans le futur. Il s'agit donc de spéculation¹⁸⁶.

La question est donc d'identifier ce qui fonde les anticipations des agents relatives aux variations de la valeur des titres et donc ce qui fonde le choix entre détention d'encaisses spéculatives et achats de titres.

L'arbitrage entre détention d'encaisses de spéculation et achats de titres dépend du taux d'intérêt actuel et du taux d'intérêt anticipé. Autrement dit, l'existence d'un gain en capital ou d'une perte en capital suite à une acquisition de titres dépend du taux d'intérêt parce que la valeur des titres varie en sens inverse du taux d'intérêt¹⁸⁷.

4.1.4. motif de financement

Si les entrepreneurs veulent réaliser exactement la même somme d'investissement qu'au cours de la période précédente, il leur suffit d'utiliser l'épargne disponible de la période courant puisque celle-ci est égale à l'investissement de la période précédente. Mais s'ils envisagent une augmentation de leurs commandes d'investissements, il leur faut se procurer une somme égale de monnaie supplémentaire. Cet accroissement de la monnaie nécessaire correspond au motif de financement. La spécificité de ce motif est qu'il est associé à l'activité anticipé et non pas, comme le motif de transaction, à l'activité réalisée. Si les banques n'accordent pas la

¹⁸⁵ M. Ruimy, C. Dembik, « La monnaie, fonctions, mécanismes et évolutions », édition ellipses, 2017, P108.

¹⁸⁶ G-M. Henry, « Le monétarisme », ARMAND COLIN, Paris, 1998, p 63.

¹⁸⁷ Marie DELAPLACE, « Monnaie et financement de l'économie », édition Dunod, 5^{ème} édition, 2017, P60.

quantité de monnaie nécessaire au financement de l'investissement additionnel, la seule issue sera une hausse du taux de l'intérêt et/ou des prix (ce qui dans ce cas créerait une épargne forcée). L'introduction de ce nouveau motif de la détention de monnaie explique la raison pour laquelle une augmentation du taux de l'intérêt peut avoir lieu en raison d'une hausse de l'activité prévue alors même que le volume courant de la production n'aura pas été modifié.

En d'autres termes, alors qu'une modification du revenu réel provoque un déplacement le long de la courbe de préférence pour la liquidité, une variation du revenu anticipé, donc de la dépense anticipée, se traduit par une modification et un déplacement de cette courbe.

Par ailleurs, on comprend aisément que Keynes ait considéré que le motif de financement constituerait la pièce angulaire de sa théorie : se rapportant aux grandeurs anticipées plutôt qu'aux grandeurs réalisées, le lien entre la demande de monnaie et le principe de la demande effective de la théorie générale était ainsi rétabli¹⁸⁸.

Cette vision keynésienne de la demande de monnaie distinguant quatre motifs de détention et postulant que seuls les titres rentrent en concurrence avec la monnaie a été remise en cause par M. Friedman qui considère que la monnaie entre en concurrence avec de nombreux autres actifs.

5. Milton Friedman et le monétarisme

M. Friedman est connu aussi sous le nom de l'École de Chicago. Le point de départ de son analyse est relativement proche de celle de Keynes. La monnaie est en effet considérée comme un actif détenu par un agent en fonction du service qu'elle lui rend. Toutefois, l'analyse diffère profondément. Contrairement à Keynes, dont l'analyse est de nature macroéconomique et porte sur la courte période, M. Friedman raisonne en longue période et cherche, en prolongeant les analyses néoclassiques, à fonder micro économiquement la demande de monnaie en lui appliquant la théorie du consommateur. Puis, il estime, conformément à l'analyse néoclassique, que l'ensemble des agents peut être représenté par un

¹⁸⁸ Jean Marie LE PAGE, « Economie monétaire », édition CUJAS, 1995, P173, 174.

agent type (un agent représentatif dont la fonction est de consommer), dans la mesure où la répartition des encaisses est donnée. Friedman étend ensuite cette analyse au producteur¹⁸⁹.

Il est intéressant d'analyser les raisons qui font qu'avec un point de départ identique, Friedman aboutit à des conclusions très différentes de celles des Keynésiens.

Outre le cadre d'analyse (la longue période), les hypothèses du modèle de Friedman diffèrent profondément de celles de Keynes. L'absence d'illusion monétaire et l'utilisation de l'effet d'encaisse réelle sont les piliers de cette nouvelle fonction de demande de monnaie que Milton Friedman a appelé lui-même la nouvelle théorie quantitative¹⁹⁰.

5.1. La méthode d'analyse

Les classiques et Keynes traitent la monnaie comme un phénomène macro-économique. Toutefois leurs analyses faisaient référence aux comportements des agents. En approfondissant la demande de monnaie, les néo-classiques ne pouvaient que chercher à comprendre les raisons des comportements individuels. C'est pourquoi ils expliquèrent micro-économiquement la demande de monnaie. Il y a toutefois une différence entre Tobin et Baumol qui traitent la monnaie comme un bien particulier et Milton Friedman qui va la considérer comme un bien quelconque et lui appliquer la théorie pure du consommateur, transposée au monde des actifs.

5.2. Utilisation de la théorie pure du consommateur

La demande de monnaie est contrainte par la richesse globale et dépend de la confrontation du service rendu par la dernière unité de monnaie détenue et des rendements marginaux des actifs concurrents. Si la théorie Friedmanienne est encore une théorie du choix de portefeuille, ce dernier comporte non seulement les actifs financiers mais également tous les biens qui peuvent être stockés. En élargissant à tous les actifs les possibilités de choix des agents,

¹⁸⁹ Marie DELAPLACE, « Monnaie et financement de l'économie », édition Dunod, 5ème édition, 2017, P63

¹⁹⁰ Michelle de MOURGUES, « La monnaie, système financier et théorie monétaire », Economica, 3^e édition, 1998, P401.

Friedman renoue avec l'effet d'encaisse réelle de Pigou et de Patinkin pour qui les substituts de la monnaie sont non seulement les titres mais aussi tout l'ensemble des biens¹⁹¹.

5.3. La réunification des motifs d'encaisse

Friedman rompt avec les analyses Keynésiennes en réunifiant l'encaisse des agents. Pour lui, la demande de monnaie obéit à un motif unique, le motif de transaction. La monnaie rend un service dans l'échange ce qui justifie sa détention ; l'encaisse monétaire a un coût, le manque à gagner en intérêt que l'agent aurait pu toucher s'il avait placé ses disponibilités au lieu de les garder liquides, ou en plus-value s'il s'était intéressé à des actifs dont le cours ou le prix aurait varié favorablement. Les taux d'intérêts, les prix, et les anticipations jouent donc un rôle pour déterminer ensemble, l'encaisse unique de l'agent. Il semble donc que la fonction de Friedman constitue la synthèse des théories de la demande de monnaie.

Friedman élimine également la différence entre l'encaisse du consommateur et l'encaisse du producteur. Les consommateurs détiennent de la monnaie, car elle leur procure un service, celui d'être un pouvoir d'achat immédiat et parfaitement défini. Ce service sera confronté aux rendements procurés par les actifs concurrents tels que les titres et les biens de consommation durables. Les producteurs détiennent de la monnaie comme un actif productif susceptible d'effacer les décalages existant entre recettes et dépenses. Ce service entre en compétition avec les rendements des autres formes d'actifs. Il n'y a donc pas de différence entre les fonctions de demande de monnaie des consommateurs et des producteurs, puisque chaque fois, la monnaie considérée comme un actif procure un service lié à la dépense dont elle permet la réalisation et est substituable aux autres actifs¹⁹².

5.4. L'agrégation des demandes individuelles

Les agents ayant normalement des comportements différents, il faut se demander comment s'opère le passage de la fonction micro-économique à la fonction globale de la demande de monnaie. Friedman fait l'hypothèse que la répartition des encaisses des agents est donnée et qu'ainsi l'ensemble de ceux-ci peut être incarné par un agent représentatif ayant les caractéristiques moyennes du groupe.

¹⁹¹ M. Ruimy, C. Dembik, « La monnaie, fonctions, mécanismes et évolutions », édition ellipses, 2017, p 115.

¹⁹² J. LONGATTE, P. VANHOVE, « Economie générale », DUNOD, Paris, 2001, p 200.

Ainsi après avoir fait de l'ensemble des biens un bien composite, les économistes néo-classiques raisonnent à partir d'un agent type. On élimine toutes les conséquences que pourrait avoir une redistribution des encaisses entre les agents. Cette absence d'« effet de distribution » est essentielle au jeu de l'effet d'encaisse réelle qui est un des piliers de la construction friedmanienne et de sa nouvelle théorie quantitative. Le processus d'agrégation friedmanien n'est pas neutre et il contribue à faire de sa théorie la nouvelle théorie quantitative¹⁹³.

Certains économistes tels que les Monétaristes et les Keynésiens accordent une grande importance à la vitesse de circulation de la monnaie. Nous allons essayer de donner une explication sur celle-ci ainsi que ces indicateurs et les facteurs qui peuvent l'influencer.

6. La vitesse de circulation de la monnaie

Connaître la quantité de monnaie en circulation constitue une donnée insuffisante dans la mesure où on utilise plusieurs fois une même unité monétaire. De ce fait, il faut tenir compte du nombre de paiement qu'effectue la monnaie dans un temps donné ainsi que la vitesse de circulation de celle-ci.

Prenons, V : la vitesse de circulation ; T : le montant total des transactions sur une année et M : la quantité de monnaie en circulation. On obtient alors la formule suivante :

$$V = \frac{T}{M}$$

Puisqu'il est difficile de connaître précisément (T) le montant des transactions effectuées en monnaie au cours d'une année. Il est alors nécessaire de calculer des indicateurs qui permettent d'en faire une approximation¹⁹⁴.

¹⁹³ Michelle de MOURGUES, « La monnaie, système financier et théorie monétaire », édition Economica, 3^e édition, 1998, P401-403.

¹⁹⁴ Marie de la place, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 5^{ème} édition, 2017, P 145.

6.1. Les indicateurs de la vitesse de circulation

Il s'agit d'une part, de la vitesse-revenu et d'autre part, de la vitesse-transaction de la monnaie.

La vitesse-revenu consiste à rapporter a posteriori un indicateur de revenu (le produit intérieur brut) à l'un des agrégats monétaire. Exemple si l'on souhaite calculer la vitesse du revenu M1 (il regroupe l'ensemble des moyens de paiement à la disposition des agents non financiers) en rapportant le PIB à M1. Si l'on considère que le PIB est l'indicateur du montant des biens et services échangés durant une période donnée, cela veut dire que les agents non financiers disposent d'une capacité transactionnelle égale à ce montant (soit $M1 \times V$) cela nous donne la formule suivante par déduction $PIB = M1 \times V$, ce qui permet de déduire aussi que V (vitesse revenu de M1) est égale à $V = \frac{PIB}{M1}$

Le même calcul peut être effectué pour les autres agrégats monétaires, ainsi les autorités monétaires peuvent surveiller l'évolution de cette vitesse-revenu.

Pour calculer une vitesse-transaction, il suffit d'établir un indice spécialisé de la vitesse de circulation des différents moyens de paiement existant (billets et dépôts à vue), en calculant, pour chacun de ces moyens de paiement, un coefficient de rotation. De ce fait, on peut à partir des versements et des retraits effectués auprès des établissements de crédits calculer le coefficient de rotations des billets ; en calculant le rapport entre le total des règlements scripturaux dans les institutions gérant ces comptes (les entrées et les sorties enregistrées sur les comptes) et le solde moyen des comptes correspondant, on obtient le coefficient de rotation des dépôts à vue. Par la suite, on peut agréger ces indices spécialisés en pondérant par la part de chacun des moyens de paiements dans M1 (part des billets et la part des dépôts à vue) ce qui nous donne un indice synthétique de la vitesse de transaction de la monnaie¹⁹⁵.

¹⁹⁵ Jacques LECAILLON et Jean-Dominique LAFAY, « Analyse macroéconomiques », Edition CUJAS, 1994, P 31.

6.2. Les facteurs influençant la vitesse de circulation de la monnaie

Afin d'identifier les facteurs qui influencent la vitesse de circulation de la monnaie, il faut se poser la question des déterminants de l'arbitrage entre utilisation de la monnaie dans le but d'acquérir des biens et des services et la mise en réserve de cette monnaie. En effet, l'accroissement des dépenses des agents à quantité de monnaie constante, va accroître la vitesse de circulation de la monnaie. Dans le cas contraire, en cas de diminution des dépenses et stocks de monnaie, la vitesse va baisser.

La vitesse de circulation de la monnaie dépend aussi des facteurs qui influent sur les besoins des agents en matière de transaction qui dépendent du PIB et sur leur volonté de détenir des encaisses oisives.

Pour les Keynésiens, la détention d'encaisses oisives (la mise en réserve de monnaie) dépend de la confiance des agents dans l'avenir et du niveau des taux d'intérêt. S'ils sont inquiets pour l'avenir leur encaisse de précaution sera importante, de ce fait, la vitesse de circulation va diminuer. Toutefois si le taux d'intérêt sont faibles, alors la détention de monnaie sera plus importante (trappe de la liquidité) et les vitesses-revenu de M1 et M2 tendront à se ralentir ; dans le cas contraire, c'est-à-dire, si le taux d'intérêt sont élevés, les agents tendront à acheter des titres et à détenir moins de monnaie de ce fait la vitesse revenue de M1 et M2 vont s'accroître.

De ce qui précède, on conclut que la question des déterminants de la vitesse de circulation et son éventuelle stabilité renvoie aux débats sur la demande de monnaie. Pour les monétaristes, il y a stabilité de la demande de monnaie ainsi que sa vitesse de circulation. De ce fait, ils démontrent l'existence d'une relation prévisible entre la quantité de monnaie en circulation et le PIB, voilà pourquoi ils préconisent de suivre le rythme de croissance d'un agrégat monétaire comme objectif intermédiaire de la politique monétaire.

Pour les Keynésiens en revanche, la liaison entre la quantité de monnaie et le PIB ne peut être prévu dans le cas d'instabilité de la vitesse de circulation de la monnaie. De ce fait, et puisque cette dernière n'est pas avérée, alors le contrôle des agrégats monétaires reste insuffisant. En effet, une augmentation d'un agrégat monétaire peut être compensée par une diminution de la

vitesse de circulation de la monnaie et inversement, une diminution d'un agrégat monétaire peut être compensée par un accroissement de cette vitesse¹⁹⁶.

¹⁹⁶ Marie DELAPLACE, « Monnaie et financement de l'économie », DUNOS, 5^{ème} édition, 2017, p 147.

SECTION II : L'OFFRE DE MONNAIE

Avant de passer aux particularités de l'offre de monnaie, il est important de connaître ce que veut dire l'offre de monnaie d'une manière générale dans une économie, et beaucoup plus à qui revient la détermination du caractère (exogène ou endogène) d'offre de monnaie.

On appelle offre de monnaie la quantité de monnaie disponible dans une économie où prévaut la monnaie-marchandise, l'offre de monnaie est égale à la quantité de cette marchandise. Dans une économie où prévaut la monnaie fiduciaire, telles que nos économies contemporaines, c'est l'Etat qui contrôle la quantité de monnaie : il s'est légalement réservé le monopole de l'émission des pièces de monnaie et des billets de banque. De ce fait, il a ajouté à la politique budgétaire la politique monétaire, via le contrôle de l'offre de monnaie¹⁹⁷.

Il peut aussi être défini comme l'ensemble des moyens de paiement existant dans l'économie et qui sont acceptés pour le règlement des dettes et des achats de biens et services. Il s'agit donc d'un stock qui doit nécessairement être détenu à tout moment par des agents économiques quelconques. Or, rien n'oblige un agent à utiliser au cours d'une période déterminée la monnaie qu'il détient ; il peut en conserver une partie sous forme de thésaurisation ; dans ce cas, la monnaie est un actif figurant dans le patrimoine des agents au même titre que les actifs financiers (actions, obligations, titres de rente...) ou les actifs réels (immeubles) ; elle représente une réserve de valeur.

Toutefois cet actif se distingue des autres par le fait que, devant permettre tôt ou tard à son possesseur d'acquérir des biens ou des services, il est nécessairement doté d'une grande liquidité : il doit être lui-même un moyen de règlement ou pouvoir être échangé facilement des moyens de règlement¹⁹⁸.

Le problème de l'offre de monnaie reste complexe, pour deux raisons : la première tient encore une fois aux ambiguïtés de la théorie keynésienne et aux réactions qu'elle a suscitées. La seconde, c'est qu'entre les offreurs et les demandeurs de monnaie se trouvent maintenant

¹⁹⁷ G. M. Mankiw, « Macroéconomie », DE BOECK, 5^{ème} édition, Paris, 2011, p 127.

¹⁹⁸ Jacques LECAILLON et Jean-Dominique LAFAY, « Analyse macroéconomiques », édition CUJAS, 1994, P31.

des intermédiaires, les banques, ayant le pouvoir de mettre à disposition de l'économie une quantité de monnaie, supérieur à celles qu'elles détiennent réellement dans leurs caisses¹⁹⁹.

Au vue de l'importance de l'offre de monnaie, plusieurs courants de pensées ce sont penchés sur la question. Nous avons synthétisé leurs idées d'une façon non exhaustive dans les paragraphes qui vont suivre.

1. Ricardo et les classiques

1.1. La théorie monétaire de Ricardo

Ricardo pense que l'or et l'argent ont une valeur déterminée par le temps de travail nécessaire à leurs productions comme toutes marchandises. Il part de la théorie de la valeur-travail.

Les quantités produites dans les mines sont indépendantes des conditions économiques et du niveau des échanges, et leur valeur n'est déterminée que par la productivité des mines. Les producteurs d'or et d'argent offrent de la monnaie comme une marchandise dont ils tirent leurs profits. De ce fait, cette monnaie marchandise tire sa valeur du temps de travail et son offre par le taux de profit moyen des mines²⁰⁰.

Il n'y a donc aucune raison pour que l'offre, en volume, s'ajuste aux besoins de l'économie.

On en déduit que, si l'offre de monnaie métallique est trop abondante par rapport à la circulation des marchandises, la monnaie va se dévaloriser et quitter le pays. Le phénomène inverse se produira si l'offre est insuffisante. Ricardo prône un système de libre convertibilité dans les échanges internationaux. Selon lui, s'il y a une abondance dans l'offre de monnaie, cela va entraîner la dévalorisation de la monnaie métallique et va entraîner sa sortie, vu que le pouvoir d'achat de cette monnaie à l'étranger sera supérieur. A la suite de cela, les prix vont baisser à l'intérieur et augmenter à l'extérieur, d'où rééquilibrage et répartition mondiale de l'or en fonction des besoins de circulation des marchandises. Donc, tout l'or qui est produit circule, et, s'il est en excédent, il se dévalorisera. A ce niveau, Ricardo semble abandonner son principe de valeur objectif : c'est la rareté de la monnaie qui va expliquer sa valeur et non la quantité de travail. Théoriquement, on doit néanmoins retrouver la valeur car le prix élevé

¹⁹⁹ Emilie JAMES, « Problèmes monétaire d'aujourd'hui », éditions Sirey, 1963, P 79-80.

²⁰⁰ A. Paul Samuelson, « Economie », ECONOMICA, 5^{ème} édition, Paris, 1998, p 622.

de l'or incitera à la production minière, ce qui entraînera une hausse de la valeur, et inversement²⁰¹.

Dans son analyse Ricardo ne raisonne pas seulement à partir de monnaie métallique mais introduit également la monnaie papier²⁰², toutefois elle ne doit être qu'un substitut équivalent à l'or. Les pièces qui ne circulent pas sont remplacées par les billets de banques qui doivent être strictement réglée sur l'encaisse-or de la banque centrale en raison du fait qu'ils ne sont pas une marchandise et peuvent être produit sans limite. En se rattachant aux mécanismes régulateurs de l'or-marchandise et de la théorie quantitative de la monnaie, Ricardo pense qu'il faut régler l'offre de billets d'après le pouvoir d'achat de l'or, de ce fait il préconise la convertibilité en pièces d'or de la monnaie papier, ce qui évite une régulation dirigiste de sa quantité par autodiscipline des banques²⁰³.

L'analyse de Ricardo est l'exemple parfait d'analyse dichotomique. Il distingue clairement l'analyse réelle et l'analyse monétaire.

L'analyse réelle est régie par la loi des débouchés de Say qui détermine le volume de la production globale, et par les valeurs d'échanges, ou prix relatifs des produits entre eux, qui sont déterminées par la quantité de travail que nécessite leur production (théorie de la valeur-travail)²⁰⁴.

L'analyse monétaire, quant à elle, rend compte du niveau général des prix. La quantité de monnaie va déterminer les prix absolus exprimés en unités de compte sans influencer les prix relatifs des marchandises fixés par la sphère réelle. La mise en circulation des moyens de paiement supplémentaire ne peut que faire augmenter dans la même proportion tous les prix absolus.

²⁰¹ J-F. Goux, « Macroéconomie monétaire et financière », ECONOMICA, Paris, 5^{ème} édition, Paris, 2010, p 75.

²⁰² Rappelons la différence entre la monnaie papier (billets de banque) et le papier monnaie (billet d'Etat), bien que celui-ci ne soit pas très net chez Ricardo

²⁰³ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », ECONOMICA, 3^{ème} édition, 1993, p 70.

²⁰⁴ J-L. Bailly, G. Caire, A. Figliuzzi, V. Lelievre, « Economie monétaire et financière », BREAL, 2^{ème} édition, 2006, p 102.

Dans un système à monnaie métallique, la valeur de la monnaie dépend à court terme de sa quantité. Si le stock de pièces en circulation augmente, leur valeur unitaire en termes de pouvoir d'achat baissera, puisque le nombre global de marchandises proposées reste inchangé.

Mais à long terme, le coût de production jouera le rôle de force de rappel : si la monnaie devient trop abondante, la faiblesse de sa valeur d'échange découragera toute prospection minière ce qui, à terme, stabilisera le stock monétaire au niveau mondiale. Inversement, si la quantité de monnaie métallique devient insuffisante pour faire face à une augmentation des échanges, la recherche de nouveaux gisements en sera stimulée²⁰⁵.

Après avoir vu la théorie monétaire de Ricardo, on va passer maintenant à celle du Currency School.

1.2. Currency School

A l'époque du débat c'est-à-dire la première moitié de XIX^e siècle, en Angleterre, les moyens de paiements utilisés étaient soit des pièces d'or, soit des billets de Banques d'Angleterre ou des billets des banques provinciales. Il y avait une grande quantité d'effet de commerce en circulation. Et malgré la fin de l'inconvertibilité en 1821, les difficultés financières Anglaise n'ont fait que s'aggraver au cours des décennies suivantes. Le maintien de la parité extérieure de la monnaie dans le cadre du système étalon-or était la principale préoccupation des gouvernements.

Les partisans de la Currency School, en accord avec Ricardo, suivaient un raisonnement de type quantitativiste, à savoir : l'offre excessive de monnaie se traduit tout d'abord par un accroissement des encaisses, il en découle un risque de dévalorisation de la monnaie et, soit une sortie d'or ou de devises, soit une hausse des prix et à terme une baisse du change.

Afin de maîtriser les prix et le taux de change, elle devait restreindre l'émission de monnaie, mais laquelle ? Pour le Currency School la réponse était claire et nette : il s'agissait à la fois des pièces d'or et des billets. Il faut rappeler que, pour Ricardo et l'école de circulation la

²⁰⁵ Discours sur le commerce extérieur, la monnaie et l'intérêt, 1752.

quantité de monnaie en circulation, n'a aucun lien avec les besoins commerciaux et que, de ce fait, son contrôle est indispensable, surtout s'il y a inconvertibilité²⁰⁶.

Pour les partisans du Currency School, c'est l'émission excessive de billets inconvertibles qui est à la source de la hausse des prix des marchandises. En conséquence, ils proposent que l'émission de billets ne puisse désormais avoir lieu qu'en contrepartie d'un rapport en métal. L'offre de monnaie serait ainsi rendue parfaitement exogène, la Banque centrale se contentant de faire circuler une quantité donnée de moyen de paiement, sous la forme alternative de pièces métalliques ou de billets convertibles²⁰⁷.

Après avoir vu précédemment l'analyse des classiques sur l'offre de monnaie, passons maintenant à l'analyse des néo-classiques.

2. L'analyse néo-classique

2.1. Les néo-classiques orthodoxes

Ils conservent le principe d'une analyse dichotomique mais dans un cadre théorique différent. Celui qui représente le plus cette tendance est I. Fisher. Il distingue deux types de monnaie (monnaie fiduciaire M et monnaie scripturale M') et les facteurs à l'origine de l'offre de chacune de ces deux catégories. D'après lui, il y a des facteurs qui sont susceptibles d'influencer M , telle que les importations et les exportations d'or, la frappe et la fonte des monnaies, la production et la consommation des métaux précieux, les systèmes monétaires. De ce fait, ce sont plus ou moins les mêmes raisons données par Ricardo et le caractère exogène de l'offre de monnaie.

De même que les raisons partisans de la currency school, Fisher pense que M' , est proportionnel à M et varie donc avec lui dans un rapport fixe, mais en tendance seulement, c'est-à-dire à la suite de périodes transitoires de rééquilibrage. Préconisons néanmoins que si le rapport M'/M est fixe, cela ne signifie pas qu'il est constant, d'après Fisher, il serait

²⁰⁶ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », ECONOMICA, 3ème édition, 1993, p 71.

²⁰⁷ J-L. Bailly, G. Caire, A. Figliuzzi, V. Lelievre, « Economie monétaire et financière », BREAL, 2ème édition, 2006, p 102

fonction du niveau des transactions. La conception de Fisher est donc celle de la pyramide inversée, très « populaire » à l'époque²⁰⁸.

2.2. L'école de Cambridge

Les principaux représentants étaient A. Marshall, A.C. Pigou, D. Robertson et J.M. Keynes (première période). Parmi ces différents auteurs, nous allons retenir la contribution de Pigou. D'après lui, on peut considérer séparément les courbes d'offre globale et de demande globale de monnaie ; la valeur de la monnaie étant déterminée à l'intersection de ces deux courbes.

L'offre de monnaie dépend de ce qu'un pays décide d'utiliser comme monnaie et des règles de sa fabrication. Ainsi dans un pays faisant usage exclusivement de papier-monnaie inconvertible, la quantité de monnaie est fixée par une décision arbitraire du gouvernement. Dans le cas d'un système métallique, c'est la production d'or, moins les usages domestiques qui déterminent la quantité de monnaie. En système bimétallique, une certaine souplesse supplémentaire est introduite. L'offre peut également être contrôlée par le gouvernement qui souhaite maintenir la parité de sa monnaie avec d'autres monnaies, ou qui souhaite maintenir un pouvoir d'achat constant de la monnaie.

Il y a donc bien assez chez Pigou, comme chez les auteurs précédents, une conception exogène de l'offre de monnaie. Cela n'est sans doute pas vrai chez tous les auteurs de l'école de Cambridge, en particulier D.H. Robertson pensait que l'offre et la demande réagissaient l'une sur l'autre. Il notait surtout une influence du montant de l'offre sur les conditions de la demande²⁰⁹.

2.3. L'école monétariste

Le monétarisme considère que l'offre de monnaie est le principal déterminant des variations de court terme du PIB nominal et des variations de long terme des prix. Evidemment, la macroéconomie keynésienne reconnaît également le rôle de la monnaie dans la détermination de la demande globale. La principale différence entre les monétaristes et les keynésiens repose sur leurs approches de la détermination de la demande globale. Tandis que les

²⁰⁸ J-C. Drouin, « Tous économistes ! Guide d'introduction à l'économie », PUF, 4^{ème} édition, Paris, 1999, p 144.

²⁰⁹ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », ECONOMICA, 3^{ème} édition, 1993, p 72.

théories keynésiennes considèrent qu'un grand nombre de forces autres que la monnaie influent sur la demande globale, les monétaristes prétendent que les variations de l'offre de monnaie sont le facteur principal qui détermine le produit et les variations de prix²¹⁰.

Pour M. Friedman et la plupart des néo-quantitativistes, il n'y a pas vraiment d'indépendance de l'offre. Cette indépendance découle soit des conditions dans lesquelles s'établit l'offre de monnaie métallique, soit de l'intervention arbitraire des gouvernements ou des décisions des différentes composantes du système bancaire. Friedman ne donne pas beaucoup plus de précisions.

C'est d'ailleurs en raison de cette détermination de l'offre de monnaie que Friedman propose de lui assigner un objectif de croissance fixe qu'il proportionne à l'évolution du PIB du pays ; cela, afin d'éviter les tensions inflationnistes créées par une croissance trop forte de la masse monétaire²¹¹.

Voilà pourquoi on va s'intéresser dans ce qui suit à l'analyse monétariste de l'offre de monnaie.

2.3.1. Une base monétaire exogène : l'analyse monétariste de l'offre de monnaie

Le modèle de détermination de l'offre de monnaie à partir de la base monétaire exogène a pour but d'isoler et de mettre en évidence l'influence de la banque d'émission et des autorités monétaires. L'objet de l'analyse est de chercher le multiplicateur liant l'offre de monnaie totale à « la base monétaire » directement contrôlée par l'institut d'émission²¹².

La présentation la plus souvent citée est celle de Brunner et Meltzer qui fait dépendre le multiplicateur de variable économique telle que les taux d'intérêt, le taux d'inflation et la richesse, à partir d'une analyse du comportement des banques et du public intégrant leurs choix de portefeuille. Dans cette variante, l'exogénéité de l'offre de monnaie est atténuée, puisque le multiplicateur est endogénéisé, mais elle n'est pas supprimée dans la mesure où les

²¹⁰ Mark Skousen, The Perseverance of Paul Samuelson's Economics, *Journal of Economic Perspectives*, Volume 11, Numéro2, 1997, Pages 137–152. Consulter le 11/03/2021. <https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/jep.11.2.137>

²¹¹ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », *ECONOMICA*, 3ème édition, 1993, p 73.

²¹² A. Beitone, E. Buisson-Fenet, C. Dollo, « Economie », DALLOZ, 5^{ème} édition, Paris, p 155.

comportements des banques et du public sont prévisibles par la Banque centrale, grâce à Brunner et Meltzer.²¹³

2.3.2. La base monétaire exogène

Le but est de faire apparaître un agrégat monétaire, qui soit entièrement contrôlé par l'institut d'émission. Diverses étapes conduiront de la base effective à la base exogène.

La base effective : B

Elle correspond à toute la monnaie centrale émise par l'institut d'émission.

Nous pouvons faire apparaître une offre et une demande de base effective.

L'offre B^s provient des trois contreparties de la monnaie centrale.

- Les réserves internationales notées W.
- Les titres publics notés S.
- Les crédits accordés aux banques notés V.

La demande de base B^d correspond :

- Aux billets C
- Aux réserves R

$$B^s = W + S + V$$

$$B^d = C + R$$

La base élargie et la base exogène

²¹³ G. Bramouille, D. Augéy, « Economie monétaire », DALLOZ, Paris, 1998, p 152.

Deux éléments sont alors éliminés :

- L'ajustement dû aux réserves obligatoires noté Z , car stérilisées dans les comptes des banques à la banque d'émission, ces réserves ne peuvent servir à l'expansion monétaire.
- Les crédits aux banques V , car obtenus par ces dernières à leur initiative, ils ne peuvent être considérés comme exogènes.

En déduisant de l'offre et de la demande de base « l'ajustement » des réserves obligatoires Z , on obtient la base élargie. En réduisant V , crédits demandés par les banques, de la base élargie, on obtient enfin la base exogène : $\overline{B^s}$ que nous noterons aussi simplement \overline{B}

$$\overline{B^s} = \overline{B} = W + S - Z$$

La base exogène demandée subira le même traitement

$$\overline{B^d} = C + R - Z - V$$

L'égalité offre-demande de base devient²¹⁴

$$W + S - Z = C + R - Z - V$$

On va tenter de voir plus en détail l'équation de la monnaie

3. L'équation de la monnaie

Soit M le volume total de monnaie (au sens de M1). M regroupe tout ce qui sert de moyen de paiements et sur lequel les agents ne perçoivent aucun intérêt. M est composé de billets C et de dépôts bancaires D .

Appelons H la monnaie banque centrale constituée par les billets C et les réserves des banques R .

Il y a deux présentations, on va les voir en détail dans ce qui suit.

²¹⁴ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », édition ECONOMICA, 3^e édition, P80-81.

3.1. Première présentation

Soit α et β deux coefficients

$$\alpha = \frac{C}{M} \text{ et } \beta = \frac{R}{D}$$

- Les agents ont l'habitude de détenir une partie de leur monnaie sous forme de billets.
On considère en général que α est stable.
- β est un coefficient de réserve.

Ecrivons les relations comptables ou de définition :

$$M = C + D \quad (1)$$

$$H = C + R \quad (2)$$

$$C = \alpha M \quad (3)$$

$$D = (1 - \alpha)M \quad (4)$$

$$R = \beta D = \beta(1 - \alpha)M \quad (5)$$

De (2), (3) et (5), on tire :

$$H = \alpha M + \beta(1 - \alpha)M \quad (6)$$

D'où

$$M = \frac{1}{\alpha + \beta(1 - \alpha)} H \quad (7)$$

Ou

$$M = k H \quad (8)$$

Sachant que $k = \frac{1}{\alpha + \beta(1 - \alpha)}$

Les conclusions qu'on peut tirer des relations (7) et (8) sont

$(\alpha + \beta) < 1$ et $(1 - \alpha) < 1$ implique que

$$k = \frac{1}{\alpha + \beta (1 - \alpha)} > 1$$

k est donc un multiplicateur. La quantité de monnaie existant dans l'économie est un multiple des réserves possédées par les banques.

La première question concerne la stabilité de k qui nécessite celle de « α » coefficient de comportement du public, et de « β » coefficient de réserve qui dépend autant de la banque d'émission qui détermine les réserves obligatoires que des banques qui se constituent ou non des réserves excédentaires.

La deuxième concerne le caractère exogène ou non exogène de H .

L'équation (7) ne renseigne sur aucun de ces deux points car elle repose sur de simples équations de définitions et ne comporte aucune hypothèse relative au comportement du système bancaire²¹⁵.

3.2. Deuxième présentation

Il est intéressant de donner une deuxième présentation de cette équation de la monnaie, particulièrement connue parce qu'utilisée par M. Friedman et A. Schwartz.

Soit c le rapport $\frac{C}{D}$

Nous pouvons réécrire le modèle de la façon suivante :

$$M = C + D \quad (1)$$

$$H = C + R \quad (2)$$

$$\frac{M}{H} = \frac{C + D}{C + R} = \frac{(c + 1)D}{(c + \beta)D} = \frac{c + 1}{c + \beta}$$

²¹⁵ M. Biales, R. Leurion, J-L. Rivaud, « Notions fondamentales d'économie », FOUCHER, 5^{ème} édition, Paris, p 26.

$$M = \frac{c+1}{c+\beta} H \quad (9)$$

$\beta < 1$ implique que $c + 1/(c + \beta)$ est un « multiplicateur ». L'équation (9) conduit aux mêmes conclusions que l'équation (7), mais cette présentation à l'avantage de mettre l'accent sur les dépôts créés par les banques et les contraintes entraînées par cette création (puisque C et R se déduisent de D).²¹⁶ De ce qui précède, il semble impératif de voir le multiplicateur de la base monétaire plus en détail.

4. Multiplicateur de la base monétaire

On peut le présenter de deux manières soit en montrant qu'à travers des enchaînements dynamiques de dépôts et de crédits, les banques de second rang ont la capacité de créer de la monnaie au multiple de la base monétaire, soit ce même multiplicateur résulte d'un système d'équations statiques décrivant le fonctionnement du système monétaire²¹⁷.

4.1. La dynamique des dépôts et des crédits

En distribuant des crédits aux agents non financiers (ménages et entreprises) les banques créent de la monnaie mais pas seulement, en souscrivant à des émissions de titres (notamment de l'Etat) ou en monétisant des devises ou achètent des actifs réels les banques créent aussi de la monnaie²¹⁸.

Le système bancaire considéré dans son ensemble peut être à l'origine d'une augmentation de dépôts au multiple parce que dans le cas où une banque individuelle perd des réserves excédentaires, une autre les récupère et les utilise pour accorder des prêts supplémentaires et créer des dépôts, jusqu'à ce que l'augmentation initiale de la monnaie centrale ait pour conséquence une augmentation des dépôts au multiple.

Le rapport qu'il y a entre l'augmentation des dépôts et l'augmentation de la monnaie centrale est appelé multiplicateur de dépôts. Il est égal à l'inverse du coefficient de réserves obligatoires :

²¹⁶ Michelle de MOURGUES, « La monnaie système financier et théorie monétaire », édition ECONOMICA, 3^e édition, 1993, P 70-72.

²¹⁷ Anne Lavigne, Jean-Paul Pollin, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997, p 68.

²¹⁸ Christian OTTAVI, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette supérieur, 4^{ème} édition, p 56.

$$\Delta D = \left(\frac{1}{r}\right) \times \Delta R \quad (1)$$

Avec ΔD : variation du montant total de dépôt dans le système bancaire ; r : coefficient des réserves obligatoires ; ΔR : variation de la monnaie centrale (ou de la liquidité bancaire ou des réserves des banques)²¹⁹.

4.2. La dérivation de la formule du multiplicateur simple de dépôts

En combinant quelques relations on arrive directement à la formule du multiplicateur simple de dépôts.

Dans l'hypothèse où les banques ne détiennent pas de réserve excédentaire, cela implique que le montant des réserves obligatoires du système bancaire (RO) est égal au montant de monnaie centrale (R) : $RO = R$

En sachant que les réserves obligatoires sont égales au coefficient de réserves obligatoire multiplié par le montant des dépôts on obtient l'équation suivante : $RO = r \times D$

Les deux équations précédente combiner, et en divisant chaque terme par r et en prenant sa variation, on retrouve l'équation (1)²²⁰

$$\Delta D = \frac{1}{r} \times \Delta R$$

De cette dérivation on conclut que pour l'ensemble du système bancaire, la création (ou la destruction) de dépôts s'arrête quand il n'y a plus de réserves excédentaires. De ce fait l'équilibre ce fait quand la monnaie centre est entièrement absorbé par les réserves obligatoires, comme l'indique l'égalité $RO = R$. En remplaçant RO par $r \times D$ l'expression obtenue devient : $r \times D = R$ ceci nous indique quel doit être le montant des dépôts pour que les réserves obligatoires soient égales à la monnaie centrale. De ce fait, un montant donné de

²¹⁹ Frederic Mishkin et co, « Monnaie, banque et marchés financiers », PEARSON Education, 9^{ème} édition, P 546.

²²⁰ Rappelant que : RO : réserves obligatoires ; R : monnaie centrale ; r : coefficient de réserve obligatoires ; D : montant des dépôts ; ΔD : variation du montant total de dépôt dans le système bancaire ; ΔR : variation de la monnaie centrale ; RE : réserves excédentaires des banques.

monnaie centrale détermine le montant des dépôts quand le système bancaire est à l'équilibre (quand $RE = 0$)²²¹

4.3. Extension du modèle

La formule vue précédemment découle de deux hypothèses simplificatrices. La première étant que les banques ne détiennent pas de réserves excédentaires, et la seconde est que le secteur privé non bancaire n'effectue pas d'opérations de conversion de dépôts en billets. En prenons en compte ces deux hypothèses, la banque centrale a une maîtrise totale de la création de dépôts. Toutefois, dans la réalité, il n'en est pas ainsi. La création monétaire est influencée par les banques qui peuvent détenir des réserves excédentaires, ainsi que par le secteur non bancaire qui convertit des dépôts en billets. En prenons compte de ces deux variables et a supposé que les valeurs désirées des réserves excédentaires des banques (RE) et des billets du secteur privé non bancaire (B) sont proportionnelles au montant des dépôts on obtient les formules suivantes²²² :

$$RE = e \times D$$

$$B = b \times D$$

Voyons tout d'abord les conséquences de l'existence de réserves excédentaires. Les réserves obligatoires sont déterminées de la même façon que dans le modèle simple :

$$RO = r \times D$$

Le montant de monnaie centrale est affecté soit à la détention de réserves obligatoires, soit à celle de réserves excédentaires :

$$R = RO + RE$$

Examinons maintenant les conséquences de la détention de billets par le secteur privé non bancaire. Le montant de monnaie banque centrale (MBC) est égal à :

²²¹ B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 8^{ème} édition, Paris, 2001, p 291.

²²² Frederic Mishkin et co, « Monnaie, banque et marchés financiers », PEARSON Education, 9^{ème} édition, P 549.

$$MBC = R + B = (r \times D) + RE + B$$

De cette équation on déduit qu'une augmentation de la monnaie banque centrale ne donne pas lieu à une création de dépôts si elle est intégralement détenue sous forme de :

- Billets : augmentation de la monnaie banque centrale est à l'origine d'une multiplication de la monnaie banque centrale à l'origine d'une multiplication des dépôts si, et seulement si, elle prend la forme d'une augmentation de la monnaie centrale, c'est-à-dire, si elle améliore la liquidité bancaire.
- Réserves excédentaires : en renonçant à accorder des crédits supplémentaires une banque peut détenir des réserves excédentaires. De ce fait, il quantité de monnaie ne sera pas modifier en injectant ces réserves excédentaires. Cette dernière est une composante oisive de la monnaie centrale même si, elles jouent un rôle majeur dans la gestion de la liquidité bancaire²²³.

En partant de ces deux hypothèses on obtient la relation entre masse monétaire et monnaie banque centrale. Pour cela il nous suffit d'écrire l'équation de définition de la monnaie banque centrale en exprimant les montants des billets, des réserves excédentaires et des réserves obligatoires en fonction des dépôts :

$$MBC : (r + e + b) \times D$$

Le montant des dépôts est donc égal à :

$$D = \left[\frac{1}{(r + e + b)} \right] \times MBC$$

La masse monétaire (mesurée ici par M1) est constituée par des billets (proportionnels aux dépôts) et par des dépôts :

$$M = (1 + b) \times D$$

$$M = \left[\frac{1 + b}{(r + e + b)} \right] \times MBC \quad (2)$$

²²³ V. Lelievre, « Macroéconomie (la monnaie) », BREAL, Tome 2, Paris, 1999, p 45.

On arrive ainsi à la définition du multiplicateur monétaire :

$$m = \frac{(1 + b)}{(r + e + b)}$$

Deux différences avec le multiplicateur simple des dépôts ($1/r$) méritent d'être notées :

- La première relie la valeur de la masse monétaire au montant de la monnaie banque centrale alors que la seconde relie le montant des dépôts bancaires à celui de la monnaie centrale – la liquidité bancaire.
- Le premier est inférieur au second. L'explication est simple. L'analyse – aussi bien celle du multiplicateur des dépôts que celle du multiplicateur – suppose que le montant des billets en circulation est constant. Dans le premier cas, cela ne limite pas la création de dépôts puisqu'on suppose que le public ne convertit pas une partie des dépôts créés en billets. La création de dépôts est alors à son maximum.

Dans le cadre des hypothèses faites – où la banque centrale mène une politique d'open market au sens strict du terme –, c'est la monnaie banque centrale qui est à l'origine de la création monétaire. Pour cette raison, on l'appelle aussi base monétaire ou encore monnaie à haute puissance²²⁴.

4.4. Les limites de l'approche en termes de multiplicateur

Ce modèle ne peut constituer un modèle acceptable de l'offre de monnaie que s'il est accompagné de deux conditions particulières :

- Le coefficient multiplicateur doit être stable. Faute de quoi, le schéma multiplicateur n'apparaît que comme une relation tautologique entre la base et la masse monétaire sans aucun pouvoir explicatif, ni aucun intérêt pour la politique économique.

²²⁴ B. Gendron, A. Saker, « Economie », LEXTENSO, Paris, 2008, p 228.

- le mécanisme multiplicateur n'a de sens que si la base monétaire est exogène. En tant que théorie de l'offre monétaire, il implique une causalité entre variable d'action (la base monétaire) déterminée par la banque centrale, et la variable endogène du modèle (la masse monétaire)²²⁵.

Après avoir vu l'offre de monnaie comme étant une base de monnaie exogène, passons maintenant à l'analyse qui la considère comme étant une base monétaire endogène.

5. L'explication de la base monétaire endogène

Une variable endogène est une variable expliquée économiquement, c'est-à-dire dépendante d'autres variables économiques au sein de relations qui, en dehors des analyses macroéconomiques, sont déterminées par la rationalité économiques des agents. Appliquée à l'offre centralisée de monnaie, cette caractéristique se ramène à considérer que les autorités monétaires ne décident pas de façon discrétionnaire de la quantité de monnaie existante²²⁶.

Afin de démontrer l'endogénéité de la base monétaire, il nous faut analyser la formation de ses contreparties, à savoir les réserves officielles de change, les créances sur le trésor public, et le refinancement accordé aux banques de second rang. Il faut signaler que la banque centrale ne peut prétendre maîtriser totalement l'évolution de ces variables.

Prenons exemple d'un régime de change fixe, la banque centrale ne peut contrôler le niveau des réserves de changes car leurs variations dépendent de la situation de la balance des paiements. De ce fait le taux d'intérêt et les variations de la base monétaire sont dictés par l'extérieur, de ce fait le modèle multiplicateur n'a plus le moindre intérêt.

L'argument essentiel concerne l'endogénéité du refinancement car c'est de loin la contrepartie la plus importante de la base monétaire. Si on suppose que le refinancement est exogène, cela équivaut à dire la banque centrale poursuit un objectif quantitatif de base monétaire, et exclue toute autre considération. C'est l'hypothèse qui fonde la relation de causalité entre la base monétaire et le crédit bancaire.

²²⁵ Anne Lavigne, Jean-Paul Pollin, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997, p 70- 71. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/les-theories-de-la-monnaie--9782707127679-page-62.htm> consulter le 16/03/2021.

²²⁶ J.-C. Drouin, « Tous économistes ! Guide d'introduction à l'économie », PUF, 4ème édition, Paris, 1999, p 145

Mais là n'est pas la réalité car les autorités monétaires ont un comportement plus complexe et ne sont pas indifférentes à l'évolution du taux d'intérêt.

En prenant en compte ce qui a été cité ci-dessus et dans le cas où la banque centrale souhaite éviter des fluctuations trop vives des taux, elle se doit d'agir en adaptant son offre de refinancement. De ce fait, la base monétaire devient endogène à l'équilibre sur le marché du crédit, et au-delà à l'équilibre général de l'économie.

Autrement dit, toute modification de l'équilibre réel ou financier se répercute sur l'offre de monnaie centrale. La relation de causalité implicite au multiplicateur se trouve remise en cause. Dès lors, le modèle du multiplicateur est pour le moins incomplet, puisqu'il laisse inexplicé le phénomène le plus important dans cette affaire, la formation de la base monétaire²²⁷.

5.1. La remise en question de la causalité du multiplicateur

Les auteurs du courant de pensée la « Banking school » telle que « Thomas Tooke », pensant que la création monétaire doit être pensée en terme de diviseur de crédit et de multiplicateur.

Il est en effet peu réaliste de considérer que l'activité de crédit n'est qu'une résultante automatique de la situation de trésorerie des banques. Dans la réalité, celles-ci répondent à la demande de la clientèle et disposent d'une certaine marge de manœuvre pour se procurer des liquidités. Dans de nombreux cas, c'est la monnaie créée par les banques qui déclenche le recours à la monnaie centrale non l'inverse. Telle est l'hypothèse à la base du principe du « diviseur », conduisant à une conception de la monnaie endogène²²⁸.

5.2. Le principe du diviseur de crédit

Le principe du diviseur de crédit peut être déduit de la relation suivante²²⁹ :

²²⁷ Anne Lavigne, Jean-Paul Pollin, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997, p 72- 73. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/les-theories-de-la-monnaie--9782707127679-page-62.htm> consulter le 16/03/2021

²²⁸ Le Bourva. J, « Création de monnaie et diviseur de crédit », Revue économiques, vol 13, N°1

²²⁹ Pour rappeler M : masse monétaire ; b : supplément de monnaie qui se trouve dans les portefeuilles des agents économiques qui en gardent une certaine proportion en monnaie fiduciaire ; r : coefficient des réserves obligatoires ; (1-b) : dépôt à vue détenue par les agents financier ; MC : monnaie centrale,

$$M = \left[\frac{1}{b + r(1 - b)} \right] MC = m' MC$$

Soit, par inversion :

$$MC = [b + r(1 - b)]M = \left(\frac{1}{m'} \right) M \Rightarrow MC = m'' M$$

Dans celle-ci, la lecture de droite à gauche, M (masse monétaire) est la variable explicative et MC (monnaie centrale) la variable expliquée. La seconde serait un sous-multiple m'' de la première.

Au-delà de la correspondance mathématique entre m' et m'' , la problématique du diviseur de crédit met l'accent sur le rôle moteur des banques dans le processus de création monétaire, et inverse la causalité entre M et MC. La banque centrale entérinerait, par un refinancement (MC) quasi-automatique, l'offre de crédit des banques à leur clientèle.

Dans cette optique, à la suite d'un crédit C accordé par les banques, la monnaie créée ($M = C$) est portée au crédit des agents non financiers. Ces derniers demandent une conversion en billets ($B = bM$) et conservant des dépôts ($D = (1 - b)M$) sur lesquels les banques constituent des réserves ($R = rD = r(1 - b)M$), les banques devront assurer un volume de refinancement RF égale à : $bM + r(1 - b)M$. A la suite de la création monétaire des banques (M), les besoins de refinancement conduisent à une création de monnaie de banque centrale égale à :

$$MC = RF = bM + r(1 - b)M = [b + r(1 - b)]M$$

Alors que le multiplicateur monétaire nous enseigne que les banques se contentent de consentir des crédits à partir de ressources préalable, le diviseur de crédit nous indique que la quantité de monnaie centrale que les banques peuvent obtenir est une fraction (m'') du crédit dont elles ont pris l'initiative.

« L'éventuelle stabilité historique du multiplicateur tant évoquée par les monétaristes serait due, pour l'essentiel, au fait que les autorités monétaires ne seraient refusées à exercer des pressions sévères sur la liquidité bancaire. Elles laisseraient carte blanche aux banques quant à la façon de mener leurs opérations » (N. Kaldor, 1970).

Intervenant en tant que prêteur en dernier ressort, elles accepteraient de créer les signes monétaires nécessaires à la liquidité du système bancaire lorsque ce dernier éprouverait quelques difficultés de trésorerie... Si cette conception est exacte, nous pouvons considérer que « c'est la demande de monnaie, au taux fixé par les banques, qui détermine la quantité de monnaie... à ce taux, l'offre de monnaie est infiniment élastique ». (J. Le Bourva, 1959.) L'offre de monnaie est endogène²³⁰.

6. Nature de l'offre de monnaie

Il ressort des développements précédents que lorsque la demande de monnaie augmente, entraînant une hausse du taux d'intérêt des prêts aux entreprises (investissement) ou au ménage (logement...), les paramètres de comportement ρ (pourcentage de couverture) et β (coefficient exprimant les préférences des agents en ce qui concerne la structure de leur encaisses monétaires) diminuent, ce qui provoque une hausse de la valeur du multiplicateur monétaire, μ . En conséquence, pour une quantité donnée de monnaie de base, H , l'offre de monnaie $M_s = \mu H$, s'accroît.

Cela signifie que l'offre de monnaie est au moins en partie, déterminée par la demande, c'est, jusqu'à un certain point, une variable endogène.

Cependant, si H est fixée par les autorités monétaires et si la relation entre le taux d'intérêt et les paramètres ρ et β est relativement stable, l'offre de monnaie conserve un élément d'exogénéité ; moins ρ et β sont susceptibles de varier, plus l'élément exogène est important.

- 1- Contrairement à la théorie monétaire traditionnelle qui considérait l'offre de monnaie comme une grandeur totalement exogène (ce qui pouvait se concevoir à l'époque de la monnaie métallique), les auteurs monétaristes admettent que le multiplicateur μ (coefficient qui définit l'offre de monnaie comme un multiple de la monnaie centrale est un multiplicateur monétaire ou bancaire) n'est pas un paramètre constant ; c'est néanmoins une grandeur stable, qui ne subit pas de variations brutales, ni importantes. Dès lors, toute variation de H entraîne une variation de même sens de M_s ,

²³⁰ Christian OTTAVI, « Monnaie et financement de l'économie », édition hachette supérieur, 4^e édition, 2010, P 82,83.

indépendamment de l'état de la demande de monnaie ; l'offre de monnaie reste, dans une large mesure, exogène.

Cela signifie que la quantité de monnaie détenue par les agents non bancaires, c'est-à-dire M_s , ne coïncide pas nécessairement et complètement avec la quantité de monnaie que ces agents souhaitent détenir et qui constitue la demande de monnaie. Toute variation autonome de M_s va donc provoquer des désajustements entre offre et demande et déclencher des réactions d'adaptation qui influenceront les achats d'actifs financiers et de biens et services, les prix, les salaires et les taux d'intérêts.

- 2- A l'opposé les auteurs Keynésiens insistent sur le caractère largement endogène de l'offre de monnaie. Non seulement, ils soulignent l'instabilité des paramètres ρ et β et du multiplicateur monétaire, mais ils observent que, dans l'économie moderne, la monnaie est fondée sur le crédit ; le système bancaire crée de la monnaie en réponse aux demandes présentées par les agents non bancaires ; ceci est d'ailleurs conforme à son intérêt ; autrement dit, l'offre est déterminée par la demande. Dans une économie fermée, elle serait totalement endogène et ne pourrait se contracter que si la demande de crédit était réduite.

Quant à la banque centrale, elle peut difficilement limiter les réserves liquides des banques ordinaires ; elle est garante de leur solvabilité et du bon fonctionnement du système ; en outre, elle ne peut pas prendre le risque d'entraver l'activité économique par une attitude trop restrictive.

Certains auteurs monétaristes ont toutefois observé qu'il ne fallait pas confondre demande de monnaie et demande de crédit. Les entreprises ou les ménages qui empruntent aux banques désirent du crédit pour financer des dépenses (achats de biens d'équipements, de logements...) ; ils ne désirent pas conserver le montant de leur emprunts sous forme d'encaisses liquides. Ce montant une fois dépensé va grossir les encaisses d'autres agents qui peuvent ne pas désirer détenir cette monnaie ; en conséquence, même si de la monnaie supplémentaire est créée pour répondre à une demande de crédit, il peut apparaître un excès d'offre de monnaie par rapport à la

quantité que les agents non bancaires souhaitent conserver sous forme liquide. Un déséquilibre entre l'offre et la demande peut donc se manifester²³¹.

Après avoir vu l'offre et la demande de monnaie en détail, il est important d'abordé l'équilibre sur le marché monétaire.

7. L'équilibre sur le marché de la monnaie

L'équilibre monétaire résulte d'une rencontre entre l'offre de monnaie mise en circulation dans l'économie par les autorités monétaires et d'une demande de monnaie provenant de l'ensemble des agents économiques non financiers pour satisfaire leur préférence pour la liquidité.

Il existe deux interprétations de la théorie quantitative de la monnaie comme nous l'avons vu précédemment : celle d'Iving Fisher en 1911, et celle de « Cambridge » élaborée par A. Marshall et A. C. Pigou.

Pour I. Fisher, le niveau général des prix dépend de l'offre de monnaie, qui est une variable exogène dont la valeur dépend de l'Etat²³² :

$$\begin{aligned} & \textit{offre de monnaie} \times \textit{vitesse de circulation de la monnaie} \\ & = \textit{niveau général des prix} \times \textit{volume de production} \end{aligned}$$

Par déduction on obtient :

$$\textit{niveau générale des prix} = \frac{\textit{offre de monnaie} \times \textit{vitesse de circulation de la monnaie}}{\textit{volume de production}}$$

Une hausse de l'offre de monnaie n'a aucun effet sur la sphère réelle. Sa seule conséquence est l'inflation.

L'école de « Cambridge » part de l'hypothèse que la monnaie n'est demandée que pour un motif de transaction de ce fait on obtient la formule suivante :

²³¹ Jacques LECAILLON et Jean-Dominique LAFAY, « Analyse macroéconomique », édition CUJAS, 1994, P 36-

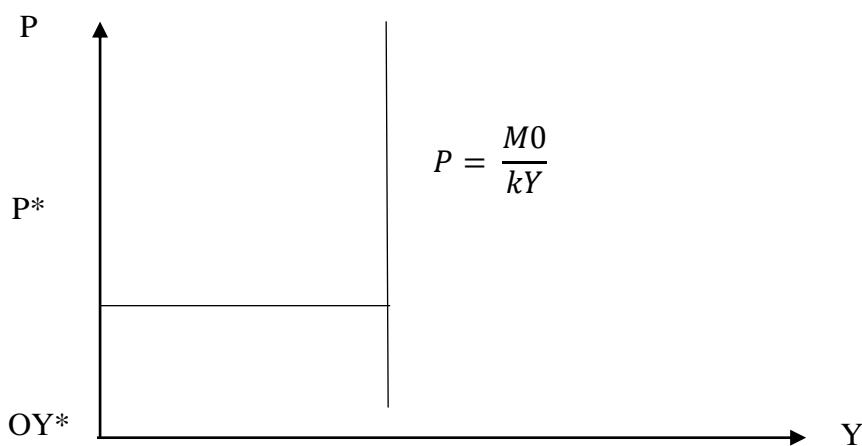
²³² I. Waquet, M. Montousse, « Macroéconomie », BREAL, 2006, France, p 29.

$$\text{demande de monnaie} = \frac{1}{V} \times \text{niveau générale des prix} \times \text{volume de production}$$

De ce fait le marché de la monnaie est en équilibre si l'offre de monnaie (M_0) est égale à la demande de monnaie (M_d). Si le coefficient de Pigou (k), le volume de production (Y) et l'offre de monnaie sont connus, le niveau générale des prix (P) est égal à la masse monétaire offerte divisée par le coefficient de Pigou multiplié par le volume de production²³³:

$$M_0 = M_d = k \times p \times Y \rightarrow P = \frac{M_0}{k \times Y}$$

Figure 12 : l'équilibre sur le marché de la monnaie



Source : Macroéconomie, I. Waquet, M. Montousse, BREAL, 2006, France, p 30.

Le niveau général des prix dépend de la masse monétaire offerte, si le coefficient de Pigou et le volume de production sont stables : une hausse de l'offre de monnaie a un effet inflationniste et n'a aucune action sur les grandeurs réelles.

²³³ C. Menendian, « Fiches de macroéconomie », ELLIPSES, 2^{ème} édition, Paris, 2003, p 119.

SECTION III : LES EXPLICATIONS DE L'INFLATION

En cours des années 1970 et 1980, l'inflation, ou hausse continue du niveau général des prix s'est imposée comme un problème majeur, tant pour les gouvernements que pour les agents individuels ; aussi la question de la maîtrise de l'inflation s'invite régulièrement dans les débats de politique économique²³⁴.

En raison de son importance nous allons essayer d'expliquer les raisons fondamentales et les conséquences néfastes de l'inflation dont l'objectif est de mieux maîtriser une situation pareille.

1. Définition de l'inflation

L'inflation est définie comme la hausse continue et rapide du niveau générale des prix, une hausse cumulative et auto entretenue, mesurée par l'indice des prix à la consommation, une situation inflationniste correspond à une tendance durable de hausse de la moyenne des prix des biens et services composant l'indice. Elle se traduit aussi par la perte du pouvoir d'achat de la monnaie²³⁵.

Pour Milton Friedman, l'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire. Il soutient que dans tout épisode inflationniste survenu, la source était un taux de croissance trop élevé de l'offre de monnaie. Il y joint à cette affirmation une condition, qu'il s'agisse d'un processus durable²³⁶.

Au vue de l'importance du contrôle de l'inflation au sein d'une économie, différents courants de pensées ont données différentes équation qui expliquent selon eux l'inflation. C'est ce qu'on va expliquer dans les paragraphes suivants.

²³⁴ Frederic Mishkin, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition, p857.

²³⁵ E. Vasseur, « L'économie en 50 fiches », ELLIPSES, Paris, 2011, p 317.

²³⁶ Ibid, Frederic Mishkin, p860.

2. L'analyse théorique de l'inflation

2.1. La théorie quantitative de monnaie et inflation

Il existe deux formulations de la théorie quantitative de la monnaie qui sont celle d'I. Fisher et celle d'A. Pigou

2.1.1. La formulation de Fisher

I. Fisher en 1911 a formulé la théorie quantitative de la monnaie ainsi que le pouvoir d'achat de la monnaie. C'est la célèbre équation $MV = PT$, où **M** : représente la quantité de monnaie ; **V** : la vitesse de circulation de la monnaie ; **P** : le niveau général des prix ; **T** : le volume de production. Cette théorie a une particularité qui tient aux hypothèses relatives à ces variables :

La variable M (la quantité de monnaie) est exogène, c'est-à-dire qu'elle dépend des autorités monétaires non par les variables réelles²³⁷.

Cette approche repose sur deux points étroitement liés. Le premier est que l'économie peut être décomposée fictivement en deux mondes distincts : d'une part, celui où s'effectue la production et où se déterminent les prix relatifs des marchandises et les revenus des différentes catégories d'agents (l'économie « réelle ») ; d'autre part, celui des phénomènes monétaires. Selon cette analyse « dichotomique », la monnaie n'est qu'un « voile » (comme le dit J.-B. Say) venant recouvrir le monde de l'économie réelle, fonctionnant comme si la monnaie n'existait pas : c'est l'idée de la « neutralité » de la monnaie.

Le second point est que l'offre et la demande de monnaie dépendent de facteurs distincts, voire qu'il n'existe pas de véritable demande de monnaie pour elle-même, celle-ci n'étant demandée que pour être immédiatement transformée en demande de biens ou services « réels ». S'il en était autrement, en effet, la création monétaire pourrait n'être que la conséquence du besoin en moyens de paiement de la communauté, et les facteurs monétaires perdraient leur

²³⁷ Pierre Bezbakh, « Inflation et désinflation », La Découverte, 2019, p 27.

pouvoir explicatif du mouvement des prix, en devenant au contraire une conséquence de ceux-ci²³⁸.

De ce qui précède, la seule variable endogène est donc le niveau général des prix P , qui varie avec les quantités de monnaie. L'inflation est alors un phénomène purement monétaire. Aussi, la monnaie étant sans influence sur les variables réelles, la lutte contre l'inflation se fera par une régulation de la masse monétaire²³⁹.

2.1.2. La formulation de Pigou

Arthur Cecil Pigou, représentant de l'Ecole néoclassique anglaise, transforme l'équation de Fisher en une fonction de demande de monnaie liée au revenu :

$$k = \frac{M.P}{Y} \text{ Ou } M = \frac{Y.k}{P}$$

Y est le revenu réel des agents ; M la masse monétaire nominale ; P le pouvoir d'achat de la monnaie (l'inverse du niveau général des prix) ; $M.P$ est donc la valeur réelle de la masse monétaire, et k est le « coefficient d'encaisse », c'est-à-dire la proportion du revenu que les agents désirent conserver sous forme d'encaisse, celle-ci étant déterminée rationnellement.

Pigou développe la notion « d'encaisses réelles ». La variation de l'offre de monnaie, va modifier la valeur réelle des encaisses détenues par les agents. Ceux-ci vont alors considérer que les encaisses réelles M/P sont supérieures au niveau habituel ; aussi, pour maintenir constante la valeur de leurs encaisses, ils vont accroître leurs dépenses. C'est l'effet d'encaisses réelles ou effet richesse de Pigou²⁴⁰.

2.1.3. L'équation de Cambridge

Une nouvelle version de la relation quantitativiste, dite « équation de Cambridge », est liée aux travaux d'Alfred Marshall. Il voyait la création monétaire en tant que demande de

²³⁸ V. Lelièvre, A. Bourgain, « Macroéconomie (équilibre et déséquilibre) », BREAL, Paris, 1996, P 108.

²³⁹ Ciblage de l'inflation, transparence et anticipations – une revue de la littérature récente, Isabelle Salle, Revue d'économie politique 2013/5 (Vol. 123). https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-d-economie-politique-2013-5-page-697.htm#xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA=~ consulté le 29/03/2021.

²⁴⁰ A. Bourgain, V. Lelievre, Macroéconomie (équilibres et déséquilibre), tome 3, BREAL, Paris, 1996, p 109.

monnaie, dépendant du revenu national réel Y , du niveau général des prix P , et d'un coefficient k qui n'était plus considéré comme un simple coefficient, mais plutôt, un représentant, suivant les auteurs, soit du rapport entre la masse monétaire et le revenu, soit une variable de comportement des agents. La formule : $M = kPY$ ne signifie plus alors simplement que la masse monétaire détermine la valeur des transactions, mais aussi que la quantité de monnaie désirée influe sur la masse monétaire en circulation.

Cette approche reste quantitativiste, en ce sens que c'est toujours l'importance de la masse monétaire qui détermine la valeur du revenu national PY ; mais si elle cherche à intégrer la monnaie dans l'économie réelle, elle passe sous silence les rapports entre l'offre et la demande de monnaie²⁴¹.

2.2. L'approche Keynésienne de l'inflation

Keynes s'est beaucoup penché sur la question de l'inflation, sa pensée a beaucoup évolué au cours du temps sur son explication. Au début il fut très influencé par Wicksell. En 1930, il établit « son équation fondamentale de la monnaie » : $P = \frac{R}{Y} + I - \frac{S}{Y}$

Sachant que : P : le prix du PIB ; Y : le PIB ; R : le revenu global ; I : l'investissement ; S : l'épargne²⁴².

Il est intéressant de rappeler qu'il existe trois critères équivalents de l'équilibre monétaire chez Wicksell :

- le taux d'intérêt naturel (qui correspond à l'efficacité marginale du capital, c'est un taux réel) égal au taux d'intérêt du marché (celui qui permet d'équilibrer le marché des fonds prêtables),
- l'offre d'épargne égale à la demande d'épargne (l'investissement),
- le niveau général des prix est stable²⁴³.

²⁴¹ Pierre Bezbakh, « Inflation et désinflation », La Découverte, 2019, p 28.

²⁴² C. Soobrey, J-C. Vernez, « Elément de la macroéconomie », ELLIPSES, Paris, 171.

²⁴³ M. Herland, « Keynes et la macroéconomie », ECONOMICA, Paris, P 178. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/keynes-et-la-macroconomie--9782717820584-page-165.htm>. Consulter le 31/03/2021.

Afin de donner une explication à l'inflation, Keynes substitue au déséquilibre entre demande et offre de fonds prêtables, le déséquilibre entre l'investissement et l'épargne.

On se situe ici dans une économie de plein emploi assurée par une parfaite flexibilité des prix et où la monnaie est entièrement une monnaie de crédit, sans aucune fuite venant limiter l'expansion monétaire.

En partant de ce raisonnement, l'inflation trouve son origine dans un déséquilibre au niveau des taux d'intérêts, il en existe trois :

- ✓ le taux bancaire ou taux de base.
- ✓ Le taux naturel ou efficacité marginale du capital.
- ✓ Le taux de marché.

Supposant qu'il y a une égalité entre les trois taux, en diminuant le taux de base, un déséquilibre va se produire sur le marché des fonds prêtables et le taux de marché sera réduit. Dans le cas où, le taux naturel est inchangé, les entreprises seront tentées d'investir davantage. Le prix des biens d'équipements augmentera et, par diffusion, le niveau général des prix²⁴⁴.

La Théorie générale introduit une rupture radicale avec les ouvrages antérieurs de Keynes. En 1958, lorsque Phillips a mis en évidence la relation inverse entre le taux de croissance du salaire et le taux de chômage, cette loi empirique a été immédiatement intégrée dans le corpus de la doctrine keynésienne. Il considère que l'emploi est une fonction croissante de la demande effective, de ce fait le chômage est une fonction décroissante de celle-ci. Il emploie alors le mot de semi inflation pour décrire tous les cas de hausse des prix en situation de sous-emploi. Il en déduit qu'à côté du taux de salaire, il existe un autre facteur très important de l'inflation : étant donné que l'équipement et la technique sont pris comme donné, le niveau général des prix dépend en partie de l'unité des salaires et en partie du volume de l'emploi.

Keynes emploie aussi le mot inflation absolue, ou véritable, qui se caractérise à la fois par le plein-emploi et la croissance proportionnelle des salaires et des prix. En effet, on reprenant la définition keynésienne du chômage, le plein-emploi se définit a contrario comme une

²⁴⁴ Cyriac Guillaumin, « L'inflation et le chômage », macroéconomie, Paris, 2020, P 125. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/macroeconomie--9782100793259-page-102.htm>. Consulter le 31/03/2021.

situation où il n'y a pas de chômage involontaire : tous les travailleurs qui désirent travailler compte tenu du salaire réel en vigueur le peuvent. S'il survient alors une demande supplémentaire, en excès par rapport à l'offre, les entreprises vont d'abord augmenter les prix P , pour combler l'écart entre la demande et l'offre nominales. Elles vont aussi essayer d'attirer des ouvriers en augmentant les salaires W ; d'ailleurs les salariés se chargeront de demander des hausses de salaires pour compenser l'effet de la croissance des prix sur le pouvoir d'achat. W va augmenter, jusqu'à ce que le salaire réel $\frac{W}{P}$ ait retrouvé son niveau antérieur. W En aucun cas, dans le raisonnement keynésien $\frac{W}{P}$, ne peut dépasser ce niveau car il faudrait pour cela que l'emploi et la production diminuent, ce qui est contradictoire avec la présence d'une demande excédentaire.

De ce qui précède, Keynes arrive à la conclusion, que puisque l'emploi dépend de la demande effective, comme le taux de salaire, que celle-ci constitue bien le moteur de l'inflation. On perçoit donc dans cette approche, que l'origine de l'inflation provient d'un excès de demande de produit et non d'un excès de monnaie en circulation²⁴⁵.

2.3. L'explication de l'inflation par Milton Friedman

Avec les travaux de Don Patinkin et celui de Milton Friedman, l'approche monétariste a connu un nouveau développement, car la fonction de la demande de monnaie a été spécifiée à l'aide de la fonction suivante : $\frac{Md}{P} = f(y, W ; RM, RB, RE, Gp ; u)$

Avec : Md : la demande de monnaie ; P : le niveau général des prix, y : le « revenu permanent », c'est-à-dire le revenu anticipé, calculé comme une moyenne pondérée de revenus réels actuels et passés ; w : le rapport du revenu du capital non humain au revenu du capital humain ; RM, RB, RE : les taux de rendement nominaux anticipés de la monnaie, des obligations et des actions ; Gp le taux d'inflation anticipé, et u : une variable représentant tous les autres facteurs pouvant rendre compte des demandes individuelles de monnaie.

Toutefois Milton Friedman affirme que « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire », dont la responsabilité repose sur la politique de l'État. Pour lui, la création

²⁴⁵ M. Herland, « Keynes et la macroéconomie », *ECONOMICA*, Paris, p 178-179. <https://rbu.univ-reims.fr:2154/keynes-et-la-macroeconomie--9782717820584-page-165.htm>. Consulter le 04/04/2021.

monétaire relève de décisions ou d'un contrôle des gouvernements. Soumis à de permanentes pressions des différents agents ou du système bancaire, l'État doit dépenser davantage sans pour autant augmenter la pression fiscale, ou valider les créances privées (escompte des effets commerciaux...), afin de soutenir l'activité économique ou d'aider telle ou telle catégorie sociale. La création monétaire permet ainsi de créer un « impôt d'inflation », les recettes de l'État augmentant dans la mesure où les tranches d'impôt sur le revenu ne s'ajustent pas mécaniquement à l'inflation et où les bilans des entreprises ne sont pas réévalués. Dans le même temps, la dette de l'État se trouve allégée. Ainsi, conclut cet auteur, « le gouvernement doit donc partout être rendu responsable de l'inflation »²⁴⁶

De ce qui précède, selon lui, le remède approprié doit agir pour la diminution du taux de croissance monétaire en contenant l'expansion monétaire à un taux constant et modéré, qui aurait de plus pour effet de stabiliser les anticipations inflationnistes et de faire tendre le système vers un équilibre stable sur tous les marchés. Ce rythme de croissance monétaire devrait être le même que celui de la croissance de la production réelle observée dans le long terme, et assurerait un développement économique non inflationniste²⁴⁷.

Il existe différentes explications de l'inflation comme on a pu le voir précédemment, on va les synthétiser dans 4 axes comme expliquer dans ce qui suit.

3. Les explications de l'inflation

Il existe 4 grands axes qui expliquent l'inflation. Le premier axe est ce qu'on appelle l'inflation par la monnaie, le second l'inflation par excès de demande globale, le troisième l'inflation par les coûts et le dernier l'inflation liée aux structures socio-économique.

²⁴⁶ Pierre Bezbakh, « Inflation et désinflation », la découverte, 2019, p 29-30.

²⁴⁷ Milton Friedman, « La monnaie et ses pièges », DUNOS, Paris, 1992, P 215.

3.1. L'inflation par la monnaie

On y trouve la réflexion sur le rôle des anticipations introduit par Milton Friedman à propos du comportement des détenteurs de monnaie. Dans la logique de cette réflexion, développée par la suite par R.J. Barro, R.E. Lucas, T.J. Sargent, les agents n'ont pas d'illusion nominale. De ce fait, il s'agit en quelque sorte d'une approche qui fait jouer aux prévisions un rôle de « prophétie créatrice », en ce sens qu'il suffit de croire à l'inflation pour qu'elle se réalise et, inversement, de faire confiance à une politique de restriction monétaire pour qu'elle se ralentisse²⁴⁸.

3.2. L'inflation par excès de demande globale

Toute croissance excessive (c'est-à-dire dépassant la progression des ressources de l'économie) de l'une des composantes de demande globale de biens et des services peut aviver les tensions inflationnistes, qu'il s'agisse d'un dérapage de la consommation finale des ménages (entretenu par exemple à un recours excessif au crédit à la consommation), d'un excès d'investissement des firmes, d'un emballement du rythme de progression de dépenses publiques (avec gonflement rapide du déficit budgétaire) ou d'un boom de la demande étrangère de produit nationaux²⁴⁹.

Mais la véritable spécificité de l'explication de l'inflation par la demande, consiste à dire que la création monétaire, quelle que soit son importance, ne sera inflationniste que dans la mesure où l'appareil de production ne peut répondre à l'accroissement de la demande. L'ajustement offre-demande s'effectue alors par les prix à défaut de se faire par les quantités, et se trouve compatible avec tout état de création monétaire et elle ne se transformera en processus inflationniste que si l'excès de demande se reproduit et qu'aucun élément (augmentation de la capacité physique de production, gain de productivité, appel à de nouveaux travailleurs, découverte de nouvelles matières premières...) ne vient permettre d'accroître l'offre globale dans des proportions suffisantes²⁵⁰.

²⁴⁸ Ibid, Pierre Bezbakh, p 31.

²⁴⁹ M. Bassoni, A. Beitone, « Monnaie théories et politiques », DALLOZ, 2^{ème} édition, Paris, 1997, p 166.

²⁵⁰ Pierre Bezbakh, « Inflation et désinflation », la découverte, 2019, p 34.

3.3. L'inflation par les coûts

L'inflation par les coûts de production provient d'une croissance de la rémunération des facteurs de production supérieure à celle de leur productivité. Cette situation va inciter les chefs d'entreprises à relever le prix de leurs produits (biens ou services) offerts aux entreprises ou aux ménages, qui tendront à leur tour à élever leurs prix ou à revendiquer de nouvelle hausse de rémunération. Ainsi le processus inflationniste, permis par l'accroissement de la demande engendrée par celui des revenus et facilité par la création de monnaie et de crédit, se crée et s'entretient²⁵¹.

De ce fait, on déduit que l'inflation par les coûts correspond au côté « offre » de l'économie. Une hausse des coûts des entreprises entraîne, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation des prix à la consommation. Inversement, une baisse des coûts doit entraîner sous l'effet de la concurrence une baisse des prix²⁵².

3.4. L'inflation liée aux structures socio-économique

Les explications économiques traditionnelles de l'inflation s'enrichissent d'explications depuis le temps, ces explications sont qualifiées comme étant volontiers de « structuraliste », au sens où elles relient ce phénomène à la configuration des cadres institutionnels et sociaux au sein desquels se déploient les mécanismes de marché.

La thèse dite de « l'inflation sectorielle » relève par exemple de cette logique. Elle tente de relier l'inflation à la divergence des rythmes de croissance de la productivité dans les différentes branches de l'économie ; les structures productives jouent un rôle-clef. Les tensions inflationnistes peuvent naître dans une branche déterminée de l'économie nationale et s'étendre progressivement à l'ensemble des autres branches, par le jeu des échanges interindustriels. Les divergences sectorielles de croissance, révélatrice de la configuration du

²⁵¹ N. Costa, « Fiches d'Economie générale », ELLIPSES, Paris, 2007, p 118.

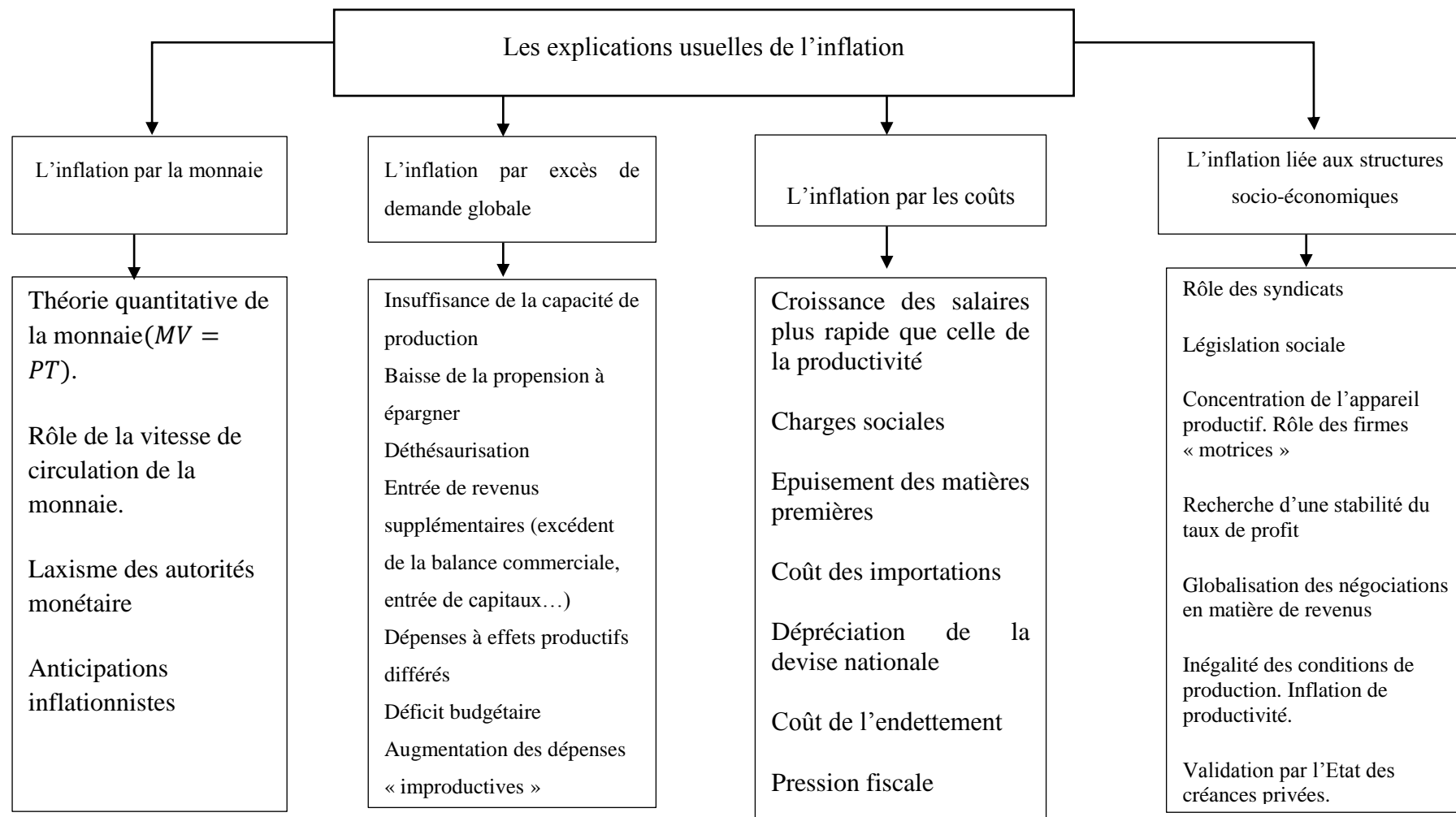
²⁵² F. Jarno, « La monnaie réalité quotidienne, absence théorique ? », BELIN, Paris, 2003, p 38.

système productif à un moment donné, ne sont donc pas neutres sur le phénomène d'inflation²⁵³.

D'autres auteurs préfèrent porter leur attention sur les structures sociales et le comportement des groupes sociaux. Les conflits qui polarisent sur la répartition du revenu national semble décisifs quant à la genèse et à l'entretien du processus inflationniste. Une justification théorique de l'existence des systèmes modernes de redistribution des revenus se dégage de cette problématique : en tentant de corriger certains excès liés à la répartition primaire, ces systèmes peuvent concourir à atténuer les conflits sociaux, et par conséquent, à calmer les tensions inflationnistes.

²⁵³ Alain Cotta, Inflation et croissance en France depuis 1962, Revenu Economique, vol XXVI, N° 4, Paris, 1975, p 677, 681. https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1975_num_26_4_408224_t1_0677_0000_001. Consulter le 06/04/2021

Figure 13 : l'explication de l'inflation.



Sources : Pierre Bezbakh, « Inflation et désinflation », la découverte, 2019, p 29.

En plus de l'inflation, les Etats redoutent aussi d'autres phénomènes économiques tels de la déflation, l'hyperinflation et la stagflation.

4. Déflation et désinflation

La déflation peut être définie comme une baisse générale et continue du niveau général des prix. Le taux d'inflation devient donc négatif. La croissance économique est alors menacée car :

- les projets d'investissement sont reportés car les taux d'intérêt réels augmentent ;
- les entreprises voient leurs marges se réduire et répercutent les baisses des prix sur, notamment, les salaires ;
- les entreprises peuvent, le cas échéant, procéder à des licenciements ;
- les consommateurs reportent leurs dépenses de consommation²⁵⁴.

Il peut alors se mettre en place ce qu'on appelle un cercle vicieux, qui mêlent une baisse des prix et une baisse de l'activité. C'est ce que l'on appelle la spirale déflationniste. Les pouvoirs publics et les banques centrales craignent les situations de déflation car elles sont plus difficiles à endiguer que les situations d'inflation.

Le monde moderne a connu plusieurs épisodes déflationnistes, les plus connus d'entre eux sont ceux de 1929 et 1933. Plus près de nous, la conjoncture économique du Japon entre la fin de la décennie 1990 et l'année 2004 et elle est aussi caractérisée par une baisse des prix²⁵⁵.

La désinflation désigne un ralentissement de l'inflation. Cela signifie que les prix continuent d'augmenter mais de plus en plus faiblement. Depuis les années 1980, les pays industrialisés ont pratiqué des politiques de désinflation. Leur indéniable succès a pour origine la baisse des prix des matières premières, l'apparition de nouvelles politiques salariales, et celles des pays européens dans les années 1990, qui ont vu leur taux d'inflation diminuer afin de respecter les critères du Traité de Maastricht pour pouvoir adopter l'euro dès 1999.²⁵⁶

²⁵⁴ Cyriac Guillaumin, *Macroéconomie*, DUNOS, 2020, p 119.

²⁵⁵ A. Beitone, E. Buisson-Fenet, C. Dollo, « Economie », DALLOZ, 5^{ème} édition, Paris, 2012, p 186.

²⁵⁶ B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 9^{ème} édition, Paris, 2007, P 320.

5. Stagflation et hyperinflation

Une période de stagflation est une période caractérisée à la fois par un sous-emploi important et par une forte croissance des prix. Une telle situation peut être due à un déplacement vers le haut et vers la gauche de la courbe d'offre agrégée. Il en est ainsi lorsque la principale cause de la hausse des coûts de production est l'augmentation du prix des matières premières ou lorsqu'on compense, par une baisse des dépenses gouvernementales, par une fiscalité accrue ou par une politique monétaire restrictive, l'effet sur la consommation des ménages d'un accroissement des salaires²⁵⁷.

L'hyperinflation décrit une situation où le taux d'inflation mensuel dépasse 50 % pendant au moins un an. C'est l'économiste américain Phillip Cagan qui, dans les années 1950, a donné une définition de l'hyperinflation. La plupart du temps, le phénomène démarre lorsqu'un gouvernement finance ses déficits en utilisant la création monétaire de façon abusive, en imprimant massivement des billets. L'offre de billets devient alors excessive au regard des besoins de l'économie, ce qui fait baisser la valeur de la monnaie et fait grimper les prix – surtout si cela se conjugue avec des pénuries. Ce phénomène hyper-inflationniste s'est produit à quelques reprises dans certains pays d'Amérique latine (Brésil, Chili, Pérou) dans les années 1960-1980 ou de l'ancien bloc soviétique (Pologne, Lettonie) dans les années 1990. Mais celui qui est le plus connu c'est celui qui s'est produit en Allemagne entre 1920 et 1923, l'inflation est passé alors de 244% en 1920 à 1 870 000 000 % en 1923 et l'épisode hyper-inflationniste le plus récent et celui du Venezuela qui a atteint 10 000 000 % en 2019²⁵⁸.

Afin de lutter contre cette dernière et pouvoir la maîtriser, les pouvoirs publics se doivent de mesurer l'inflation à travers ce qu'on appelle IPC (indices des prix à la consommation)

²⁵⁷ B. Jurion, « Economie politique », DE BOECK, 3^{ème} édition, Belgique, 2010, p 463.

²⁵⁸ Cyriac Guillaumin, « Macroéconomie », DUNOS, 2020, p 120.

6. Mesure de l'inflation

La mesure de l'inflation est relativement complexe et, malgré leurs défauts et leurs insuffisances, les indices des prix à la consommation (IPC) servent de mesure de phénomène inflationniste²⁵⁹, l'élaboration de celui-ci repose sur le principe suivant : il s'agit de comparer, entre deux périodes données, l'évolution des prix de deux paniers analogues de biens et services consommés. Pour la construction de l'IPC il est recommandé de le faire à partir d'une moyenne pondérée. Dès lors, chaque bien et service a un poids différent, une pondération différente, qui correspond à leur importance dans la consommation des ménages et qui reflète la réalité économique.

Le calcul de l'IPC se fait à partir des indices de prix de Laspeyre et Paasche¹. Pour cela, supposons que nous disposons des quantités, notées q_i et des prix, notés p_i , pour chaque produit i ($i = 1, \dots, N$) entre les dates 0 (année de base ou année de référence) et t (année courante). Ainsi, q_T^i et p_T^i sont, respectivement, les quantités et les prix du produit i pour la période T ($T = 0, t$).

L'indice des prix de Paasche se calcule comme suit :

$$I_p = \left(\frac{\sum_{i=1}^N P_t^i \times q_t^i}{\sum_{i=1}^N P_0^i \times q_t^i} \right) \times 100$$

L'indice de Paasche utilise la même pondération, q_t^i avec notre notation, pour l'année de base et l'année courante. Dès lors, l'indice est construit en pondérant les prix par les quantités, les volumes de consommation de l'année courante. Il permet de mieux analyser l'évolution de la dépense, ainsi que les prix et les quantités.

L'indice des prix de Laspeyres se calcule comme suit :

$$I_L = \left(\frac{\sum_{i=1}^N P_i^i \times q_0^i}{\sum_{i=1}^N P_0^i \times q_0^i} \right) \times 100$$

²⁵⁹ J-B. Ntagoma Kushinganine, « Economie politique », L'ARMATTAN, Paris, 2013, p 250.

L'indice de Laspeyres est très proche de celui de Paasche sauf que, désormais, l'indice est construit en pondérant les prix par les volumes de consommation de l'année de base (ou de référence), q_0^i avec notre notation. Il mesure directement l'évolution des prix de ce fait il est le mieux adapté pour la mesure de l'évolution des prix²⁶⁰.

Comme tout phénomène économique l'inflation a des répercussions sur l'ensemble de l'économie que ce soit d'un point de vue économique mais aussi sociale.

7. Les conséquences de l'inflation

Il est difficile de mesurer les conséquences de l'inflation, et ce à court, moyen ou long terme. On peut y distinguer des conséquences économiques et des conséquences sociales.

7.1. Les conséquences économiques

La croissance peut être stimulée par l'inflation. Un excédent de la demande, en situation de plein emploi, est indispensable. Dans ces conditions l'inflation, à condition qu'elle soit mesurée, peut être un mal nécessaire qui conforte cette croissance. En effet, en période d'inflation, les ménages n'hésitent pas à s'endetter et les entreprises à investir. Mais peut également défavoriser la croissance notamment lorsque l'inflation est trop élevée par rapport aux concurrents étrangers. Au niveau international, la hausse des prix rend les produits d'un pays moins compétitifs sur les marchés. La dépréciation de la monnaie nationale provoque le renchérissement des importations, d'où des difficultés supplémentaires pour les entreprises qui sont moins compétitives. La hausse des prix entraîne des difficultés sociales (pouvoir d'achat en baisse, syndicats revendicatifs). Les taux d'intérêt du crédit augmentent. Les investissements sont plus difficiles. L'inflation finit par rendre la croissance aléatoire. C'est un cercle pernicieux qui est difficile à maîtriser²⁶¹.

7.2. Les conséquences sociales

²⁶⁰ Cyriac Guillaumin, « L'inflation et le chômage », Macroéconomie, DUNOS, 2020, p 110- 111.

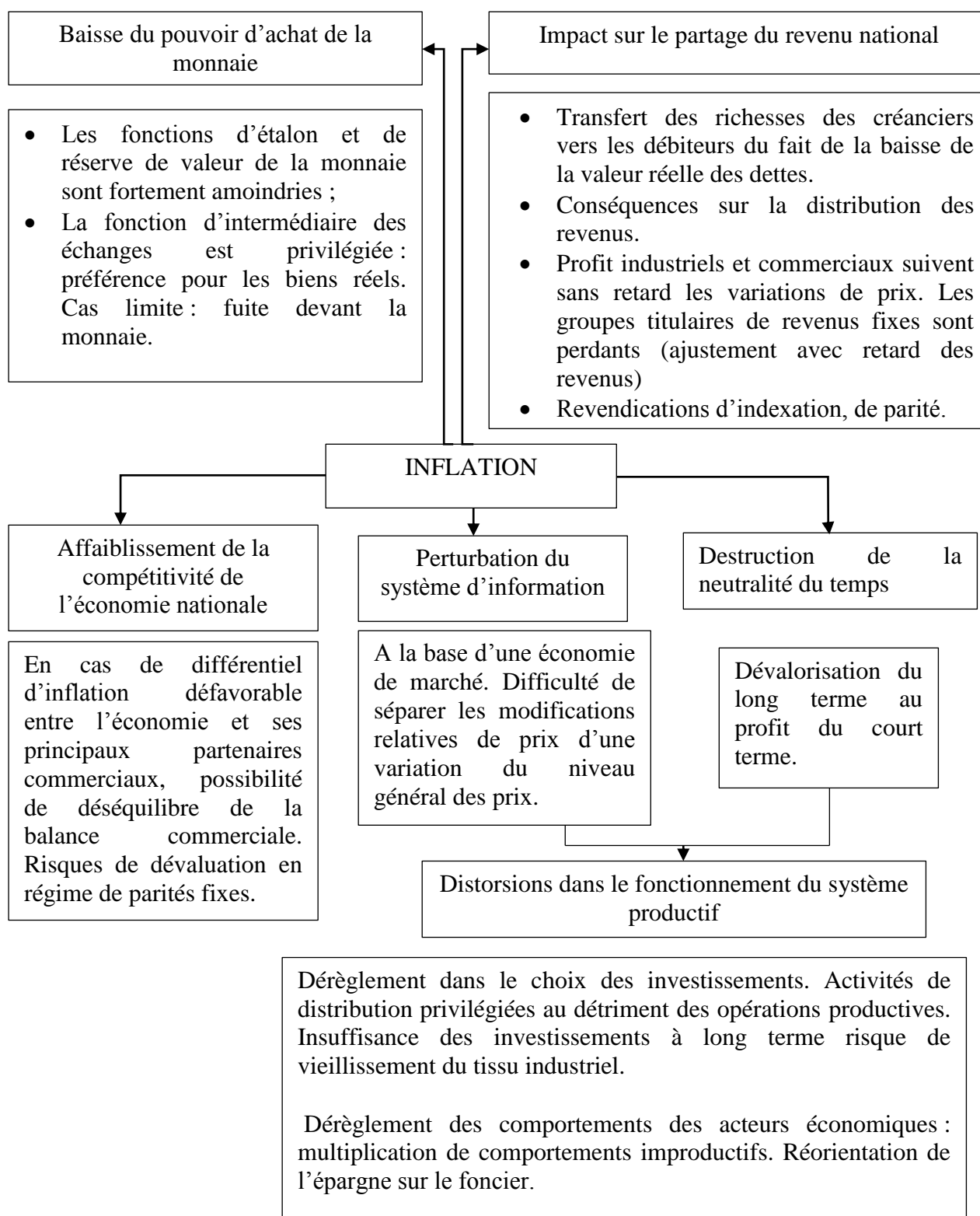
²⁶¹ J-P. Lorriaux, « Macroéconomie », ECONOMICA, France, 1993, P 267-269.

La hausse des prix est ressentie avec acuité par les ménages qui s'efforcent de préserver leur pouvoir d'achat. On peut distinguer ceux qui profitent de la situation et les autres. Les ménages bénéficiaires de l'inflation sont les emprunteurs. L'inflation allège la dette du débiteur à l'égard du créancier. Pour bénéficier de cette « prime d'érosion » les ménages vont s'endetter. L'effet de l'inflation est positif pour les propriétaires d'actifs immobiliers ou de valeur refuge qui préservent leur patrimoine. Les ménages défavorisés sont les titulaires de revenus modestes, non indexés sur l'inflation. Une perte de pouvoir d'achat les oblige à réduire les dépenses ; de même les titulaires de revenus fixes et les épargnants, ou rentiers, dont les rémunérations sont souvent inférieures aux taux d'inflation ou non indexées. La hausse des prix entraîne des inégalités sociales et bouleverse les patrimoines et les situations de chacun²⁶².

On présente par le schéma suivant les conséquences d'inflation d'une manière générale afin de mieux connaître le déséquilibre procuré par ce phénomène.

²⁶² B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, Paris, 7^{ème} édition, 1998, P 313- 319.

Figure 14 : les conséquences de l'inflation



Source : J. Jalladeau, « introduction à la macroéconomie », DE BOECK, Belgique, 2^{ème} édition, 1998, p 379.

En plus de ces conséquences sur l'économie, comme vu précédemment. L'inflation a un coût. Voilà pourquoi on va voir dans le prochain point les différents coûts de l'inflation.

8. Les coûts de l'inflation

On distingue quatre types de coûts d'inflation :

8.1. Les coûts en chaussure (« shoe-leather » costs)

Une hausse de l'inflation entraîne une augmentation du taux d'intérêt nominal.

A mesure que (i) augmente, les agents diminuent leur détention d'encaisses monétaire. De ce fait, ils vont plus régulièrement à la banque, ce qui diminue leur temps de loisir et/ou le temps passé à travailler²⁶³.

8.2. Les distorsions fiscales

- Une hausse de l'inflation peut accroître les taxes sur les plus-values du capital (même si la valeur réelle des actifs ne change pas)
- Lorsque les tranches de l'impôt sur le revenu ne sont pas réévaluées suffisamment rapidement, une hausse de l'inflation peut faire passer des ménages dans des tranches d'imposition plus élevées (avec un taux d'imposition plus important), même si leur revenu nominal n'augmente pas.

8.3. L'illusion monétaire

- Certains calculs deviennent plus difficiles quand il y a de l'inflation.
- Les preuves empiriques montrent que les individus peuvent prendre de mauvaises décisions à cause d'une illusion monétaire.

²⁶³ I. Waquet, M. Montousse, « Macroéconomie », BREAL, Paris, 2006, p 1158.

8.4. La variabilité de l'inflation

- L'inflation devient généralement plus variable à mesure qu'elle augmente.
- Les obligations deviennent donc plus risquées²⁶⁴.

Après avoir mieux compris les différents phénomènes liés à l'inflation ainsi que leurs répercussions et leurs coûts, on va voir maintenant le politique employé par l'Etat afin de lutter contre ce phénomène.

9. La politique anti-inflationniste : actions conjoncturelles et structurelles

Le premier objectif de la politique anti-inflationniste est de stabiliser le niveau général des prix. Cet objectif n'est toutefois pas suffisant lorsque l'économie nationale est ouverte aux échanges internationaux. Le deuxième objectif est alors de réduire, puis de supprimer, le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux. La lutte contre l'inflation ne peut être que graduelle, car une politique trop brutale aurait des conséquences défavorables à court terme sur l'emploi et s'accompagnerait d'une récession brutale de l'activité économique et permanente.

Les politiques budgétaire et monétaire furent les premiers instruments utilisés pour lutter contre la hausse des prix. Réguler la demande globale par la politique budgétaire en vue de stabiliser les prix n'a pas donné les résultats espérés. La politique monétaire propose de meilleures solutions, théoriquement plus fondées et pratiquement plus efficaces²⁶⁵.

9.1. La politique monétaire

Pour les économistes qui s'appuient sur la théorie quantitative de la monnaie, le seul moyen efficace pour lutter contre l'inflation est de réduire le taux de croissance de l'offre de monnaie. Cette action crée une récession aboutissant à un taux de chômage supérieur aux taux naturel, ce qui induit une baisse des anticipations inflationnistes.

²⁶⁴ D. Findlay, « Guide de l'étudiant en macroéconomie », PEARSON EDUCATION, France, 2007, 4^{ème} édition, p 251, 252.

²⁶⁵ B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, Paris, 2007, 9^{ème} édition, p 450.

La conduite de la politique monétaire confronte les Banques Centrales et les autorités monétaires à un double choix. Doivent-elles adopter des règles de conduite préétablies et les suivre quelles que soient les circonstances ou doivent-elles se réserver le droit de prendre des mesures discrétionnaires en fonction de la conjoncture économique ? En deuxième lieu (ce choix est relatif aux objectifs de la politique monétaire et par voie de conséquence aux instruments utilisés), les Banques Centrale et les autorités monétaires doivent-elles contrôler un (ou plusieurs) agrégat (s) monétaires (s) ou les taux d'intérêt²⁶⁶ ?

9.2. La politique budgétaire

Certains économistes estiment que la politique budgétaire peut être utilisée pour lutter contre l'inflation. Cette action repose sur l'hypothèse que la hausse des prix a pour origine un excès de la demande globale sur l'offre globale. Le niveau de revenu correspondant au plein-emploi des capacités de production étant Y . Si la demande globale YD est supérieure aux capacités de production YO , l'équilibre entre la demande et l'offre n'implique pas un accroissement du revenu national et de la production des biens et services, mais se concrétise par une hausse du niveau général des prix correspondant au PIB réel (Y)

Pour les économistes keynésiens, la politique budgétaire est efficace car elle agit directement sur l'activité économique. De ce fait, une politique budgétaire restrictive est la procédure appropriée pour lutter contre l'inflation par la demande. Mais, les keynésiens insistent sur le fait que toute contraction de la demande, quelle que soit la politique adoptée, se traduit par une récession du chômage²⁶⁷.

9.3. La politique économique externe

L'inflation peut avoir pour origine les échanges commerciaux et financiers qui relient une économie au reste du monde. La politique dont l'objectif est de lutter contre une inflation ayant une origine externe vise à stabiliser le taux de change et, si possible, à accroître la valeur de la monnaie nationale par rapport à celle des autres devises, à équilibrer la balance commerciale et à freiner les mouvements de capitaux.

²⁶⁶ J-B. Ntagoma Kushinganine, « Economie politique », L'ARMATTAN, Paris, 2013, p 258.

²⁶⁷ B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, Paris, 2007, 9^{ème} édition, P 451.

9.4. La politique de l'offre

La courbe de Laffer est le fondement de cette politique. Elle nous renseigne que de faibles taux d'impositions fiscales n'ont pas d'influence sur l'offre de travail. Lorsque les taux augmentent, les recettes fiscales s'accroissent sans réelle incidence sur l'offre de travail. Si les taux d'imposition continuent à accroître, un certain nombre de personnes commencent à réduire leur effort et/ou pratiquer l'évasion fiscale.

Les mesures préconisées par les économistes ont suggéré de substituer à la réduction de la demande un accroissement de l'offre et de la production de biens et services. Les mesures préconisées visent à réduire la fiscalité personnelle afin d'éviter de pénaliser les efforts des salariés disposant de revenus élevés, et celles des entreprises afin de faciliter le financement des investissements, et à modérer l'évolution des coûts salariaux²⁶⁸.

9.5. La politique des revenus et de contrôle des prix

La politique des revenus vise à contrôler les prix et les salaires pour lutter contre l'inflation tout en évitant une récession. L'adoption de principes directeurs et de normes de progression des revenus (en fait, des salaires) prenant en compte les progrès de la productivité sont les mesures les plus souvent mises en avant. Les politiques de revenus, y compris le contrôle des prix, ont été, pratiquement partout et toujours, des échecs.

9.6. La politique de la concurrence

Ainsi, l'analyse microéconomique montre que les marchés concurrentiels permettent aux consommateurs de bénéficier des prix les plus bas possible. C'est sur cette base que repose la politique de la concurrence. Elle se traduit, depuis plusieurs années, par une déréglementation des marchés²⁶⁹.

²⁶⁸ R. Benad, C. Nava, « Economie générale », HACHETTE, Paris, 1992, p 342.

²⁶⁹ B. Bernier, Y. Simon, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, Paris, 2007, 9ème édition, P 458.

CONCLUSION

On a pu voir dans ce chapitre en premier lieu la fonction de demande de monnaie selon différents courants de pensées.

On a vu que les agents souhaitent détenir de la monnaie suivant différents motifs. D'après les monétaristes elle est déterminée par cinq variables : « du patrimoine de l'agent ; du niveau des prix et son évolution ; d'une variable psychologique qui est la préférence plus ou moins forte de l'individu pour la liquidité ; du rendement des placements financiers et du facteur humain qui correspond aux potentialités de l'individu de nature à modifier son revenu futur »²⁷⁰

Cependant, le déterminant de la demande de monnaie chez Keynes est en fonction du taux d'intérêt, et par rapport aux motifs qui poussent les agents économiques à demander la monnaie, Keynes détermine différents motifs : motifs de transaction, le motif de précaution et le motif de spéculation et pour finir le motif de financement

Par la suite on a étudié l'offre de monnaie selon les différents courants de pensées.

On a pu voir que l'offre de monnaie peut être considérée comme étant endogène ou exogène. Elle peut être considérée comme exogène lorsque la Banque Centrale a le contrôle d'émission de monnaie des banques. En d'autres termes, l'autonomie de l'offre de monnaie par rapport à la demande, c'est-à-dire l'exogénéité de l'offre de monnaie, suppose un contrôle réel de l'émission de monnaie dans le cadre d'une politique monétaire.

Par contre la deuxième approche des économistes trouve que l'offre de monnaie est endogène, lorsque la Banque Centrale n'a plus le contrôle de la création monétaire par les banques. La relation proportionnelle entre monnaie de banque centrale et émission de monnaie par les banques posée par le multiplicateur est inversée, dans ce cas c'est le principe du diviseur de crédit qui se pose.

²⁷⁰ LARAVOIRE. G, « les clés de l'économie », LE GENIE DES GLACIERS EDITEUR, France, 2^{ème} édition, 2007, P 122.

Pour finir la troisième section a été consacrée à la compréhension du phénomène de l'inflation, qui donne des résultats néfastes sur l'économie. Pour lutter contre ce phénomène, il faut suivre un ensemble de politique monétaire, qui est l'arme privilégiée pour lutter contre le phénomène inflationniste.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

INTRODUCTION

L'objectif du quatrième chapitre est de présenter d'une part, le cadre conceptuel et la démarche méthodologique en matière d'analyse des échelles de mesures de l'étude empirique et d'autre part procéder aux tests d'évaluation. Ce chapitre est structuré en 3 sections.

Dans la première section, nous commençons par un rappel sur notre démarche de recueil des données et les caractéristiques de l'échantillon. Puis sur le choix de l'échelle, les méthodes d'analyses statistiques utilisées et le logiciel d'analyses. Enfin, nous présenterons les caractéristiques de l'échantillon de notre étude.

La deuxième section sera consacrée à l'analyse des questionnaires afin de pouvoir répondre à nos différentes hypothèses de recherches.

La dernière section sera consacrée à l'analyse des variables monétaires en Algérie telle que l'inflation et le taux de change durant la période 1990-2021.

SECTION I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CARACTERISTIQUES DES L'ECHANTILLONS

Après avoir réuni les outils théoriques, nous allons pouvoir nous placer dans ce quatrième chapitre dans une perspective essentiellement empirique. À partir de notre synthèse des travaux théoriques, des questionnaires déjà existants et des premiers entretiens, nous avons construit progressivement des questionnaires de recherche.

L'utilisation d'un questionnaire de recherche nécessite le respect de diverses précautions méthodologiques. Ces précautions sont liées à la construction du questionnaire, à la collecte des données et à la validation de celles-ci. Aussi, avant son envoi à la population d'étude, le questionnaire a fait l'objet d'un travail de validation préliminaire destiné à en assurer la pertinence.

1. Construction de l'enquête

Pour répondre à la problématique de recherche, nous procéderons à une étude du terrain auprès des principaux acteurs. Aussi, les instruments permettant de recueillir ces données sont fonction de l'approche quantitative ou qualitative retenue. Yin (1994) offre au chercheur la possibilité de choisir entre cinq stratégies de recherche : les expériences, les enquêtes, l'analyse d'archives, les études historiques, les études de cas. Nous avons opté pour les enquêtes par questionnaire. La collecte des données au moyen du questionnaire est le mode de collecte le plus répandu.

L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et de comparer l'information. Cette dernière est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'étude. Aussi, le questionnaire est un outil méthodologique comportant un ensemble de questions qui s'enchaînent d'une manière structurée. C'est une méthode quantitative qui s'applique à un ensemble (échantillon) qui doit permettre des inférences statistiques. Et c'est le nombre d'éléments de l'ensemble qui assure au questionnaire sa validité et qui permet aux informations obtenues d'être jugées dignes de confiance²⁷¹. Pour

²⁷¹ Jean-Christophe Vilatte, Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Formation «Evaluation », 1er - 2 février 2007 à Grisolles, Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon

N'da, (2007), l'enquête par questionnaire «consiste à poser par écrit, à des sujets une série de questions relatives à une situation, à leur opinion, à leur attente, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un problème ou de tout autre point qui intéresse le chercheur. Elle nécessite des réponses écrites»²⁷² .

La validité du traitement statistique et l'apport scientifique de l'étude découlent également de la pertinence de la lecture par la population concernée de la problématique étudiée. En effet une étude ne se définit pas par la beauté de sa question, mais par la capacité à y répondre. Ainsi, la compréhension du questionnaire a un impact fort sur l'étude proposée.

L'utilisation de termes vagues et imprécis, qui nécessitent une définition ou la formulation de questions trop longues ou à la structure trop complexe doit également être évitées.

2. Administration et collecte des données

Il n'existe pas, à notre connaissance, des données déjà disponibles sur la disparition de la monnaie divisionnaire en Algérie. Nous ne pouvons donc pas nous appuyer sur des données secondaires. Aussi, nous avons été conduits à procéder à la collecte des données directement sur le terrain. Le choix du mode de collecte des données est également fondamental dans le taux de réponses au questionnaire. La population de notre étude se compose de :

a) Les ménages

Il s'agit d'un échantillon de différentes personnes de catégories socio-professionnel variées. On a envoyé le questionnaire à près de 2000 personnes. Le questionnaire leur a été adressé car elles manipulent la petite monnaie dans leurs vie quotidienne.

Le questionnaire (annexe1) leur a été remis par voie électronique et via les réseaux sociaux afin d'avoir le maximum de réponses.

²⁷² Jean Musafiri, « Influence des répétiteurs sur la performance des écoliers du milieu urbain au Rwanda. Cas du secteur de Kimironko » université adventiste d'Afrique Centrale (2010-2011)

b) Les entreprises :

Le deuxième questionnaire (annexe2) est adressé aux entreprises qui sont acteurs du circuit économique. Il a été remis à 70 entreprises de différentes tailles par différentes voies :

- Par voie classique : de main en main
- Par voie électronique : une relance est effectuée tous les 15 jours.

c) Les établissements financiers :

Le troisième et dernier questionnaire (annexe 3) est adressé aux établissements financiers en vue de leurs importances dans notre objet de recherche qui est la raison de la disparition de la petite monnaie. On a envoyé le questionnaire à 50 établissements financiers.

Le questionnaire leurs a été remis par voie classique c'est-à-dire de main en main.

3. Le choix de l'échelle de mesure

Nous avons utilisé l'échelle de notation de Likert (du nom du psychologue américain Rensis Likert) qui est une échelle de mesure répandue dans les questionnaires. Les avantages de cette technique sont la simplicité d'utilisation et la facilité d'interprétation. Si la simplicité de compréhension est l'intérêt majeur de ce choix, la diversité des modes de collecte que cette échelle tolère n'est pas non plus négligeable.

En effet cette technique de construction d'échelles est plus maniable que les autres techniques mises au point pour des raisons de cohérence et de volume du questionnaire.

Le choix du nombre de points dans l'échelle permet à la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une question. L'échelle contient cinq choix de réponse qui permettent de nuancer le degré d'importance.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Neutre.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

4. La validité du questionnaire et statistique

L'analyse des données peut se définir comme l'ensemble des méthodes permettant une étude approfondie d'informations quantitatives. Selon Jean de Lagarde : «Le propre de l'analyse des données, dans son sens moderne, est justement de raisonner sur un nombre quelconque de variables, d'où le nom d'analyse multi-variée qu'on lui donne souvent». Les analyses statistiques reposent sur l'utilisation de données qui doivent présenter certaines caractéristiques pour autoriser leur emploi et leur interprétation. Une première condition a trait à l'obtention d'un nombre suffisant de réponses. En outre, avant d'effectuer les traitements statistiques sur le questionnaire, il faut s'assurer de sa fiabilité et de sa validité interne.

4.1. La validité du questionnaire

Après l'administration et la collecte des données, on va déterminer la validité de l'échantillon. Cet échantillon doit regrouper des répondants représentatifs de la population étudiée, donc choisis en nombre suffisant et de façon aléatoire, pour être statistiquement significatif. On entend par « aléatoire » le fait que chaque membre de la population étudiée a autant de chance que n'importe quel autre d'être choisi. Aussi, l'échantillon doit contenir un minimum de 30 répondants.

En effet, d'après les lois de la statistique, un échantillon est considéré comme statistiquement significatif dans la mesure où il compte au moins 30 répondants choisis de façon aléatoire ; c'est le degré de précision et de fiabilité des résultats qui augmente à mesure qu'on accroît la taille de l'échantillon.

En ce qui concerne notre étude, le nombre de réponses obtenues sur les questionnaires adressés aux ménages (population variées) est de 1540 réponses dont 14 réponses non fiables en raison d'une incompréhension totale ou partielle des questions. Ainsi sur le nombre de 1526 réponses exploitables, par rapport aux 2000 questionnaires envoyés représente 76,3 %.

Le nombre de réponses obtenues suite aux questionnaires adressés aux entreprises est de 56 réponses dont 6 réponses non fiables en raison d'une incompréhension totale ou partielle des

questions et elles n'ont pas été exploitées. Dès lors, les 50 réponses exploitables représentent un taux de réponses de 71,43 % des 70 questionnaires envoyés.

Le nombre de réponses obtenues suite aux questionnaires adressés aux établissements financiers est de 40 réponses dont 10 réponses non fiables en raison d'une incompréhension totale ou partielle des questions voilà pourquoi elles n'ont pas été exploitées. Dès lors, les 30 réponses exploitables représentent un taux de réponses de 60 % des 50 questionnaires envoyés.

5. logiciel d'analyse SPSS

5.1. présentation du logiciel SPSS

Le SPSS : (Statistical Package for the Social Sciences) est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. C'est aussi le nom de la société qui le revend (SPSS Inc), la version 25 est la dernière et meilleure version fonctionnelle qui existe de nos jours. Pour fonctionner, il a besoin d'être programmé en tenant compte du programme de codification et du dictionnaire des données.





5.2. Le langage SPSS (codage)

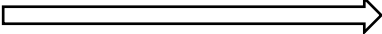
- Les variables sont les informations qui diffèrent d'une personne à une autre.
- Le type de variable peut être numérique ou chaîne alphabétique.
- Libelle est la case où on peut écrire le détail de la variable et où on peut utiliser l'espace.
- La mesure peut être : nominale (ex : couleur, prénom, sexe) ; ordinale (ex : toute variable qui peut être classée : moyenne, degré d'accord) et pour finir échelle (ex : variable qualitative : mesure inutile de coder comme les prix, matricule...).

5.3. Technique d'étude

On a deux techniques d'études qualitative en utilisant des questions ouvertes seulement comme dans le journalisme par exemple, ou quantitative en utilisant des questions ouvertes et/ou fermées comme dans le domaine de l'économie.

On a plusieurs types de questions fermées :

 Dichotomique	oui	<input checked="" type="checkbox"/>		non	<input checked="" type="checkbox"/>
 Choix multiple	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 Choix unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 Echelle Likert					

Pas du tout d'accord  Tout à fait d'accord

Pour obtenir des résultats exacts avec le SPSS il vaut mieux former des échelles impaires.

5.4. Types de variables

On a deux types de variables quantitatives et qualitatives.

Les variables quantitatives tel que l'âge, le poids, classement en les codant le score représente un individu de ce fait la somme du score a un sens.

Pour les variables qualitatives le score est insignifiant et n'a pas de sens. Elle peut être divisée en deux catégories :

- **Qualitative ordinale** : on peut établir un ordre ex : pas du tout d'accord, moyennement d'accord, d'accord, tout à fait d'accord.
- **Qualitative nominale** : on ne peut pas établir un ordre ex : le genre.

5.5. Test de KHI-DEUX

Le test de Khi-deux a été proposé par le statisticien Karl Pearson en 1900.

Le principe de ce test est la formulation d'une hypothèse appelée hypothèse nulle notée H_0 , qui suppose que les données étudiées proviennent de variables aléatoires et suivent une loi de probabilité donnée, et on souhaite tester la validité de cette hypothèse.

Ensuite on a l'hypothèse alternative H_1 qui correspond aux hypothèses proposés dans notre recherche et contrairement à l'hypothèse nulle, cette hypothèse postule qu'il y a une relation entre les variables étudiées et qui ne serait pas dû au hasard.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

On obtient aussi une marge d'erreur appelé signification asymptotique bilatérale (P) de 5% c'est-à-dire 0,005.

Si la valeur de P trouvé est supérieure à 0,005 alors on doit accepter l'hypothèse nulle H_0 et conclure qu'il n'y a pas de relation entre X et Y.

Si la valeur de P trouver est inférieur à 0,005 alors on rejette l'hypothèse nulle et on valide notre hypothèse de recherche et conclue qu'il y a belle est bien une relation entre X et Y.

6. Caractéristique de l'échantillon

6.1. Pour les ménages

L'échantillon interrogé présente les caractéristiques suivantes :

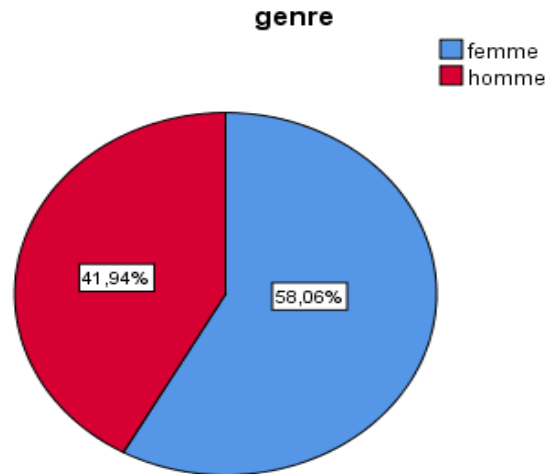
a. Le genre des répondants

Tableau n° 1 : répartition selon le genre des répondants

		Fréquence	Pourcentage
Valide	femme	886	58,1
	homme	640	41,9
	Total	1526	100,0

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur la répartition de notre échantillon par sexe. Sur les 1526 personnes interrogées, on a 886 femmes ce qui nous donne un pourcentage de 58,1 % de l'échantillon et 640 hommes, ce qui fait un pourcentage de 41,9 %.

Figure n° 15 : répartition de l'échantillon par sexe.



Source : fait par l'auteur

b. L'âge des répondants

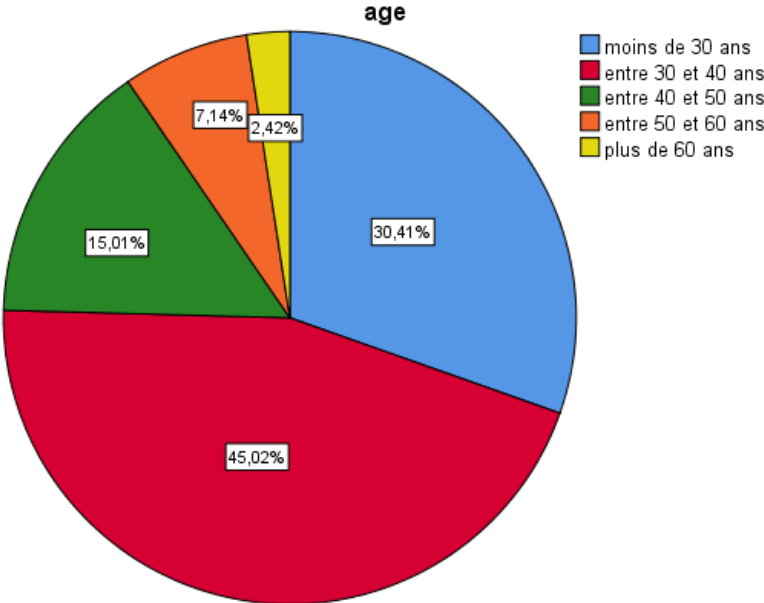
Tableau n° 2 : répartition de l'échantillon selon l'âge des répondants.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	moins de 30 ans	464	30,4
	entre 30 et 40 ans	687	45,0
	entre 40 et 50 ans	229	15,0
	entre 50 et 60 ans	109	7,1
	plus de 60 ans	37	2,4
	Total	1526	100,0

Selon le tableau ci-dessus notre échantillon se compose de 30,41 % de personnes de moins de 30 ans ; de 45,02 % entre 30 et 40 ans ; de 15,01 % de personnes entre 40 et 50 ans ; de 7,14 % entre 50 et 60 ans et pour finir 2,42 % de personnes de plus de 60 ans.

Figure n° 16 : âge des répondants

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE



Source : fait par l'auteur

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Tableau n° 3 : croisée des catégories socio-professionnel avec l'âge

			Moins de 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	Entre 50 et 60 ans	Plus de 60 ans	Total
Catégorie socio-professionnelle	salarié	Effectif	144	330	112	39	7	632
		% dans catégorie socio-professionnelle	22,8 %	52,2 %	17,7 %	6,2 %	1,1 %	100 %
		% dans âge	31,0 %	48,0 %	48,9 %	35,8 %	18,9 %	41,4 %
		% du total	9,4 %	21,6 %	7,3 %	2,6 %	0,5 %	41,4 %
	Profession libérales	Effectif	40	61	16	9	3	129
		% dans catégorie socio-professionnelle	31,0 %	47,3 %	12,4 %	7,0 %	2,3 %	100,0 %
		% dans âge	8,6 %	8,9 %	7,0 %	8,3 %	8,1 %	8,5 %
		% du total	2,6 %	4,0 %	1,0 %	0,6 %	0,2 %	8,5 %
	fonctionnaire	Effectif	32	187	74	39	4	336
		% dans catégorie socio-professionnelle	9,5 %	55,7 %	22,0 %	11,6 %	1,2 %	100,0 %
		% dans âge	6,9 %	27,2 %	32,3 %	35,8 %	10,8 %	22,0 %
		% du total	2,1 %	12,3 %	4,8 %	2,6 %	0,3 %	22,0 %
	retraités	Effectif	0	0	0	15	23	38
		% dans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	39,5 %	60,5 %	100,0 %

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

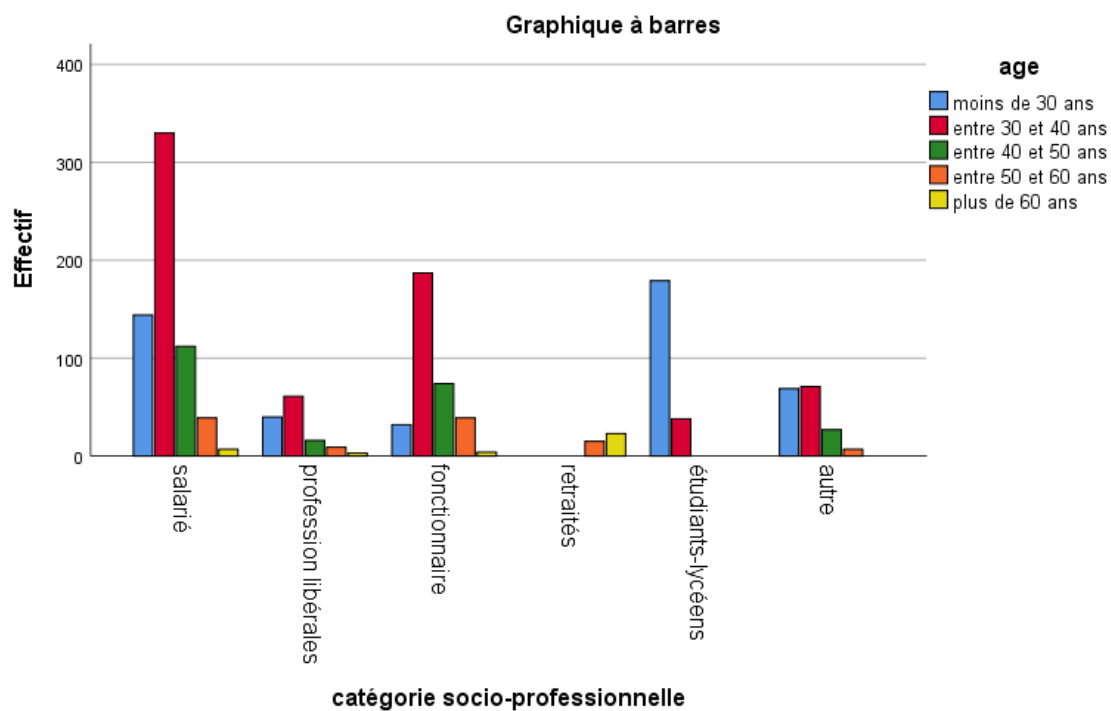
		catégorie socio-professionnelle						
		% dans âge	0,0 %	0,0 %	0,0 %	13,8 %	62,2 %	2,5 %
		% du total	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %	1,5 %	2,5 %
	Etudiants-lycéens	Effectif	179	38	0	0	0	217
		% dans catégorie socio-professionnelle	82,5 %	17,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
		% dans âge	38,6 %	5,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	14,2 %
		% du total	11,7 %	2,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	14,2 %
	autre	Effectif	69	71	27	7	0	174
		% dans catégorie socio-professionnelle	39,7 %	40,8 %	15,5 %	4,0 %	0,0 %	100,0 %
		% dans âge	14,9 %	10,3 %	11,8 %	6,4 %	0,0 %	11,4 %
		% du total	4,5 %	4,7 %	1,8 %	0,5 %	0,0 %	11,4 %
Total		Effectif	464	687	229	109	37	1526
		% dans catégorie socio-professionnelle	30,4 %	45,0 %	15,0 %	7,1 %	2,4 %	100,0 %
		% dans âge	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
		% du total	30,4 %	45,0 %	15,0 %	7,1 %	2,4 %	100,0 %

Source : fait par l'auteur

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Selon le tableau ci-dessus, et en croisant l'âge des répondants avec leurs catégories socio-professionnel on obtient les données suivantes : 41,4 % de notre échantillons sont des salariés de toute catégories d'âge confondu ; 8,5 % sont en profession libérales de toute les catégories d'âge, ainsi que pour les fonctionnaires qui sont de 22 %. Pour les retraités, ils sont de 2,5 % avec un âge commençant à 50 ans ; les étudiants-lycéens sont de 14,2 % dans la tranche d'âge allant jusqu'à 40 ans et pour finir la catégorie nommée autre regroupe les femmes au foyer et les personnes au chômage et elle est de 11,4 % de notre échantillon.

Figure n ° 17 : Graphe croisée entre catégorie socio-professionnel et âge.



Source : fait par l'auteur

6.2. Pour les entreprises

L'échantillon interrogé présente les caractéristiques suivantes :

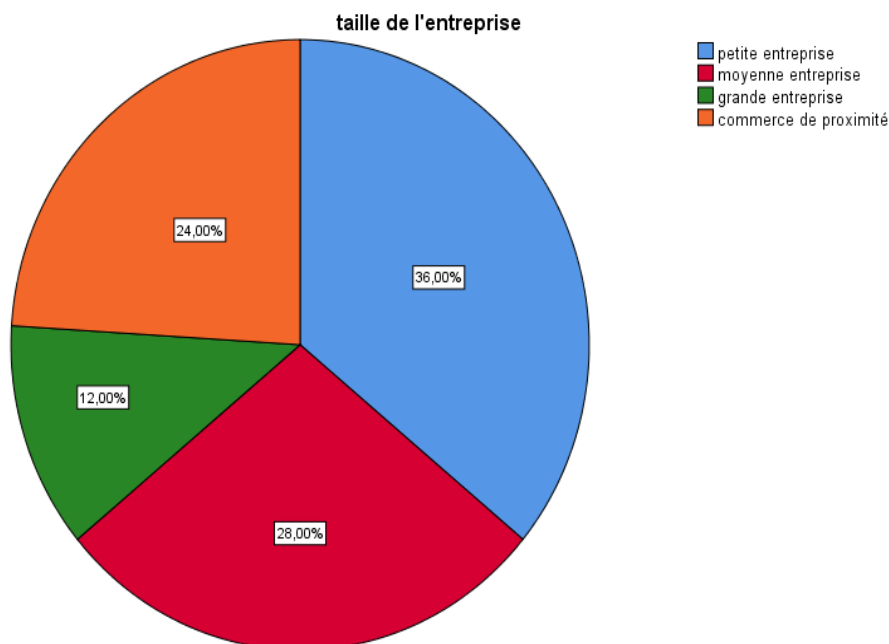
a. La taille de l'entreprise

Tableau n° 4 : fréquence de réponse selon la taille de l'entreprise

		Fréquence	Pourcentage
Valide	petite entreprise	18	36,0
	moyenne entreprise	14	28,0
	grande entreprise	6	12,0
	commerce de proximité	12	24,0
	Total	50	100,0

Selon le tableau ci-dessus notre échantillon se compose de 18 d'entreprises de petite taille ce qui fait un pourcentage de 36%, on a 14 entreprises de taille moyenne ce qui nous donne 28 % de l'échantillon, 6 entreprises de grande taille ce qui représente 12 % de l'échantillon et pour finir 12 commerce de proximité qui représente 24 % de l'échantillon.

Graphe n° 18 : représentation des entreprises par taille



Source : fait par l'auteur

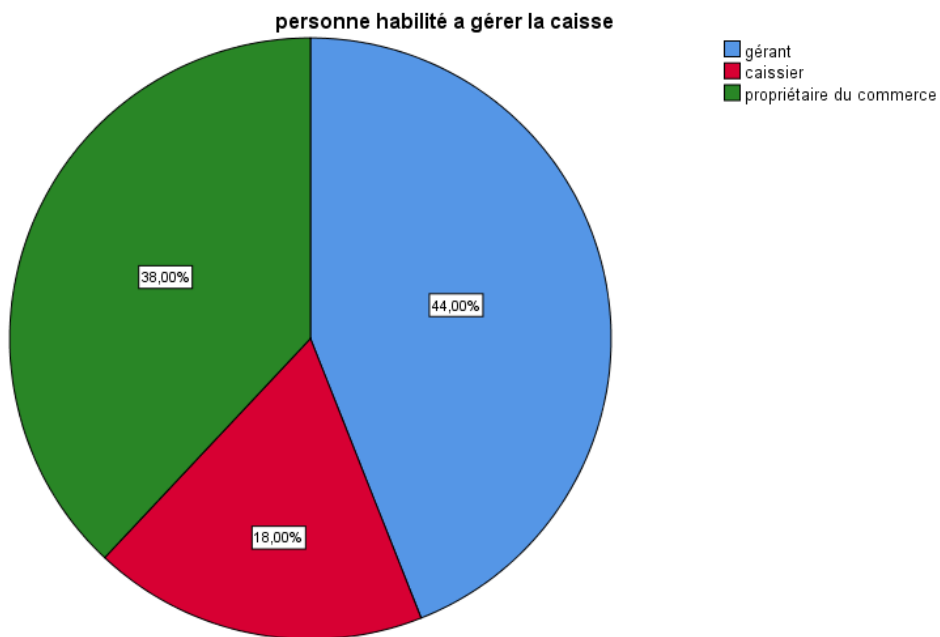
b. Personne habilité à gérer la caisse :

Tableau n° 5 : les personnes habilité à gérer la caisse

		Fréquence	Pourcentage
Valide	gérant	22	44,0
	caissier	9	18,0
	propriétaire du commerce	19	38,0
	Total	50	100,0

Selon le tableau ci-dessus 44 % des gérants sont ceux habilité à gérer la caisse, 18 % sont des caissiers et 38% sont les propriétaires du commerce.

Graphe n° 19 : personnes habilité à gérer la caisse



Source : fait par l'auteur

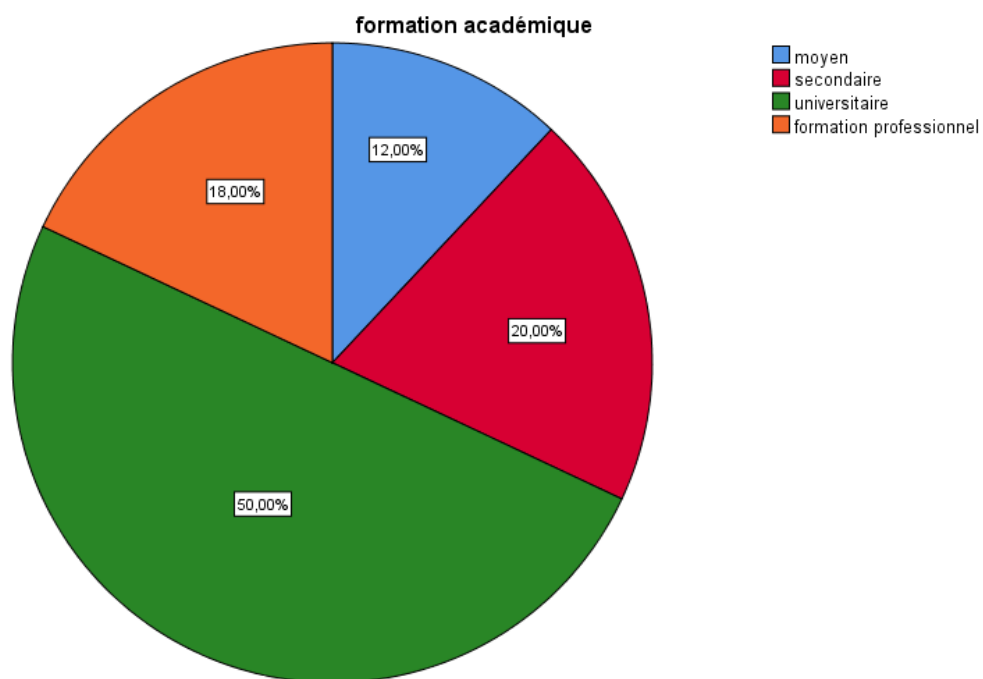
c. La formation académique

Tableau n° 6 : la formation académique

		Fréquence	Pourcentage
Valide	moyen	6	12,0
	secondaire	10	20,0
	universitaire	25	50,0
	formation professionnel	9	18,0
	Total	50	100,0

D'après le tableau ci-dessus notre échantillon est composé de 12 % de personne qui ont un niveau moyen, 20 % de niveau secondaire, 50 % de l'échantillon ont une formation universitaire et pour finir 18 % ont une formation professionnel.

Figure n° 20 : formation académique



Source : fait par l'auteur

6.3. Les établissements financiers

L'échantillon interrogé présente les caractéristiques suivantes :

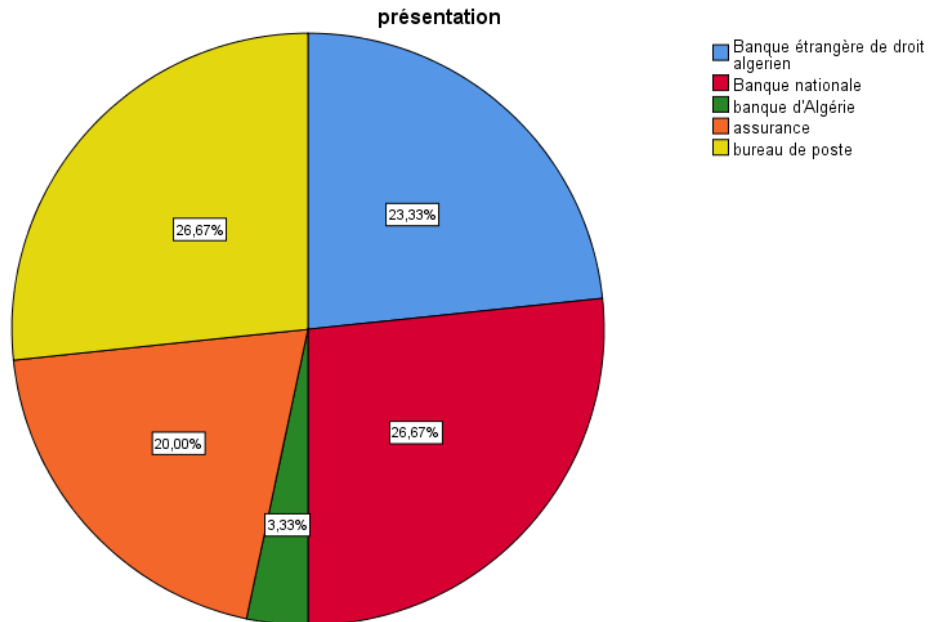
a. Présentation

Tableau n° 7 : présentation des établissements financiers

		Fréquence	Pourcentage
Valide	Banque étrangère de droit algérien	7	23,3
	Banque nationale	8	26,7
	banque d'Algérie	1	3,3
	assurance	6	20,0
	bureau de poste	8	26,7
	Total	30	100,0

Selon le tableau ci-dessus notre échantillon est composé de 7 banques étrangères de droit algérien ce qui fait 23,3 % de notre échantillon, 8 banques nationales c'est-à-dire 26,7 % ; la Banque d'Algérie c'est-à-dire 3,3 %, 6 bureaux d'assurances ce qui nous donne 20 % de notre échantillon et pour finir 8 bureaux de postes c'est-à-dire 26,7 %.

Figure n° 21 : présentation des établissements financiers



Source : fait par l'auteur

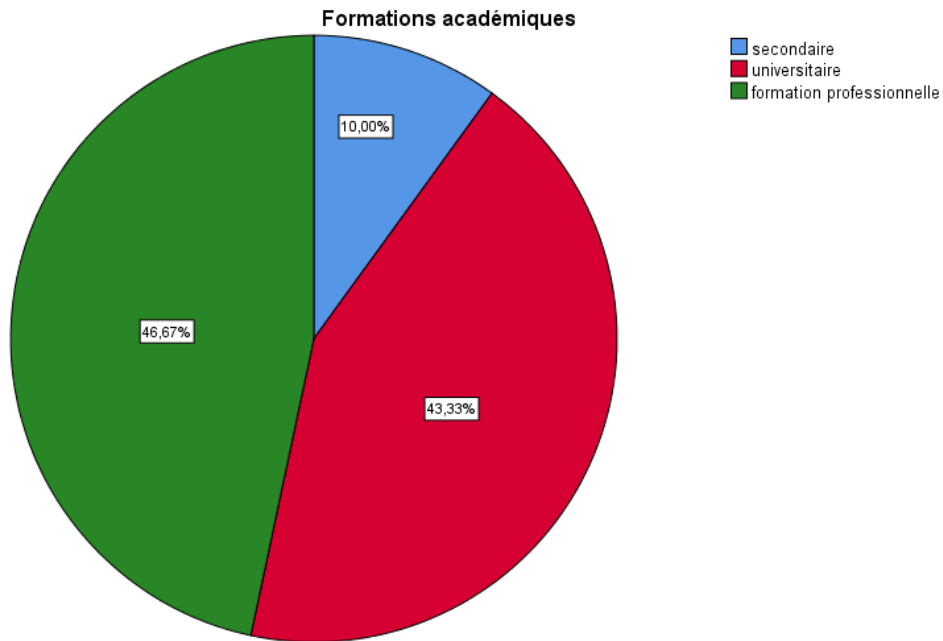
b. Formation académique

Tableau n° 8 : formation académique

		Fréquence	Pourcentage
Valide	secondaire	3	10,0
	universitaire	13	43,3
	formation professionnelle	14	46,7
	Total	30	100,0

Selon le tableau ci-dessus notre échantillon est composé de 3 personnes d'un niveau secondaire ce qui nous donne un pourcentage de 10 %, 13 d'entre eux sont universitaires c'est à dire 43,3 % de notre échantillon et pour finir 14 personnes ont une formation professionnelle ce qui nous donne 46,7 %.

Figure n° 22 : formation académique



Source : fait par l'auteur

c. Fonction actuelle :

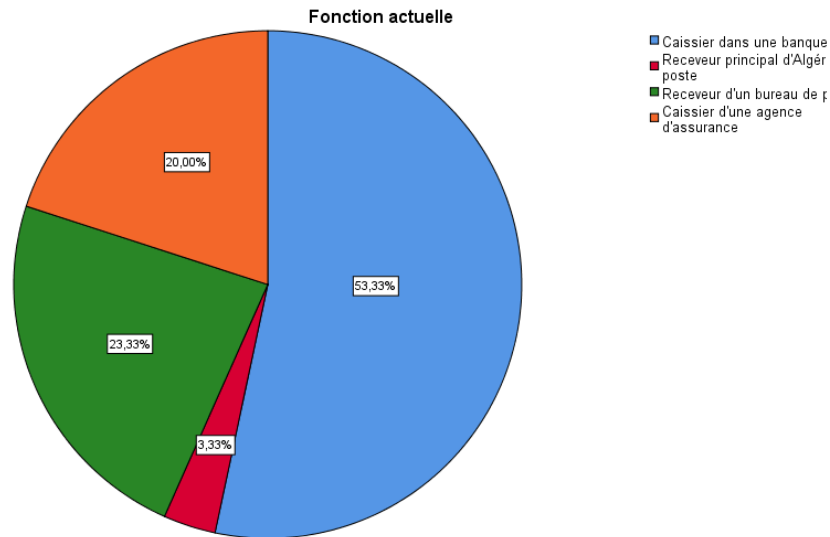
Tableau n° 9 : la fonction actuelle

		Fréquence	Pourcentage
Valide	Caissier dans une banque	16	53,3
	Receveur principal d'Algérie poste	1	3,3
	Receveur d'un bureau de poste	7	23,3
	Caissier d'une agence d'assurance	6	20,0
	Total	30	100,0

D'après le tableau ci-dessus on a 16 personnes qui travaillent comme caissier dans une banque ce qui fait 53,3 %, 1 personne qui travaille comme receveur principal d'Algérie poste ce qui donne un pourcentage de 3,3 %, 7 personnes travaillent comme receveur d'un bureau

de poste ce qui nous donne 23,3 % et pour finir on a 6 caissiers d'agence d'assurance ce qui donne 20 % de notre échantillon.

Figure n° 23 : La fonction actuelle



Source : fait par l'auteur

d. Nombre d'année d'expérience :

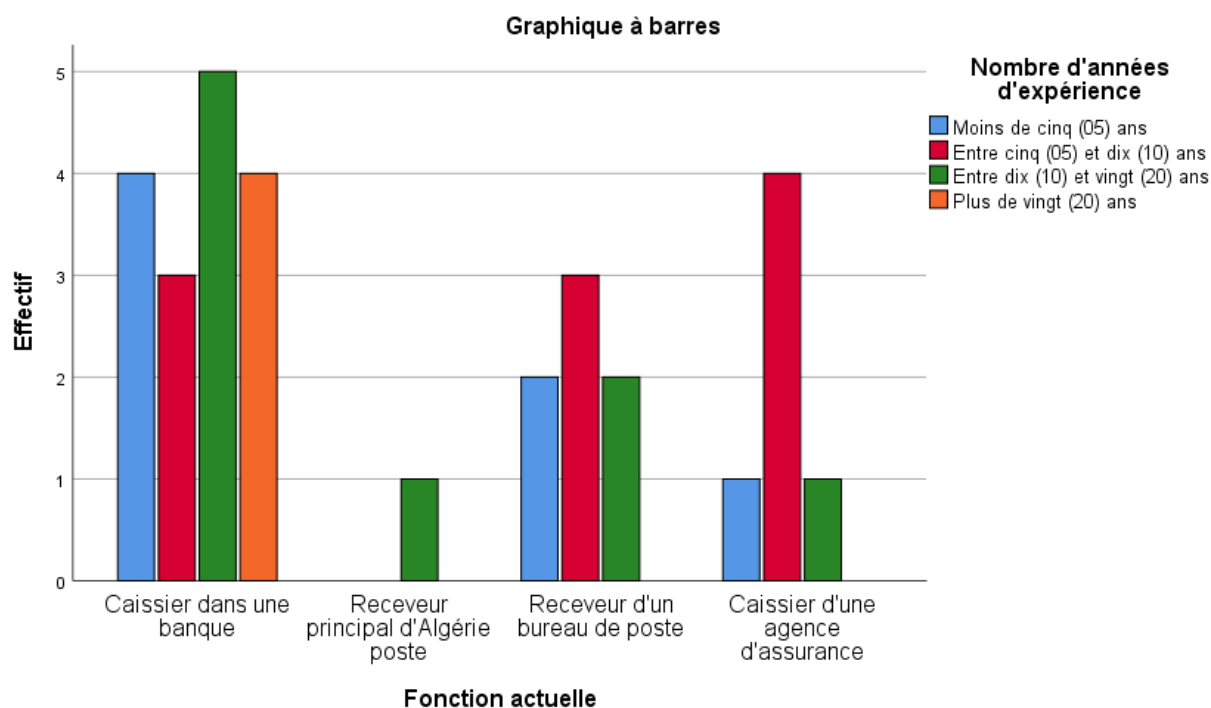
Tableau n° 10 : Tableau croisé Fonction actuelle * Nombre d'années d'expérience

		Nombre d'années d'expérience				Total
		Moins de cinq ans	de (05) (05) et dix (10) ans	Entre dix (10) et vingt (20) ans	Plus de vingt (20) ans	
Fonction actuelle	Caissier dans une banque	4	3	5	4	16
	Receveur principal d'Algérie poste	0	0	1	0	1
	Receveur d'un bureau de poste	2	3	2	0	7
	Caissier d'une agence d'assurance	1	4	1	0	6
Total		7	10	9	4	30

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Le tableau ci-dessus représente un croisement entre la fonction et le nombre d'année d'expérience. Il y a 7 personnes de moins de 5 ans d'expérience et 10 personnes entre 5 et 10 ans d'expérience, qui travaillent respectivement comme caissier dans une banque, receveur de bureau de poste et caissier d'une agence d'assurance ; 1 personne entre 10 et 20 ans d'expérience qui travaille comme receveur principal d'Algérie poste et pour finir 4 personnes de plus de 20 ans d'expérience qui travaillent comme caissier dans une banque.

Figure n° 24 : graphe croisée entre Fonction actuelle * Nombre d'années d'expérience



Source : fait par l'auteur

SECTION II : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

I. Méthode statistique : Statistiques descriptives

Il s'agit d'un ensemble de méthodes ayant pour objectif de présenter de façon synthétique les données recueillies. Ces méthodes sont qualifiées de méthodes statistiques descriptives. «Elles permettent de visualiser une situation et, souvent de classer, de catégoriser des variables ou des observations » (Evrard et al, 1998, p 25).

II. L'analyse de l'enquête

Plusieurs étapes sont indispensables avant d'accomplir le traitement des réponses par un logiciel : l'identification de manière unique de chaque questionnaire, la préparation d'une liste de codes pour les questions ouvertes, la préparation d'une grille de saisie, la transformation des unités de mesure et le codage des réponses pour chaque questionnaire rempli, et finalement la saisie des données.

Pour minimiser les erreurs de codage ou de saisie, les données devraient être minutieusement revues et vérifiées avant de procéder aux analyses. Il est donc conduit de faire une vérification finale dans le but d'évaluer la qualité de la saisie. Cette évaluation consiste à vérifier la saisie de questionnaires sélectionnés de façon aléatoire (par exemple, un nombre de questionnaires correspondant à 20% du nombre total des questionnaires remplis).

L'analyse des questionnaire que nous avons effectués avec le logiciel SPSS nous ont permis de faire ressortir les résultats suivants :

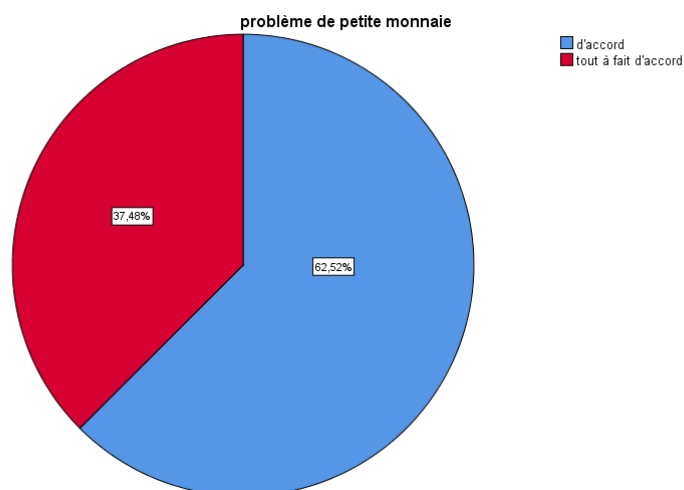
1. Les ménages

Tout d'abord on va voir si les gens estiment avoir un problème de disponibilité de la petite monnaie ce qui est le fondement de notre problématique.

Tableau n° 11 : problème de disponibilité de petite monnaie

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	954	62,5
	tout à fait d'accord	572	37,5
	Total	1526	100,0

Graphe n° 25 : problème de disponibilité de la petite monnaie.

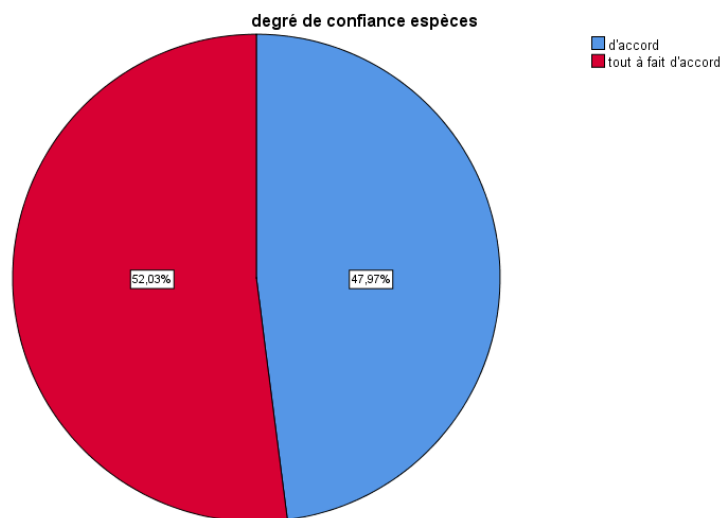


Source : fait par l'auteur

Tableau n° 12 : degrés de confiance dans les pièces de monnaie.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	732	48,0
	tout à fait d'accord	794	52,0
	Total	1526	100,0

Graphe n° 26 : degrés de confiance dans les pièces de monnaie.



Source : fait par l'auteur

D'après les tableaux ci-dessus ainsi que les graphes on constate que les gens estiment avoir un souci à se procurer de la petite monnaie. 62,5 % d'entre eux sont d'accord et 37,5 % sont tout à fait d'accord. Toutefois, ils ont confiance dans les pièces de monnaies avec un pourcentage de 47,97% pour ceux qui ont répondu d'accord et 52,03 % pour ceux qui ont répondu tout à fait d'accord.

Concernant le degré de confiance des gens dans les cartes CIB ainsi que les chèques, les réponses étaient mitigées voilà pourquoi on a décidé de faire un tableau croisé entre l'âge des répondants et leurs réponses sur leurs degrés de confiance le résultat dans le tableau et graphe ci-dessous.

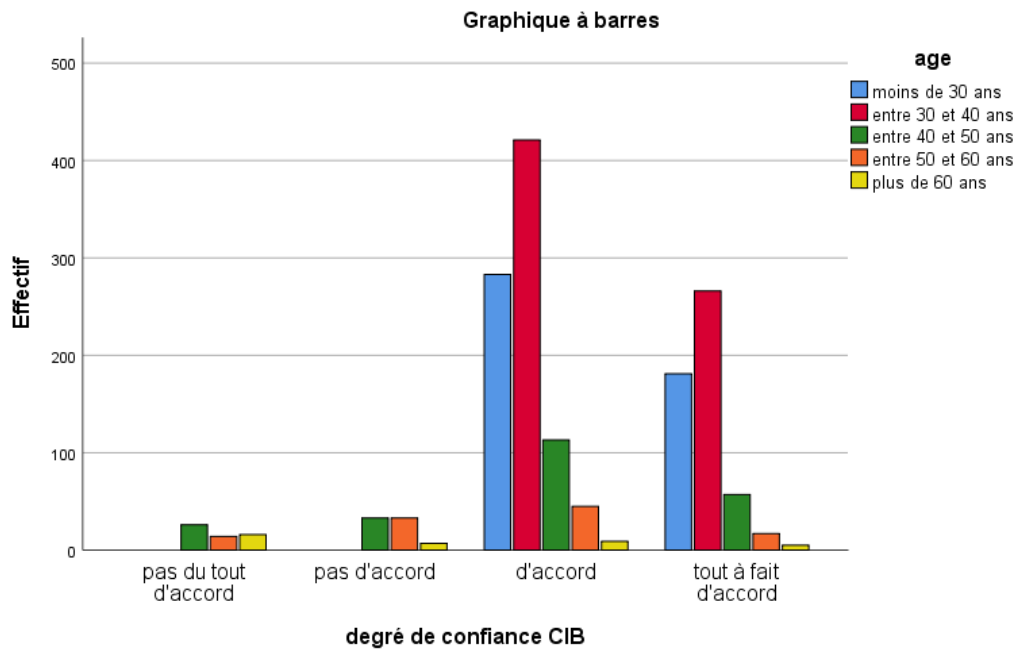
Tableau n° 13 : tableau croisé degré de confiance CIB * age

		age						
		moins de 30 ans	entre 30 et 40 ans	entre 40 et 50 ans	entre 50 et 60 ans	plus de 60 ans	Total	
degré de confiance CIB	pas du tout d'accord	Effectif	0	0	26	14	16	56
		% dans degré de confiance CIB	0,0%	0,0%	46,4%	25,0%	28,6%	100,0%
		% dans âge	0,0%	0,0%	11,4%	12,8%	43,2%	3,7%
		% du total	0,0%	0,0%	1,7%	0,9%	1,0%	3,7%
	pas d'accord	Effectif	0	0	33	33	7	73
		% dans degré de confiance CIB	0,0%	0,0%	45,2%	45,2%	9,6%	100,0%
		% dans âge	0,0%	0,0%	14,4%	30,3%	18,9%	4,8%
		% du total	0,0%	0,0%	2,2%	2,2%	0,5%	4,8%
	d'accord	Effectif	283	421	113	45	9	871
		% dans degré de confiance CIB	32,5%	48,3%	13,0%	5,2%	1,0%	100,0%
		% dans âge	61,0%	61,3%	49,3%	41,3%	24,3%	57,1%
		% du total	18,5%	27,6%	7,4%	2,9%	0,6%	57,1%
tout à fait d'accord	Effectif	181	266	57	17	5	526	
	% dans degré de confiance CIB	34,4%	50,6%	10,8%	3,2%	1,0%	100,0%	

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

	% dans âge	39,0%	38,7%	24,9%	15,6%	13,5%	34,5%
	% du total	11,9%	17,4%	3,7%	1,1%	0,3%	34,5%
Total	Effectif	464	687	229	109	37	1526
	% dans degré de confiance CIB	30,4%	45,0%	15,0%	7,1%	2,4%	100,0%
	% dans âge	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphe n° 27 : degré de confiance CIB * âge



Source : fait par l'auteur

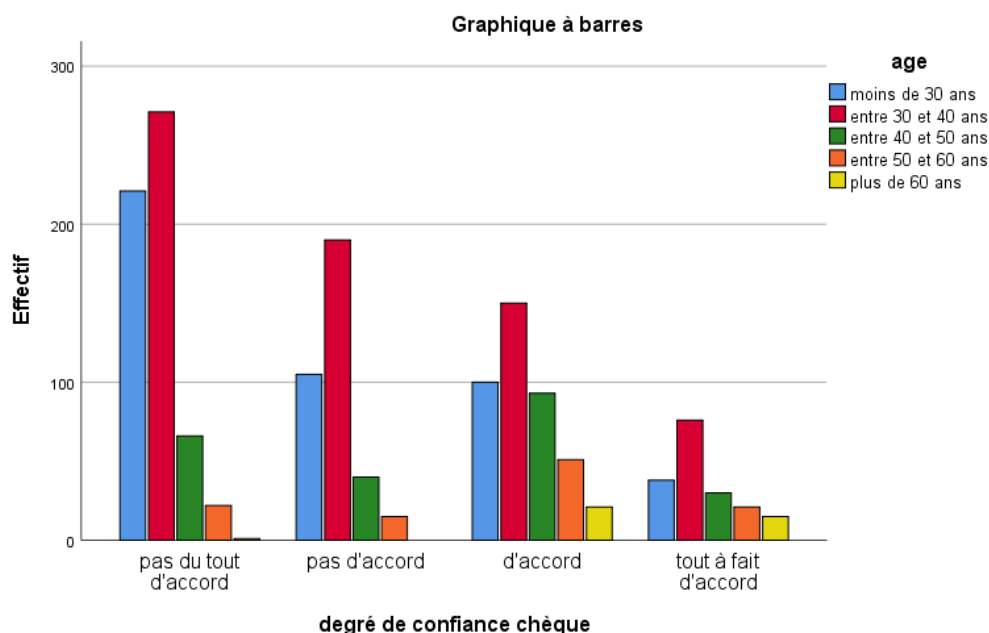
D'après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que 100% de l'échantillon dont l'âge est de moins de 40 ans font entièrement confiance à la carte CIB. Pour la tranche d'âge entre 40 et 50 ans, on constate que 25,8 % d'entre eux ne font pas confiance à la carte CIB contre 74,2 % qui lui font confiance, même chose pour la tranche d'âge entre 50 et 60 ans avec un pourcentage de 43,1 % qui ne font pas confiance et 56,9 % qui font confiance à la carte CIB. Pour finir, pour la tranche d'âge de plus de 60 ans, on constate que plus de 61,1% d'entre eux ne font pas confiance à la carte CIB contre 37,8 % seulement qui lui font confiance.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

**Tableau
n° 14 :
degré de
confiance
chèque ***

âge	degré de confiance chèque	de pas du tout d'accord	de pas d'accord	de tout à fait d'accord	Effectif	moins de 30	entre 30 et 40	entre 40 et 50	entre 50 et	plus de 60
						ans	ans	ans	60 ans	ans
					Effectif	221	271	66	22	1
					% dans degré de confiance chèque	38,0%	46,6%	11,4%	3,8%	0,2%
					% dans age	47,6%	39,4%	28,8%	20,2%	2,7%
					% du total	14,5%	17,8%	4,3%	1,4%	0,1%
					Effectif	105	190	40	15	0
					% dans degré de confiance chèque	30,0%	54,3%	11,4%	4,3%	0,0%
					% dans age	22,6%	27,7%	17,5%	13,8%	0,0%
					% du total	6,9%	12,5%	2,6%	1,0%	0,0%
					Effectif	100	150	93	51	21
					% dans degré de confiance chèque	24,1%	36,1%	22,4%	12,3%	5,1%
					% dans age	21,6%	21,8%	40,6%	46,8%	56,8%
					% du total	6,6%	9,8%	6,1%	3,3%	1,4%
					Effectif	38	76	30	21	15
					% dans degré de confiance chèque	21,1%	42,2%	16,7%	11,7%	8,3%
					% dans age	8,2%	11,1%	13,1%	19,3%	40,5%
					% du total	2,5%	5,0%	2,0%	1,4%	1,0%
					Effectif	464	687	229	109	37
					% dans degré de confiance chèque	30,4%	45,0%	15,0%	7,1%	2,4%
					% dans age	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
					% du total	30,4%	45,0%	15,0%	7,1%	2,4%

Graphe n° 28 : degré de confiance chèque * âge



Source : fait par l'auteur

D'après le tableau ci-dessus la tranche d'âge de moins de 30 ans n'a pas confiance dans le chèque à 70,2 %, même chose pour la tranche d'âge entre 30 et 40 ans qui n'est pas d'accord à 67,1 %. Pour les tranches d'âge entre 40 et 50 ans, ils font confiance au chèque à 53,7 %, idem pour ceux entre 50 et 60 ans à 66 % ainsi que pour les plus de 60 ans qui font confiance au chèque à 97,3 %.

Après avoir vu le degré de confiance des individus dans les différents moyens de paiement telle que les pièces de monnaie, la carte CIB ainsi que le chèque, on va voir par la suite la fréquence de leurs réponses en ce qui concerne la rareté des pièces de monnaie (25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA, 5 DA, 10 DA, 20 DA, 50 DA, 100 DA, 200 DA).

Tableau n° 15 : fréquence de réponse pour les pièces de 25 CT.

	Fréquence	Pourcentage
d'accord	329	21,6
tout à fait d'accord	1197	78,4
Total	1526	100,0

Tableau n° 16 : fréquence de réponse pour les pièces de 50 CT.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	341	22,3
	tout à fait d'accord	1185	77,7
	Total	1526	100,0

Tableau n° 17 : fréquence de réponse pour les pièces de 1 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	434	28,4
	tout à fait d'accord	1092	71,6
	Total	1526	100,0

Tableau n° 18 : fréquence de réponse pour les pièces de 2 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	453	29,7
	tout à fait d'accord	1073	70,3
	Total	1526	100,0

Tableau n° 19 : fréquence de réponse pour les pièces de 5 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	273	17,9
	pas d'accord	316	20,7
	d'accord	527	34,5
	tout à fait d'accord	410	26,9
	Total	1526	100,0

Tableau n° 20 : fréquence de réponse pour les pièces de 10 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	1326	86,9
	pas d'accord	200	13,1
	Total	1526	100,0

Tableau n° 21 : fréquence de réponse pour les pièces de 20 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	1526	100,0

Tableau n° 22 : fréquence de réponse pour les pièces de 50 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	1526	100,0

Tableau n° 23 : fréquence de réponse pour les pièces de 100 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	1526	100,0

Tableau n° 24 : fréquence de réponse pour les pièces de 200 DA.

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	1526	100,0

En partant des tableaux ci-dessus, on constate pour 100 % des personnes interrogées estime que les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA et 2 DA sont rares. En ce qui concerne la pièce de 5 DA, 61,4 % d'entre eux ont du mal trouvé la pièce de 5 DA. Pour finir 100 % des gens estiment n'avoir aucun mal à trouver les pièces de 10 DA, 20 DA, 50 DA, 100 DA et 200 DA.

Au vue de ces informations, on va se focaliser sur les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA et 5 DA (Q6 annexe 1) et faire un croisement avec les différentes hypothèses proposées dans notre problématique de recherche (Q9 annexe 1) les résultats sont détaillés dans ce qui suit.

1.1. Disparition des petites pièces à cause d'un problème d'offre au niveau de la banque centrale

En utilisant le logiciel SPSS, on a fait un tableau croisé entre la fréquence des réponses concernant la disparition des pièces de monnaie citées ci-dessus avec l'hypothèse que se soit un problème d'offre de la part de la banque centrale. Les réponses sont détaillées dans ce qui suit.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

Pour rappel, En utilisant le test de KHI-deux on obtient les informations suivantes :

- **a** valeur du test et le degré de liberté (**ddl**) permettent à **SPSS** de calculer la Signification asymptotique (bilatérale).
- La valeur de **p** ou Signification asymptotique est l'erreur alpha, soit la probabilité ou le risque de commettre une erreur en déclarant qu'il existe une différence significative entre les fréquences.
- Cette valeur de **p** permet de **confirmer ou d'infirmer** l'hypothèse statistique (**H1**) qui représente l'hypothèse de recherche.
- Le seuil de signification est de 0,05 de ce fait :
 - Si la valeur de **p** ou Signification asymptotique **est supérieure à 0,05**, on doit accepter l'hypothèse nulle (**H0**).
 - Si la valeur de **p** ou Signification asymptotique **est inférieure à 0,05**, on doit rejeter l'hypothèse nulle (**H0**) et conclure que l'hypothèse de recherche (**H1**) est vraie.

On suppose que :

- L'hypothèse H_0 signifie que la disparition des pièces citées ci-dessus n'a aucun rapport avec un problème d'offre de la part de la banque centrale.
- L'hypothèse H_1 signifie de la disparition des pièces citées ci-dessus est due à un problème d'offre de la part de la banque centrale.

Tableau N° 25 : Tests du khi-carré Disparition des petites pièces à cause d'un problème d'offre au niveau de la banque centrale :

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	10,032 ^a	3	,018
Rapport de vraisemblance	10,463	3	,015
Association linéaire par linéaire	4,819	1	,028
N d'observations valides	1526		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 28,89.

 **Analyse de données :**

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 10,032).

Le ddl ou degré de liberté du test = 3.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p= probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,18).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données ne sont pas significatives. Et puisque la probabilité de commettre l'erreur alpha est = 0,18 ce qui est supérieur à 0,05 (expliqué ci-dessus) alors l'hypothèse H_0 est acceptée c'est-à-dire, il n'y a aucune relation entre la disparition des pièces et un problème d'offre de la banque centrale.

D'après le résultat du test effectué ci-dessus, les personnes interrogées estiment que ce n'est pas un problème d'offre de la part de la banque centrale qui a rendu les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA et 5 DA rares.

Passons maintenant la deuxième hypothèse de la problématique de recherche les pièces se font plus rares car il y a trop de demande sur celle-ci.

1.2. Disparition des petites pièces car il y a trop de demande sur celles-ci

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

On suppose que :


- L'hypothèse H_0 signifie que la disparition de pièces citées ci-dessus n'a pas de relation avec une forte demande sur celles-ci.
- L'hypothèse H_1 signifie de la disparition des pièces citées ci-dessus est due à une trop forte demande sur celles-ci.

Tableau n° 26 : Tests du khi-carré disparition des petites pièces car il y a trop de demande sur celles-ci

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	2,468 ^a	1	,116		
Correction pour continuité ^b	2,272	1	,132		
Rapport de vraisemblance	2,451	1	,117		
Test exact de Fisher				,127	,066
Association linéaire par linéaire	2,466	1	,116		
N d'observations valides	1526				

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 130,65.

b. Calculée uniquement pour une table 2x2

 **Analyse de données :**

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 2,468).

Le ddl ou degré de liberté du test = 1.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p = probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,116).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données ne sont pas significatives. Et puisque la probabilité de commettre l'erreur alpha est supérieure à = 0,05

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

l'hypothèse H_0 est acceptée. De ce fait, il n'y a aucune relation entre la rareté des pièces citées ci-dessus et une trop grande demande sur celles-ci.

Le test qu'on vient d'effectuer a démontré que les 1526 personnes interrogées estiment qu'ils n'y a pas de forte demande sur les différentes pièces telles que les 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA et 5DA.

Passons maintenant à notre troisième hypothèse de recherche qui est la rareté des petites pièces est due à une augmentation de l'inflation.

1.3. Disparition des petites pièces à cause de l'inflation

Afin de vérifier la véracité de l'hypothèse, on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

On suppose que :


- L'hypothèse H_0 signifie que la disparition des pièces n'a pas de relation avec l'inflation.
- L'hypothèse H_1 signifie de la disparition des pièces est due à l'inflation.

Tableau n° 27 : Tests du khi-carré Disparition des petites pièces à cause de l'inflation

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	8,434 ^a	1	,004		
Correction pour continuité ^b	8,032	1	,005		
Rapport de vraisemblance	8,178	1	,004		
Test exact de Fisher				,004	,003
Association linéaire par linéaire	8,428	1	,004		
N d'observations valides	1526				

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 89,26.

b. Calculée uniquement pour une table 2x2

 **Analyse de données :**

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 8,434).

Le ddl ou degré de liberté du test = 1.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p = probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,004).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données sont significatives. Et puisque la probabilité de commettre l'erreur alpha est inférieur à $= 0,05$ l'hypothèse H_0 est rejetée. De ce fait, on accepte notre hypothèse de recherche. Il y a bien une relation entre la rareté des pièces et l'inflation.

Le test de khi-deux est significatif pour les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA. C'est-à-dire que les personnes interrogées estiment que ses pièces sont rares à cause de l'inflation.

Toutefois, le test de khi-deux effectué pour les pièces de 5 DA a donné un résultat non concluant comme le montre le tableau ci-dessous avec la probabilité de commettre l'erreur alpha est supérieure à $= 0,05$ l'hypothèse H_0 est acceptée. De ce fait, il n'y a aucune relation entre la rareté des pièces de 5 DA et l'inflation.

Tableau n° 28 : Tests du khi-carré Disparition des petites pièces de 5 DA à cause de l'inflation

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	10,111 ^a	3	,018
Rapport de vraisemblance	10,368	3	,016
Association linéaire par linéaire	5,395	1	,020
N d'observations valides	1526		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 74,06.

Afin de voir la véracité des informations citées ci-dessus, on a posé les mêmes questions aux établissements financiers. Les réponses sont détaillées dans ce qui suit.

2. Les établissements financiers

Après avoir analysé le résultat du questionnaire destiné aux ménages, on va passer maintenant au traitement du questionnaire qu'on a envoyé aux établissements financiers. Dans cette partie, on va traiter le résultat des questions suivantes :

- Pour commencer, on va tenter de savoir qui demande le plus souvent la petite monnaie à travers l'analyse de la question 9 (annexe 3).
- Par la suite, le traitement des réponses de la question 5 (annexe 3) vont nous permettre de connaître pour quelles opérations les gens ont recours à la petite monnaie.
- Pour finir, on va essayer de savoir à quelle période la petite monnaie est le plus sollicitée, et ceci à travers l'analyse des réponses de la question 8 (annexe 3)

Tableau n° 29 : demande de la petite monnaie

	N	Pourcentage
qui demande la monnaie souvent	20	25,0%
demande de monnaie, les entreprises	30	37,5%
demande de monnaie, les ménages	30	37,5%
demande de monnaie, les commerces de proximités	30	37,5%
Total	80	100,0%

D'après le tableau ci-dessus, la demande de monnaie se fait à 25 % de la part des entreprises, et à 37,5 % de la part des ménages et des commerces de proximités.

Après avoir connu la fréquence des demandes de la petite monnaie, passons maintenant aux opérations dans lesquels on sollicite le plus souvent la petite monnaie.

Tableau n° 30 : recours à la monnaie

	Réponses	
	N	Pourcentage
qui a recours à la petite monnaie		
recours à la petite pièce, Dans les opérations de retrait	21	31,3%
recours à la petite pièce, Dans les opérations de versements	19	28,4%
recours à la petite pièce, Dans le paiement de diverses factures	27	40,3%
Total	67	100,0%

D'après le tableau ci-dessus, 31,3 % des gens ont recours à la petite monnaie lors des opérations de retrait, 28,4 % d'entre eux y ont recours lors des opérations de versements et pour finir 40,3 % d'entre eux y ont recours pour le paiement de diverses factures.

Pour finir, le tableau suivant va nous permettre de savoir à quelle période la petite monnaie est le plus souvent sollicitée.

Tableau n° 31 : période ou la petite monnaie est sollicité

	Réponses	
	N	Pourcentage
période ou la petite monnaie est sollicité		
la petite monnaie est le plus sollicitée, à l'occasion des fêtes	21	26,6%
la petite monnaie est le plus sollicitée, le week-end	3	3,8%
la petite monnaie est le plus sollicitée, la saison estivale	9	11,4%
la petite monnaie est le plus sollicitée, les vacances scolaires	21	26,6%
la petite monnaie est le plus sollicitée, en début de journée	2	2,5%

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

	la petite monnaie est le plus sollicitée, en fin de journée	9	11,4%
	la petite monnaie est le plus sollicitée, toute la journée	14	17,7%
Total		79	100,0%

D'après le tableau ci-dessus, on peut voir que la petite monnaie est sollicitée souvent en période des fêtes et des vacances scolaire avec un taux de 26,6 % et la saison estivale est à 11,4 %. Par la suite, on a tenté de savoir la période la journée ou la petite monnaie était sollicité les réponses étaient : 17,7 % estiment que la petite monnaie est demandée tout au long de la journée, 11,4 % estiment que c'est vers la fin de la journée qu'elle est le plus sollicitée, et seulement 2,5 % et 3,8 % estiment respectivement que c'est en début de journée et le weekend qu'elle est sollicitée.

Après avoir obtenu ces informations, passons maintenant aux pièces de monnaie lesquels ils estiment qu'elles sont rares. Les tableaux suivants détaillent les fréquences pour chaque pièce de monnaie.

Tableau n° 32 : fréquences de réponses rareté des pièces de 25 Centimes

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	18	60,0
	tout à fait d'accord	12	40,0
	Total	30	100,0

Tableau n° 33 : fréquences de réponses rareté des pièces de 50 Centimes

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	14	46,7
	tout à fait d'accord	16	53,3
	Total	30	100,0

Tableau n° 34 : fréquences de réponses rareté des pièces de 1 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	17	56,7
	tout à fait d'accord	13	43,3
	Total	30	100,0

Tableau n° 35 : fréquences de réponses rareté des pièces de 2 DA

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	12	40,0
	tout à fait d'accord	18	60,0
	Total	30	100,0

Tableau n° 36 : fréquences de réponses rareté des pièces de 5 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide&	pas du tout d'accord	4	13,3
	pas d'accord	8	26,7
	d'accord	18	60,0
	total	30	100,0

Tableau n° 37 : fréquences de réponses rareté des pièces de 10 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	19	63,3
	pas d'accord	11	36,7
	Total	30	100,0

Tableau n° 38 : fréquences de réponses rareté des pièces de 20 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	30	100,0

Tableau n° 39 : fréquences de réponses rareté des pièces de 50 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	30	100,0

Tableau n° 40 : fréquences de réponses rareté des pièces de 100 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	30	100,0

Tableau n° 41 : fréquences de réponses rareté des pièces de 200 DA

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	30	100,0

Après l'analyse des tableaux ci-dessus, on constate que 100 % des personnes interrogées estiment que les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA et 2 DA sont rare. Pour les pièces de 5 DA, 60 % d'entre eux estiment qu'elle est de plus en plus rare et 40 % d'entre eux estiment qu'elle ne l'est pas. Pour finir, 100 % des personnes interrogées estiment que les pièces de 10 DA, 20 DA, 50 DA, 100 DA et 200 DA ne sont pas du tout rares.

En vue de ces informations, et comme notre problématique de recherche s'intéresse à la disparition des petites pièces de monnaie. On va se focaliser dans ce qui suit sur les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA et 5 DA.

2.1. La disparition des petites pièces à cause d'un souci d'offre de la banque centrale

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

On suppose que :

- L'hypothèse H_0 signifie que les pièces sont rares mais ça n'a pas de rapport avec un problème d'offre de la part de la banque centrale.
- L'hypothèse H_1 signifie que les pièces sont rares car la banque centrale ne met pas suffisamment de pièces en circulation

Tableau n° 42 : Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause d'un souci d'offre de la banque centrale

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	4,510 ^a	3	,211
Rapport de vraisemblance	5,889	3	,117
Association linéaire par linéaire	,006	1	,936
N d'observations valides	30		

a. 5 cellules (62,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,80.

Analyse de données :

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 4,510).

Le ddl ou degré de liberté du test = 3.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p = probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,211).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données ne sont pas significatives. Et puisque la probabilité de commettre l'erreur alpha est supérieure à = 0,05 l'hypothèse H_0 est acceptée. De ce fait, on en déduit qu'il n'y a pas de corrélation entre la rareté des pièces et un problème d'offre de la part de la banque centrale.

On va passer maintenant, à la deuxième hypothèse de recherche les pièces sont rares car il y a trop de demande sur ces dernières.

2.2. La disparition des petites pièces à cause d'une trop grande demande sur celles-ci

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

On suppose que :

- L'hypothèse H_0 signifie que les pièces sont rares mais ça n'a pas de rapport avec une trop grande demande sur les pièces
- L'hypothèse H_1 signifie que les pièces sont rares car il y a trop de demande sur les pièces.

Tableau n° 43 : Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause d'une trop grande demande sur les petites pièces

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	4,471 ^a	1	,034		
Correction pour continuité ^b	2,917	1	,088		
Rapport de vraisemblance	5,037	1	,025		
Test exact de Fisher				,049	,040

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Association linéaire par linéaire	4,322	1	,038		
N d'observations valides	30				

- a. 1 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 3,60.
c. Calculée uniquement pour une table 2x2

Analyse de données :

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 2,917).

Le ddl ou degré de liberté du test = 1.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p = probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,34).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données ne sont pas significatives. Et puisque la probabilité de commettre l'erreur alpha est supérieure à $= 0,05$ l'hypothèse H_0 est acceptée. De ce fait, on en déduit qu'il n'y a pas de corrélation entre la rareté des pièces et une forte demande sur ces dernières.

Maintenant qu'on a notre réponse en ce qui concerne l'hypothèse d'une forte demande sur les pièces, passons à notre troisième hypothèse, les petites pièces de monnaie se font rares à cause de l'inflation.

2.3. La disparition des petites pièces à cause de l'inflation

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse on va utiliser le test KHI-deux dans notre analyse.

On suppose que :

- L'hypothèse H_0 signifie que les pièces sont rares mais ça n'a pas de rapport avec l'inflation

- L'hypothèse H1 signifie que les pièces sont rates à cause de l'inflation

Tableau n° 44 : Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause de l'inflation

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	13,032 ^a	1	,000		
Correction pour continuité ^b	10,458	1	,001		
Rapport de vraisemblance	14,020	1	,000		
Test exact de Fisher				,001	,000
Association linéaire par linéaire	12,597	1	,000		
N d'observations valides	30				

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 5,20.

b. Calculée uniquement pour une table 2x2

Analyse de données :

Le résultat ou la Valeur du khi-deux (= 13,032).

Le ddl ou degré de liberté du test = 1.

La signification asymptotique (bilatérale) ou valeur de p= probabilité de commettre l'erreur alpha (= 0,000).

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données sont significatives car la probabilité de commettre l'erreur alpha est inférieure à = 0,05 l'hypothèse H₀ est rejetée. De ce fait, on accepte l'hypothèse H1 en déduit qu'il y a une corrélation entre la

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

rareté des pièces et l'inflation. Ce résultat est valable pour les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 Daet 2 DA.

En ce qui concerne les pièces de 5 DA les résultats étaient différents. Ce qui est démontré dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 45 : Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause de l'inflation pour les pièces de 5 DA

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	4,604 ^a	2	,100
Rapport de vraisemblance	4,700	2	,095
Association linéaire par linéaire	4,434	1	,035
N d'observations valides	30		

a. 4 cellules (66,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,73.

L'analyse de données de la présente recherche indique que les réponses données ne sont pas significatives car la probabilité de commettre l'erreur alpha est supérieure à $\alpha = 0,05$ l'hypothèse H_0 est acceptée. De ce fait, on en déduit qu'il n'y a pas de corrélation entre la rareté des pièces de 5 DA et l'inflation.

Après avoir vérifié la véracité de notre troisième hypothèse passons maintenant à notre hypothèse de recherche, il y a rareté des petites pièces de monnaie car il n'y a pas de produit de moins de 5 DA. Le résultat est dans ce qui suit.

3. Les entreprises

On a demandé aux entreprises à quel moment ils ont recours à la petite monnaie. Leurs réponses sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 46 : fréquence su recours à la monnaie

	Réponses	
	N	Pourcentage
quand a-t-on recours à la monnaie		
cas de recours à la monnaie, opération de retrait	32	26,7%
cas de recours à la monnaie, opération de versement	24	20,0%
cas de recours à la monnaie, paiement de diverses factures	40	33,3%
cas de recours à la monnaie, autre	24	20,0%
Total	120	100,0%

D'après le tableau ci-dessus sur les 50 entreprises interrogées 26,7 % d'entre elles ont recours à la monnaie lors des opérations de retrait, 20 % lors des opérations de versements, 33,3 % lors de paiement de diverses factures et pour finir 20 % utilise la petite monnaie pour autre.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Suite à ces réponses on a souhaité savoir comment les entreprises font leurs approvisionnements en petites monnaie. Les réponses dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 47 : approvisionnement en pièce de monnaie

		Fréquence	Pourcentage
Valide	entreprise-banque	17	34,0
	entreprise-poste	3	6,0
	commerce de proximité- banque	13	26,0
	commerce de proximité- poste	4	8,0
	autre	6	12,0
	station-service	7	14,0
	Total	50	100,0

Sur les 50 entreprises interrogées, on a 34 % qui s'approvisionnent auprès des banques, 14 % auprès de la poste idem pour les stations-services, 26 % auprès des commerces de proximités et pour finir 12 % ont répondu autres.

On a demandé aux entreprises et commerces de proximité s'ils possèdent un TPE (terminal de paiement électronique) les réponses étaient comme suite :

Tableau n° 48 : entreprise doté d'un TPE

		Fréquence	Pourcentage
Valide	oui	44	88,0
	non	6	12,0
	Total	50	100,0

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Sur les 50 entreprises et commerces de proximité interrogés, on a 44 d'entre eux qui possèdent un TPE et seulement 6 n'en possèdent pas.

Par la suite, on a voulu savoir la fréquence d'utilisation du TPE par les clients

Tableau n° 49 : fréquence d'utilisation du TPE

		Fréquence	Pourcentage
Valide	1 à 2 fois	9	18,0
	2 à 5 fois	11	22,0
	5 à 10 fois	5	10,0
	plus de 10 fois	8	16,0
	jamais	11	22,0
	Total	44	88,0
Manquant	Système	6	12,0
Total		50	100,0

D'après le tableau ci-dessus, la fréquence d'utilisation du TPE 1 à 2 fois est de 18 %, 2 à 5 fois est de 22 %, on a le même pourcentage pour ceux qui ont répondu jamais, 5 à 10 fois est de 10 % et pour finir ceux qui l'utilise plus de 10 fois est de 16 %. Les valeurs manquantes est de 12 % et représentent les entreprises et les commerces de proximité qui ne possèdent pas de TPE.

On a voulu savoir pourquoi les clients n'utilisent pas plus souvent le TPE, on leurs a soumis plusieurs proposition, les réponses sont détaillées dans ce qui suit :

3.1. Les clients ne possèdent pas de carte CIB

La première proposition était que les clients n'utilisent pas le TPE parce qu'ils ne possèdent pas de carte CIB. Les réponses se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 50 : fréquence des clients qui ne possèdent pas de carte CIB

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	12	24,0
	pas d'accord	15	30,0
	neutre	1	2,0
	d'accord	11	22,0
	tout à fait d'accord	5	10,0
	Total	44	88,0
Manquant	Système	6	12,0
Total		50	100,0

D'après les réponses les entreprises ne sont pas d'accord avec la proposition que les clients ne possèdent pas de carte CIB à 54 % et 32% d'entre eux sont d'accord.

3.2. Les clients ne font pas confiance au paiement électronique

La deuxième proposition est que les clients n'utilisent pas le TPE parce qu'ils ne font pas confiance au paiement électronique.

Tableau n° 51 : Les clients ne font pas confiance au paiement électronique

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas d'accord	5	10,0
	d'accord	14	28,0
	tout à fait d'accord	25	50,0
	Total	44	88,0
Manquant	Système	6	12,0
Total		50	100,0

D'après le tableau ci-dessus, 10 % d'entre eux ne sont pas d'accord avec le fait que les clients ne font pas confiance au paiement électronique et plus de 78 % d'entre eux sont d'accord avec la proposition citée ci-dessus.

3.3. Les clients préfèrent le paiement en espèce

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

La troisième proposition pour l'utilisation du TPE est que les clients préfèrent le paiement en espèce. Toutes les entreprises interrogées sont d'accord avec cette proposition comme nous le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 52 : Les clients préfèrent le paiement en espèce

		Fréquence	Pourcentage
Valide	d'accord	4	8,0
	tout à fait d'accord	40	80,0
	Total	44	88,0
Manquant	Systeme	6	12,0
Total		50	100,0

3.4. A cause des pannes techniques des TPE (réseau ...)

On a soumis une autre proposition pour le manque d'utilisation du TPE par les clients qui est que ces derniers ne l'utilisent pas à cause des pannes techniques des TPE.

Les entreprises sont d'accord à 62 % avec la proposition est seulement 22 % ne le sont pas. Comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 53 : A cause des pannes techniques des TPE (réseau ...)

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas d'accord	11	22,0
	neutre	2	4,0
	d'accord	17	34,0
	tout à fait d'accord	14	28,0
	Total	44	88,0
Manquant	Systeme	6	12,0
Total		50	100,0

3.5. Les clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE

La dernière proposition soumise aux entreprises est que leurs clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE. 30 % d'entre eux ne sont pas d'accord avec cette proposition et 46 % sont d'accord et 12 % ont répondu neutre.

Tableau n° 54 : Les clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE

		Fréquence	Pourcentage
Valide	pas du tout d'accord	10	20,0
	pas d'accord	5	10,0
	neutre	6	12,0
	d'accord	16	32,0
	tout à fait d'accord	7	14,0
	Total	44	88,0
Manquant	Système	6	12,0
Total		50	100,0

Après l'analyse des données du questionnaire liée aux entreprises, on constate que les entreprises estiment que les clients sont plutôt réticents, au fait de payer avec le TPE et préfèrent le paiement en liquide, car ils pensent que ces derniers ne font pas confiance au paiement électronique et ont peur des différentes pannes techniques liée aux TPE.

SECTION III : LES VIABLES MONETAIRES EN ALGERIE

INTRODUCTION

Après avoir analysé les différents questionnaires, la réponse qu'on voit souvent apparaître est le fait que les petites pièces de monnaie sont de plus en plus rares à cause de l'inflation ainsi que la cherté de la vie.

Voilà pourquoi dans ce qui va suivre, on va analyser l'inflation, l'indice des prix ainsi que le taux de change dinar-dollar américain entre 1990 et 2021.

Le choix de cette période revient au fait, que toutes les pièces émises avant 1990 ont été retirées de la circulation et seules les pièces émises entre 1994 jusqu'à nos jours restent officiellement en circulation comme on a pu le voir plus en détail dans la section trois du premier chapitre.

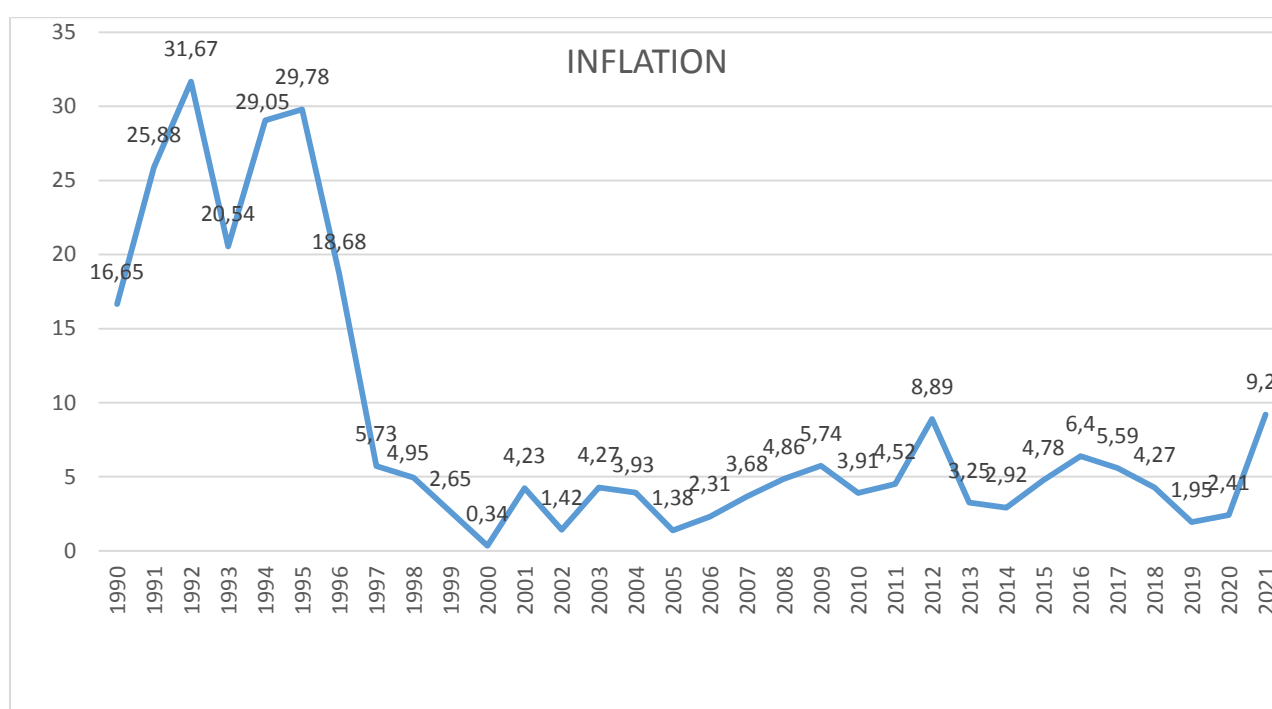
Dans un premier temps, on va faire l'analyse de chaque variable citée ci-dessus, par la suite on va essayer de donner quelques solutions comme celle employée par la Turquie ou comme récemment le Venezuela.

1. L'évolution des variables monétaires en Algérie durant la période (1990-2021)

1.1. L'évolution du taux d'inflation en Algérie pendant la période (1990-2021)

En vue de comprendre les raisons qui font que les petites pièces ne sont plus disponibles dans les transactions quotidiennes, et comme l'analyse des questionnaires a démontré que les personnes interrogées pensent que cette rareté revient à l'inflation. On a décidé de faire l'analyse de l'évolution du taux d'inflation entre 1990 et 2021.

Figure n° 29 : évolution du taux d'inflation



Source : fait par l'auteur à partir des données de l'Office National des statistiques, les rapports de la Banque d'Algérie et le rapport de CNES (2005).

Analyse du graphe

Selon le graphe ci-dessus, on peut voir que durant les années 90 le taux d'inflation a connu une hausse considérable, due à la forte dévaluation du dinar Algérien. En 1994 et avec la détérioration de la situation économique en Algérie à cause de la baisse importante des prix du pétrole, les autorités Algériennes ont mis en place un programme d'ajustement structurel

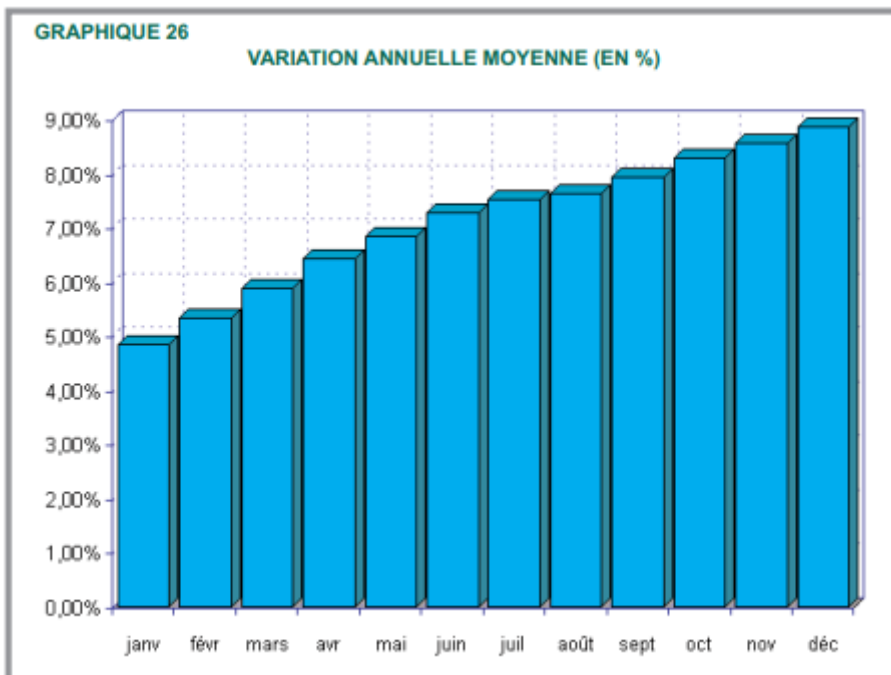
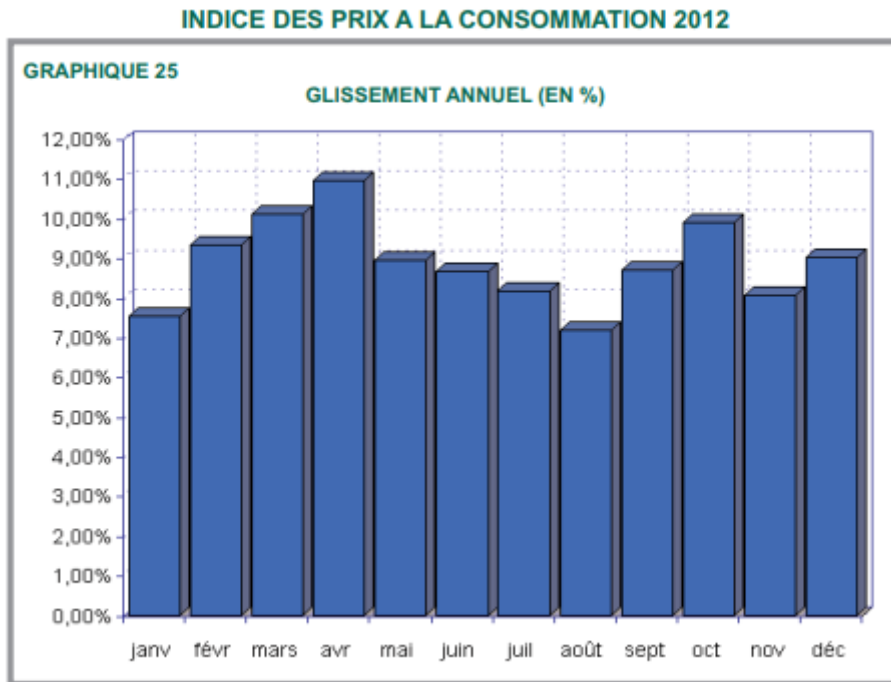
CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

appuyé par le FMI. C'est cet ajustement qui a donné naissance aux pièces qui circulent de nos jours c'est-à-dire les pièces de 25 centimes, 50 centimes, 1 DA, 2 DA, 5 DA, 10 DA, 20 DA, 50 DA, 100 DA et pour finir 200 DA.

Suite à ça, on constate que le taux d'inflation suit dans les années qui suivent une tendance baissière jusqu'à atteindre en l'an 2000 le taux le plus bas jamais atteint de 0,34%. Ce taux fluctue entre 2000 et 2011 mais reste compris entre 1,38 en 2005 le plus bas taux depuis l'an 2000 et 5,74 en 2005 qui restent le plus haut taux.

Toutefois, en 2012 l'inflation atteint un niveau record de 8,89 %. Cette inflation est due à l'augmentation des prix à la consommation comme on peut le voir sur les graphes cité ci-dessous.

Figure n° 30 : indice des prix à la consommation durant l'année 2012.



Source : rapport annuel de la Banque d'Algérie pour l'année 2012.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Une nouvelle hausse du taux de l'inflation a été enregistrée en 2016 pour atteindre 6,4 % due selon le rapport annuel de 2016 de la Banque d'Algérie à un ordre structurel comme des marchés insuffisamment concurrentiels et mal régulés. Cette inflation a connu une tendance baissière les années qui ont suivi pour connaître une nouvelle hausse en 2020 et atteindre en 2021 un nouveau record de 9,2 % une hausse de 6 points en une année.

Cette inflation peut être expliquée par différentes raisons :

- ✚ Contraction de la croissance (-10 %)
- ✚ Contraction de la masse monétaire de 7 %
- ✚ Creusement du déficit du budget qui a atteint 15,3 % du PIB
- ✚ Réduction des réserves internationales de change passant de 63,8 milliards de dollars fin 2019 à 43,8 milliards de dollars en 2020.
- ✚ Pour finir un glissement de 9 % de la valeur de la monnaie nationale.

2. Taux de change de la monnaie nationale en dollars américain entre 1990 et 2021

Au vue des données récoltées et comme on a constaté un glissement de 9 % de la valeur de la monnaie nationale. On va tenter de comprendre en premier ce qu'on veut dire par un taux de change ensuite voir les données des taux de changes entre 1990 et 2021.

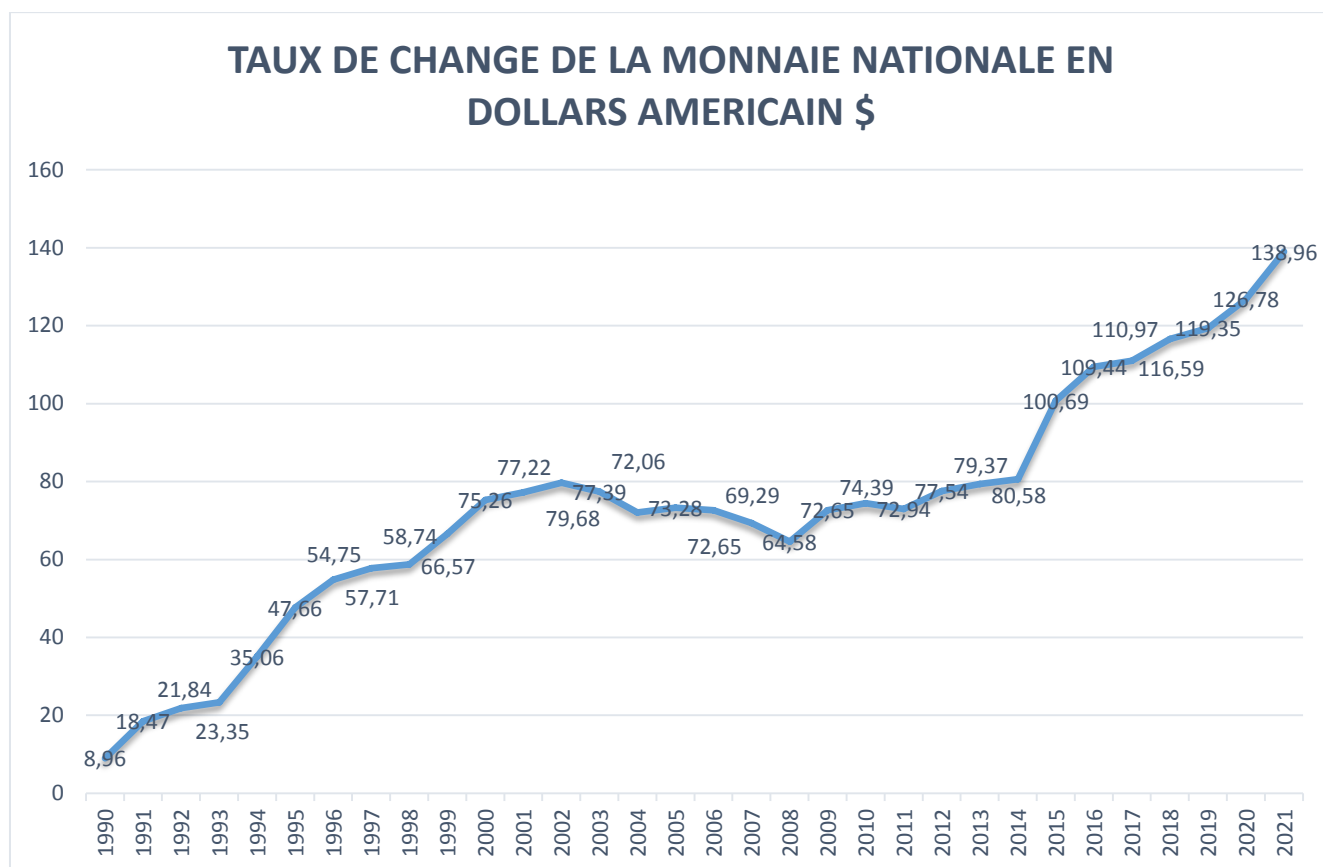
2.1. taux de change

Le taux de change d'une devise (appellation d'une monnaie acceptée à l'étranger) est le cours, c'est-à-dire le prix de cette devise par rapport à une autre devise.

Comme on ne peut pas évaluer la valeur d'une devise dans l'absolu, elle est toujours exprimée relativement à une autre monnaie par un taux de change, ce qui nous permet d'observer les variations de ce taux dans le temps.

2.2. Taux de change du dinar algérien en dollars américain \$ entre 1990 et 2021

Figure n° 31 : Taux de change de la monnaie nationale en dollar américain \$



Source : fait par l’auteur depuis les données de la Banque Mondiale.

Pour rappel, l’Algérie a connu une dépréciation, de l’ordre de 22 % en 1991 sous le contrôle du Fond Monétaire International (FMI). De ce fait le taux de change est passé de 8,96 en 1990 à 18,47 en 1991.

Trois ans plus tard sous les recommandations du FMI et de la Banque Mondiale, le dinar fut de nouveau dévaluer de 40 % par rapport au dollar américain. De ce fait, le taux de change en 1994 a atteint 35,06 DA pour 1 \$ américain et depuis il ne cesse d’augmenter pour atteindre en 2020 126,78 DA pour 1 \$ américain.

Avec la loi de finance de 2021, il fut décidé d’une dévaluation de 10,33 % de la valeur du dinar ce qui a donné un taux de change record jamais atteint d’une hauteur de 138,96 DA pour 1 \$ américain.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Cette valeur va continuer d'augmenter car la Banque d'Algérie a prévu une autre dévaluation du dinar au court de l'année 2022 d'une hauteur de 15,77 % et une dernière en Janvier 2023, d'une valeur de 21,21 %.

D'après les données qu'on vient de voir, il ne fait aucun doute que la dévaluation continue du dinar aura des répercussions négatives sur l'économie nationale.

On peut en citer quelque unes :

- l'émergence et la propagation du phénomène de «l'inflation importée» en raison du coût élevé des importations réévaluées en monnaie locale ;
- l'augmentation de la dette extérieure et les services de la dette lorsqu'elle est convertie en monnaie locale ;
- la poursuite de la baisse de la valeur du dinar entraîne une contraction de la production nationale en raison de l'augmentation du coût des biens intermédiaires importés et de l'émergence du phénomène de l'abandon de l'industrie « la désindustrialisation ».

Afin de faire face à l'incertitude de la situation économique en Algérie, on pourrait s'inspirer d'autres pays qui ont connu une situation économique similaire, avec une augmentation de l'inflation et une chute de la valeur de leur monnaie. Des pays, tel que la Turquie ou le Venezuela, ont décidé pour sortir de la crise de passé à une nouvelle monnaie.

Prenons comme premier exemple la Turquie qui a connu trois grandes crises économiques en 1994, 1999 et une en 2001. La dernière crise a conduit à une dévaluation de la livre de 50 %, un effondrement du système bancaire, ainsi qu'une importante récession (-6,7 %) et un très fort endettement public.

Examinons la crise de 2000/2001, qui a poussé le pays par la suite à changer de monnaie.

Tous d'abord, il faut savoir qu'en 2000 la Turquie a annoncé un programme de stabilisation ancré sur un panier de devise composé de dollar américain et d'euro, avec un taux de change soutenu par des crédits stand-by du FMI. La Turquie s'est engagée aussi à diminuer le taux d'inflation à 20 % en 2000 et à 12 % en 2001.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Ce programme a incité les agents économiques résidents et l'étranger à investir. L'entrée de capitaux s'est accélérée (15,2 Milliards d'USD en 2000) avec une forte diminution du taux d'intérêt (de plus de 80 % à 40 %) ce qui a fait augmenter la consommation avec crédits à faible coût des banques domestiques.

Toutefois, avec la rigidité de l'inflation, causée par la forte hausse de consommation satisfaite en grande partie par l'importation a entraîné la surévaluation de la livre turque de 15 % par rapport aux taux de change fixe annoncé, ce qui a causé un déséquilibre de la balance commerciale créant un déficit de 27 milliards de dollars fin 2000 et un déficit de la balance du compte courant de 9,8 milliards de dollars soit 4,9 du PIB.

Suite à ça, et avec l'augmentation du taux d'intérêt la neuvième banque de Turquie qui possédait près de 10 % du stock de bons du Trésors, a procédé à des ventes massives de titres qui ont fait chuter leurs valeurs. La Banque Centrale s'est portée au secours des banques mais ceci à aider à alimenter la sortie de capitaux d'environ 6 milliards de dollars.

Par la suite la Banque Centrale s'est engagée à ne plus injecter de liquidité et à demander l'assistance du FMI. Ce dernier a consenti à une aide d'une hauteur de 10 Milliards de dollars.

Afin de sortir définitivement de la crise, la Turquie a mis en place un nouveau cadre de gouvernance économique avec en premier lieu l'indépendance des autorités de réglementation comme l'autorité bancaire ou le conseil de concurrence. Le résultat de ces réformes est vite apparu avec une croissance de 8 % en 2003 et 10 % en 2004.

Suite à toute ces réformes et avec les résultats obtenus, le gouvernement a pris une décision importante et le 1^{er} Janvier 2005 la « nouvelle livre turque » fait son apparition pour remplacer l'ancienne en la divisant par un million avec de nouveaux billet de 1, 5, 10, 20, 50, 100 et 200 livres turques.

Cette monnaie est devenue convertible sur le marché international des changes grâce à une caisse d'émission appuyée sur des fonds de garantie en devises étrangères et des accords de coopération monétaire, permettant aussi d'en stabiliser le cours, freiner la fuite de capitaux, favoriser l'investissements étrangers en devises nationales et de contrôler l'inflation et la dette nationale à long terme.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

On en vient à la conclusion que pour le cas de la Turquie, grâce à toutes les réformes mise en place, et avec le changement de sa politique ainsi que le changement de monnaie, cette dernière a pu maîtriser l'inflation dans son pays, relancer l'économie, diminuer la dette extérieure et le déficit du compte courant.

Prenons maintenant un autre exemple, le Venezuela, un pays dont l'économie est basée sur les exportations des hydrocarbures, telle que l'Algérie.

Le Venezuela détient les 1^{ère} réserves mondiales prouvées de pétrole brut (302,25 milliards de barils soit 1/5^{ème} des réserves mondiales) et les 4^{ème} de gaz naturel, ainsi que de vastes ressources minière et un potentiel agricole important.

Leur économie est basée essentiellement sur une redistribution de la rente pétrolière avec deux piliers : la consommation interne et une forte dépense publique. Leur croissance était l'une des meilleurs d'Amérique latine jusqu'en 2012 avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6 %.

Suite à ça, le taux de pauvreté a été réduit entre 2003 et 2008 de près de 30 points dont une diminution particulièrement significative de l'extrême pauvreté de 72 %.

Mais voilà, depuis 2013 avec la chute du prix du pétrole (-70 % entre 2013 et 2016) a fait chuter les revenus de l'Etat. En 2014, le pays entre dans une récession économique et en 2016 son taux d'inflation était à 800 %. Ce taux est passé à 130000 % en 2018 puis 9600 % en 2019 et enfin à 1600 % en 2021.

Ils connaissent l'hyperinflation la plus élevée au monde, leur économie s'est contractée de 80 % suite à plusieurs facteurs :

- le pays a dépensé près de 72 milliards de dollars en remboursement de dette plutôt que d'investir dans la diversification économique.
- En 2021 leur PIB était 74 % inférieur à celui enregistré en 2013.
- L'utilisation abusive de la planche à billet afin de financer les dettes publiques de façon directe ou indirecte sans contrepartie.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

- Une politique de contrôle de change qui a permis une importante fuite de capitaux, car les hommes d'affaires ont pu acheter du dollar à un prix très inférieur à sa valeur réelle.

Suite à ça les gens ne font plus confiance en leur monnaie et toutes les transactions se font en Dollar Américain et les enfants jouent avec de vrais billets bolivars car selon leurs parents ce dernier ne vaut rien.

Le prix d'une baguette de pain en 2020 était de sept millions de bolivars. Afin de lutter contre cette hyperinflation le pays a décidé de retirer six zéro de sa monnaie nationale d'un coup c'est-à-dire que un million de bolivars vaut désormais un bolivar digital.

Mais ce qu'il faut savoir sur ce changement c'est que ce n'est pas la première fois que le Venezuela retire des zéro à sa monnaie. En tout, il a retiré quatorze zéro sans pour autant pouvoir lutter contre l'inflation importante que subit le pays. Sans un changement radical de leur politique économique ainsi que des réformes de fond tel que fut le cas pour la Turquie citée précédemment le changement dans la monnaie ne sert qu'à simplifier les transactions de tous les jours.

L'Algérie pourrait dans ce sens retirer deux zéro de sa monnaie, c'est-à-dire que le nouveau dinar Algérien sera égal à 100 dinars anciens.

Cette manœuvre pourrait permettre à l'Algérie de résorber la masse monétaire en circulation estimé entre 6000 et 10000 milliards de dinars. Mais pour ce faire, il faudra des réformes en ce qui concerne le change car il faut savoir qu'en Algérie pour voyager on n'a droit qu'à 100 euro d'allocation voyage ce qui oblige les gens à se tourner vers le marché parallèle alors que si on prend l'exemple de la Tunisie ou du Maroc, ils ont respectivement droit à 3000 et 3500 euro d'allocation voyage.

Le changement de monnaie pourrait aussi diminuer la disproportion existante dans le marché de change. Actuellement pour 1 dollar il faut déboursier 138,96 dinars. Si on retire deux zéro à l'actuel dinar alors pour 1 dollar il nous faudrait déboursier 1,39 dinar.

Le changement de monnaie pourrait aider l'Algérie à lutter contre l'inflation comme ce fut le cas pour la Turquie d'on a cité précédemment mais bien sûr avec des réformes de fond.

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

Toutefois il faut savoir que cette question a été posée au ministre des Finances Aymen Benabderrahmane. Ce dernier a répondu que cette perspective était inenvisageable car du point de vue juridique le billet de banque doit circuler pendant dix (10) ans après son émission.

Selon le rapport annuel du FMI, l'Algérie pourrait sortir de crise en :

- Rééquilibrant et en soutenant les finances publiques en réduisant les dépenses et en accroissant les recettes du budget.
- Veiller à renforcer l'indépendance de la Banque Centrale.
- Lutter contre le marché parallèle.
- Appliquer une politique bien calibrée associée à une plus grande flexibilité du taux de change pourrait contribuer à la stabilisation de l'économie.

On peut aussi s'inspirer des pays européens qui utilisent le paiement sans contact pour les petites transactions, ce qui permettrait d'avoir et de pouvoir utiliser les centimes sans pour autant les transporter avec soi.

Toutefois il faut savoir que, sur les 1526 personnes interrogées 49,3 % possèdent une carte CIB et 50,7 % n'en possèdent pas. Et sur les 49,3 % de ceux qui en possèdent une plus de 53,8 % ne l'utilisent jamais sur les TPE comme nous le démontre les tableaux ci-dessous, et ce par manque de confiance dans les transactions électroniques et des fréquences de pannes de réseaux. Et seulement 10 % ne l'utilise pas sur les GAB

C'est-à-dire qu'entre ceux qui ne possèdent pas de carte et ceux qui ne l'utilisent pas le pourcentage est de 77,20 % de notre échantillon.

Tableau n° 55 : possédez-vous une carte CIB ?

		Fréquence	Pourcentage
Valide	oui	753	49,3
	non	773	50,7
Total		1526	100,0

Tableau n° 56 : combien de fois utilisez-vous la carte CIB sur TPE par mois ?

		Fréquence	Pourcentage
Valide	1 à 2 fois	202	13,2
	2 à 5 fois	95	6,2
	5 à 10 fois	29	1,9
	plus de 10 fois	22	1,4
	jamais	405	26,5
	Total	753	49,3
Manquant	Système	773	50,7
Total		1526	100,0

Tableau n° 57 : combien de fois utilisez-vous la carte CIB sur GAB par mois ?

		Fréquence	Pourcentage
Valide	1 à 2 fois	358	23,5
	2 à 5 fois	165	10,8
	5 à 10 fois	47	3,1
	plus de 10 fois	19	1,2
	jamais	164	10,7
	Total	753	49,3
Manquant	Système	773	50,7
Total		1526	100,0

CONCLUSION

Au cours de ce dernier chapitre, on a procédé à l'analyse des différents questionnaires afin de comprendre la raison de la rareté des pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA et 5DA.

On peut en conclure différents points :

- toutes les personnes interrogées estiment avoir un problème de disponibilité de la petite monnaie.
- Toutes les personnes interrogées estiment que ce problème vient principalement de l'inflation.

Voilà pourquoi, on a décidé de faire l'analyse des variables monétaires en Algérie telle que l'inflation et le taux de change durant la période 1990- 2021. Ceci nous a permis de voir que l'Algérie, à travers sa politique monétaire et les différentes réformes, a pu contenir l'inflation.

On a pu voir dans le rapport de la Banque d'Algérie de 2003 que : « l'objectif ultime de la politique monétaire et de maintenir la stabilité monétaire à travers la stabilité des prix, entendue comme progression limitée de l'indice des prix à la consommation. »

Ce taux a pu être maintenu jusqu'en 2012 où l'inflation atteint 8,89 % à cause de l'augmentation des prix à la consommation comme on a pu le voir précédemment.

Ces dernières années, avec la baisse des recettes des hydrocarbures ainsi que l'augmentation du déficit budgétaire qui a atteint 15,3 % du PIB et l'utilisation par l'Etat de la planche à billet, l'inflation atteint un pique record jamais atteint depuis les années 90 de 9,2 % c'est-à-dire une hausse de 6 points en une année et ce taux pourrait encore augmenter si des solutions ne sont pas trouvées au plus vite.

Ajouter à ça que la valeur du dinar ne cesse de chuter. Le taux de change qui était de 8,96 DA pour 1 \$ américain a atteint un nouveau record en 2021 pour atteindre 138,96 DA pour 1 \$ américain.

Voilà pourquoi le changement de monnaie et le fait de retirer au moins deux zéro du dinar actuel reste la meilleure des solutions envisageables ainsi que procéder à des réformes de fond

CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE

tel que fut le cas de la Turquie et une diversification de l'économie pour ne plus être dépendant des recettes des hydrocarbure aiderait l'Algérie à sortir de la crise actuelle.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche consiste à comprendre les raisons de la rareté des pièces de monnaie en Algérie.

L'origine de la recherche se trouve dans le constat suivant : depuis quelques années les gens ont du mal à se procurer de la petite monnaie, même auprès des institutions financières. Alors que dans les années 90, les pièces de monnaie, tel que les 25 CT et 50 centimes, étaient rendues lors des transactions mais de nos jours, elles ont quasiment disparu, idem pour les pièces tel que les 1 DA et 2 DA parfois même les pièces de 5 DA ne sont pas rendues.

Ainsi la question qui se pose à nous est : « quelles sont les raisons de la rareté des pièces de monnaies divisionnaires en Algérie ? »

Afin d'atteindre l'objectif principale de cette recherche, les trois premiers chapitres sont des chapitres théoriques nécessaires à la compréhension générale de notre objectif de recherche.

On a pu voir dans le premier chapitre l'évolution de la monnaie à travers le temps ainsi que ces formes et ces fonctions et nous nous sommes intéressé dans la troisième section à l'évolution de la monnaie en Algérie. On a pu voir que toutes les pièces émises avant 1994 ont été retirées du marché seules les pièces émises depuis 1994 jusqu'à nos jours sont officiellement toujours en circulation c'est-à-dire les pièces de 25 CT, 50 CT, 1 DA, 2 DA, 5 DA, 10 DA, 20 DA, 50 DA, 100 DA et 200DA.

Le deuxième chapitre nous a permis de comprendre le fonctionnement du système bancaire ainsi que le rôle fondamental de la Banque Centrale dans la conduite de la politique monétaire. Dans la troisième section, on a vu l'évolution du système bancaire Algérien et la conduite de la politique monétaire depuis 1962 jusqu'à nos jours.

On a avancé comme hypothèse que, le problème de la rareté des pièces divisionnaires en Algérie pourrait venir du fait d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de monnaie. Ou alors, sa rareté est due à l'augmentation de l'inflation dans le pays. Voilà pourquoi on a décidé dans le troisième chapitre de voir les fondements théoriques de l'offre et la demande de monnaie selon différents courants de pensées et par la suite dans une troisième section on a

CONCLUSION GENERALE

vu les différentes explications. On a vu les différentes explications théoriques de l'inflation et ces conséquences sur l'économie.

Pour finir le quatrième chapitre est consacré à l'étude empirique. On a utilisé le logiciel SPSS afin d'analyser le résultat des trois questionnaires qu'on a distribué. Le résultat de cette recherche nous a démontré que toutes les personnes interrogées estiment avoir un soucis de disponibilité de la petite monnaie et se retrouvent souvent à devoir arrondir les sommes en faveur du commerçant pour la plupart du temps ou de devoir prendre des bonbons en guise de différence.

L'analyse des questionnaires nous a montré aussi que les personnes interrogées estiment que ce phénomène est dû à l'augmentation de l'inflation au fil des ans et la cherté de la vie et la baisse de la valeur du dinar. Pour cette raison on a décidé d'analyser les variables monétaires en Algérie telle que l'inflation et le taux de change durant la période 1990 jusqu'en 2021.

Cette analyse nous a permis de constater que l'inflation a atteint en 2021 un taux record de 9,2 % avec une augmentation de 100 % pour certains produits alimentaires et plus de 20 % pour les produits agricoles frais selon le rapport annuel de la Banque Mondiale.

Une autre constatation fut que les réserves de change ont considérablement baissé ces dernières années. En 2013 les réserves avaient été estimées à 194,012 Milliards de dollars en 2021 les réserves ne sont plus que 44 Milliards de dollars.

On a, aussi, pu voir une contraction de la masse monétaire 7 % avec une contraction de la croissance de (-10 %) ajouter à ça un déficit du budget qui atteint 15,3 % du PIB.

On a, aussi, effectué une analyse du taux de change sur la même période. On constate que le dinar a perdu énormément de sa valeur entre 1990 et 2021. Le taux de change en 1990 était de 8,96 DA pour 1 dollar américain. Ce taux est passé en 2021 à 138,96 DA pour 1 dollar américain. Entre 2013 et 2021 le dinar a perdu près de 45 % de sa valeur par rapport au dollar.

Suite à cette analyse et aux données récoltées, on en conclut que, la raison de la rareté de la monnaie divisionnaire en Algérie est l'augmentation de l'inflation au cours de ces années.

CONCLUSION GENERALE

De ce qui précède, on valide l'hypothèse que la rareté des pièces de monnaie et due à l'augmentation de l'inflation ce qui rend leurs production plus coûteuse que leur valeur utilitaire réelle. De ce fait, on rejette les deux autres hypothèses avancée, celle qui avance que la disparition de la monnaie divisionnaire revient à un déséquilibre entre l'offre et la demande de monnaie, c'est-à-dire, soit une trop forte demande sur cette dernière, ou, une insuffisance au niveau de l'offre de la monnaie divisionnaire.

Toutefois il faut savoir qu'il y a toujours des prestations telles que les salaires ou des produits tels que les médicaments dont les prix sont au centime près, ce qui donne l'impression aux gens d'être toujours perdant à devoir toujours arrondir les sommes.

Suite à ça on a proposé comme solution le changement de monnaie en Algérie. Pour ce faire, on a avancé deux exemples : celui de la Turquie et celui du Venezuela.

Le changement de monnaie en Turquie, ajouté à des réformes de fond, ont permis au pays de sortir de la crise, de réduire leurs inflation et de propulser l'économie de leurs pays.

Quant au Venezuela, qui ont juste effectué plusieurs changements de monnaie sans pour autant revoir leurs politique monétaire n'a servi à rien juste faciliter les transactions, car le taux d'inflation dans le pays est toujours très fort.

On a aussi pensé comme solution à l'utilisation de la carte CIB et au paiement sans contact qui permet d'effectuer le paiement de petites sommes d'argent. Mais après l'analyse de notre questionnaire, on a pu voir que 53,8 % de ceux qui ont une carte ne l'utilisent pas sur les TPE. De ce fait, si on compte ceux qui ne possèdent pas de carte CIB et ceux qui ont en une et qui ne l'utilisent pas sur les TPE, on arrive à 77,20 % de notre échantillon de recherche qui se compose de 1526 personnes. Donc, pour l'instant les gens ne font pas encore totalement confiance au paiement par carte et préfèrent payer en cash.

De ce fait le changement de monnaie en Algérie accompagné de réformes de fond reste la solution la plus logique afin de pouvoir sortir de la crise actuelle.

CONCLUSION GENERALE

LIMITE DE L'ETUDE

Il est nécessaire de souligner que les conclusions tirées de l'étude peuvent avoir des limites provenant de la nature des données.

D'un point de vue empirique notre échantillon d'enquête reste réduit, en vue des circonstances particulières dans lequel notre enquête sur le terrain s'est faite. En raison du Covid-19 on n'a pas pu accéder à un très grand nombre d'établissements financiers et d'entreprises. Il aurait été préférable d'avoir accès à plus d'établissements financiers et d'entreprises afin d'avoir un meilleurs résultat.

PERSPECTIVE D'ETUDE

Au vue des limites rencontrées lors de la recherche, il serait intéressant d'avoir un échantillon plus vaste, ainsi que de voir plus en détail la solution envisagée comme le changement de monnaie en Algérie. D'étudier plus en détail les réformes de fond que pourrait appliquer l'Algérie afin de diminuer son taux d'inflation et de pouvoir retrouver une croissance économique ainsi que de corriger le déficit budgétaire. Ajouter à ça, il faut impérativement à l'Algérie de lutter contre le marché parallèle afin de résorber la masse monétaire qui s'y trouve.

LISTE DES TABLEAUX

numéro	INTITULE	PAGE
Tableau n°1	répartition selon le genre des répondants	180
Tableau n°2	répartition de l'échantillon selon l'âge des répondants.	181
Tableau n°3	croisée des catégories socio-professionnelles avec l'âge	182
Tableau n°4	fréquence de réponse selon la taille de l'entreprise	185
Tableau n°5	les personnes habilité à gérer la caisse	186
Tableau n°6	la formation académique	187
Tableau n°7	présentation des établissements financiers	188
Tableau n°8	formation académique	189
Tableau n°9	la fonction actuelle	190
Tableau n°10	Tableau croisé Fonction actuelle * Nombre d'années d'expérience	191
Tableau n°11	problème de disponibilité de petite monnaie	194
Tableau n°12	degrés de confiance dans les pièces de monnaie.	194
Tableau n°13	tableau croisé degré de confiance CIB * âge	196
Tableau n°14	degré de confiance chèque * âge	199
Tableau n°15	fréquence de réponse pour les pièces de 25 CT	200
Tableau n°16	fréquence de réponse pour les pièces de 50 CT	201
Tableau n°17	fréquence de réponse pour les pièces de 1 DA.	201
Tableau n°18	fréquence de réponse pour les pièces de 2 DA.	201
Tableau n°19	fréquence de réponse pour les pièces de 5 DA.	201
Tableau n°20	fréquence de réponse pour les pièces de 10DA.	201
Tableau n°21	fréquence de réponse pour les pièces de 20 DA.	202
Tableau n°22	fréquence de réponse pour les pièces de 50 DA.	202
Tableau n°23	fréquence de réponse pour les pièces de 100 DA.	202
Tableau n°24	fréquence de réponse pour les pièces de 200 DA.	202
Tableau n° 25	Tests du khi-carré Disparition des petites pièces à cause d'un problème d'offre au niveau de la banque centrale	204
Tableau n° 26	Tests du khi-carré disparition des petites pièces car il y a trop de demande sur celles-ci	205
Tableau n° 27	Tests du khi-carré Disparition des petites pièces à cause de	206

	l'inflation	
Tableau n° 28	Tests du khi-carré Disparition des petites pièces de 5 DA à cause de l'inflation	207
Tableau n° 29	demande de la petite monnaie	208
Tableau n° 30	recours à la monnaie	209
Tableau n° 31	période ou la petite monnaie est sollicité	209
Tableau n° 32	fréquences de réponses rareté des pièces de 25 Centimes	210
Tableau n° 33	fréquences de réponses rareté des pièces de 50 Centimes	210
Tableau n° 34	fréquences de réponses rareté des pièces de 1 DA	210
Tableau n° 35	fréquences de réponses rareté des pièces de 2 DA	210
Tableau n° 36	fréquences de réponses rareté des pièces de 5 DA	211
Tableau n° 37	fréquences de réponses rareté des pièces de 10 DA	211
Tableau n° 38	fréquences de réponses rareté des pièces de 20 DA	211
Tableau n° 39	fréquences de réponses rareté des pièces de 50 DA	211
Tableau n° 40	fréquences de réponses rareté des pièces de 100 DA	211
Tableau n° 41	fréquences de réponses rareté des pièces de 200 DA	211
Tableau n° 42	Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause d'un souci d'offre de la banque centrale	212
Tableau n° 43	Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause d'une trop grande demande sur les petites pièces	213
Tableau n° 44	Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause de l'inflation	215
Tableau n° 45	Tests du khi-carré La disparition des petites pièces à cause de l'inflation pour les pièces de 5 DA	216
Tableau n° 46	fréquence du recours à la monnaie	217
Tableau n° 47	approvisionnement en pièce de monnaie	218
Tableau n° 48	Entreprise doté d'un TPE	218
Tableau n° 49	fréquence d'utilisation du TPE	219
Tableau n° 50	fréquence des clients qui ne possèdent pas de carte CIB	219
Tableau n° 51	Les clients ne font pas confiance au paiement électronique	220
Tableau n° 52	Les clients préfèrent le paiement en espèce	220
Tableau n° 53	A cause des pannes techniques des TPE (réseau ...)	221

Tableau n° 54	Les clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE	221
Tableau n° 55	possédez-vous une carte CIB ?	233
Tableau n° 56	combien de fois utilisez-vous la carte CIB sur TPE par mois ?	234
Tableau n° 57	combien de fois utilisez-vous la carte CIB sur GAB par mois ?	234

LISTE DES FIGURES

NUMERO	INTITULE	PAGE
Figure 1	Le contenu statistique de l'agrégat M1	32
Figure 2	le contenu statistique de l'agrégat M2	33
Figure 3	le contenu statistique de l'agrégat M3	35
Figure 4	le contenu statistique de l'agrégat M4	37
Figure 5	les créances sur l'extérieur	40
Figure 6	les créances sur l'Etat	41
Figure 7	le crédit à l'économie	42
Figure 8	formulation de la politique monétaire (dispositifs)	70
Figure 9	le carré magique de N. Kaldor	73
Figure 10	les trois catégories d'objectifs de la politique monétaire	74
Figure 11	les variables monétaires des trois catégories d'objectifs	75
Figure 12	l'équilibre sur le marché de la monnaie	148
Figure 13	l'explication de l'inflation.	160
Figure 14	les conséquences de l'inflation	166
Figure 15	répartition de l'échantillon par sexe.	180
Figure 16	âge des répondants	181
Figure 17	Graphe croisée entre catégorie socio-professionnel et âge.	184
Figure 18	représentation des entreprises par taille	185
Figure 19	personnes habilité à gérer la caisse	186
Figure 20	la formation académique	187
Figure 21	présentation des établissements financiers	189
Figure 22	formation académique	190
Figure 23	la fonction actuelle	191
Figure 24	Tableau croisé Fonction actuelle * Nombre d'années d'expérience	192
Figure 25	problème de disponibilité de petite monnaie	194
Figure 26	degrés de confiance dans les pièces de monnaie.	195
Figure 27	degré de confiance CIB * âge	198
Figure 28	degré de confiance chèque * âge	200
Figure 29	évolution du taux d'inflation	224

Figure 30	indice des prix à la consommation durant l'année 2012.	226
Figure 31	Taux de change de la monnaie nationale en dollar américain \$	228

ANNEXES

ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRE POUR LES MENAGES

FORMULAIRE POUR LES MENAGES

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en sciences économiques à l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, sous la direction du professeur LAHLOU Chérif, dont l'intitulé est : masse monétaire et monnaie divisionnaire cas Algérie, le chercheur met à votre disposition ce questionnaire qui vise à recueillir des informations dans le but de connaître les éventuelles problèmes liées au manque de monnaie divisionnaire (pièces de monnaie) en circulation.

A cet effet, nous demandons à votre haute bienveillance de nous honorer par vos réponses aux questions ci-jointes. Notez que vos réponses seront traitées de manière confidentielle, et ne seront utilisées que pour les fins de la recherche scientifique. Veuillez accepter, Madame/Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Q 1. Catégorie Age *

- Moins de trente (30) ans
- Entre trente (30) et quarante (40) ans
- Entre trente (40) et quarante (50) ans
- Entre trente (50) et quarante (60) ans
- Plus de soixante (60) ans

Q 2. Etes-vous : *

- homme
- Femme

Q 3 .Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

- Salariés
- Professions libérales
- Fonctionnaires
- Retraités
- Etudiants-lycéens
- Autres

ANNEXES

Veillez répondre aux questions suivantes :

Q 4. Quel moyen de paiement vous inspire le plus de confiance ? (veuillez cocher une case pour chaque moyens de paiement) *

a. Espèce

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

b. Les cartes bancaires

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

c. Le chèque

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Q 5. Rencontrez-vous des problèmes de petite monnaie ? *

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

Q 6. Selon vous quels sont les pièces les plus rare (veuillez cocher une case pour chaque pièces svp) *

- a. Les pièces de 25 CT
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord
- b. Les pièces de 50 CT
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord
- c. Les pièces de 1 DA
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord
- d. Les pièces de 2 DA
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord

ANNEXES

e. Les pièces de 5 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

f. Les pièces de 10 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

g. Les pièces de 20 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

h. Les pièces de 50 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

- i. Les pièces de 100 DA
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord
- j. Les pièces de 200 DA
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord

Q 7. En cas d'absence de petite monnaie comment gérez-vous la situation ?

Q 8. Selon vous pourquoi y a-t-il un problème de petite monnaie ?

Veillez répondre aux questions suivantes

Q 9. Selon vous d'où vient le souci du manque de la petite monnaie ? (veuillez cocher une case pour chaque proposition) *

- a. La banque centrale ne met pas suffisamment de pièces en circulation
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord

ANNEXES

b. Il y a trop de demande sur les pièces

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

c. la cherté de la vie a rendu l'utilisation de la petite pièce inutile

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Q 10 .Connaissez-vous la carte CIB (Carte Inter Bancaire) *

- oui
- non

Q 11 .Avez-vous une carte bancaire CIB

(Carte Inter Bancaire) *

- oui
- non

ANNEXES

NB : La suite de ce questionnaire est pour ceux qui disposent d'une carte CIB.

Q 12 .Quelle est la fréquence d'utilisation (par mois) de votre carte CIB pour les retraits GAB ?

- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- Plus de 10 fois
- Jamais

Q 13 .Quelle est la fréquence d'utilisation (par mois) de votre carte CIB pour le paiement sur TPE ?

- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- Plus de 10 fois
- Jamais

Q 14. Faites-vous confiance au paiement électronique ? *

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES ENTREPRISES

FORMULAIRE DESTINE AUX ENTREPRISES

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en sciences économiques à l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, sous la direction du professeur LAHLOU Chérif, dont l'intitulé est : masse monétaire et monnaie divisionnaire cas Algérie, le chercheur met à votre disposition ce questionnaire qui vise à recueillir des informations dans le but de connaître les éventuelles problèmes liées au manque de monnaie divisionnaire (pièces de monnaie) en circulation.

A cet effet, nous demandons à votre haute bienveillance de nous honorer par vos réponses aux questions ci-jointes. Notez que vos réponses seront traitées de manière confidentielle, et ne seront utilisées que pour les fins de la recherche scientifique. Veuillez accepter, Madame/Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Q 1. La taille de l'Entreprise *

- Petite entreprise
- Moyenne entreprise
- Grande entreprise
- Commerce de proximité
- Autre :

Q2. La personne habilitée à gérer la caisse *

- Gérant
- Caissier
- Propriétaire du commerce

Q 3. Formations académiques : *

ANNEXES

- Moyen
- Secondaire
- Universitaire
- Formation professionnelle

Q 4. Comment faites-vous les approvisionnements des pièces de monnaie ? *

- Entreprise - banque
- Entreprise - poste
- Commerce de proximité - banque
- Commerce de proximité - poste
- Autre :

Répondez aux affirmations suivantes :

Q 5. Dans quel cas avez-vous recours à la petite pièce ? *

- Les opérations de retrait
- Les opérations de versement
- Les paiements de diverses factures
- Autres

Q 6. Etes-vous doté d'un TPE (terminal de paiement électronique) ? *

- Oui
- Non

Q 7. Si vous avez répondu non à la question précédente précisez pourquoi

Q 8. Quel est la fréquence d'utilisation du TPE par mois

ANNEXES

- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- Plus de 10 fois
- Jamais

Q 9. Selon vous pourquoi les clients n'utilisent pas le TPE

a. Les clients ne disposent pas de carte CIB

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

b. Les clients ne font pas confiance au paiement électronique

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

c. Les clients préfèrent le paiement en espèces

ANNEXES

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

d. Les clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

e. A cause des pannes techniques des TPE (réseau...)

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Q 10. Dans le cas d'absence de petites monnaies comment gérez-vous la situation

ANNEXES

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

FORMULAIRE DESTINE AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en sciences économiques à l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, sous la direction du professeur LAHLOU Chérif, dont l'intitulé est : masse monétaire et monnaie divisionnaire cas Algérie, le chercheur met à votre disposition ce questionnaire qui vise à recueillir des informations dans le but de connaître les éventuelles problèmes liés au manque de monnaie divisionnaire (pièces de monnaie) en circulation.

A cet effet, nous demandons à votre haute bienveillance de nous honorer par vos réponses aux questions ci-jointes. Notez que vos réponses seront traitées de manière confidentielle, et ne seront utilisées que pour les fins de la recherche scientifique. Veuillez accepter, Madame/Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Q 1. Présentation *

- Banque étrangère de droit algérien
- Banque nationale
- Banque d'Algérie
- Assurance
- Bureau de poste

ANNEXES

Q 2. Formations académiques *

- Moyen
- Secondaire
- Universitaire
- Formation professionnelle

Q 3. Fonction actuelle *

- Caissier dans une banque
- Receveur principal d'Algérie poste
- Receveur d'un bureau de poste
- Caissier d'une agence d'assurance

Q 4. Nombre d'années d'expérience *

- Moins de cinq (05) ans
- Entre cinq (05) et dix (10) ans
- Entre dix (10) et vingt (20) ans
- Plus de vingt (20) ans

Répondez aux affirmations suivantes :

Q 5. Dans quel cas avez-vous recours à la petite pièce *

- Dans les opérations de retrait
- Dans les opérations de versements
- Le paiement de diverses factures

ANNEXES

Q 6. Selon vous quels sont les pièces les plus rares (coché une case pour chaque pièces) *

a. Les pièces de 25 CT

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

b. Les pièces de 50 CT

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

c. Les pièces de 1 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

d. Les pièces de 2 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

d. Les pièces de 5 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

e. Les pièces de 10 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

f. Les pièces de 20 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

g. Les pièces de 50 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

h. Les pièces de 100 DA

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord

ANNEXES

- i. Les pièces de 200 DA
- Pas du tout d'accord
 - Pas d'accord
 - Neutre
 - D'accord
 - Tout à fait d'accord

Q 7. A quel moment la petite monnaie est le plus sollicitée ? *

- A l'occasion des fêtes
- Le week-end
- La saison estivale
- Les vacances scolaires
- En début de journée
- En fin de journée
- En milieu de la journée
- Toute la journée

Q 8. Qui demande le plus souvent la petite monnaie ? *

- Les ménages
- Les entreprises
- Les commerces de proximités

ANNEXES

Q 9. Comment faites-vous les prévisions en petite monnaie ? *

- Agence-Direction
- Direction- Banque d'Algérie
- Autres

Q 10. Les délais de réponses sont *

- Longs
- Moyens
- Rapides

Q 11. Les délais d'approvisionnement sont : *

- Longs
- Moyens
- Rapides

Q 12. Dans le cas d'absence de petite monnaie comment gérez-vous la situation

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages

- AGLIETTA. M, « Monnaie, banque et marché financier », LA DECOUVERTE, 4^{ème} édition, Paris.
- BAILLY. J. L et Co, « Economie monétaire et financière », édition Bréal, 2000.
- BAILLY. J. L, CAIRE. G, FIGLUZZI. A, LELIEVRE. V, BREAL, «Economie monétaire et financière », 2^{ème} édition, 2006.
- BASSONI. M, BEITONE. A, « Monnaie théories et politiques », DALLOZ, 2^{ème} édition, paris, 1997.
- BENAD. R, NAVA. C, « Economie générale », HACHETTE, Paris, 1992.
- BENAOUDA H, « Système Productif Algérien et Indépendance Nationale », tome 2, Algérie, 1983.
- BENISSAD Mohamed Elhocine, « Economie de développement de l'Algérie 1962-78 : sous-développement et socialisme », ECONOMICA, 1979, volume 1.
- BENISSAD. H, « Restructuration et réformes économiques », OPU, Alger, 1994.
- BERAUD Alain, FACCARELLO Gilbert, « Nouvelle histoire de la pensée économique », Vol.2, la Découverte, 1993.
- BERGER. P, « Le marché monétaire », DAHLAB, 5^{ème} édition, 1993, Alger.
- BERNIER. B, SIMON. Y, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 3^{ème} édition, Paris, 2001.
- Bernier. B, Simon. Y, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, Paris, 7^{ème} édition, 2006.
- BERNIER. B, YVES. S, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 8^{ème} édition, Paris, 2008.
- BERNIER. B, SIMON. Y, « Initiation à la macroéconomie », DUNOS, 9^{ème} édition, Paris, 2009.
- BEGG. D, FISCHER. S, DORNBUSCH. R, « Macroéconomie », DUNOS, 2^{ème} édition, Paris, 2002.

- BEITONE. A, BELOEIL-BENOIT. Y-J, NORECK. J-P, NOUSCHI. M, PASQUIER. P, THORIS. G, VOISIN. M, « Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines », ARMAN COLIN, Paris, 2000.
- BEITONE. A, BUISSON-FENET. E, DOLLO. C, « Economie », DALLOZ, 5^{ème} édition, Paris.
- BEZBAKH Pierre, « Inflation et désinflation », La Découverte, 2019.
- BIALES. M, LEURION. R, RIVAUD. J-L, « Notions fondamentales d'économie », FOUCHER, 5^{ème} édition, Paris, 2004.
- BLIEK. G, « Macroéconomie en fiches », ELLIPSES, Paris, 2002.
- BORDES. C, « La politique monétaire », LA DECOUVERT, Paris, 2007.
- BOURGAIN. A, LELIEVRE. V, Macroéconomie (équilibres et déséquilibre), tome 3, BREAL, Paris, 1996.
- BRAMOULLE. G, AUGÉY, D, « Economie monétaire », DALLOZ, 1998, Paris.
- BRANA. S, CAZALS. M, « La monnaie », DUNOS, 1997, Paris.
- BRANA. S, CAZALS. M, « La monnaie », DUNOS, 3^{ème} édition, Paris, 2014.
- BURDA. M, WYPLOSZ. C, « Macroéconomie à l'échelle européenne », DE BOECK, 4^{ème} édition, 2006, paris.
- Costa. N, « Fiches d'Economie générale », ELLIPSES, Paris, 2007.
- COUPPEY-SOUBEYRAN. J, « Monnaie, banques et finance », PUF LICENCE, Paris, 2010.
- COUPPEY-SOUBEYRAN. J, « Monnaie, banques, finance », PUF LICENCE, 2^{ème} édition, Paris, 2012.
- CYRIAC Guillaumin, « L'inflation et le chômage », macroéconomie, DUNOS, Paris, 2020.
- DIATKINE. S, « Institutions et mécanismes monétaires », ARMAN COLLIN, 2^{ème} édition, Paris, 1996.
- De MOURGUES Michelle, « La monnaie système financier et théorie monétaire », ECONOMICA, 3^{ème} édition, 1993, Paris.
- De MOURGUES. M, « La monnaie, système financier et théories monétaire », ECONOMICA, 2^{ème} édition, 1996, Paris.
- De MOURGUES. M, « La monnaie, système financier et théories monétaire », ECONOMICA, 3^{ème} édition, 1998, Paris.

- DELAPLACE Marie, « Monnaie et financement de l'économie », édition DUNOD, 5^{ème} édition, 2017.
- Drouin. J-C, « Tous économistes ! Guide d'introduction à l'économie », PUF, 4^{ème} édition, Paris, 1999.
- DRUMETZ Françoise et co, « Politique monétaire », édition de Boeck, 2^{ème} édition.
- FINDLAY. D, « Guide de l'étudiant en macroéconomie », PEARSON EDUCATION, France, 2007, 4^{ème} édition.
- GAUDRON. P, « Economie monétaire et financière », ECONOMICA, 6ème édition, Paris, 2011.
- GENDRON. B, SAKER. A, « Economie », LEXTENSO, Paris, 2008.
- G-M. Henry, « Le monétarisme », ARMAND COLIN, Paris, 1998.
- GOUX. J-F, « Macroéconomie monétaire et financière », ECONOMICA, Paris, 5^{ème} édition, Paris, 2010.
- HERLAND. M, « Keynes et la macroéconomie », ECONOMICA, Paris.
- HUEBER. O, « Economie générale », TECHNIP, 2ème édition, Paris, 2012.
- JACOUD. G, « l'Europe monétaire », ARMAND COLIN, Paris, 2006.
- JALLADEAU. J, « introduction à la macroéconomie », DE BOECK, Belgique, 2^{ème} édition, 1998.
- JAMES Emilie, « Problèmes monétaire d'aujourd'hui », éditions Sirey, 1963.
- JARNO. F, « La monnaie réalité quotidienne, absence théorique ? », BELIN, Paris, 2003.
- JURION. B, « Economie politique », DE BOECK, 3^{ème} édition, Belgique, 2010.
- KEMPF. H, « Macroéconomie », DALLOZ, 2^{ème} édition, Paris, 2006.
- LANDAIS Bernard, « leçons de politiques monétaire », DE BOECK, Paris, 2009
- LARAVOIRE. G, « les clés de l'économie », LE GENIE DES GLACIERS EDITEUR, France, 2^{ème} édition, 2007
- LAVIGNE Anne, POLLIN Jean-Paul, « Théorie de la monnaie », La Découverte, 1997.
- LECAILLON Jacques et LAFAY Jean-Dominique, « Analyse macroéconomiques », Edition CUJAS, 1994.
- LELIEVRE. V, « Macroéconomie (la monnaie) », BREAL, Tome 2, Paris, 1999.
- LE PAGE Jean Marie, « Economie monétaire », édition CUJAS, 1995, P 173

- LONGATTE. J, VANHOVE. P, « Economie générale », DUNOD, Paris, 2001.
- LONGATTE. J, VANHOVE. P, « Economie générale », DUNOS, Paris, 2006.
- LORRIAUX. J-P, « Macroéconomie », ECONOMICA, France, 1993,
- MANKIW. G. N, Taylor. M. P, « Principes de l'économie », 1er édition DE BOECK, Paris.
- MANKIW. G. M, « Macroéconomie », DE BOECK, 5^{ème} édition, Paris, 2011
- MARTINA. D, FAVREAU. M, FORGEAT. T, HOUDOU. M, RABOUD. I, « Economie générale », NATHAN, France, 1995.
- MENENDIAN. C, « Fiches de macroéconomie », ELLIPSES, 2^{ème} édition, Paris, 2003,
- MICHEL Voisin, « Comprendre la monnaie et les politiques monétaires », Edition Bréal, 3^{ème} édition.
- MILTON Friedman, « La monnaie et ses pièges », DUNOS, Paris, 1992.
- MISHKIN. F, « Monnaie, banque et marchés financiers », PEARSON EDUCATION, 8^{ème} édition, France, 2007.
- MISHKIN Frederic, « Monnaie, banques et marchés financiers », PEARSON Education, 9e édition.
- MOSCHETTO Bruno et ROUSSILLION Jean, « La banque et ses fonctions», Presses Universitaires de France, 2003.
- NAAS. A, « Le système bancaire algérien », MAISONNEUVE ET LAROSE, Paris, 2003.
- NARASSIGUIN Philippe, « Banques et Banques Centrales dans la zone euro », De Boeck Supérieur « Monnaie », 2004.
- NTAGOMA Kushinganine, « Economie politique », J-B. L'ARMATTAN, Paris, 2013.
- OTTAVJ. C, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette Supérieur, 3^{ème} édition, Paris, 2007.
- OTTAVJ Christian, « Monnaie et financement de l'économie », Hachette supérieur, 4^{ème} édition
- OUCHICHI. M, « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014.
- PAUL Samuelson. A, « Economie », ECONOMICA, 5^{ème} édition, Paris, 1998,

- PLIHON Dominique, « La monnaie et ces mécanismes », la découverte, Paris, 2008.
- PLION. D, « La monnaie et ses mécanismes », CASBAH EDITION, Alger, 2004.
- POULON. F, « Economie générale », 5^{ème} édition, DUNOS, Paris.
- RICARDO. D, « Les principes de l'Economie et de l'impôt », 1817, traduit de l'Anglais par Francisco SOLANO CONSTANCIO et Alcide FONTEYRAUD, 1847 à partir de la 3^{ème} édition Anglaise de 1821.
- RUIMY. M, DEMBIK. C, « La monnaie, fonctions, mécanismes et évolutions », édition ellipses, 2017, P108.
- SCIALOM. L, « Economie bancaire », La Découverte, Paris, 1999
- SOOBRY. C, VEREZ. J-C, « Eléments de macroéconomie une approche empirique et dynamique », ELLIPSES, Paris, 1996.
- STIGLITZ. J. E, « Principes d'économie moderne », DE BOECK, 2^{ème}, Paris, 2000.
- SZPIRO. D, « Economie monétaire et financière », De Boeck, 1^{ère} édition, Paris, 2009.
- Vasseur. E, « L'économie en 50 fiches », ELLIPSES, Paris, 2011,
- WAQUET. I, MONTOUSSE. M, « Macroéconomie », BREAL, 2006, France,

Article scientifiques :

- ALTUNBAS. T, GAMBACORTA. L et MARQUES-IBANEZ. D, « Does monetary policy affect bank risk-taking? », Bis Working Papers, mars 2010, N° 298.
- BOUMGHAR. M, « La conduite de la politique monétaire en Algérie : un essai d'examen », CREAD, Octobre 2004.
- ARTUS Patrick, Effets internes et internationaux de l'indépendance des banques centrales, Revue économique, 1995, P 857-867. https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1995_num_46_3_409699#xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA=~ consulter le 17/05/2021.
- BADOU. C, « Le système bancaire algérien : un système au service de la planification », Revue Banque et Management, 1985.
- BARRO R. J et GORDON D.B, 1983a : « A positive theorie of monetary policy in a natural-rate model », Journal of Politial Economy, août.
- BARRO R. J et GORDON D.B, 1983b : « Rules, discretion and reputation in a model of monetary policy » Journal of Political Economy, Juillet.

- COTTA Alain, Inflation et croissance en France depuis 1962, Revenu Economique, vol XXVI, N° 4, Paris, 1975, p 677, 681. https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1975_num_26_4_408224_t1_0677_0000_001. Consulter le 06/04/2021
- DUYPAT FREDERIQUE, Les étalons monétaires grecs : une introduction, dialogue d'histoire ancienne 2014/supplément 12(s12).
- FISHER Stanley (1994), « modern central banking », in caple Forrest, Goodhart Charles, Fisher Stanley, Schmadt Norbert, The futur of central Banking, Cambrige University Press.
- FISHER A.M. « Crédibilité de la politique monétaire et incertitude concernant les prix : l'expérience néo-zélandaise en matière d'inflation, revue de l'OFCE, n° 22.
- GORRE GILLES, « La monnaie de bronze lagide et les temples égyptiens. La diffusion de la monnaie de bronze en thébaïde au IIIe siècle av. J.C », Histoire science et sociales 2014/1 (69e année).
- Le BOURBA. J, « Création de monnaie et diviseur de crédit », Revue économiques, vol 13, N°1
- LEBSAIRA Meriem, Causes et conséquences de la dépréciation du dinar Algérien, La Revue des Sciences Commerciales, Volume 16, Numéro 2, Pages 236-249. Disponible sur : <file:///C:/Users/Asus/Downloads/CAUSES%20ET%20CONSEQUENCES%20DE%20LA%20DEPRECIATION%20DU%20DINAR%20ALGERIEN.pdf>
- LUCAS Robert, Econometric policy evaluation : A critique. Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, Volume 1, 1976, Pages 19-46.
- OUFRIHA. F. Z, « Ajustement structurel, stabilisation et politique monétaire en Algérie », Cahier de CREAD n° 46-47, 4^{ème} trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999, pages 177-194. P 3-4. Disponible sur : <http://revue.cread.dz/index.php/les-cahiers-du-cread/article/download/807/636> consulter le 25/05/2021.
- SALLE Isabelle, Ciblage de l'inflation, transparence et anticipations – une revue de la littérature récente, Revue d'économie politique 2013/5 (Vol. 123). https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-d-economie-politique-2013-5-page-697.htm#xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA=&consulté=29/03/2021 consulté le 29/03/2021.

- SKOUSEN Mark, The Perseverance of Paul Samuelson's Economics, Journal of Economic Perspectives, Volume 11, Numéro2, 1997, Pages 137–152. Consulter le 11/03/2021. <https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/jep.11.2.137>
- <https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/119-monnaies-et-globalisation-financiere/3337-credibilite-de-la-banque-centrale-et-soutenabilite-de-la-politique-budgetaire>. visité le 02/03/2021
- <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/291/1/TH2762.pdf>. Visité le 02/03/2021
- <https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-de-l-ofce-2002-5-page-211.htm>. Visité le 02/03/2021
- https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-d-economie-financiere-2015-3-page-303.htm?xd_co_f=MmExNjVjZmM3NGQ2ODQ3NTQ5ODE1NjYxOTk2NzA1MTA&contenu=bibliographie. Visité le 02/03/2021.
- <https://rbu.univ-reims.fr:2154/revue-de-l-ofce-2002-5-page-211.htm>. Visité le 02/03/2021.

Document en ligne

- Jean-Christophe Vilatte, Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Formation «Evaluation », 1er - 2 février 2007 à Grisolles, Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon. Disponible sur : https://www.academia.edu/36296265/Formation_Evaluation_1er_2_f%C3%A9vrier_2007_%C3%A0_Grisolles_M%C3%A9thodologie_de_l'enqu%C3%Aate_par_questionnaire
- Pierre TABATONI cité par Michel Albert, « les banques centrales », communication présenté au colloque Quel avenir pour les entreprises publiques, organisé par l'Académie des sciences morales et politiques, disponible à l'adresse suivante : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/wp-content/uploads/2019/01/albert.pdf>
- https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2004/06/2004b_bpea_bernanke.pdf. consulté le 19/02/2021.
- Document en ligne. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3872>. Consulté le 08/02/2021.

- Document en ligne. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/05/31/la-monnaie-est-aussi-un-bien-public-generateur-de-lien-social-et-politique_1365309_3234.html. Consulté le 09/02/2021.
- www.djazair50.dz [archive] 10 avril 1982 : La Banque Centrale d'Algérie annonce le retrait de la circulation du billet de 500 DA.

Texte de loi

- loi n° 62-144 du 13 décembre 1962. Journal officiel N° 16 du 18 Avril 1990, p 450. Disponible sur : <http://www.bank-of-algerie.dz>.
- Loi 64-111 du 10 Avril 1964. Consultable sur le site : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- Loi n° 86-12 du 19 août 1986, relative au régime des banques et du crédit, article 10. Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990, p 450. Disponible sur : <http://www.joradp.dz>
- Loi N° 86-12 du 19 août 1986, modifiée et complétée relative au régime des banques et de crédit, article 14, Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990.
- Loi n° 88-01 du 12 Avril 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques. Entre autres dispositions, les entreprises publiques économiques sont restructurées sous la forme juridique de société par action ou à responsabilité limitée. Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990.
- Loi n° 90-10 du 14 Avril 1990, modifiée et complétée, Journal Officiel N° 16 du 18 Avril 1990, P 450, Abrogée par l'ordonnance N° 03-11 du 26 août 2003.
- Ordonnance du 26 Août 2003 relative à la monnaie et le crédit, article 35. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- REGLEMENT N°95-05 DU 8 JUILLET 1995. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/1995/F1995049.pdf>
- Règlement n°98-01 du 10 juin 1998 portant retrait de la circulation du billet de 5 DA, 10DA, 50 DA, 100DA, de 1964.
- Règlement n° 11-01 du 24 mars 2011.
- L'article 36 de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962.
- L'article 6 de l'ordonnance n° 70-93 du 31-12-1970.

- L'article 18 de la loi de finance pour 1970.
- L'article 7 de la loi de finance pour 1971.
- L'article 40 de la loi de finance pour 1986.
- L'article 35 de la loi 90-10 du 10 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- L'article 55 de la loi n° 90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- Article 13 de l'ordonnance 01-01 du 27-02-2001. Disponible sur :
<https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- <http://www.joradp.dz/Jo8499/1985/021/Fp428.pdf>
- <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994056.pdf?znjo=56>
- <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994080.pdf?znjo=80>
- <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994057.pdf?znjo=57>
- <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/1994/F1994069.pdf?znjo=69>
- Journal officiel d'Algérie. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- Instruction n° 16/24 du 09 Avril 1994 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire et au refinancement des banques.
<https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

Les Thèse et les mémoires électroniques

- BENRABAH. H et BENREMILA. L, « Essai d'analyse de l'efficacité de la politique monétaire en Algérie : 1970-2010 », mémoire de master en sciences économiques université A. Mira Bejaia, 2012.
- Menaguer. N, Thèse pour l'obtention de doctorat d'état, la demande de monnaie en Algérie, Université de Tlemcen 2009-2010, p 56. Disponible sur : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/1251/1/Menaguer.Noureddine.Doc.pdf>. Consulter le [22/06/2020](https://www.researchgate.net/publication/338812206).
- Musafiri Jean, « Influence des répétiteurs sur la performance des écoliers du milieu urbain au Rwanda. Cas du secteur de Kimironko » université adventiste d'Afrique Centrale (2010-2011). Disponible sur : https://www.memoireonline.com/01/12/5136/m_Influence-des-repetiteurs-sur-la-performance-des-ecoliers-du-milieu-urbain-au-Rwanda-Cas-du-sect3.html

Les rapports électroniques

- Conseil national économique et sociale, « regard sur la politique monétaire en Algérie », 26^{ème} session plénière, Alger, 2005.
- Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, 2014. Disponible sur : <http://www.kpmg.dz>
- Conseil National Economique et Sociale, Rapport sur regards sur la politique monétaire en Algérie, 2005
- Examen de la politique de l'investissement, Algérie, Conférences des nations unies sur le commerce et le développement, Nation Unies, 2004, P60.
- Ilmane Mohamed Chérif, « Regard sur la politique monétaire en Algérie », conseil national économique et social, Mai 2005.
- Rapport de la banque d'Algérie 1990. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 1995. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2000. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2005. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2010. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2015. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2020. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport de la banque d'Algérie 2021. Disponible sur : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- Rapport des services du fond monétaire international n°06/93. Juin 2018. Algérie : consultation de 2018 au titre de l'article IV. Note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie. Disponible sur : [file:///C:/Users/Asus/Downloads/cr18168f%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Asus/Downloads/cr18168f%20(1).pdf)
- Consultations de 2021 au titre de l'article IV — communiqué de presse ; rapport des services du FMI ; déclaration de l'administrateur pour l'Algérie. <file:///C:/Users/Asus/Downloads/1DZAF2021001.pdf>
- Algérie : rapport de suivi de situation économique. Automne 2021. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/publication/algeria-economic-update-fall-2021>

Table des matières

REMERCIEMENTS	III
DEDICACE.....	IV
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA MONNAIE ET LA CREATION MONETAIRE... 6	
INTRODUCTION.....	6
SECTION I : L'EVOLUTION DES SUPPORTS MONETAIRES.....	8
1. Une brève histoire des supports monétaires	8
1.1. Les monnaies-marchandises « consommables »	8
1.2. Les monnaies-marchandises « non consommables »	9
2. La monnaie	10
3. Les formes de la monnaie.....	10
3.1. Les monnaies métalliques	11
3.1.1. La monnaie pesée	11
3.1.2. La monnaie comptée	12
3.1.3. La monnaie frappée	12
3.2. Les billets ou monnaie fiduciaire	13
3.3. La monnaie scripturale	14
3.3.1. Instruments de circulation de la monnaie scripturale	14
3.4. La monnaie électronique	15
4. Les fonctions de la monnaie.....	16
4.1. Les fonctions économiques de la monnaie.....	16

4.1.1.La monnaie comme moyen d'échange.....	17
4.1.2.La monnaie comme réserve de valeur.....	17
4.1.3.La monnaie comme unité de compte.....	18
4.2.Les fonctions sociales de la monnaie.....	18
4.2.1.La monnaie « un fait social total » (Marcel Mauss).....	18
4.2.2.La monnaie, appartenance à une communauté.....	19
4.2.3.La monnaie, bien publique.....	19
5.La monnaie et l'Etat.....	20
6.Pourquoi l'intervention de l'Etat.....	21
SECTION II : LA CREATION DE LA MONNAIE ET LES AGREGATS MONETAIRES	23
1.La création monétaire.....	23
1.1.Le pouvoir de création monétaire.....	23
1.2.Les mécanismes de création.....	23
1.2.1.La réalisation économique.....	24
1.2.2.L'appréhension pratique.....	24
1.3.Dimension du phénomène.....	25
1.3.1.Les facteurs de création.....	25
1.3.2.Les agrégats de la masse monétaire.....	26
1.4.Les limites du pouvoir.....	26
1.4.1.Les limites naturelles.....	27

1.4.2.Les limites artificielles	27
2.Les responsabilités monétaires des banques	28
2.1.La transformation monétaire	28
2.1.1.Le mécanisme et ses limites	28
2.1.2.La soupape du marché monétaire	29
2.2.La régulation monétaire.....	29
2.2.1.La protection des déposants	29
2.2.2.La défense de la monnaie	30
3.Les agrégats monétaires	30
3.1.Les agrégats théoriques	30
3.2.La logique de construction des agrégats monétaires	31
3.2.1.Monnaie et épargne liquide	31
3.2.2.Epargne liquide et agrégats monétaires.....	32
3.2.2.1.L'agrégat M1	33
3.2.2.2.L'agrégat M2	34
3.2.2.3.L'agrégat M3	35
3.2.2.4.L'agrégat M4	37
4.La masse monétaire	38
4.1.Délimitation de la masse monétaire	39
4.2.L'évolution de la masse monétaire.....	39

4.3.Les contreparties de la masse monétaire	40
4.3.1.Les créances sur l'extérieur	40
4.3.2.Les créances sur l'Etat.....	41
4.3.3.Les crédits à l'économie.....	42
SECTION III : LA MONNAIE EN ALGERIE	44
1.Historique du Dinars Algérien	45
CONCLUSION	51
CHAPITRE II : BANQUES CENTRALES ET POLITIQUES MONETAIRES	53
INTRODUCTION.....	53
SECTION I : ROLE DE LA BANQUE CENTRALE DANS L'ECONOMIE	54
1.L'émergence du système bancaire	54
1.1.La banque, gardienne des espèces métalliques	55
1.2.La transformation des certificats en billets de banque	55
1.3.Le banquier prête de l'argent	55
2.Une présentation générale des banques centrales.....	56
2.1.La création et l'évolution des banques centrales.....	56
3.Les missions d'une banque centrale moderne.....	57
4.Le rôle de la banque centrale.....	58
5.L'indépendance de la banque centrale	59
5.1.Les critères de l'indépendance	60
5.1.1.Les arguments à l'encontre de l'indépendance de la banque centrale	60
5.1.2.Les arguments en faveur de l'indépendance de la banque centrale	62

5.2.Le choix du degré d'indépendance de la banque centrale.....	63
5.2.1.Le rejet d'une indépendance totale : responsabilité et transparence de la banque centrale	64
5.2.2.L'indépendance de la banque centrale et l'organisation politique.....	64
6.La crédibilité de la banque centrale.....	65
SECTION II : THEORIES ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE.....	69
1.Le cadre théorique de la politique monétaire	69
1.1.Les analyses dichotomiques et les analyses non dichotomiques.....	69
1.1.1.L'analyse dichotomique	69
1.1.2.L'analyse non dichotomique	70
2.Formulation générale de la politique monétaire.....	72
3.Crédibilité de la politique monétaire	73
4.Les objectifs de la politique monétaire	74
4.1.Les enjeux et objectifs généraux	74
4.1.1.Le carré magique	74
4.1.2.Le contrôle de l'activité bancaire	77
4.1.3.Le contrôle de la quantité de monnaie	77
4.2.Les objectifs intermédiaires et opérationnels	78
4.2.1.Les taux d'intérêt.....	79
4.2.2.Le contrôle des agrégats monétaires et de la vitesse de circulation de la monnaie.....	80
4.2.3.Niveau et stabilité du taux de change.....	80

4.3.L'objectif interne majeur de la politique monétaire : la lutte contre l'inflation.....	81
5.Les instruments de la politique monétaire.....	82
5.1.Les instruments de contrôle direct	82
5.2.Les instruments de contrôle indirect de la liquidité bancaire.....	83
5.2.1.L'escompte	83
5.2.2.Open market	83
5.2.3.Les réserves obligatoires	83
5.3.Les mesures non conventionnelles	84
6.Les canaux de transmission de la politique monétaire	85
6.1.Le canal des taux d'intérêt	85
6.2.Le canal des anticipations	86
6.3.Le canal du crédit bancaire.....	86
6.4.Le canal de la monnaie.....	87
6.5.Le canal des bilans	87
6.6.Le canal des taux de changes	87
6.7.Le canal de la prise de risque (Risk Taking Channel).....	88
SECTION III : SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN ET POLITIQUE MONETAIRE EN ALGERIE.....	90
I.Système bancaire Algérien	90
1.L'évolution de la structure du système bancaire algérien	90
1.1.Un système bancaire national.....	91

1.1.1.Le monopole de l'Etat	91
1.1.2.La spécialisation	94
1.2.La loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit	95
2.Privatisation du secteur bancaire : (les réformes de l'année 1988).....	96
3.Loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.....	97
4.Le système bancaire et l'ajustement structurel (1994-1998)	99
5.Le système bancaire Algérien actuel.....	99
II.La politique monétaire en Algérie	100
1.La politique monétaire durant la période de 1962-1989	101
2.La politique monétaire à l'ombre de la promulgation de la loi relative à la monnaie et le crédit de 1990	106
3.La politique monétaire durant la période du programme d'ajustement structurel 1994-1998..	107
4.La politique monétaire durant la période actuelle (1999 à nos jours).....	108
CONCLUSION	110
CHAPITRE III : L'EQUILIBRE ET DESEQUILIBRE MONETAIRE	111
INTRODUCTION.....	111
SECTION I : LA DEMANDE DE MONNAIE	113
1.Premières idées, premières conceptions	113
2.La théorie quantitative de la monnaie	114
2.1.L'équation de Fisher.....	114
3.La demande de monnaie de l'école de Cambridge.....	116
4.La demande de monnaie chez KEYNES.....	118
4.1.Les quatre motifs de détention de la monnaie.....	118

4.1.1.motif de transaction.....	119
4.1.2.motif de précaution.....	119
4.1.3.motif de spéculation.....	120
4.1.4.motif de financement.....	120
5.Milton Friedman et le monétarisme.....	121
5.1.La méthode d'analyse.....	122
5.2.Utilisation de la théorie pure du consommateur.....	122
5.3.La réunification des motifs d'encaisse.....	123
5.4.L'agrégation des demandes individuelles.....	123
6.La vitesse de circulation de la monnaie.....	124
6.1.Les indicateurs de la vitesse de circulation.....	125
6.2.Les facteurs influençant la vitesse de circulation de la monnaie.....	126
SECTION II : L'OFFRE DE MONNAIE.....	128
1.Ricardo et les classiques.....	129
1.1.La théorie monétaire de Ricardo.....	129
1.2.Currency School.....	131
2.L'analyse néo-classique.....	132
2.1.Les néo-classiques orthodoxes.....	132
2.2.L'école de Cambridge.....	133
2.3.L'école monétariste.....	133

2.3.1. Une base monétaire exogène : l'analyse monétariste de l'offre de monnaie	134
2.3.2. La base monétaire exogène	135
3. L'équation de la monnaie	136
3.1. Première présentation	137
3.2. Deuxième présentation	138
4. Multiplicateur de la base monétaire	139
4.1. La dynamique des dépôts et des crédits	139
4.2. La dérivation de la formule du multiplicateur simple de dépôts	140
4.3. Extension du modèle	141
4.4. Les limites de l'approche en termes de multiplicateur	143
5. L'explication de la base monétaire endogène	144
5.1. La remise en question de la causalité du multiplicateur	145
5.2. Le principe du diviseur de crédit	145
6. Nature de l'offre de monnaie	147
7. L'équilibre sur le marché de la monnaie	149
SECTION III : LES EXPLICATIONS DE L'INFLATION	151
1. Définition de l'inflation	151
2. L'analyse théorique de l'inflation	152
2.1. La théorie quantitative de monnaie et inflation	152
2.1.1. La formulation de Fisher	152
2.1.2. La formulation de Pigou	153

2.1.3.L'équation de Cambridge.....	153
2.2.L'approche Keynésienne de l'inflation.....	154
2.3.L'explication de l'inflation par Milton Friedman.....	156
3.Les explications de l'inflation.....	157
3.1.L'inflation par la monnaie.....	158
3.2.L'inflation par excès de demande globale.....	158
3.3.L'inflation par les coûts.....	159
3.4.L'inflation liée aux structures socio-économique.....	159
4.Déflation et désinflation.....	162
5.Stagflation et hyperinflation.....	163
6.Mesure de l'inflation.....	164
7.Les conséquences de l'inflation.....	165
7.1.Les conséquences économiques.....	165
7.2.Les conséquences sociales.....	165
8.Les coûts de l'inflation.....	168
8.1.Les coûts en chaussure (« shoe-leather » costs).....	168
8.2.Les distorsions fiscales.....	168
8.3.L'illusion monétaire.....	168
8.4.La variabilité de l'inflation.....	169
9.La politique anti-inflationniste : actions conjoncturelles et structurelles.....	169

9.1.La politique monétaire.....	169
9.2.La politique budgétaire.....	170
9.3.La politique économique externe	170
9.4.La politique de l'offre.....	171
9.5.La politique des revenus et de contrôle des prix	171
9.6.La politique de la concurrence	171
CONCLUSION	172
CHAPITRE IV : LA MONNAIE DIVISIONNAIRE EN ALGERIE	174
INTRODUCTION.....	174
SECTION I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CARACTERISTIQUES DES L'ECHANTILLONS.....	175
1.Construction de l'enquête.....	175
2.Administration et collecte des données	176
3.Le choix de l'échelle de mesure	177
4.La validité du questionnaire et statistique	178
4.1.La validité du questionnaire	178
5.logiciel d'analyse SPSS.....	179
5.1.présentation du logiciel SPSS	179
5.2.Le langage SPSS (codage)	179
5.3.Technique d'étude	179
5.4.Types de variables	180
5.5.Test de KHI-DEUX.....	180

6.Caractéristique de l'échantillon.....	181
6.1.Pour les ménages	181
6.2.Pour les entreprises.....	187
6.3.Les établissements financiers	190
SECTION II : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....	195
I.Méthode statistique : Statistiques descriptives	195
II.L'analyse de l'enquête.....	195
1.Les ménages	195
1.1.Disparition des petites pièces à cause d'un problème d'offre au niveau de la banque centrale	205
1.2.Disparition des petites pièces car il y a trop de demande sur celles-ci	208
1.3.Disparition des petites pièces à cause de l'inflation.....	209
2.Les établissements financiers	211
2.1.La disparition des petites pièces à cause d'un souci d'offre de la banque centrale	215
2.2.La disparition des petites pièces à cause d'une trop grande demande sur celles-ci	216
2.3.La disparition des petites pièces à cause de l'inflation	217
3.Les entreprises.....	220
3.1.Les clients ne possèdent pas de carte CIB.....	222
3.2.Les clients ne font pas confiance au paiement électronique	223
3.3.Les clients préfèrent le paiement en espèce	223
3.4.A cause des pannes techniques des TPE (réseau ...)	224

3.5.Les clients trouvent des difficultés à utiliser un TPE.....	224
SECTION III : LES VIABLES MONETAIRES EN ALGERIE.....	226
INTRODUCTION.....	226
1.L'évolution des variables monétaires en Algérie durant la période (1990-2021).....	227
1.1.L'évolution du taux d'inflation en Algérie pendant la période (1990-2021).....	227
2.Taux de change de la monnaie nationale en dollars américain entre 1990 et 2021	230
2.1.taux de change	230
2.2.Taux de change du dinar algérien en dollars américain \$ entre 1990 et 2021	231
CONCLUSION	238
CONCLUSION GENERALE	240
LISTE DES TABLEAUX	244
LISTE DES FIGURES	247
ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRE POUR LES MENAGES.....	249
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES ENTREPRISES	256
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	260
BIBLIOGRAPHIE	267

RESUMER

La monnaie joue un rôle primordial dans notre vie quotidienne ainsi que dans le fonctionnement des économies modernes. Toutefois, la valeur intrinsèque de ce bien est pratiquement nulle. On peut détenir une grande quantité de monnaie sans pour autant être riche. Ce qui compte c'est les biens qu'on peut acquérir avec cette monnaie. On peut en déduire que la monnaie tient son pouvoir de la confiance qu'elle inspire à ses utilisateurs, car ils savent qu'ils peuvent l'échanger à tout moment contre des biens.

Ce travail s'intéresse à la raison de la disparition des petites pièces en Algérie. Pour ce faire le travail a été découpé en quatre chapitres. Les trois premiers nous permettent de comprendre le fonctionnement de l'économie, ainsi que le mécanisme de la création monétaire et celle de l'offre et la demande de monnaie. Quant au dernier chapitre, il représente l'analyse des différents questionnaires et de certaines variables de l'économie Algérienne tel que l'inflation et le taux de change.

A l'issue de ce travail, on arrive à la conclusion que la raison de la disparition des petites pièces en Algérie est l'augmentation de l'inflation au fil les ans ainsi que la chute de la valeur du dinar.

Mot clé : monnaie, masse monétaire, politique monétaire, système bancaire, Banque Centrale, création monétaire, offre de monnaie, demande de monnaie, inflation.

الكلمة المفتاحية: النقود، عرض النقود ، السياسة النقدية ، النظام المصرفي ، البنك المركزي ، تكوين النقود ، عرض النقود ، الطلب على النقود ، التضخم

Key word : money, money supply, monetary policy, banking system, central bank, money creation, money supply, money demand, inflation.